This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OÙ LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MŒURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES;

PAR J. F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, ET ACCOMPAGNÉE D'UN BEL ATLAS IN-FOLIO.

TOME QUATORZIÈME.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1820.

L160
L19
v.14

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TROISIÈME PARTIE.
AMÉRIQUE.

LIVRE DIXIÈME.

FLORIDE. — ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Floride.

En quittant le port de la Havane dans l'île de Cuba, la première terre du continent de l'Amérique septentrionale, que l'on rencontre en naviguant au nord, est la Floride.

Quoique la Floride doive ce nom à un Espagnol nommé *Fernand de Soto*, qui aborda sur cette côte

en 1534, un jour de Pâque fleuri ; quoiqu'un autre Espagnol, Ponce Léon, passe pour avoir découvert cette contrée vingt ans auparavant : cependant les Français revendiquent l'avantage assez frivole d'avoir reconnu les premiers cette presqu'île. Nous n'entrerons point dans la discussion de ces voyages, qui n'ont point eu de suite, et dont l'époque est contestée. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui paraît prouvé par des monumens historiques. Les Français n'ont point eu d'établissemens connus dans la Floride avant 1561, et les Espagnols y possédaient déjà le fort Saint-Augustin, et étaient assez puissans pour ruiner les premières entreprises des Français. Ceux-ci étaient conduits par un Normand nommé Ribaut, qui partit sous les auspices de l'amiral de Coligny, dont le nom se trouve souvent à la tête de ces expéditions lointaines, que sa politique conseillait, mais que son génie n'animait pas. Il voulait balancer, s'il eût été possible, la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde, et il regardait d'ailleurs ces colonies dans un autre hémisphère comme un asile pour ses frères les protestans, persécutés dans le nôtre. C'est dans cette double vue qu'il encourageait ces courses maritimes, pour lesquelles même il obtint plus d'une fois la protection de la cour. Mais nos guerres civiles empêchèrent qu'on ne suivît les projets de ce grand homme, et qu'on ne soutînt d'une manière convenable les entreprises dont il était l'auteur ; aussi furent-elles malheureuses. La jalousie des Espagnols, le peu

de soin qu'on prit de se concilier l'affection des sauvages, le défaut d'union et de discipline, ruinèrent la colonie naissante de Ribaut, dans le temps même qu'il était allé demander en France de nouveaux secours. Le commandant qui le remplaçait perdit tout par sa mauvaise conduite. Les vivres manquèrent dans une terre fertile que personne ne s'avisa de cultiver, parce qu'on n'y était venu chercher que des mines. Il semblait que le Nouveau-Monde ne dût produire que de l'or; et du moment où les habitans refusèrent des vivres, le besoin se fit sentir, sans que l'on songeât à y remédier. On ne pensa qu'à la fuite. Ces mêmes colons, qui n'avaient pas le courage si facile d'être cultivateurs pour avoir du pain, eurent l'étonnante industrie de bâtir un vaisseau pour retourner en Europe, et devinrent charpentiers et forgerons sans avoir manié d'outils de leur vie, et sans aucun des secours qu'exigeait une pareille construction. La mousse et cette espèce de filasse qui croît sur les arbres de la Floride, servirent d'étoupes pour calfater le bâtiment. Les chemises et les draps de lit servirent à faire des voiles; on fit des cordages de l'écorce des arbres; enfin, le navire fut achevé et lancé à l'eau. L'embarquement ne fut pas différé d'un seul jour; et la même confiance qui avait fait entreprendre la construction d'un vaisseau sans matériaux et sans ouvriers, fit affronter tous les périls de la mer avec des soldats pour matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que la disette, le seul mal réel qu'on voulait éviter,

fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les aventuriers n'étaient pas bien loin en mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consommer le peu de provisions qu'ils avaient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer long-temps, on se jeta d'abord sur les souliers, et tout ce qu'il y avait de cuir dans le vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté, le bâtiment faisait eau de toutes parts, et l'équipage, exténué par la faim, n'était plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrit alors qu'un sujet de désespoir. Dans cette affreuse situation, quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvait sauver la vie de tous les autres, aux dépens de la sienne; et non-seulement une pareille proposition ne fut pas rejetée avec horreur, mais elle fut applaudie. On était prêt à mettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un soldat, qui se nommait Lachau, déclara qu'il offrait sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur-le-champ sans qu'il fît la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité, et le corps ayant été mis en pièces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eût été suivi sans doute d'une boucherie beaucoup plus sanglante, et la disposition

des victimes n'eût pas été consultée, si bientôt on n'eût aperçu la terre, et presque aussitôt un vaisseau qui s'approchait. Il fut attendu : c'était une frégate anglaise, dans laquelle il se trouva un Français, du nombre de ceux qui étaient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avait guère permis à l'amiral de s'occuper de sa colonie; mais qu'après la paix qui venait de se conclure, il avait rapporté tous ses soins au soutien de cet établissement.

En effet, il n'eut pas plus tôt obtenu la liberté de reparaître à la cour, qu'il engagea le roi Charles à lui donner trois navires bien équipés pour envoyer des vivres à Charles-Fort ; c'était le nom de la colonie française. Le comandement en fut confié à René Laudonnière, gentilhomme d'un mérite connu, bon officier de marine qui avait embrassé ce parti, après avoir servi sur terre avec distinction. Il avait été du voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au besoin d'une colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptait plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voyage à leurs frais, et l'on y joignit des soldats exercés dans leur profession. On observe que l'amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les catholiques. Le roi fit compter 50,000 écus à Laudonnière. Les deux premiers vaisseaux de l'escadre avaient des pilotes d'une expérience consommée

dans leur art. Le voyage fut heureux : il semblait que les affaires dussent prendre une nouvelle face. On construisit le fort de la Caroline sur la rivière de Mai, à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que la première. On combattit avec avantage les peuplades voisines; mais toute cette foule d'aventuriers et de gentilshommes, qui avait de la valeur, ne connaissait ni le travail, ni l'obéissance. On se mutina contre les chefs; on maltraita les sauvages, et bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces désordres. Le retour de Ribaut ne put réparer les affaires; et enfin les Espagnols vinrent à bout de détruire, sans retour, les établissemens français. Cette dernière révolution ne peut être mieux rapportée que dans les termes de l'éloquent auteur de l'*Histoire du Commerce des deux Indes*. « Philippe II, accoutumé à s'attribuer la possession exclusive de l'Amérique, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissait le gouvernement, fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Ménendes, qui la commandait, arrive à la Floride; il y trouve les ennemis qu'il cherchait établis au fort de la Caroline : il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, et fait un massacre horrible. Tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription : *Non comme Français, mais comme hérétiques.*

« Loin de songer à venger cet outrage, le mi-

nistère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il avait été imaginé par le chef des huguenots, et qu'il pouvait donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il était réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état aurait dû faire.

« Dominique de Gourgue, né au Mont-de-Marsan en Gascogne, navigateur habile et hardi, ennemi des Espagnols, dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses et pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat partout; et, pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : *Non comme Espagnols, mais comme assassins.*

« L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres suites : soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride, soit qu'il prévît qu'il ne lui viendrait aucun secours de France, soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finirait avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendraient l'accabler, il fit sauter les forts qu'il avait conquis, et reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration

qui lui était due, et très-mal par la cour. » Il fut obligé de se cacher pour se dérober à la vengeance des Espagnols; et la cour de France, alors gouvernée par Philippe II, fut sur le point de sacrifier le seul homme qui eût pris le soin de la venger. L'Europe vit avec indignation ce traitement aussi lâche qu'injuste. La reine Élisabeth offrit sa protection à un brave homme qu'elle aurait désiré d'attacher à son service. Il eut encore la générosité de se refuser à ses offres, et Charles IX rougit enfin de le persécuter : on le laissa vivre dans sa patrie; mais il y mourut sans récompense.

Laudonnière nous a tracé quelques détails sur le caractère des peuples voisins des anciennes possessions françaises dans la Floride, avec quelques observations sur les propriétés du pays. Mais deux siècles écoulés, et la domination espagnole, ont apporté quelques changemens dans cette contrée; et ce qui suit ne doit être entendu rigoureusement que du temps où Laudonnière écrivait.

« Les Floridiens de ce canton, dit-il, sont bien faits, braves et fiers, quoique assez traitables, lorsqu'on sait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers; et quoiqu'ils soient anthropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes et les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au soleil, et se font

un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marchés et dans les combats, les paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes; le bagage est porté par des hermaphrodites, dont Laudonnière assure que le nombre est grand parmi ces sauvages. Un de leurs usages est d'arracher, comme chez les nations qui sont plus au nord, la peau de la tête de leurs ennemis après les avoir tués; mais, dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les vieilles femmes qui se parent de ces chevelures. Il paraît que le soleil est leur unique divinité, ou du moins tous leurs temples sont consacrés à cet astre; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'est permise, dans la Floride, qu'aux paraoustis; ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes : les autres sont de véritables esclaves, et leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du père. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie, et de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre, et la coupe dont ils se servaient pour boire est placée sur la tombe. Toute l'habitation pleure et jeûne pendant trois jours. La cabane du mort est brûlée avec tout ce qui était à son usage, comme si personne n'était digne de s'en servir après lui : ensuite les femmes se coupent les cheveux, et les sèment sur le tombeau où plusieurs vont tour à tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les paraoustis des bourgades voi-

sines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs à leur allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfans est de les exercer à la course, sans distinction de sexe. Aussi tous les Américains du pays, hommes et femmes, sont d'une agilité merveilleuse : on les aperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'arc et à lancer une espèce de javelots qui les rendent plus redoutables à la guerre que leurs *macanes* ou massues. Enfin, ils nagent avec beaucoup de vitesse : les femmes, chargées de leurs enfans qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes rivières à la nage.

Les forêts sont remplies de pins, mais qui ne portent point de fruits; de chênes, de noyers, de merisiers, de mûriers, de lentisques, de lataniers, de châtaigniers, de cèdres, de cyprès, de lauriers, de palmiers et de vignes; on y voit aussi des mesliers dont les fruits sont plus gros et meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce pays est le sassafras, que les Floridiens nomment *palamé* ou *pavanea*. Cet arbre croît sur le bord de la mer et sur les montagnes, mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec ni trop humide. Lorsqu'il se trouve plusieurs sassafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui diffère peu de celle de la cannelle.

Entre les arbrisseaux du même pays, le plus remarquable est la cassine ou l'apalachine, dont les

Américains tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les simples, on vante l'*apoyomatsi* ou *patzisiranda*, qui est le balisier ou canne d'Inde. C'est ce que les Espagnols nomment chapelet de Sainte-Hélène, et les Français, patenôtre, à cause de ses graines noires, dures et rondes; ses racines ont une odeur aromatique qui approche de celle du *galanga*. Les sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un suc, et s'en frottent le corps après s'être baignés, dans la persuasion qu'il fortifie la peau, et qu'il répand une odeur agréable.

La Louisiane était regardée autrefois comme faisant partie de la Floride, avant que ce nom fût particulièrement affecté aux possessions espagnoles situées sur le golfe du Mexique. C'est un grand pays entre les 30 et 40 degrés de latitude nord, au sud-ouest du Canada et des colonies anglaises. Il est traversé par le fleuve Mississipi. On comprend parmi ses habitans les Illinois, les Pannis, les Chikachas, les Akanças, les Natchés, les Kansés, les Missouris, et autres peuples sauvages. En 1670, les Français établis au Canada voulurent reconnaître le cours du Mississipi et les pays auxquels il donne son nom. Cavellier de La Salle, associé au chevalier de Tonti, si connu pour avoir donné son nom aux rentes tontines, s'embarqua pour cette entreprise en 1676, sous la protection de la cour. Quelques-uns des siens furent chargés de remonter le Mississipi, et allèrent jusqu'à la cataracte de Saint-Antoine. D'un autre côté, La Salle lui-même le

descendit jusqu'à la mer. Il bâtit un fort nommé Saint-Louis, à l'embouchure de la rivière de Saint-Bernard; mais il périt peu de temps après, assassiné par un des siens. En 1698, le comte de Pontchartrain, ministre de la marine, fit partir Château-Morand et d'Iberville, pour suivre les découvertes de la Louisiane. D'Iberville trouva l'embouchure du Mississipi, et bâtit un autre fort, nommé la Mobile, sur la rivière du même nom, qui coule parallèlement au Mississipi. On peupla l'île Dauphine, voisine de cette rivière, d'environ quatre lieues de circuit, et dont le port était commode. L'on ouvrit quelques correspondances avec les sauvages du continent, et l'on planta du tabac, qui devint un objet de commerce; mais en 1710, un corsaire anglais ruina cette colonie naissante, dont il brûla les habitations et les magasins. Les établissemens de la Louisiane furent cédés par un privilége exclusif, pour seize années, à Crozat, riche particulier; et quelques années après au fameux Law. C'est alors que l'on fonda sur le bord oriental du Mississipi, la Nouvelle-Orléans, qui devint la capitale de la Louisiane. On s'empara de Pensacola, qui appartenait aux Espagnols; mais cet établissement n'a fait que languir jusqu'en 1763, où la Louisiane fut cédée par un traité à la couronne d'Espagne. Elle passa ensuite à la France, qui la céda aux États-Unis de l'Amérique septentrionale. Elle fait aujourd'hui partie de l'union.

CHAPITRE II.

Anciennes colonies anglaises, aujourd'hui États-Unis de l'Amérique septentrionale.

En avançant dans l'Amérique septentrionale, nous allons voir les Anglais y jeter les fondemens d'une puissance devenue la plus considérable du Nouveau-Monde, après celle des Espagnols, s'étendant du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, et portée, pendant deux siècles, au plus haut point de splendeur; mais une grande révolution, arrachant à la Grande-Bretagne la partie méridionale de ses possessions sur le continent américain, a créé dans le Nouveau-Monde une république qui, depuis le 4 juillet 1776, a pris son rang parmi les États indépendans. Ce serait sortir des bornes et du plan de cet Abrégé, que donner un extrait des voyageurs qui ont parcouru ce pays depuis son émancipation. Nous devons nous borner à rapporter l'histoire de la découverte de ces contrées. Le tableau de leur état actuel ne peut entrer que dans la continuation de l'Histoire des Voyages.

En suivant l'ordre des événemens, la Virginie et le Maryland se trouvent les premières contrées découvertes par les Anglais. C'est encore ce même Raleigh, qui les avait conduits inutilement en Guiane, auquel ils eurent l'obligation d'un établissement

plus solide dans le nord de l'Amérique: C'est lui qui, d'après les courses lointaines faites par le grand navigateur Sébastien Cabot, encouragea ses compatriotes à chercher des terres dans le Nouveau-Monde. C'est par ses soins que se forma, en 1685, une compagnie qui arma deux vaisseaux pour cette expédition. Les capitaines Amydor et Barlow mouillèrent à la baie de Roénok, qui appartient aujourd'hui à la Caroline. Ils reconnurent le pays auquel la reine Élisabeth donna le nom de *Virginie*; les uns disent en l'honneur du célibat qu'elle avait gardé; les autres, pour exprimer le caractère des habitans et la nature du pays, qui n'avait pas encore été cultivé. L'année suivante, Richard Greenwill, associé de Raleigh, arriva sur cette côte avec des forces considérables, et la parcourut l'espace de cent milles. Enfin Raleigh y alla lui-même, et s'assura de la beauté et de la fertilité du terroir. Mais, distrait de ce soin par les affaires où il fut engagé à la cour d'Élisabeth, il perdit de vue sa colonie, qui ne se ranima que vers le commencement du siècle suivant, temps où la Compagnie anglaise d'Amérique fonda James-Town, et établit des plantations régulières : bientôt après, on y bâtit le fort *Henri*, du nom du prince Henri de Galles. Charles 1er régla l'administration : les priviléges et la liberté attirèrent un grand nombre de colons, qui réparèrent les dommages que la colonie avait soufferts de la part des sauvages américains, toujours armés contre des hôtes qui s'annonçaient trop

souvent en maîtres ou en tyrans. Le lord Baltimore découvrit le *Maryland*, ainsi nommé en l'honneur de la reine Marie, épouse de Charles 1er. Le Maryland fut cédé en propriété à celui qui l'avait découvert, et ses descendans en jouirent long-temps. Il fleurit, ainsi que la Virginie, principalement par la culture du tabac : voici la peinture que faisait de leur commerce un auteur anglais, qui écrivait en 1723 :

« La Virginie et Maryland n'ont pas d'autre objet que la culture de leur tabac. On en a porté la perfection si loin en Virginie, qu'il passe pour le meilleur de l'univers, surtout celui qui croît sur les bords de l'York-river. C'est presque le seul dont on fasse usage en Angleterre. Les autres, qu'on nomme *oronoac*, et celui de Maryland, sont plus chauds dans la bouche ; cependant ils se vendent aussi fort bien, parce qu'on les aime en Hollande, en Danemarck, en Suède et dans toute l'Allemagne. Il s'en exporte annuellement trente mille barriques, qui produisent à l'Angleterre cinq livres sterling par barrique, dans les échelles étrangères, et qui augmentent par conséquent le fonds général de la nation de cent cinquante mille livres sterling par an. Ce commerce est sans contredit un de nos principaux avantages. Tous les ans il emploie deux cents de nos vaisseaux, et fait entrer, année commune, entre trois et quatre cent mille livres sterling dans les coffres du roi. Si ce calcul paraît excessif à ceux qui n'en connaissent point le secret,

ou qui n'en ont point des idées justes, un peu d'explication le fera trouver modéré. Il est certain, par les registres publics, qu'on frête tous les ans deux cents vaisseaux de tabac dans toute la baie de Chesapeak, où je comprends le Maryland, et que, l'un portant l'autre, ils ne peuvent porter moins de sept cents barriques. C'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend et se consomme en Angleterre; mais les droits, pour ces trente-cinq mille barriques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déjà huit livres sterling par barrique, et deux cent quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquième de cette somme à l'échiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts et d'une partie des subsides. Cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit de trente-cinq mille barriques d'exportation, il revient annuellement à la douane trois cent trente mille livres sterling pour les soixante-dix mille barriques. Il n'y aurait que les temps de guerre qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques négocians, qui se prétendent bien informés du commerce de la Virginie, assurent qu'on a quelquefois embarqué dans une seule année jusqu'à cent mille barriques pour la Virginie et le Maryland, et qu'il s'en est consommé quarante mille en Angleterre. Si leurs mémoires sont justes, mon calcul ne peut être accusé d'exagération; mais je

me suis attaché aux lumières les plus certaines; et, pour n'en laisser aucun doute, il suffit de faire observer combien ce commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre, comme dans le port de Londres. Depuis plusieurs années, la ville de Liverpool reçoit annuellement, ou du moins année commune, cinquante vaisseaux de la baie de Chesapeak. La plupart de nos autres ports en emploient tous les ans huit ou dix à ce commerce, et l'on assure que la ville de Bristol paye annuellement 60,000 livres sterling de droits pour le tabac qu'elle consomme; ce qui ne paraîtra point sans vraisemblance, s'il est vrai, comme on le dit dans cette ville même, qu'un seul de ses vaisseaux, nommé *le Marchand de Bristol*, a payé depuis vingt ans, entre 8 et 10,000 livres annuelles à la douane, et que fort souvent il est entré tout à la fois dans la Saverne trente et quarante voiles de la Virginie, sans compter les aventuriers qui fraudent la douane. Si les ports extérieurs n'emploient pas moins de cent vaisseaux tous les ans, on conviendra sans peine que Londres peut employer les cent autres; et tout ce que j'ai dit de la douane et des droits ne peut paraître incertain.

« Mais, outre l'extrême avantage qui nous revient de l'exportation du tabac dans toutes les autres parties de l'Europe, considérons de quelle utilité ce commerce est pour nous, par le prodigieux nombre de mains qu'il emploie, et de familles qu'il fait subsister en Angleterre et en Virginie. Il ne

monte pas à moins de 70,000 Anglais en Virginie, ni certainement à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-nous pas tous les jours de marchandises de nos manufactures aux Virginiens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour se vêtir, tous les instrumens de leur travail, et tout ce qui sert au luxe? Ajoutons que les marchandises qu'on leur envoie sont celles qui viennent des métiers les plus utiles, qui occupent le plus grand nombre d'ouvriers, qui en nourrissent le plus, et par conséquent les plus avantageuses au bien public; telles sont celles des tisserands, des cordonniers, des chapeliers, des serruriers, des tourneurs, des menuisiers, des tailleurs, des couteliers, des cordiers, des brasseurs, et je puis dire de tous les artisans d'Angleterre. »

L'embouchure de la baie de Chesapeak est située par les 37 degrés de latitude nord, entre le cap Henri au sud et le cap Charles au nord. Elle a dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept. Sa partie la plus sûre est la plus proche du cap Henri, exactement à 37 degrés; de sorte qu'ayant pris cette latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut sans crainte avancer pendant la nuit, et suivre le rivage méridional jusqu'à deux lieues au-delà du cap, où l'on se trouve dans une excellente rade, nommée *Lynn-Haven*. De cette rade, la baie pénètre environ deux cents milles dans les terres. Sa

largeur y est de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup. Elle contient plusieurs petites îles, dont quelques-unes sont couvertes de bois. Entre une infinité de fleuves qu'elle reçoit, surtout à l'ouest, on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont le James, l'Yorck, le Rapahanok et le Potomak. Les embouchures des autres fleuves sont, pour la plupart, si commodes et si bien distribuées que, de six en six milles, on trouve presque toujours une bonne rade. Ces fleuves se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance, qu'elle est douce jusqu'à soixante et cent milles au-dessous du flot des marées, et quelquefois à trente ou quarante milles de la baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout d'un coup un si gros courant, qu'à cinq ou six cents pas de leur origine elles font tourner des moulins à blé. Le grand avantage de cette multitude de rivières est de donner à chaque habitation la commodité de recevoir les navires et les chaloupes à sa porte, d'où il est arrivé qu'on ne s'est guère embarrassé de former des villes dans la Virginie.

On ne fait qu'un reproche aux rivières du pays; c'est que tous les ans, au mois de juin, il paraît sur l'eau salée des légions de vers qui percent les chaloupes, les canots et les vaisseaux mêmes, partout où la poix, le goudron et la peinture laissent le bois découvert, et qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel. Ils ne

cessent point d'être nuisibles jusqu'au temps des grosses pluies, qui arrive vers la fin de juillet. Alors ils disparaissent jusqu'au retour de l'été, ou du moins ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. On indique quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir : 1°. d'espalmer si bien les bâtimens, qu'il n'y reste aucun vide ; 2°. si l'on arrive dans la saison des vers, de mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, et de haler à terre les petites barques et les chaloupes ; 3°. de nettoyer le vaisseau, et surtout d'y passer le feu aussitôt que la saison des vers est finie, parce que n'étant point encore enfoncés dans les planches, le moindre feu les tue ; 4°. de quitter l'eau salée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou six semaines que les vers se tiennent sur l'eau.

Les Anglais formèrent leur premier établissement dans un canton nommé *Pouhatan* par les Américains, qui est devenu *le comté de Norfolk* : c'est le plus méridional de la Virginie. Il est situé sur le James-river, qui n'a pas moins d'un mille de large, proche de la ville du même nom, et dont le cours est d'environ cent quarante milles, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la baie, à l'ouest du cap Henri : il reçoit de grands vaisseaux l'espace de cent milles.

Le comté de James tenait le premier rang, parce

qu'il contient James-Town, ou la ville de Jacques, située sur le bord septentrional de la rivière de même nom, à quarante milles de son embouchure. Une partie de cette ville ayant été consumée par le feu, les cours de justice furent transférées à Williamsbourg. On avait d'ailleurs remarqué depuis long-temps, que les établissemens qui bordent les fleuves, dans tout l'espace où l'eau en est saumâtre, sont sujets à des fièvres lentes ; et cette seule raison aurait pu suffire pour faire transférer la capitale du pays à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. On voyait près de James-Town, *Green-Spring*, fort belle maison, bâtie par le chevalier Berkelay. Il s'y trouve une source d'eau si froide, que dans les chaleurs de l'été on n'en saurait boire sans danger.

C'est aussi dans le comté de James qu'est situé Williamsbourg. Le terrain que cette ville occupe, à sept milles de James-Town, dans les terres, se nommait auparavant *middle plantation*.

La fondation du collége de Williamsbourg est de l'année 1692, sous le règne du roi Guillaume. En 1705, le 29 octobre, l'édifice fut presque ruiné par le feu. On n'a rien négligé pour le réparer, mais il était peu fréquenté. Les tracasseries des gouverneurs forçaient les habitans à envoyer leurs enfans en Angleterre.

Les montagnes qui bornent la Virginie à l'ouest, sont une partie de celles qu'on nomme *Apalaches*. Il est assez singulier que toutes les cataractes des

rivières qui en sortent et qui arrosent la Virginie, soient régulièrement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, et que les plus proches des montagnes en soient à soixante ou soixante-dix milles.

Les bords de la plupart des rivières de la Virginie sont sablonneux. On y trouve des pierres fort dures et transparentes, dont quelques-unes coupent le verre comme les diamans, et jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés sont remplis de veines de fer; mais, disent les historiens du temps, le travail des mines demande tant de frais, que personne n'ose l'entreprendre, ou plutôt les Virginiens sont si livrés à leurs plantations de tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

Le Maryland faisait autrefois partie de la Virginie, dont il n'est séparé que par le Potomak, et souvent, dans le langage ordinaire, il était encore compris sous le même nom. Le Maryland est situé, comme la Virginie, sur la baie de Chesapeak, avec cette singularité pour l'une et pour l'autre, qu'on ne peut dire précisément de quel côté, parce qu'elles y touchent diversement, et qu'elle coupe les deux gouvernemens par le centre. Les bornes du Maryland, commençant à la rivière de Potomak, s'étendent le long de la baie vers le nord, jusqu'à ce qu'elles coupent une autre ligne tirée à l'ouest de l'embouchure d'une autre baie, nommée *Delaware*, qui est située par les 40° de latitude nord : elle a de hautes montagnes vers l'ouest, et cette même baie à l'est. Sa partie orientale est bornée à

l'ouest par la baie de Chesapeak, à l'est par l'océan, au nord par la baie de Delaware, et au sud par le Pokamoki. La province n'a eu long-temps qu'une seule ville, nommée *Sainte-Marie*, située très-avantageusement entre le Patomak et le Potuxent. Annapolis et Williamstadt, qui sont deux ports où tout le commerce extérieur est réuni. Ses principaux fleuves sont le Potomak, le Patuxent, la Saverne, le Chiptonk, le Chester et le Sassafras.

Le principal bourg du comté d'Ann-Arundel est Annapolis, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où, par un acte de l'assemblée générale, il prit le nom d'Annapolis, avec les titres et les priviléges de ville maritime ou de port. En même temps les cours de justice, l'assemblée générale, le conseil des orphelins et tout le gouvernement y furent transférés de Sainte-Marie. On y fit bâtir une église qui devint la principale paroisse de la province; et dès l'an 1699, la ville avait une forme qui n'a fait que se perfectionner depuis par divers accroissemens. Un autre acte y fonda une école publique, sous le nom d'*école du roi Guillaume*, dont les archevêques de Cantorbéry furent nommés *chanceliers perpétuels*. Il s'est formé d'autres colléges, à cet exemple, avec un conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Annapolis, il paraît que le goût des Marylandais pour leurs plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée pour devenir une ville florissante.

Le comté de Baltimore a son bourg de même nom, où les maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de *village*. On observe que la grande rivière de Sasquehanagh vient se jeter dans la baie de Chesapeak, un peu au-dessus du bourg de Baltimore.

Le caractère, les mœurs et les usages des peuples dans la Virginie et le Maryland, étant à peu près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres colonies ; mais on ne saurait passer de même sur le gouvernement particulier des Anglais Virginiens, sur leurs usages, sur leur commerce et sur les propriétés particulières du pays. Observons que les colonies anglaises n'étant pas pas plus ouvertes aux étrangers que celles des Portugais et des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité, c'est d'après les Anglais mêmes que notre description sera tracée.

Le premier établissement des Anglais se fit sous la direction d'une compagnie de marchands. Ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un président, choisi chaque année par la colonie, et d'un conseil dont ils nommaient eux-mêmes les membres. En 1610 ce régime fut changé, et la Compagnie obtint un nouvel octroi de la couronne, qui lui donnait le droit de nommer un gouverneur ; la même année, on convoqua, pour la première fois, une assemblée de tous les députés des

plantations, pour régler, avec le gouverneur et le conseil, tous les intérêts de la colonie : ce qui améliora la forme de gouvernement. Après la séparation de l'assemblée, l'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au gouverneur, au conseil et aux députés, et on donna le titre d'*assemblée générale* à ce corps ; ensuite cette assemblée générale eut la connaissance de toutes les affaires de la colonie, et le pouvoir de faire des lois, dont l'exécution était abandonnée à la sagesse du gouverneur et du conseil ; enfin, le roi nommait le gouverneur et les membres du conseil ; mais le peuple élisait ses députés à l'assemblée générale.

Les gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si étendu, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du conseil. Jusqu'en 1676, un gouverneur n'avait pas le droit de casser, ni même de suspendre les membres du conseil ; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer au ministère anglais les raisons de sa conduite. Cependant la colonie obtint des lettres royales, qui lui confirmaient le privilége d'être toujours gouvernée par l'assemblée générale, et qui remettaient même l'administration ordinaire au président du conseil, dans l'absence du gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le conseil s'assemblait dans une même chambre avec les députés du peuple, ce

qui approchait de la forme du parlement d'Écosse : mais Colepeper, alors gouverneur, prit occasion de quelques démêlés, pour engager le conseil à se départir de cet usage. On forma deux chambres, à l'imitation du parlement d'Angleterre, et cette séparation a continué.

La gouverneur est nommé par le roi, qui lui donne sa commission sous le sceau privé, pour un temps dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de sa majesté, dont il représente la personne : il a le droit d'approuver ou de rejeter les lois de l'assemblée générale; de confirmer celles qu'il approuve; de proroger ou de congédier cette espèce de parlement, d'assembler le conseil d'état et d'y présider; de nommer des commissaires et des officiers pour l'administration de la justice; de choisir des officiers militaires, au-dessous du grade de lieutenant-général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même; de disposer des troupes pour la défense commune; de publier des proclamations; d'aliéner les terres de la couronne suivant les lois établies, et d'avoir en garde, pour cet usage et pour d'autres occasions, le sceau de la colonie. Il doit autoriser de son certificat tous les payemens qui se font du revenu public : enfin il est revêtu de la charge de vice-amiral.

Il n'y a pas fort long-temps que le gouverneur de la Virginie n'avait que 1,000 livres sterling d'appointemens, avec environ 500 de casuel. Le chevalier Berkeley fut le premier à qui son mérite

et ses importans services firent accorder 200 livres de plus par l'assemblée; et cette augmentation devait finir avec son gouvernement : ensuite le prétexte de la pairie fit obtenir à lord Colepeper, 2,000 livres d'appointemens fixes, et 150 pour les frais du logement, que la colonie ne fournissait point aux gouverneurs. Sous le même prétexte, ce gouverneur obtint de l'assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité, pour lui et ses successeurs, une taxe de 2 shellings sur chaque barrique de tabac, et les droits du port, avec cette clause spécieuse, que le roi pourrait employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis la réunion de ces avantages, qui n'avaient fait que se multiplier, la Virginie était devenue un Pérou pour les gouverneurs.

Le conseil est composé de douze membres, créés par lettres-patentes, ou nommés par un ordre particulier du roi. Si, par interdiction ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le pays, alors le droit, comme le devoir du gouverneur, est de choisir entre les principaux habitans, pour remplir le nombre. Les conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du gouvernement, et s'opposer à ses entreprises, lorsqu'il excède les bornes de sa commission. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'assemblée générale, pour disposer du trésor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou cas-

ser les officiers établis par la commission, pour faire des ordonnances, publier des proclamations, donner des terres, faire enregistrer les octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du conseil, c'est qu'il compose la chambre haute dans l'assemblée générale, et qu'il s'attribue le droit de rejeter tous les actes de la chambre basse, comme la chambre des pairs dans le parlement d'Angleterre. Les gages du conseil ne montent qu'à trois cent cinquante livres sterling, qui sont distribuées aux conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les cours et aux assemblées générales : ainsi cette charge est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Chaque province ou comté envoie deux députés à l'assemblée générale. James-Town et le collége ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'est-à-dire, chacun le sien ; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du gouverneur, et sous le sceau de la colonie, et qui doit être adressé au shérif de chaque province, quarante jours au moins avant l'assemblée. Tous les particuliers qui jouissent d'un franc-fief, à l'exception des femmes et des mineurs, ont droit de suffrage pour l'élection ; et voici la méthode commune à tous les comtés. On publie dans chaque église, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au shérif; et le jour qu'il lui a plu d'indiquer, on s'assemble : l'élection se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise,

et que l'un des deux partis soupçonne l'autre de mauvaise foi, il peut exiger une copie du rôle des suffrages, et porter ses plaintes à l'assemblée générale des députés. D'ailleurs on s'est efforcé de prévenir les élections frauduleuses, par divers actes assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Aussitôt que les députés se sont rendus à Williamsbourg, ils choisissent un orateur, qu'ils présentent en corps au gouverneur, pour obtenir son approbation : ensuite l'orateur le prie, au nom de la chambre, de confirmer ses priviléges, qui sont particulièrement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des affaires, la liberté de délibérer, sans rendre compte de leurs discours et de leurs débats, la sûreté de leurs personnes, et la protection de leurs domestiques. On passe ensuite aux affaires; et dans tout le reste, on imite, autant qu'il est possible, les usages de la chambre des communes de Londres. Lorsque les actes ont passé dans les deux chambres, ils sont envoyés au roi, pour être revêtus de son autorité; mais ils ne laissent point d'avoir force de loi, aussitôt qu'ils sont approuvés du gouverneur, quand le roi même suspendrait son approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de temps fixe pour la convocation de l'assemblée générale : elle s'est quelquefois tenue tous les ans, et quelquefois sur deux années une; mais il n'arrive guère qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avantage que les dé-

blée générale, pour l'entretien du gouvernement; 3°. un fonds établi par l'assemblée, et dont elle dispose pour des occasions extraordinaires; 4°. les rentes fondées pour l'entretien du collége; 5°. les levées qui se font, par acte du parlement d'Angleterre, sur le commerce de la colonie.

Le premier de ces revenus n'est que la rente foncière de deux schellings sur chaque centaine d'arpens de terre. Elle se porte au trésorier-général; méthode qui épargne les frais des percepteurs pour un objet peu considérable en lui-même, quoiqu'à force de se multiplier il soit monté à plus de 200 livres sterling annuellement. Ce fonds demeure en caisse pour les nécessités pressantes. Le revenu accordé pour l'entretien du gouvernement est pris de la taxe de 2 schellings sur le tabac; des 15 sous par tonneau, que chaque navire, plein ou vide, paye au retour d'un voyage; des 6 sous par tête que tous les passagers, libres ou esclaves, doivent payer en arrivant dans la colonie; des amendes et des confiscations établies par divers actes de l'assemblée; des épaves et des bêtes égarées, que personne ne réclame; enfin du droit d'aubaine sur les terres et sur les biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime héritier. Tous les deniers qui viennent de ces fonds, sont portés aux dépenses publiques, sur l'ordre du gouverneur et du conseil, et les comptes en sont vérifiés par l'assemblée générale. Ils montent annuellement à plus de 3,000 livres sterling. Le fonds extraordinaire,

dont l'assemblée se réserve la disposition, vient d'une taxe sur l'entrée des liqueurs, et d'un droit qui se lève sur tous les esclaves, valets et servantes qui arrivent dans le pays. Le premier de ces droits monte par an, à plus de 600 livres sterling, et le produit du second varie suivant le nombre des vaisseaux qui vont à la traite des nègres; mais on paie constamment 20 schell. pour chaque esclaves et 15 pour tout domestique qui n'est pas né Anglais. C'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le capitole de Williamsbourg; elles sont à la garde du trésorier.

Il y a deux manières de lever de l'argent en Virginie : l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits sur le commerce; l'autre, qui est une sorte de taille réelle (ou plutôt de capitation), dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exceptées, et qui consiste à payer une certaine quantité de tabac. Tous les ans, au temps de la récolte, le shérif de chaque province fait faire par les juges de paix, un dénombrement exact des personnes sujettes à la dîme, c'est-à-dire, de tous les blancs mâles, et de tous les nègres de l'un et l'autre sexe. On oblige chaque chef de famille, sous de grosses amendes, de donner une liste fidèle du nombre d'âmes dont elle est composée. Ce tribut se lève trois fois, et pour différens usages : le premier est levé, par acte de l'assemblée générale, sur toutes les personnes sujettes à la dîme dans toute l'étendue de la colonie, et sert à diverses charges publiques, telles que les frais nécessaires pour le sup-

plice d'un esclave criminel, dont il faut dédommager le maître; pour arrêter ou faire poursuivre les déserteurs; pour la paie de la milice, lorsqu'elle est sur pied; pour l'expédition des ordres à la secrétairerie; pour l'élection des députés à l'assemblée générale, et pour d'autres dépenses de cette nature. La seconde capitation est provinciale, c'est-à-dire, particulière à chaque comté : elle est imposée par les juges de paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les cours de justice, les prisons, et généralement à toutes les charges publiques du comté : enfin la troisième, qui se nomme *Paroissiale*, est imposée par les chefs de chaque paroisse, pour la construction et l'ornement des églises, pour y annexer des terres, lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter; pour les gages des ministres, des lecteurs, des clercs et des sacristains.

Dans l'origine de la colonie, les cours de justice étaient des modèles de droiture et d'équité; on n'y admettait point ces formalités qui rendent les procès également pénibles et ruineux dans toutes les contrées de l'Europe. Une seule cour prenait connaissance de toutes les causes civiles et ecclésiastiques; et l'affaire la plus compliquée était terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'assemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si long-temps, qu'en 1688, lord Colepeper, un des plus sages gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple et facile à laquelle on s'était attaché jusqu'alors,

pensa moins à la changer qu'à l'affermir, et ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençaient à s'y introduire. Mais son successeur affecta de prendre une voie tout opposée ; ensuite le chevalier Edmond Andrews, nommé gouverneur en 1692, fit recevoir tous les statuts et toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa en 1698 du gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la colonie sont jugées à présent par deux sortes de cour : celles des comtés, ou les cours particulières, qui sont composées du shérif, de ses officiers subalternes et des jurés ; et la cour générale, ou l'ancienne cour, composée du gouverneur et du conseil. Celle-ci, de laquelle toutes les autres ressortissent, est souveraine, mais avec quelque restriction. Dans les causes civiles, lorsque la demande monte à plus de 300 livres sterling, on peut appeler de son jugement au roi, qui choisit, pour la dernière décision, un comité qu'on nomme *les seigneurs des appels* : le même usage est établi dans toutes les autres colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, on n'appelle point de la sentence de cette cour ; mais le gouverneur a droit de faire grâce pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'état et du meurtre volontaire ; et dans ces deux cas même, il peut accorder aux criminels ce que les Anglais nomment le *retrieve* ; c'est-à-dire, un délai qui peut être prolongé jusqu'à la décision du roi.

Cette cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer du 15 avril et du 15 octobre; et chaque fois ses séances ne durent que dix-huit jours.

Presque tous les habitans de la Virginie sont attachés à la religion établie par les lois, qui est l'Église anglicane; et quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout chrétien qui veut se soumettre aux charges de la paroisse, on ne connaît dans toute la colonie que cinq conventicules non conformistes, trois de quakers et deux de presbytériens. En 1642, lorsque les sectaires commencèrent à se multiplier en Angleterre, l'assemblée générale de la Virginie défendit, par un acte solennel, qu'ils y fussent reçus, et qu'on n'y admît aucun ministre qui ne tînt son ordination d'un évêque anglican : ensuite la nécessité de peupler le pays fit étendre les priviléges aux chrétiens de toutes les nations qui voudraient s'y faire naturaliser; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du gouverneur, de qui l'on reçoit en même temps un certificat sous le sceau de la colonie. Tous les Français réfugiés que le roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cents, auxquels on donna un terrain très-fertile au sud méridional du James-river, dans un canton habité autrefois par des Indiens belliqueux, qui se nommaient les *Monacans*, et que la guerre avait entièrement détruits. Il s'y forma une ville française, qui prit le

nom de *Monacan*, et qui s'accrut beaucoup dès l'année suivante, par la jonction de quantités d'autres réfugiés; mais à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se dispersèrent, et leur exemple fut suivi de ceux qui arrivèrent après eux. Cependant l'assemblée générale ayant accordé diverses faveurs à la ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux cantons de la Virginie. Non-seulement les bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses habitans y a formé plusieurs manufactures; et des vignes sauvages qu'ils ont trouvées dans les bois, ils sont parvenus à faire de très-bon vin.

La grandeur d'une habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terrain que par le nombre de personnes qui payent la dîme. Chaque paroisse a son église; celles dont les paroissiens sont trop dispersés, ont une ou deux chapelles de plus, où le service divin se fait tour à tour. Mais, que la paroisse soit grande ou petite, le revenu du ministre est fixé par an à seize mille livres de tabac. Il tire d'ailleurs quelques droits des mariages, des enterremens, et surtout des oraisons funèbres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture; de sorte que la différence des richesses du clergé ne peut venir que de celle du tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres, et la grandeur des paroisses, qui donne occasion à plus ou moins de mariages et d'oraisons funèbres. Le

droit d'un ministre, pour ses discours, est fixé à 40 schellings, ou quatre cents livres de tabac, et pour un mariage, à 5 schellings, ou cinquante livres de tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux ministres, le tabac n'était estimé qu'à 10 schellings le quintal; et sur ce pied, les seize mille livres de tabac revenaient en argent à 80 livres sterling ; mais le bon tabac se vend aujourd'hui presque le double. Les revenus des ministres ont doublé aussi dans les paroisses qui produisent le meilleur. Quelques églises ont des terres sur lesquelles la paroisse entretient une certaine quantité de bestiaux et de nègres au profit du ministre, qui n'est responsable que du fonds, lorsqu'il abandonne son bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze nègres pour cultiver le tabac qu'on lui paye, surtout s'il est de la meilleure espèce, que les Anglais nomment *sweet scented*, c'est-à-dire, d'odeur douce ou parfumé.

Le gouvernement ecclésiastique de chaque paroisse est entre les mains du ministre et de douze des principaux habitans, que les paroissiens nommaient autrefois; mais aujourd'hui, lorsqu'il en meurt un, ce sont ses collègues qui lui choisissent un successeur. Ils doivent avoir souscrit tous aux dogmes et à la discipline de l'Église anglicane. Suivant l'usage particulier du pays, les cours des comtés peuvent accorder la vérification des testamens; mais l'acte en doit être signé du gouverneur, sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses pour

les mariages sont expédiées par les secrétaires des mêmes cours, et signées par le premier juge en commission. Le pouvoir de mettre les ministres en possession des bénéfices qu'ils ont obtenus, est entre les mains du gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des actes particuliers de l'assemblée, et les rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte qu'on ait laissé aux ministres, est que la plupart ne possèdent point leurs bénéfices à titre de francs-fiefs, et qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les troupes de la colonie se réduisent à un certain nombre d'habitans, enrôlés par classes, sous le nom de milice à pied et à cheval. On n'a pas besoin d'autres forces militaires dans un pays où les habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Indiens, qui ne sont plus en état de leur nuire, que de celle des étrangers, dont ils ne redoutent point les invasions; car, ne cultivant que du tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puisse porter envie à des feuilles entassées dans leurs magasins; et la conquête de leurs plantations, qui sont éloignées les unes des autres, coûterait plus de peine qu'on n'en tirerait jamais d'avantages. Le seul ennemi qu'ils craignent par intervalles est un gouverneur qui abuse de l'auto-

rité royale dont il est revêtu, et qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune sorte de forteresses ; et six petites pièces de canon qu'ils avaient autrefois à James-town ont été transportées à Williamsbourg, où elles ne servent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le gouverneur est lieutenant-général de la milice par sa commission : il a droit de nommer dans chaque comté un colonel, un lieutenant-colonel et un major, qui ont sous eux des capitaines et d'autres officiers subalternes. Tout Virginien libre est enrôlé dans la milice depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. Chaque province est obligée d'assembler la sienne une fois tous les ans, pour la passer en revue, et de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies séparées. Des gens qui passent une partie de leur vie à chasser dans leurs forêts devraient être habiles à manier les armes. Le nombre de la cavalerie était, il y a quelques années, de treize cent soixante-trois maîtres, et celui de l'infanterie, de sept mille cent soixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'habitans qui n'aient de chevaux, on observe que, dans l'occasion, il est toujours facile de changer en dragons une grande partie de l'infanterie. Au lieu de quelques troupes régulières qu'on avait autrefois sur pied, et qui servaient à nettoyer les frontières, il est ordonné depuis peu, qu'en cas d'alarme, la milice des cantons où elle est donnée marchera sous le commandement de l'officier en chef du comté. Si la marche

dure trois jours ou plus, elle doit être payée pour le temps de son service; et si l'alarme est reconnue fausse, elle n'a point de salaire à prétendre. Les compagnies de cavalerie ou de dragons sont composées de trente ou quarante maîtres, suivant les forces de la province, et celles d'infanterie d'environ cinquante hommes. On assure qu'elles peuvent être assemblées en vingt-quatre heures.

Par une des premières lois du pays, qui s'est communiquée à toutes les colonies anglaises, on distingue les gens de service en domestiques perpétuels et passagers. Les nègres et leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglais en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem*; c'est-à-dire, que les pères et les mères étant achetés pour l'esclavage, la nature semble condamner leurs enfans au même sort. Les autres domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de contrat : elle porte que les domestiques qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans doivent être présentés à la cour, afin qu'elle détermine leur âge; et qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans : mais que, s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Les valets et les esclaves de l'un et de l'autre sexe sont employés aux mêmes travaux; ils cultivent la terre, ils sèment les grains, et plantent le tabac :

leur distinction n'est que dans les habits et la nourriture. Mais le travail des uns et des autres n'est pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement aux Virginiens de traiter leurs esclaves avec cruauté. Les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, et n'y prennent pas même une si grande partie du jour que celles de l'économie rustique en Europe.

Voici un extrait des lois du pays en faveur des domestiques. 1°. Les cours de justice doivent recevoir les plaintes des domestiques libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit : mais s'il se trouve que le maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2°. Tous les juges de paix sont autorisés à recevoir ces plaintes, et doivent remédier au mal jusqu'aux premières séances de la cour provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3°. Les maîtres sont soumis à la censure des cours provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs domestiques des alimens sains, de bons habits, et un logement commode. 4°. Ils sont obligés de se présenter à la cour sur la plainte d'un domestique; et jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5°. Les plaintes d'un domestique doivent être reçues en tout temps par les juges de paix à chaque séance par les cours; et, sans égard aux formalités légales, on doit passer tout d'un coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque maître entreprend d'y

apporter du délai, ou refuse de se présenter, la cour est autorisée à lui ôter le domestique pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6°. Après le contrat d'engagement pour les domestiques libres, un maître ne peut faire avec eux de nouveau marché sans l'approbation d'un juge de paix. 7°. Ils doivent avoir l'entière disposition de l'argent et des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8°. Si quelque maître a la cruauté de maltraiter un domestique malade, ou devenu impotent à son service, les chefs ecclésiastiques de la paroisse doivent le faire transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi la pension roule sur le compte de la paroisse. 9°. Chaque domestique libre reçoit de son maître, à la fin du terme, quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entière, et deux habits complets de toile et de laine. Alors il redevient libre; et, rentrant sans exception dans tous les priviléges du pays, il peut prendre trente acres de terre vacante pour les cultiver.

Avec les avantages qu'on a représentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré par degrés un grand nombre d'habitans. Les premiers y étaient venus sans femmes; ils se flattèrent que l'abondance où ils commençaient à vivre pourrait engager quelques Anglaises sans biens à venir partager

les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apportèrent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent ou des effets, on les achetait de ceux qui les avaient amenés, sur le pied de 100 livres sterling; et cette espèce de commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inspirait aux jeunes filles. Ensuite, lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat et la fertilité du terroir, des personnes de considération y passèrent avec leurs familles, soit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur religion et leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles 1er quantité de royalistes s'y retirèrent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'usurpateur. Au contraire, la maison royale ne fut pas plus tôt rétablie, que plusieurs partisans de Cromwell y cherchèrent un asile. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avaient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. A l'égard des criminels qui sont condamnés au bannissement, on y en reçoit fort peu, et l'on s'y est même interdit par des lois sévères la liberté d'en admettre.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur pays que la douceur du climat, également éloigné des excès du froid et du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée l'air est humide, ce qui vient des

rivières et des lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrain bas et marécageux; mais vers les bois, où l'on commence à faire de nouvelles plantations, il est sec, et l'on n'y voit que des ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent dès leur naissance en mille petits bras pour arroser les terres voisines. Le terroir est d'une singulière fertilité; mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, et que l'abondance les a plongés dans une paresse inexcusable. Un écrivain anglais en déplore les effets. « N'est-il pas honteux, dit-il, qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui sert à s'habiller, comme les toiles, les étoffes de laine et de soie, les chapeaux et le cuir; tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin et le chanvre soient meilleur? Les brebis y portent une bonne toison; mais on ne les tond que pour les rafraîchir. Les mûriers, dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie, croissent ici naturellement, et ces vers mêmes y prospèrent; cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y a beaucoup d'apparence que les fourrures dont on fait les chapeaux en Angleterre retournent sous cette forme à la Virginie, d'où elles sont venues. D'ailleurs on y laisse pourrir une infinité de peaux, dont on ne se sert que pour couvrir quelques marchandises sèches. Si l'on en tanne quelques-unes pour faire des souliers aux domestiques, c'est avec si peu d'intelligence et de propreté, que les maîtres n'en veulent pas faire usage; et celui qui s'avise de porter une culotte de

peau de cerf s'entend reprocher de l'avarice. Enfin, les Virginiens sont si paresseux et si mauvais économes, qu'au milieu des vastes forêts qui couvrent le pays, ils font venir d'Angleterre leurs commodes, leurs secrétaires, leurs chaises, leurs tables, leurs coffres, leurs tabourets, leurs caisses, leurs roues de charrette, et, ce qui paraîtra incroyable, jusqu'à des balais de bouleau. »

Les incommodités du pays se réduisent à trois : le tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, et les insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en été ; mais au lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraîchir et purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté, la Virgnie n'est pas sujette aux tremblemens de terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures. Elle n'est difficile à supporter que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, et qui n'arrive au plus que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les arbres touffus, les grottes et les berceaux des jardins, ou dans des chambres et des pavillons exposés au grand air. Mais le printemps et l'automne sont d'un agrément extraordinaire dans tous les cantons de la colonie. Enfin, les insectes sont les grenouilles, les serpens, les moustiques ou moskites, les punaises, les tiques

et les vers rouges ou poux de bois. On ne disconvient point que les habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance et la propreté peuvent les en garantir.

Les hivers de la Virginie sont fort courts. Leur durée n'est que d'environ trois mois; et trente jours après on y jouit d'un soleil pur et d'un air serein. Si la gelée y est quelquefois très-rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le vent change; car il ne gèle jamais que lorsqu'il vient des monts Apalaches, entre le nord-est et le nord-ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du ciel pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain et d'agréable. Rarement celles d'été durent plus d'une demi-heure; elles se font souvent désirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la campagne.

Les maladies du pays n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique septentrionale, par un air épais et des brouillards, ni, comme dans les régions plus méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la nature. « C'est ainsi, dit l'écrivain déjà cité, que j'ai vu non-seulement des étrangers, mais d'anciens habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre

d'un arbre, et s'y endormir. D'autres s'y mettent le soir, et ne craignent point d'y passer toute la nuit : mais si cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du pays, il ne laisse pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du monde, que les vapeurs de la terre et la rosée font de fâcheuses impressions sur le corps. Il en est de même de ceux qui s'exposent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, et des étrangers qui mangent trop avidement toute sorte de fruit. Mais en général, il y a si peu de malades en Virginie, que, par une conséquence naturelle, on y voit fort peu de médecins. Si l'on y est quelquefois sujet à la fièvre, l'usage du quinquina, qui s'y est introduit, en arrête presque toujours les accès; et d'ailleurs le pays fournit diverses racines dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet. »

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terrains dans une colonie de si grande étendue, il résulte, au total, que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes et de fruits. Si des hautes montagnes qui sont au nord-ouest, et qu'on croit couvertes de neige, il ne venait souvent un vent froid qui nuit à la végétation, les habitans jugent que, sans aucun soin, ils pourraient conserver en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux; mais l'été donne assez de chaleur pour les murir en perfection. On distingue particulièrement trois sortes de ter-

roir, celui du pays bas, celui du milieu, et le troisième vers les sources des rivières.

Vers l'embouchure des rivières, la terre est presque partout humide et grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le riz, le chanvre, le maïs, etc. Il s'y trouve aussi des veines froides, maigres, sablonneuses, et souvent couvertes d'eau, qui ne sont pas plus stériles, puisqu'elles produisent des cranberries ou myrtilles à gros fruit, des chincapins, etc. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de chênes, de peupliers, de pins, de cyprès, de cèdres, et de diverses espèces d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix pieds de haut, sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du houx, du myrte, et quantité d'arbrisseaux toujours verts, dont la plupart n'ont point de noms dans les langues de l'Europe. Le chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année, et ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du pays, le terroir est fort uni, à la réserve de quelque petites montagnes et de leurs vallées qui sont arrosées par une infinité de ruisseaux. En quelques endroits, la terre est grasse, noire et forte; en d'autres, elle est maigre et plus légère. Quelquefois le fond offre, à peu de distance, de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la marne commune. Le milieu des langues qui sont entre les rivières, est ordinairement un

terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des châtaigniers, des chincapins, et pendant l'été, une sorte de petites cannes qui font une bonne nourriture pour les bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des rivières et de leurs bras; ils sont couverts de chênes, de noyers, d'hickories, de frênes, de hêtres, de peupliers, et de quantité d'autres arbres d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des rivières, c'est un mélange de montagnes, de vallées et de plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres et de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, et l'on doute que, dans aucun autre pays du monde, il y en ait d'aussi gros; on regrette en même temps que leur éloignement de la mer et des grandes rivières ne permette point de les embarquer.

Les rivières et les anses forment, en divers endroits, des marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sortes de terres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune et rouge, de la terre à dégraisser, de la marne, et d'excellente glaise dont on fait des pipes. Le haut pays a de la houille, de l'ardoise, des pierres à bâtir et à paver, de la pierre à fusil. A l'égard des minéraux, la latitude du pays, et d'autres circonstances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est guère

occupé de ce soin. Quelques mines de fer et de plomb, que le seul hasard avait fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, et n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connaît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une mine d'or qui s'est comme évanouie. On espère du moins qu'on y trouvera quelque autre métal. On asssure que les pierres transparentes qui se voient sur la surface des terres sont de quelque prix, et que, par leur éclat, elles approchent plus du diamant que les pierres de Bristol et de Karry : elles n'ont que le défaut d'être molles; mais, exposées quelque temps à l'air, elles durcissent.

Rien ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglais, que la multitude et la variété des fruits qu'ils trouvèrent à chaque pas, comme dans un jardin naturel, où tout croissait sans culture. On ne s'arrêtera ici, suivant la méthode de cet ouvrage, qu'à ceux qui paraissent les plus propres au pays, tantôt sous les noms américains qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglais. Un auteur virginien, qu'on suit ici particulièrement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connaît.

Il distingue trois sortes de fruits à noyau, des cerises, des prunes, et des persimons qui sont les fruits du plaqueminier. Les cerises viennent dans les bois, et sont de plusieurs espèces, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du chêne blanc d'Angleterre, et dont l'une porte son fruit par bouquets comme les grappes de raisin : elles

sont toutes deux noires en dehors, mais l'une est rouge en dedans, et d'un goût plus agréable que notre cerise noire, parce qu'elle n'en a pas l'amertume; l'autre est blanchâtre en dedans, et d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits oiseaux n'en soient très-friands. Une troisième espèce croît plus loin dans le pays, et se trouve le long des rivières, sur de petits arbres de la grosseur de nos pêchers. C'est la plus agréable cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé; elle est fort petite : les oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, et les Anglais n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver, du moins dans leurs vergers.

La Virginie a deux sortes de prunes sauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur damas. On trouve des persimons de différentes grosseurs, ou prunes des Indes; le goût en est fort âpre s'ils ne sont tout-à-fait mûrs; mais, dans leur maturité, rien n'approche de leur bon goût. Quelques curieux les font sécher pour en composer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

On distingue en Virginie trois sortes de mûres, deux noires et une blanche : les noires, et longues de la grosseur du pouce, passent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui diffère des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade. Leurs arbres sont fort gros, et crois-

sent avec une vitesse surprenante. Les feuilles des trois espèces servent également à nourrir les vers à soie. La framboise sauvage est si bonne en Virginie, qu'on la préfère à celles qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les fraises y sont délicieuses; elles croissent partout, dans les bois et dans les champs; et quoique la plupart des animaux en mangent avidement, elles sont en si grande abondance, qu'on ne prend guère soin d'en transplanter. Divers autres arbrisseaux, portant des baies, croissent les uns sur les montagnes, d'autres dans les vallées et les lieux couverts.

Les châtaignes de la Virginie sont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres soient d'une extrême hauteur, et sont à peu près de même goût. Les chincapins sont un fruit de la même substance que la châtaigne, mais moins gros que le gland, et couvert aussi d'une double écorce : on vante son goût; il croît sur de petits arbres qui poussent dans des lieux stériles. Tous les lieux marécageux, et ceux qui sont voisins des sources, sont couverts de noisetiers, et ces arbrisseaux le sont de fruits. Les hickories sont les fruits d'un grand arbre qui est une espèce de noyer. Ils sont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'est d'une tunique verte, et la substance du fruit est couverte d'une pellicule dont on a peine à la séparer : le goût de cette espèce de noix n'est pas sans agrément. Le blacknut, ou la noix noire, plus grosse du double que les nôtres, est renfermée dans une

coquille épaisse, dont on ne la détache point aisément. Ce fruit est d'un goût très-rance, mais il donne beaucoup d'huile.

On a remarqué, dans les bois de la Virginie, sept différentes sortes de glands. Ceux du chêne vert bourgeonnent, mûrissent et tombent presque toute l'année : ils sont beaucoup plus gros que les autres, et l'on en pourrait tirer une très-bonne huile : aussi les bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Le raisin croît naturellement, en grande quantité; quelques-uns sont très-doux et d'un goût fort agréable; d'autres sont âpres, et seraient peut-être du meilleur usage pour en faire du vinaigre ou de l'eau-de-vie. On voit de gros arbres couverts d'un simple cep, et caché sous les grappes. Quelques-unes de ces vignes croissent entre les bancs de sable, sur les extrémités des terres basses, et dans les îles voisines de la grande baie de Chesapeak : les grappes en sont petites et rares sur la souche, qui est d'ailleurs fort basse, mais le raisin en est exquis; et quoiqu'il croisse sans aucune culture, chaque grain a la grosseur des groseilles de Hollande. On en trouve de blancs et de bleus, mais ils sont à peu près de même goût. Une troisième espèce croît dans les marais et sur les coteaux. Les grappes en sont petites, comme le cep qui les porte; mais le grain est de la grosseur de nos prunes sauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre; et cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin*

de renard; cependant il est de très-bon goût lorsqu'il est cuit, et l'on en fait des tartes que l'on vante beaucoup. De deux autres espèces, fort communes dans tout le pays, l'une est noire en dehors, et l'autre bleue; mais toutes les deux portent beaucoup de fruits. On pourrait les subdiviser en plusieurs classes, dont chacune diffère en couleur, en grosseur et en goût; mais une distinction plus simple est celle de la première et de la dernière saison. Les raisins de la première sont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette espèce sont tout-à-fait noirs, d'autres bleus; il y en a même qui mûrissent six semaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement sur le cep jusqu'à la fin de novembre, ou même de décembre, sont moins gros et d'un goût moins agréable: c'est de la première de ces deux espèces que les Français établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps et de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les bois.

Plusieurs Français passèrent à la Caroline dans l'espérance d'y faire du vin: leurs efforts ne réussirent pas; mais il est bon d'expliquer le progrès de leur travail, et les obstacles qui le firent échouer. Le pin et le sapin sont si nuisibles à la vigne, que, suivant les observations, elle ne prospère jamais lorsqu'elle est exposée aux influences de ces arbres: ils croissent dans les lieux bas, voisins des rivières,

jusque-là que si l'on y défriche une terre, le premier arbre qu'on y voit repousser est toujours un pin, quoique peut-être il n'y en eut point auparavant. La vigne, au contraire, croît plus heureusement sur les coteaux, sur le gravier, et dans le voisinage des fontaines. Or, les vignes qu'on a plantées à la Caroline ont été placées non-seulement près de l'eau salée, qui leur est mortelle; mais, pour comble de méprise, sur des terres basses, où le pin se multiplie bientôt. L'essai qu'Isaac Jamart, négociant français, avait fait d'abord en Virginie, au-dessous de l'anse nommée *Archers Hope creeck*, avait manqué de succès pour avoir été sujet à tous ces désavantages; et son exemple n'empêcha point qu'on ne commît la même faute à la Caroline, en plantant des vignes le long des rivières salées et dans des lieux bas, où l'on avait arraché les pins.

Une sixième sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres, et de la grosseur du muscat blanc, ne se trouve que sur les frontières de la Virginie, vers les sources des rivières. Le cep qui le porte est fort petit, et ne monte pas plus haut que la plante ou le buisson qui leur sert d'appui. L'avidité des oiseaux, et même des bêtes sauvages qui y peuvent atteindre, est si grande pour le raisin de cette espèce, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'auteur est persuadé qu'on en ferait du vin.

Les Anglais n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces présens du ciel. Dès l'année 1622,

on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques vignerons français pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que, dans leurs lettres à la Compagnie anglaise, ils assuraient qu'il l'emportait beaucoup sur leur province de Languedoc; que les vignes y croissaient partout en abondance; qu'il s'y trouvait des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avaient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins; qu'après avoir taillé les vignes, ils en avaient planté de simples branches à la Saint-Michel, et qu'elles avaient donné du fruit au printemps d'après; enfin qu'ils n'avaient entendu parler de rien d'approchant dans aucun autre pays du monde. Mais depuis le temps qu'on a marqué, ou il faut croire que la négligence a fermé les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts, ou bien l'expérience les a détrompés sur cette tentative.

L'arbre qui porte le miel, et celui qui donne du sucre, croissent en Virginie, vers les sources des rivières. Le miel est contenu dans une gousse épaisse et fort enflée, qu'on prendrait de loin pour une cosse de pois ou de féves. Le sucre d'arbre n'est qu'une liqueur qui découle du tronc d'une sorte d'érable, et qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de sucre : il est humide, mais brillant, d'un beau grain, et sa douceur approche de celle de la cassonade. On ne sut pas d'abord que cet arbre se trouvait en Virginie. Quelques soldats, qu'on avait envoyés sur les fron-

tières, étant à se reposer dans un bois à quarante milles des quartiers habités de la rivière de Potomak, aperçurent un suc épais, qui distillait de quelques troncs d'arbres, et dont le soleil avait même fait candir une partie. La curiosité leur en fit goûter, et, le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvait faire du sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités pour devenir fort utiles au commerce.

On trouve vers l'embouchure des fleuves, le long de la mer et de la baie, et dans le voisinage de plusieurs anses, un arbrisseau dont les baies donnent une cire d'un très-beau vert, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, et qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui, ayant trouvé le secret de fondre des baies, en fit aussi un emplâtre d'une singulière vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que le noyau qui est au milieu, et qui fait à peu près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre.

L'églantier de la Virginie ressemble un peu à la salsepareille, et porte des baies de la grosseur d'un pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, et si polies, qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve plusieurs bois de teinture, et quantité de plantes et de terres dont on tire les plus

belles couleurs. Le sumak et le sassafras donnent un jaune foncé. La serpentine (l'*aristolochia serpentaria*), antidote si vanté contre toute sorte de venins et de maladies pestilentielles, n'est meilleur nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme racine de serpent à sonnette (*polygala senega*), parce qu'elle guérit la morsure du redoutable serpent de ce nom. Elle opère dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement et les sueurs. La plante nommée pomme de James-town est une pomme épineuse ou stramoine. Quelques Anglais nouvellement arrivés ayant jugé qu'on pouvait la manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets : « Ils devinrent tous imbécilles pendant plusieurs jours : l'un passait le temps à souffler des plumes en l'air, un autre à darder des pailles; un troisième, se tapissant dans un coin, faisait les grimaces d'un singe; un quatrième ne cessait point d'embrasser ceux qu'il rencontrait, et leur riait au nez avec mille postures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'espace de onze jours, qui fut la durée de cette frénésie; et pendant ce temps, ils prenaient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. L'usage de la raison leur revint, mais sans aucun souvenir de ce qui leur était arrivé. »

Pendant la plus grande partie de l'année, les plaines et les vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs : on n'approche point d'un bois sans être frappé de la variété des odeurs qu'il exhale. Entre

les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des cardinales et de plusieurs mauves.

Les lauriers tulipiers, ou magnolia; le *bignonia radicans*, ou jasmin de Virginie, et divers arbres, parfument les bois, ou les ornent par la beauté de leurs fleurs.

On ne parle point ici des racines et des grains qui servent d'alimens aux Indiens, ni des animaux et des poissons du pays, parce qu'ils diffèrent peu de ceux des autres parties de l'Amérique septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler sous un même point de vue ce que la plupart des habitans de cette vaste région ont de commun dans leurs mœurs et leurs usages, plusieurs différences observées dans ceux de la Virginie et des autres colonies anglaises, demandent ici quelque explication.

Les naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglais. Ils sont droits et bien proportionnés : la plupart ont les bras et les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps; et les Anglais n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs femmes se retirent seules dans les bois pour se délivrer de leurs enfans, et l'on assure qu'elles enterrent sur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain qui est beaucoup plus clair dans l'enfance, mais

que l'ardeur du soleil et la graisse dont ils s'enduisent le corps rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon : ils ont aussi les yeux fort noirs, et ce regard qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les femmes sont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot, il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes se coupent les cheveux en différentes formes, et s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule ; mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottans sur le dos ou noués en une seule tresse, avec un filet de grain. Dans l'un et l'autre sexe, les chefs ne paraissent jamais sans une espèce de couronne large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, et composée de coquilles et de baies qui forment plusieurs figures par un mélange curieux de traits et de couleurs. Ils portent aussi autour de la tête un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue ; mais, sans autre règle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'habit des chefs est une sorte de manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, et qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au-dessous des genoux. Ils ont sous ce manteau une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du

ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, et passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout devant et derrière est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe et qui dépend des occasions, les font de peau de daim, à laquelle ils joignent une seconde pièce par-dessous pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est serrée au-dessus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourse, et les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique, ont le sein petit, rond, et si ferme, que dans la vieillesse même on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes : elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, et leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur sagesse, et l'historien de la Virginie reproche à ceux qui les accusent de libertinage, d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête.

Les Indiens de la Virginie et des pays voisins forment entre eux des communautés, qui sont quelquefois de cinq cents familles dans une même bourgade : ordinairement chacune de ces habitations est un royaume, c'est-à-dire que le pouvoir du roi ou du chef ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits monarques règnent sur plusieurs bourgades, qui se trouvent réunies sous ses lois

par droit de conquête ou de succession. Ils ont dans chacune des vice-rois ou des lieutenans qui payent un tribut au maître, et qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres sujets. Les maisons de ces Américains se bâtissent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre; et, repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces cabanes sont de figure conique, à peu près comme une ruche d'abeilles; mais les grandes sont oblongues, et les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous qui donnent passage à la lumière, et qui se ferment dans le mauvais temps. Le foyer est toujours au milieu de la cabane. Si les habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte; mais, pendant un long voyage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque maison n'a qu'une seule chambre : ils s'y couchent le long des murs, sur des lits de cannes et de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre, et couverts de nattes et de peaux. En hiver, ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs voyages, ils n'ont pas l'usage des hamacs, et l'herbe leur sert de lit sous le premier arbre. Les fortifications de leurs bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand

ils se croient menacés de quelque danger; mais en paix ils négligent entièrement cette défense, excepté pour la cabane royale, qui n'est jamais nue, et dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices qui suffisent pour contenir tout le monde dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, et leurs cérémonies de guerre et de paix; deux points sur lesquels ils diffèrent peu des Indiens plus septentrionaux; mais leur religion et leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connaît rien de semblable dans la même partie du continent d'Amérique, si l'on en croit le témoignage du Virginien.

« Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. Dans plusieurs voyages qu'il fit aux bourgades indiennes, il se procura l'occasion de converser familièrement avec quelques-uns des principaux habitans, et jamais il ne put rien tirer de leur bouche, parce qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilége; mais une aventure imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un jour qu'il se promenait dans le bois, accompagné de quelques amis, le hasard le fit tomber sur le *Quioccosan*, ou le temple des Indiens, dans le temps où toute la bourgade était assemblée pour tenir conseil sur les bornes de terres que les Anglais leur avaient cé-

dées. L'occasion ne pouvant être plus favorable, il résolut de la saisir à toutes sortes de risques, et de prendre une parfaite connaissance de ce Quioccosan, dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglais. Après avoir dégagé la porte de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle était bouchée, il y entra lui et ses compagnons. Au premier coup d'œil ils n'aperçurent que des murailles nues avec un foyer au milieu, ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une cabane ordinaire pour un temple. Sa forme n'était pas différente de celle des autres; elle avait environ dix-huit pieds de large sur trente de long, un trou au toit pour le passage de la fumée, et la porte à l'un des bouts. En dehors, à quelque distance du bâtiment, il y avait une enceinte de pieux, dont les sommets étaient peints, et représentaient des visages d'hommes en relief; mais les curieux Anglais ne découvrant dans tout le temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que la porte et le trou de la cheminée par où la lumière pût entrer, commençaient à perdre l'espérance, lorsqu'ils remarquèrent à l'extrémité opposée à la porte, une séparation de nattes fort serrées, que renfermait un espace où l'on ne voyait pas la moindre clarté. Ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces affreuses ténèbres; mais ils y entrèrent en tâtonnant de côté et d'autre. Vers le milieu de cet enclos, qui avait environ dix pieds de longueur, ils trouvèrent de grandes planches soutenues par des pieux; et sur ces planches,

trois nattes roulées et cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au jour pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre de temps à les délacer, ils coupèrent les fils avec leurs couteaux, et leur unique soin fut de ne pas endommager les nattes. Dans l'une, ils trouvèrent quelques ossemens, qu'ils prirent pour des os d'hommes; et l'os d'une cuisse qu'ils mesurèrent avait deux pieds de long. Dans l'autre, il y avait quelques *tomahaukes* à l'indienne, bien peints et bien sculptés; ils étaient d'un bois dur et pesant, et n'avaient point de garde pour couvrir la main. A l'un, on avait attaché de la barbe d'un dindon, et les deux plus longues de ses ailes pendaient au bout par un cordon de cinq ou six pouces. La troisième natte contenait diverses pièces de rapport, que les Anglais prirent pour l'idole des Indiens : c'était d'abord une planche de trois pieds et demi de long, au haut de laquelle on voyait une entaillure pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu, cloués à quatre pouces du bord, qui servaient à représenter la poitrine et le ventre de la statue. Au-dessous il y avait une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, et qu'on y pouvait joindre avec des morceaux de bois, qui, enchâssés de part et d'autre, s'étendaient à quinze ou seize pouces du corps, et paraissaient destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avait dans la même natte des rouleaux qui semblaient devoir tenir lieu de bras et de jambes, et des pièces de toiles de coton bleu

et rouge. Les Anglais mirent ces habits sur les cercles pour en faire le corps ; ils fixèrent les bras et les jambes, et dans cet état, ils se firent une idée assez juste de la statue ; mais ils ne trouvèrent rien qu'ils pussent prendre pour la tête. Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité, la crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes, et les nattes dans le lieu où ils les avaient trouvées. »

L'auteur jugea que cette idole, revêtue de ses ornemens, était capable d'imprimer du respect, dans un lieu obscur, où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloison, qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté, il ne douta point que les prêtres y entrant seuls, ne pussent remuer les jambes et les bras de la statue sans que leur ruse fût aperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnaient pas le même nom à leur idole : les uns l'appelaient *Okos*, d'autres *Quioko* ou *Kiousa*.

On lit dans la relation du P. Hennepin, religieux flamand, que les sauvages de l'Amérique septentrionale, qu'il eut occasion de connaître dans ses longues courses, ne reconnaissent aucune divinité, et qu'ils sont incapables de raisonnemens communs à l'espèce humaine : il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnaissent quelque divinité, et qu'on ne voit parmi eux ni sacrifices, ni temples, ni prêtres. Au contraire, le baron de la Hontan leur attribue des

notions raffinées et des argumens subtils. Le Virginien, s'écartant de l'un et de l'autre, accuse le premier d'erreur, et l'autre d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Indiens de la Virginie et des autres colonies anglaises, soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du continent avec lesquelles ils ont de fréquentes communications, il juge des lumières de toutes ces nations barbares par celles qu'il trouva dans un Indien, des plus honnêtes et des plus sensés de sa colonie. Ces qualités, qu'il lui connaissait, lui ayant fait désirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer seul dans sa plantation; il lui fit boire beaucoup de vieux cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec franchise; et, lorsqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu et par le bon traitement, il lui demanda quel était le dieu des Indiens, et quelle idée ils en avaient. « Il me répondit naturellement, raconte l'auteur, qu'ils croyaient un Dieu plein de bonté, qui demeurait dans les cieux, et dont les bénignes influences se répandaient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusait d'adorer le diable; et, le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'adoraient pas plutôt ce Dieu bon, qu'ils reconnaissaient auteur de tous les biens. Il me répondit, qu'à la vérité Dieu était l'auteur de tous les biens, mais qu'il ne se mêlait pas de les distribuer aux hommes; que les abandonnant à eux-mêmes, il leur laissait la liberté d'user des biens qui étaient son ouvrage, et de s'en pro-

curer le plus qu'ils pouvaient; que par conséquent il était inutile de le craindre et de l'adorer; au lieu que s'ils n'apaisaient le mauvais esprit que j'appelais le diable, il leur enleverait tous ces biens que Dieu avait donnés à la terre, et leur enverrait la guerre, la famine et la peste; que, pendant que Dieu jouissait de son bonheur dans le ciel, ce méchant esprit était sans cesse occupé de leurs affaires, qu'il les visitait souvent, et qu'il était dans l'air, dans le tonnerre et les tempêtes.

« Je lui parlai ensuite de l'idole qu'ils adoraient dans leur quioccosan, et je l'assurai que c'était un morceau de bois insensible, fait par la main des hommes, qui ne pouvait entendre, ni voir, ni parler; incapable, par conséquent, de leur faire ni bien ni mal. Il parut embarrassé : il hésita. J'entendis quelques mots entrecoupés, tels que : ce sont nos prêtres... ils nous disent.... ils nous font croire..... ce sont nos prêtres. Alors il m'assura que sa conscience ne lui permettait pas de m'en dire davantage. »

L'application que le Virginien apporta longtemps au même sujet, lui fit observer que les devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Indiens, qu'ils leur tiennent lieu de prêtres, qu'ils font leur service religieux et leurs enchantemens dans une langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les sacrifices au mauvais esprit; qu'au commencement de chaque saison ils lui offrent les prémices des fruits, des

oiseaux, du bétail, du poisson, des plantes, des racines, et de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes lorsqu'ils reviennent avec succès de la guerre, de la chasse et de la pêche.

Smith, autre écrivain anglais, fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonki, pendant qu'il y était prisonnier. « A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu, dans une maison longue, et l'on y étendit des nattes, sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors, mes gardes ordinaires reçurent ordre de sortir. Je vis entrer aussitôt un grand homme, d'un air rude, dont le corps était peint de noir, et qui avait sur la tête un paquet de peaux de serpens et de belettes, farcies de mousse, dont les queues, attachées ensemble, formaient au-dessus une espèce de houppe, et dont les corps, flottant sur ses épaules, lui cachaient presque entièrement le visage. Une couronne de plumes soutenait cet ornement bizarre. Il avait à la main une sonnette qu'il fit retentir long-temps, en faisant mille postures grotesques. Ensuite, il commença son invocation d'une voix forte, et se mit à tracer un cercle autour du feu avec de la farine. Alors trois autres devins, peints de noir et de rouge, à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étaient de blanc, vinrent sur la scène avec diverses gambades. Ils commencèrent tous à danser autour de moi; et bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais les

yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits blancs sur le visage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du chef; et tous sept, ils entonnèrent une chanson, qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie, le chef mit à terre cinq grains de blé; il ouvrit les bras, et les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte prière, après laquelle ils poussèrent tous un soupir. Ensuite, il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, et le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formassent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches apportées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour : ils le passèrent, comme moi, sans prendre aucune sorte d'aliment; mais à l'entrée de la nuit, ils se traitèrent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite, sans que je pusse deviner à quoi elle devait aboutir. Enfin, ils me dirent que la nation avait voulu savoir si j'étais bien ou mal disposé pour elle; que le cercle de farine signifiait leur pays, les cercles de grains les bornes de la mer, et les petites branches, ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est plate et ronde, et que leur pays est au milieu. »

Bird, colonel anglais, a rendu solennellement témoignage d'un fait qui s'était passé sous ses yeux.

On éprouvait tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des rivières, surtout dans la partie haute du James-river, où Bird employait quantité de nègres à ses plantations. Il était si respecté de tous les Indiens voisins, que son seul nom suffisait pour les contenir dans le respect. Un d'entre eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme si aimé, et vint offrir à l'inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il voulait lui promettre, au nom du colonel, qui était absent, deux bouteilles de liqueur anglaise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, et que l'inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie indienne, les deux bouteilles furent promises au retour du maître. Aussitôt l'Indien commença ses conjurations, ce qui s'appelle *paouaouci* dans la langue du pays; en moins d'une demi-heure, on vit paraître un nuage épais, qui amena une grosse pluie sur le grain et le tabac du colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt, et fit plus de quarante milles, pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette aventure. Bird, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un homme sensé. Cependant ses doutes le ramenèrent aux plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglais. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux bouteilles, mais en le traitant d'impos-

teur, et lui soutenant qu'il avait vu le nuage, sans quoi il n'aurait pu amener la pluie, ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit l'Indien, vos voisins « n'en ont-ils pas eu ? pourquoi ont-ils perdu leur « récolte ? Je vous aime, et je n'ai pas eu d'autre « motif pour sauver la vôtre. » Chaque lecteur jugera de cette relation selon ses connaissances et ses préjugés.

Ces barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes enfans : mais ils s'en défendent ; et si l'on voit disparaître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs prêtres les écartent de la société, pour les former à leur profession. Smith donne la relation d'un de ces sacrifices. « On peignit de blanc, dit-il, quinze garçons des mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze à quinze ans. Le peuple passa une matinée entière à danser et à chanter autour d'eux, avec des sonnettes à la main. L'après-midi, ils furent placés sous un arbre, et l'on fit autour d'eux une double haie de guerriers armés de petites cannes liées en faisceau. Cinq jeunes hommes, vifs et robustes, prirent tour à tour une des victimes, la conduisirent au travers de la haie, la garantirent, à leurs dépens, des coups de canne qu'on faisait pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, les mères pleuraient à chaudes larmes, et préparaient des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs enfans. Après cette scène (que l'auteur compare au supplice des baguettes), on abattit l'arbre avec

furie; on mit en pièces le tronc et les branches, on en fit des guirlandes pour couronner les victimes, et leurs cheveux furent parés de ses feuilles. » Smith ne peut dire ce qu'elles devinrent. « On jeta, dit-il, ces quinze malheureux les uns sur les autres, dans une vallée, comme s'ils eussent été morts, et toute l'assemblée y fit un festin. »

Le Virginien doute de la vérité d'un fait dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie indienne qui se nomme *huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans, et que les jeunes gens ne se trouvent pas plus tôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des braves de la nation, qui sont distingués par le nom de *cokarouses*. On a vu quelque chose d'approchant dans la description du Mexique. En Virginie, les chefs indiens choisissent les jeunes hommes de belle taille qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix, sont déshonorés, et n'osent plus se montrer dans leur patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale est une longue retraite dans les bois où ils sont renfermés, sans aucune communication, et sans autre nourriture que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breu-

vage, qu'ils appellent *ouisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les jette dans une espèce de folie qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. Notre auteur en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamonky; sa forme était celle d'un pain de sucre; et, percé de trous comme il était, pour donner passage à l'air, on l'aurait pris pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens; mais avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades de la nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être huscanoués une seconde fois, parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds-muets, et qu'ils paraissent avoir perdu toutes leurs connaissances, pour en acquérir de nouvelles. L'auteur en vit plusieurs exemples. « Je ne sais, dit-il, si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont su, et que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les idées communes. L'opinion que Smith s'était formée du sacrifice, venait apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette pénible épreuve. »

Les offrandes qu'ils présentent à leur idole sont des fourrures, la graisse et les meilleures pièces de gibier qu'ils prennent à la chasse, des fruits, et

particulièrement du tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs fêtes sont réglées par les saisons : ils célèbrent un jour à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages, c'est-à-dire, des oies, des canards, etc.; un autre, au temps de leur chasse; un troisième, à la maturité des fruits; mais le plus solennel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous sans exception de rang et de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des terres.

Ils comptent par unités, par dixaines et par centaines; mais le calcul des années se fait par celui des hivers, qu'ils nomment *cahonqs*, du cri des oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties : 1°. celle où les arbres bourgeonnent et fleurissent; 2°. celle où les épis sont fermés et bons à rôtir; 3°. l'été, ou la moisson; 4°. la chute des feuilles; 5°. cahonq ou l'hiver. Leurs mois répondent au cours de la lune, et prennent leurs noms des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace : la lune des cerfs, la lune du grain, la première et la seconde lune de cahonq, etc. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant et le coucher du soleil. Ils tiennent leurs registres à peu près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur *quioccosan*, ou leur temple, qui est environné de pieux dont le sommet représente des visages d'hommes en relief et peints;

ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célèbres pour leur nation, autour desquels ils dansent à certains jours. Souvent ils élèvent des pyramides et des colonnes de pierre, qu'ils peignent et qu'ils ornent, pour leur rendre ensuite une sorte de culte, non comme à la divinité suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblème de sa durée et de son immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue; ils rendent aussi des honneurs aux rivières et aux fontaines, parce que leur cours perpétuel représente l'éternité de Dieu. En un mot, ils élèvent des autels à la moindre occasion, et quelquefois pour des raisons mystérieuses; tel était ce cube de cristal dont Smith parle avec admiration, et que plusieurs de leurs nations honoraient également. Ils le nommaient *pacorance*, par allusion au nom d'un oiseau des bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul, et qui ne paraît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit oiseau est l'âme d'un de leurs princes, et le respect qu'ils lui portent est extrême.

On nous apprend la manière dont ils conservent le corps de leurs rois. Ils fendent la peau le long du dos, et la lèvent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entières. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre. New-York.

En 1602, Barthélemi Gosnod, capitaine anglais, prit terre par les 42 degrés et quelques minutes de latitude du nord, entre les îles qui forment le côté septentrional de la baie de *Massachuset*. Le dégoût qui lui prit pour ce canton, le fit tourner au sud, jusqu'à la vue d'un promontoire, qu'il nomma cap *Cod*, ou *des Morues*, parce qu'il y prit une quantité prodigieuse de ce poisson. Il descendit dans une petite île, qu'il nomma l'île *Élisabeth*, et dans une autre qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Sur son récit, divers particuliers tentèrent le même voyage; mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la cour de Londres, une compagnie, qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des associés étaient de cette ville, et dont les patentes portaient un droit spécial de s'établir, entre les 38 et les 45°, dans les terres de cette latitude.

Popham et Gilbert, deux des principaux associés, partirent avec deux vaisseaux et cent hommes, et commencèrent à s'établ[illegible] Ils furent suivis par le capitaine Jean Smith, le même qui avait eu tant de part à l'établissement de la Virginie. Le plan qu'il rapporta du pays fut présenté au prince Charles,

fils de Jacques 1er, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devait occuper, reçut de ce prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Il se forma une nouvelle compagnie de marchands de Londres et de Plymouth, secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de religion faisaient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie.

Ces partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 septembre 1621, et prirent terre au cap Cod, le 9 de novembre. Ils se déterminèrent à former, de leur propre autorité, un corps politique, en se reconnaissant, par un acte solennel, sujets de la couronne d'Angleterre : cette fameuse association fut signée de toute l'assemblée. Ensuite ils choisirent pour leur gouverneur, Carver, riche particulier, qui avait apporté toute sa fortune pour l'employer à leur entreprise.

On jeta les fondemens d'une ville. La colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrain nécessaire pour des maisons et des jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne palissade, pour mettre les ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques règlemens civils, ecclésiastiques et militaires. La ville naissante reçut le nom de New-Plymouth.

On ne vit paraître aucun Indien pendant tout

l'hiver; diverses maladies qui se répandirent parmi les Anglais diminuèrent beaucoup leur nombre. Ils commençaient à manquer de vivres, lorsqu'un Indien, nommé Squanto, qui avait appris quelques mots de leur langue dans les premiers voyages de leur nation, vint se présenter fièrement au milieu d'eux, armé de son arc et de ses flèches. C'était un des ségamores, ou des princes du pays, mais dont la demeure était éloignée de cinq ou six journées. Il était nu, excepté vers le milieu du corps, où il était couvert d'une pièce de cuir. Sa taille était droite et d'une singulière hauteur; ses cheveux noirs et fort longs. Quelques explications qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié, lui attirèrent tant de caresses de la part des Anglais, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de plusieurs autres Indiens. On ne les traita pas moins civilement; et leur satisfaction fut si vive, qu'après avoir bu et mangé long-temps, ils se levèrent avec transport, et se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étaient sujets du roi des Massassoits, distingué par le titre de *Grand Sachem*, et que ce prince était résolu de venir lui-même pour lier connaissance avec les étrangers. En effet, il arriva le 22 mars, suivi de Quamdebanco, son frère, et d'une escorte de soixante hommes. Il fut reçu par la milice de la colonie, et conduit à la maison du gouverneur, où il s'assit sur trois coussins, qu'on avait tenus prêts pour son arrivée. Sa parure était

peu différente de celle de ses gens, à la réserve d'une chaîne de petits os qu'il portait autour du cou, et d'un grand couteau qui lui pendait sur l'estomac. Il avait d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de tabac derrière le dos, une pièce de cuir à la ceinture, et le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la chambre, précédé d'un tambour et d'un trompette. Le monarque indien se leva pour lui faire l'honneur de l'embrasser. Ils s'assirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand sachem avala tout d'un coup un si grand verre, qu'il en eut la fièvre pendant le reste du jour. Squanto, qui l'accompagnait, et dont le zèle ne se démentit point pour les Anglais, servit d'interprète entre lui et le gouverneur. On fit une alliance qui renfermait des engagemens mutuels d'affection et de service. Le grand sachem donna aux Anglais, pour eux et pour leurs successeurs, toutes les terres voisines de leur ville, et leur laissa Squanto pour leur apprendre la culture du maïs, et la manière de pêcher, en usage dans le pays.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. Bradfort, choisi pour lui succéder, envoya aussitôt deux de ses principaux habitans au grand sachem, avec la qualité d'ambassadeurs de la colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Massassoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du roi et de la reine; mais on ajoute, à la vérité, qu'il ne consistait que dans quel-

ques planches élevées d'un pied au-dessus de rez-de-chaussée de la cabane, et que deux ou trois grands de la nation partagèrent avec eux cette faveur. Le grand sachem et sa femme étaient d'un côté, sur une natte fort mince, et les ambassadeurs de l'autre, avec les grands. D'ailleurs, la cour était si mal pourvue de vivres, que les deux Anglais furent menacés d'y mourir de faim. Bientôt il fallut employer la force. On fit marcher un corps de troupes, auquel rien ne résista, et neuf seigneurs signèrent un traité de dépendance et de soumission. Après cet engagement, la colonie ne tarda point à s'étendre; et les troubles de la métropole continuèrent de lui fournir un grand nombre de fugitifs, surtout de sectaires, qui cherchaient une retraite qu'on leur refusait dans le reste de l'univers, et qui s'établirent dans les diverses provinces dont la Nouvelle-Angleterre est composée.

Ce pays s'étend au moins à trois cents milles sur la côte maritime, sans compter les détours. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 et les 45 degrés de latitude du nord; et ses bornes sont le Canada au nord, le New-York à l'ouest, et l'océan à l'est et au sud. Quoiqu'au milieu de la zone tempérée, son climat n'est pas si doux ni si régulier que celui des pays parallèles en Europe, tels que plusieurs provinces d'Italie et de France. On assure que le climat de la Nouvelle-Angleterre est à celui de la Virginie ce que le climat d'Ecosse est

à celui d'Angleterre. Les étés y sont plus courts et plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs et plus froids. Cependant l'air y est sain, avec si peu de variété, qu'on y jouit souvent du temps le plus pur et le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs. A Boston, le soleil se lève, dans le cours du mois de juin, à quatre heures vingt-six minutes, et se couche trente-six minutes après sept heures. Le jour du solstice d'hiver, il se lève à sept heures trente-cinq minutes, et se couche vingt-sept minutes après quatre heures.

La province de Massachuset fut bientôt la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre proprement dite. Elle s'étend de l'est à l'ouest, le long de la côte, près de cent dix milles depuis Scituate dans le comté de Plymouth, jusqu'au Saco dans celui de Main; et près de soixante milles, du même point, jusqu'à Enfield dans New-Hampshire.

Cambridge eut pour premier nom *New-Town*, c'est-à-dire, Ville-Neuve. Elle est située sur le bras septentrional du Charles-river, à quelques milles de Boston. Elle prit le nom de *Cambridge*, en devenant le siége d'une université.

Charles-Town, qu'on nomme la *mère de Boston*, est située entre le Mistisk et le Charles-river qui la sépare de Boston. Elle communique à cette capitale par un bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur pont, excepté pendant l'hiver, où la quantité des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation.

La ville est assez grande pour occuper tout l'espace entre les deux rivières. Il partait tous les ans de Charles-Town et de Boston, mille navires de plus que de toutes les autres colonies d'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglais. Reading est une petite ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand lac. Watertown est renommé pour les foires qui s'y tiennent aux mois de juin et de septembre.

Les rivières sont si multipliées dans les environs de Boston, que, répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables et des plus fertiles cantons de la Nouvelle-Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de bestiaux, et ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de collines qui ne soient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglais comparent cette province à leur Devonshire d'Europe.

Boston fut long-temps la plus grande ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois villes espagnoles du continent.

Boston, que les Anglais prononcent *Baston*, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachuset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots par quantité de rocs qui se font voir au-dessus de l'eau, et par une douzaine de petites îles, la plupart fertiles et habitées. La baie n'a qu'une entrée sûre,

et de si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux y peuvent passer de front; mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cents voiles. La plus remarquable de ses îles se nomme *Castle-Island*, ou l'Ile du Château, et présente effectivement un château ou un fort si favorablement situé à une lieue de la ville, dans le canal même qui y conduit, qu'aucun vaisseau n'y pourrait passer sans se mettre au hasard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les règnes de Charles II et de Jacques II, les fortifications de Castle-Island étaient fort irrégulières; et ces deux princes s'occupèrent peu de la sûreté d'un peuple qui avait mieux aimé se retirer parmi les sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre sous la protection des lois; mais Guillaume III prit le parti d'envoyer à Boston le colonel Romer, ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens ouvrages, pour faire de l'Ile-du-Château la forteresse la plus régulière de toutes les colonies anglaises, et qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. Il y a à deux grandes lieues de la ville, un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la forteresse, qui les répète aussitôt pour la côte; et, dans le besoin, Boston donne aussi les siens pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voisines; de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourraient se glisser entre les îles, il n'y a point de cas, dit-on, où la ville n'ait cinq ou six heures

pour se disposer à les recevoir. Mais, supposé qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château, ils trouveraient, au nord et au sud de Boston, des batteries qui commandent toute la baie, et qui arrêteraient les plus grandes forces, tandis que les bâtimens de commerce pourraient se retirer dans le Charles-river, hors de la portée du canon.

La baie de Boston est assez vaste pour contenir toute la marine militaire des Anglais. Aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils, dans la saison du commerce, une espèce de forêt, comme dans les ports d'Amsterdam et de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, si l'on considère que, suivant les registres de la douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de marchandises. Le fond de la baie offre un môle d'environ deux mille pieds de long, couvert, du côté du nord, d'une rangée de magasins. Il s'avance si loin dans la baie, que les plus grands vaisseaux peuvent décharger sans le secours des chaloupes et des allèges. La principale rue de la ville, qui vient jusqu'à l'extrémité du môle, offre en face, à l'autre bout, l'hôtel de ville, grand et bel édifice où l'on a réuni la bourse marchande, la chambre du conseil, celle de l'assemblée générale, et toutes les cours de justice. La bourse est environnée de libraires qui s'enrichissent de leur commerce.

La ville, disposée en forme de croissant autour du port, forme une belle perspective. On ajoute que le quai est assez haut, que les rues sont larges,

et qu'il ne manque rien à la beauté des maisons. Pendant long-temps il fut défendu, sous peine d'amende, de faire galoper les chevaux dans les rues, parce qu'elles étaient très-mal pavées.

Les noms des églises de Boston marquent la variété de sectes dont cette colonie est composée : telles sont l'église *anglicane*, l'église *française*, l'église *anabaptiste*, l'église *quaker*, etc. Ce mélange n'empêche point que la société n'y soit aussi douce que dans les meilleures villes d'Angleterre. La plupart des négocians faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes et les usages. Un Anglais qui passe de Londres à Boston ne s'aperçoit point qu'il ait changé de demeure; il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens et leurs préparations; en un mot, Boston, ajoutait-on vers le milieu du dix-huitième siècle, est la plus florissante ville de l'Amérique anglaise. On en a vu partir, dans une seule année, six cents voiles pour l'Europe et d'autres lieux. C'est la résidence du gouverneur, le siége des cours de justice, celui de l'assemblée générale, et le centre de toutes les affaires du pays. On donne à la ville environ deux milles de long, et près d'un mille dans sa plus grande largeur. La baie de Massachuset, au fond de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres.

Dorchester est située à l'embouchure de deux rivières, fort près de la côte. Roxbury occupe le

fond d'une baie qui a fort peu d'eau, et qui n'offre pas la moindre retraite aux vaisseaux; mais le canton est arrosé d'un grand nombre de sources, et la ville est remarquable par une école ouverte à toutes les sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne ville de la province, mais elle est fort déchue de sa première splendeur, quoique son bac soit un passage très-fréquenté.

Le comté de Suffolk, où est situé Boston, n'a pas de grands fleuves; mais il est si bien arrosé par quantité de petites rivières, que sa fertilité et ses agrémens le font nommer le paradis de la Nouvelle-Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies bourgades autour de la baie de Massachuset, avec quantité de belles vallées.

A l'ouest des comtés de Suffolk et de Middlesex, on entre dans celui de Hampshire, qui, étant montagneux dans l'intérieur du pays, n'approche point de la fertilité de ceux des côtes, quoiqu'il soit arrosé par le fleuve de Connecticut, sur les bords duquel toutes ses bourgades sont situées. La principale est Northampton.

Le comté voisin, sur la côte et vers le sud, est celui de Plymouth, premier établissement des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre. Ce comté a deux ou trois petites rivières, et diffère peu de celui de Suffolk pour la qualité du terroir. Le cap Cod est également remarquable par sa hauteur et par l'abondance des morues qu'on y pêche. Il forme,

avec la côte, une baie large et commode qui contiendrait mille grands vaisseaux, et dont l'entrée a quatre milles de large. Elle était environnée autrefois jusqu'à la mer, de chênes, de pins, de sassafras et de plusieurs sortes d'arbres aromatiques; mais la loi qu'on a proposée dans la Nouvelle-Angleterre pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des côtes, fait juger que le temps en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des baleines qu'on trouvait en grand nombre dans la baie, ne paraît convenir qu'à l'ancien temps. Mais la pêche des morues s'y fait toujours avec tant d'avantages, que, malgré la stérilité du terroir, les environs du cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle-Angleterre.

Sur le bord du Taunton, rivière où la marée monte, on trouve un rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture, d'un caractère auquel on ne connaît rien de ressemblant.

Au-delà du mont Hope, on trouve Rhode-Island ou l'île de Rhodes. Sa longueur est de quatorze ou quinze milles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle était habitée, dès l'an 1639, par des Anglais d'une secte particulière, dont on prétend que, faute de ministres et d'instruction, la postérité est devenue aussi barbare que les Indiens. Cependant elle a su conserver ses priviléges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la cou-

ronne et de ses officiers. Elle fait ses propres lois, avec cette seule restriction qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette île est d'une rare fertilité, et le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le jardin de cette côte. Ces avantages y avaient attiré un si grand nombre d'habitans, qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent, où ils bâtirent deux villes nommées la Providence et Warwick, qui jouissent de tous les priviléges de l'île. Elle entretient un commerce considérable de chevaux, de moutons, de beurre, de fromage et d'autres provisions, avec les Antilles anglaises : effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point d'y rappeler quelques jours la politesse. On compte dans l'île de Rhodes deux villes ou deux bourdes : Newport, qui est la capitale, et Portsmouth. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six milles.

La Providence et Warwick, deux villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des colonies de l'île de Rhodes, sont non-seulement grandes et riches, mais heureuses dans leur gouvernement, quoique composées de sectaires qui vivent sans magistrats et sans ministres. « Ils se maintiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs voisins. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs désirs n'empêche point que les crimes ne soient rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'Écriture-Sainte, qu'ils lisent et qu'ils

expliquent tous à leur gré. Ils ont une mortelle aversion pour toutes sortes de taxes : leur charité ne se dément jamais pour les étrangers. Un voyageur qui passe par l'une ou l'autre de ces deux villes peut s'arrêter dans la première maison avec autant de liberté que dans une hôtellerie, et s'assurer d'y être bien traité. La principale occupation des habitans est de nourrir des bestiaux, et de faire du beurre et du fromage, deux marchandises qui les ont enrichis. »

Les productions naturelles de la Nouvelle-Angleterre ne diffèrent point assez de celles de la Virginie pour demander un article particulier; mais on ne se dispensera point de quelques éclaircissemens sur son administration : elle paraîtra curieuse, si l'on considère la variété de religions et d'intérêts qui règne dans toute la colonie.

On a vu que le premier établissement s'était formé avec une sorte d'indépendance, et sans autre rapport à la couronne que celui d'une soumission vague, qui consistait à reconnaître les rois d'Angleterre pour souverains. Cependant deux chartes ou deux ordonnances, envoyées successivement par la cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles furent trouvées favorables, et devinrent les fondemens d'une administration plus régulière. Le gouverneur, qu'on nomme général, quoique les colonies de Connecticut et de Rhode-Island ne soient pas renfermées dans sa commission, son lieutenant, les officiers militaires et ceux de justice, sont

2 livres; une livre de poudre, 5 livres. Un Indien qui ne cultive point sa terre en perd la propriété. *Ivrognes;* fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage;* point de mariage reconnu s'il n'est fait par le magistrat. Un mari qui bat sa femme, ou une femme qui bat son mari, 10 livres d'amende. *Dimanches;* violation du dimanche, 3 livres d'amende. *Samedis;* pour avoir dansé le samedi après le coucher du soleil, 5 schellings d'amende ou le fouet. *Juremens;* jurer ou maudire, 1 schelling. *Filer;* tout particulier qui est sans emploi ou sans travail, obligé de filer. *Sorciers;* la mort. *Loups;* pour avoir tué un loup dans les plantations, ou dans la circonférence à dix milles, 2 livres sterling de récompense. *Culte;* pour le culte des images et l'idolâtrie, la mort. Plusieurs de ces lois ont été abrogées ou modifiées : plusieurs sont tombées en désuétude.

Avant la fondation du collége de Cambridge, les livres étaient aussi rares dans la Nouvelle-Angleterre qu'ils le sont encore dans la plupart des autres colonies anglaises; mais par les libéralités d'un grand nombre d'amateurs des sciences, il s'y est formé une bibliothéque publique, qui, dès le temps de la reine Anne, contenait environ quatre mille volumes. On regrette seulement qu'elle ne soit composée que de livres d'érudition, et que la partie des belles-lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre et perpétuer la politesse dans toutes les habitations de la colonie.

Il reste si peu d'Indiens dans la juridiction de la Nouvelle-Angleterre, et ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la religion et la langue des Anglais, qu'on ne les distingue plus dans le dénombrement total des habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Quant aux forces des Indiens de la Nouvelle-Angleterre, on assure que la dixième partie de la milice anglaise suffirait pour les précipiter tous dans leurs lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les valets des plantations, vivant comme les pauvres dans nos paroisses, du payement de leurs services ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient. La plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

A mesure que l'Église anglicane a pris le dessus sur les autres religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les non-conformistes, et les effets en ont quelquefois été sanglans. Les quakers, surtout, les puritains et les antimoniens, ont été persécutés avec fureur. Ce zèle anglican s'est étendu jusqu'aux sorciers. Les monumens de cette démence sont authentiques et incontestables, et il faut en rapporter quelques-uns pour féliciter les Anglais de ce qu'ils sont, en leur montrant ce qu'ils ont été.

En 1691, un ministre de Salem, nommé Paris,

fut le premier qui ouvrit une scène également ridicule et tragique, en déclarant que sa fille et sa nièce, âgée l'une et l'autre de dix à onze ans, étaient sous le pouvoir de la sorcellerie; il faisait tomber ses soupçons sur Tomba, femme indienne qui était à son service. On la fouetta rigoureusement pour tirer d'elle un aveu : elle confessa qu'elle était sorcière. Un ordre du magistrat la fit resserrer dans une étroite prison, où elle demeura fort long-temps. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour, mais ce fut pour être vendue, et le prix fut employé à payer les frais de sa détention. Le gouverneur-général, qui était alors sir William Phipps, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

Elle commençait à tomber dans l'oubli, lorsqu'au mois d'août de l'année suivante, George Burrough, ministre de Falmouth, dans le comté de Main, fut accusé d'avoir jeté un charme sur une femme de Salem, nommée Marie Wolcor, et sur plusieurs autres. Son procès fut instruit dans les formes, et six femmes déposèrent contre lui. Leurs imputations choquent le bon sens; mais le malheureux ministre n'en fut pas moins condamné au gibet, et la sentence eut son exécution. Tous les détails du procès ont été recueillis dans la collection du docteur Matheo. Quatre des mêmes femmes formèrent la même accusation contre une Anglaise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accusèrent une autre femme,

nommée Susanne Martin. L'auteur donne une partie de son dialogue avec le juge de paix, qui la fit mettre en prison.

Le juge : Êtes-vous sorcière? *L'accusée :* Non. *Le juge :* Expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du peuple. *L'acc.* Je n'en sais rien. *Le juge :* Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent? *L'acc.* Je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. *Le juge :* Ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont ensorcelés? *L'acc.* Non, je n'en crois rien. *Le juge :* Dites donc ce que vous en pensez. *L'acc.* Non; mes pensées sont à moi aussi longtemps qu'elles demeurent en moi-même; mais lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur maître.... *Le juge :* Qu'entendez-vous par leur maître? *L'acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'enfer, vous devez m'entendre. *Le juge :* Fort bien; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit? *L'acc.* Je n'en ai aucune. *Le juge :* C'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu, et c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit et ce qu'on fait. *Le juge :* Le maître dont vous parlez est sans doute le vôtre; autrement comment pourriez-vous avoir paru? *L'acc.* Je n'en sais rien. Celui qui apparut autrefois sous la forme de Samuel peut avoir pris toute forme.

L'auteur demande si ce langage est celui d'une femme digne du supplice. Elle ne laissa point d'y être condamnée; et, par la même procédure, vingt-

huit personnes reçurent la sentence de mort. Une femme pieuse et respectable, nommée Rebecca Nurse, qui avait joui jusqu'alors d'une excellente réputation, et qui l'avait méritée par de grands exemples de vertu, se voyant accusée, et trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses, prit le parti de se disposer à la mort, et de la recevoir en silence, avec les plus hautes marques de patience et de religion. Le récit de son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa sœur, condamnée pour le même crime, sans avoir été plus entendue, présenta aux juges un mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le recueil, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court et si singulier, qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction. « Votre humble et malheureuse suppliante, connaissant sa propre innocence, et voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois sur la même accusation qui m'attire aujourd'hui votre sentence, et j'ai été déchargée par diverses personnes qui m'avaient accusée. Deux jours après, de nouvelles dispositions vous ont encore portés à me faire arrêter, et je me vois aujourd'hui condamnée à mourir. Le ciel connaissait alors mon innocence, et ne la connaît pas moins aujourd'hui. Elle sera connue de même au grand jour à la face des hommes et des anges. Je ne vous demande point la

vie, car je vois que ma mort est résolue, et que le temps en est arrivé; mais je souhaite, et Dieu connaît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité, et que pour le monde entier vous ne voudriez point tremper vos mains dans le sang innocent, cependant le témoignage de ma propre conscience m'assure que vous êtes dans la plus malheureuse de toutes les erreurs. Puisse la miséricorde infinie du ciel vous conduire et vous dessiller les yeux! Permettez que je vous supplie très-humblement d'examiner de plus près quelques-uns des malheureux accusés, que la faiblesse de leur esprit, ou d'autres raisons, ont fait consentir à se reconnaître coupables. Vous verrez qu'ils vous trompent ou qu'ils se trompent eux-mêmes : je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire passer; et je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse, moi et d'autres, d'avoir fait une ligue avec l'esprit de perdition : nous ne pouvons avouer un crime dont nous sommes innocens. Je sais qu'on m'accuse injustement, et j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres. Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond des cœurs et devant le tribunal de qui je vais paraître, m'est témoin que je ne connais et que je n'entends

rien à tout ce qui regarde les sortiléges. Comment pourrais-je mentir à lui-même, et livrer volontairement mon âme à la vengeance éternelle? Je vous conjure de ne pas rejeter cette humble supplique de la part d'une malheureuse innocente qui touche au dernier moment de sa vie. »

Une pièce si forte et si touchante ne fit aucune impression sur les juges. Cette femme, qui se nommait Marie Égly, dit adieu d'un air ferme à son mari, à tous ses enfans, à tous ses amis, et se laissa conduire au supplice avec une candeur d'âme qui ne causa pas moins d'attendrissement que d'admiration aux assistans. Quoique la crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables, Néal observe qu'il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant, et qui ne demandât au ciel que son sang retombât sur ses accusateurs et ses juges. Quelques femmes ayant obtenu un répit, les unes parce qu'elles étaient enceintes; d'autres, parce qu'elles étaient trop jeunes (il s'en trouvait une de dix à onze ans), leur bonheur voulut que dans cet intervalle le gouvernement ouvrît les yeux. Ce changement leur sauva la vie, et ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étaient alors en prison pour la même cause. Mais ce qui paraîtrait incroyable, sur des témoignages moins certains, c'est que les juges de paix, qui refusèrent enfin leur ministère aux accusateurs, se virent accusés à leur tour, et forcés de quitter la colonie pour se dérober aux fureurs du peuple. On parla diver-

sement du gouverneur ; c'est-à-dire, qu'étant d'un caractère faible, quoique ami de la justice, il fut tantôt favorable, et tantôt contraire à la persécution : mais il paraît que la source du mal vint particulièrement des puritains, et qu'on eut obligation du remède à l'assemblée générale.

On ne sort de la Nouvelle-Angleterre que pour entrer dans la colonie connue aujourd'hui sous le nom de *New-York*, après avoir porté long-temps celui de *Nouvelle-Belge* sous les Hollandais, ses premiers maîtres. Rien n'avait pu causer tant de chagrin aux Anglais que d'avoir vu passer entre des mains étrangères la possession d'un pays qui avait été découvert par un navigateur de leur nation. Le fameux Henri Hudson, qu'on verra paraître avec plus d'éclat dans l'article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, pour trouver dans les parties septentrionales de l'Amérique un passage aux mers de l'est ou de l'ouest, retourna au sud le long du continent, passa devant le Canada, et vint aborder par les 41 degrés 43 minutes, sur une côte qu'il prit d'abord pour celle d'une île. Il lui donna le nom de *Nouvelle-Hollande*, à l'honneur de ceux qui avaient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du pays et les dispositions des habitans, il remit à la voile pour la Hollande, d'où il était parti ; et, dans un temps où l'ambition n'échauffait pas moins les Hollandais que le commerce, son récit excita plusieurs

vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussitôt la même route. Les Anglais confessent qu'Hudson vendit aux États-Généraux le droit qu'il tirait de sa découverte, et prétendent qu'ils y formèrent opposition, parce que ce marché s'était conclu sans la participation du roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce prince pouvait s'attribuer aux frais d'une entreprise à laquelle il n'avait pas eu la moindre part; et s'il avait à faire quelque plainte, ce ne pouvait être que de l'infidélité d'un sujet qui semblait avoir oublié sa patrie. Au surplus les Anglais se trompaient en attribuant à Hudson la première découverte de cette côte. Verazani et Cabot y avaient abordé avant lui, et les Suédois y avaient formé des établissemens long-temps avant tous les autres peuples de l'Europe; mais ils les avaient abandonnés. Quoi qu'il en soit, des marchands d'Amsterdam obtinrent, dès l'année 1610, une commission des États-Généraux pour aller jeter les fondemens de leur commerce à la Nouvelle-Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un fort par l'ordre des mêmes états, qui firent prendre alors au pays le nom de *Nouvelle-Belge*. Ensuites diverses colonies, transportées successivement, y fondèrent quelques villes, dont la principale fut nommée *Nieuwe-Amsterdam*.

Malgré la jalousie des Anglais, cet établissement se soutint sans troubles jusqu'à la première guerre que la Hollande eut avec eux, sous le règne de Charles II, qui fit partir Robert Carr avec des forces

auxquelles il y avait peu d'apparence que les Hollandais se trouvassent capables de résister.

Carr se rendit à l'embouchure du Hudson-river vers la fin de 1664, dans un temps où la colonie hollandaise ne pouvait encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les États-Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'île Monohattan. On n'avait jamais envoyé tout à la fois dans l'Amérique un si grand nombre d'Anglais armés. Ils marchèrent droit à Nieuwe-Amsterdam. Carr avait ordre d'annoncer la paix et la protection de la couronne d'Angleterre à ceux qui la recevraient avec soumission. Tous les habitans acceptèrent cette loi. On trouva les maisons de la ville fort bien bâties de pierres et de briques, et couvertes d'un mélange de tuiles rouges et noires, qui, sur un terrain assez haut, formaient une agréable perspective du côté de la mer. Plus de la moitié des Hollandais demeurèrent, et ne firent pas difficulté de prêter serment au roi d'Angleterre. Ceux qui se refusèrent au joug des vainqueurs obtinrent la liberté de se retirer avec leurs effets; et leur place fut bientôt remplie par les Anglais, qui donnèrent le nom de *New-York* à la ville et à la province, parce que le roi Charles en avait fait présent au duc d'York, son frère.

Le duc d'York ne se vit pas plus tôt maître du pays, qu'il en céda une partie considérable à des propriétaires subalternes, qui la divisèrent en Jersey oriental et occidental, apparemment pour

faire honneur au chevalier Georges Carteret, un de leurs collègues, originaire de l'île de Jersey. Le Jersey fait aujourd'hui les limites du New-York à l'ouest et au sud, et en est séparé par le Hudson-river; une ligne tirée du nord au sud, sépare de la Nouvelle-Angleterre le New-York, qui est situé dans un climat plus tempéré que celui de cette colonie.

Toutes les colonies anglaises de l'Amérique ont affecté de diviser leur pays en comtés, peuplés ou non; et les voyageurs de leur propre nation trouvent eux-mêmes cette vanité ridicule.

New-York, capitale du pays, est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous le nom de *Nieuwe-Amsterdam*, et forme une perspective plus agréable. Les édifices y sont fort beaux; ici, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans d'origine hollandaise font une partie considérable de la ville; mais la langue anglaise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent guère d'autre église que celle de la même nation, surtout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Il ne reste presque aucune partie des anciens murs.

L'île de *Monohattan*, où cette capitale est située, a quatre milles de long. Elle est fertile, agréable, et le Hudson-river, qui l'arrose, en fait un délicieux séjour. Enfin, pour la vue, pour le plaisir et l'utilité, la ville et ses environs ne le cèdent à aucune ville d'Angleterre.

Au sud-est de New-York est située *Long-Island* ou l'Ile-Longue, nommée autrefois l'*Ile de Nassau*, qui s'étend presque jusqu'à l'embouchure du Hudson-river. On vante la bonté de son terroir. Sa longueur est de cent cinquante milles, sur douze de large. Cent familles anglaises, venues du comté d'Essex dans la Nouvelle-Angleterre, en habitaient une partie avant la conquête du New-York; mais les Hollandais de Nieuwe-Amsterdam ne cessant point de les chagriner, elles s'étaient retirées à la pointe orientale de l'île, où elles avaient bâti une ville, nommée *Southampton*, qui s'était érigée d'elle-même en gouvernement particulier, sous la protection de la colonie des Massachuset. Elle se soutient encore sous le même nom, et ses habitans sont devenus assez nombreux pour avoir formé dans le voisinage la bourgade de Bridge-Hampton.

Les productions du New-York diffèrent peu de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens, et le nombre des Anglais, vers la fin du dix-septième siècle, montait à huit ou dix mille, dont le principal commerce était en pelleterie, en poisson sec, et surtout en merrain, qu'ils fournissaient à l'île de Madère et aux Açores. Ils portent aussi aux Antilles diverses sortes de viandes fumées, du lard, de la farine, des oignons, des pois et des pommes.

Quoique Charles II eût compris le New-Jersey dans la donation qu'il avait faite au duc d'York, les Anglais ne commencèrent à s'y établir que

plusieurs années après avoir étendu leurs plantations dans les autres parties du New-York. Ils distinguèrent par la suite le New-Jersey de l'est, et le New-Jersey de l'ouest; et cette division forma, pendant plusieurs années, deux provinces distinctes.

Les deux Jersey ont pour bornes l'océan au sud-est, la Delaware à l'ouest, le Hudson-river à l'est, et l'intérieur du continent au nord. La position de ce pays est entre les 39 et les 40° de latitude septentrionale. En longueur, il s'étend d'environ cent vingt milles sur les côtes maritimes et le long du Hudson-river; et les Anglais ne lui donnent guère moins d'étendue dans sa plus grande largeur.

C'est à Burlington que se tenaient les assemblées de la province, lorsqu'elle était sous un gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les habitans, ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix était de rendre à la cour toutes les chartres de leurs priviléges, pour vivre dans une sorte d'anarchie qui approche de l'indépendance. Les maisons de Burlington, toutes de briques, ne sont point inférieures à celles de l'Europe, et ses marchés sont fournis d'excellentes provisions. L'Ésopus se jette dans le Hudson-river, proche de Kingstown. Il serait aisé de faire communiquer aussi le New-Jersey occidental avec le Maryland, par une rivière qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la baie de Chesapeak; mais, par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie et

Maryland se sont toujours opposés à la proposition d'ouvrir un canal.

Les deux Jersey offrant de toutes parts un terrain fertile, il est surprenant qu'elles aient été si longtemps à se policer. On n'y comptait, dit-on, que 16,000 âmes au commencement du dix-huitième siècle; et, quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Indiens, il n'en restait alors qu'environ 200 dans une si grande étendue de pays. Cependant on assure que les premiers Anglais poussèrent le scrupule jusqu'à n'avoir voulu commencer leurs plantations qu'après avoir acheté, des habitans naturels, les terres à fort haut prix.

La Pennsylvanie est regardée par les Anglais comme un de leurs principaux établissemens en Amérique, et n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce pays fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il était demeuré presque désert jusqu'en l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du quakérisme; cette étrange secte avait déjà fait connaître ses bizarres principes, lorsqu'elle chercha une asile en Amérique; mais il faut dire un mot du chef de cette fameuse transmigration.

Il était fils du chevalier Guillaume Penn, qui avait commandé une escadre sous le gouvernement de Cromwell, et qui, malgré son éloignement pour l'Église anglicane, avait fait sa paix avec la maison

royale, lorsqu'il l'avait vue remonter sur le trône. Ainsi, le jeune Penn avait comme sucé, en naissant, l'esprit d'indépendance; et, loin d'être ébranlé par l'exemple de son père, il ne trouva, dans les ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce prince ayant voulu, dès le commencement de son règne, que le service ecclésiastique se fît en surplis, suivant l'usage des anciens temps, Penn, qui étudiait à l'université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de lord Spencer, son compagnon d'étude, qui devint ensuite un politique célèbre sous le nom de comte de Sunderland, il insulta les premiers ecclésiastiques qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure, il fut rappelé à Londres par sa famille, et forcé de passer en France, pour voyager pendant quelques années; mais il reçut à Turin une lettre de son père, qui, étant nommé vice-amiral, ne voulut point se mettre en mer sans laisser à son fils le gouvernement de sa maison. Le chevalier Penn ne jouit pas longtemps de sa dignité; il mourut au retour de son expédition, après avoir obtenu, pour récompense de ses services, la promesse d'une donation considérable dans le continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses parens, établi à la Nouvelle-Angleterre, ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du pays; mais le jeune Penn, plus occupé de ses idées de religion, fut long-temps sans solliciter la faveur promise à son père, jusqu'à

ce que, voyant sa secte persécutée en Angleterre par toutes les cours spirituelles, il résolût de s'offrir pour chef à ceux qui voudraient le suivre, et d'aller prendre possession avec eux des terres qui lui furent accordées. Ses lettres-patentes sont du 4 mars 1680 : elles lui donnaient, sous le nom de Pennsylvanie, qui est formé du sien, tout l'espace situé entre les 42 degrés de latitude nord, et la mer, avec les îles qui appartiennent à cette étendue; de sorte que le pays dont il devenait propriétaire était bordé à l'est par la baie et la rivière de Delaware; au nord, par le New-Jersey occidental, ou plutôt le New-York, car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jersey; à l'ouest, par les nations américaines, vers les sources des rivières de Susquahanahg et de Delaware; au sud, par Maryland, depuis le Pennsberry, proche des Sauts, jusqu'à Henlôpe, vers l'embouchure de la baie, ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par le Maryland.

Telles sont les bornes qui se trouvent assignées dans les lettres de concession; mais Penn ayant ensuite obtenu du duc d'York une partie déserte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier acte, et divisa tout, sous le même nom de Pennsylvanie, en six comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie* et *Chester*; et les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* et *Sussex*. La partie haute se termine à *Mercus-hook*, quatre milles au-dessous

de la ville de Chester, et la basse s'étend environ cent vingt milles le long de la côte, sur quarante milles de profondeur vers le Maryland. Ainsi, toute la province de Pennsylvanie, depuis les Sauts de Pennsberry jusqu'au cap Guillaume, vingt milles au-dessous de Henlope, n'a pas moins de trois cent trente milles de long sur deux cents de large.

On convient qu'il n'y a pas un vingtième de ce grand pays qui soit habité; mais il est plus généralement défriché qu'aucune autre des colonies anglaises de l'Amérique. Dans la distribution des terres, Penn se réserva quatre belles possessions dans chaque comté. La partie basse de Pennsylvanie est la plus capable de culture et la plus propre au commerce. La haute est si mal peuplée, que la plupart de ses villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

La principale ville du comté de Buckingham est *Bristol*. Elle est située à vingt milles de Philadelphie. On lui donne pour fondateur Samuel Carpenter, riche partisan du quakérisme. Cette ville n'a rien de plus remarquable que différentes sortes de moulins. *Pennsberry* est une bourgade située dans une petite anse, et l'une des possessions que Penn se réserva. Il y bâtit une fort belle maison, accompagnée de jardins et de vergers, où les fruits sont excellens, avantage qu'ils paraissent devoir à la rivière de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs, dans ce comté, dix ou douze autres petites bourgades, qui envoient six députés

à l'assemblée générale. Le comté de Philadelphie, dont la capitale, du même nom, est aussi celle de toute la province, offre, de toutes parts, un terrain fort agréable. Sa plus ancienne bourgade est *Francfort*, qui est assez bien bâtie, et de la grandeur de Bristol. Ce canton fut d'abord habité par des Suédois, ensuite par des Hollandais; mais les uns et les autres s'étaient renfermés dans les anses des rivières, comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auraient pu trouver plus au sud du Hudson-river. Les Hollandais avaient une plantation vers la baie, dans le lieu qui est occupé à présent par la bourgade d'Oxford. Ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de capitale par le plan de sa fondation que par le nombre actuel de ses maisons et de ses habitans. Dans les vues de Penn, elle aurait mérité d'être celle d'un grand empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laisse pas de la représenter comme une grande ville, fort avantageusement située entre deux rivières navigables, la Delaware et le Skuylkill; mais elle était tracée pour former un carré long d'environ deux milles, d'une rivière à l'autre. Elle devait avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par seize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur, et bordées de magnifiques maisons. On avait laissé des espaces convenables pour les marchés et d'autres places publiques, pour les églises, les écoles, les hôpitaux, les quais et les magasins. Il paraît même que ce plan n'a pas été tout-à-fait

négligé dans les édifices qu'on y a faits, et qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins que deux des faces de la ville sont achevées, l'une à l'est, vers la rivière de Skuylkill, et l'autre à l'ouest, vers la Delaware, qui est large ici de deux milles. La rue qui borde le Skuylkill a déjà trois quarts de mille de long; les maisons y sont belles, les magasins en grand nombre, et les quais commodes. On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie est la rivière de Delaware, où les vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

Ses premiers habitans furent des quakers. On fut même assez long-temps sans y voir une église anglicane; mais sous le roi Guillaume, il s'en forma une à laquelle on donna le nom de *Christ-Churh*, et qui compose une paroisse de plus de douze cents personnes. Ce ne fut pas sans peine que les quakers consentirent à cet établissement et se familiarisèrent avec des voisins qui n'avaient pas pu les souffrir en Europe. Cependant, comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de fondateurs de la colonie, ils ont reçu avec les Anglicans différens sectaires qui ont aussi leurs églises, tels que des presbytériens, des luthériens suédois et des anabaptistes. Ce mélange d'Anglais et d'étrangers, joint aux facilités de la navigation et du commerce, a rendu Philadelphie une des plus opulentes villes de l'Amérique.

A peu de distance, on rencontre sur les bords du Skuylkill un très-beau bois qui fait les délices des habitans. Wioco est une bourgade, à demi-mille de Philadelphie, où plusieurs familles suédoises se sont établies. La même nation possède une autre bourgade, nommée *Tenucum*. *Abingdon* et *Dublin* sont deux jolies petites villes peuplées de quakers anglais. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de quakers allemands et hollandais. On observe, comme une singularité, que toutes ses rues sont plantées de pêchers.

On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglais dans les six comtés de la Pennsylvanie, quinze mille Européens, Français, Hollandais, Suédois et Palatins. C'est trois milles au-dessous de l'anse de Lewes, que commence la ligne de démarcation, qui sépare la Pennsylvanie du Maryland. Penn fait observer, dans une relation de l'état de sa colonie, que cette partie de l'Amérique est, par sa latitude, à la même distance du soleil que Naples en Italie et Montpellier en France, c'est-à-dire, que les deux cantons qui passent pour les plus sains et les plus agréables de l'univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du continent de l'Amérique diffèrent beaucoup de ceux de la même latitude en Europe. La baie de Hudson et la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; et les naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pennsylvanie l'air est doux et

pur ; mais les pluies y commencent vers le 20 octobre, et durent jusqu'au commencement de décembre. Le froid y est souvent si vif, que la Delaware se glace malgré sa largeur. Le printemps dure depuis mars jusqu'à juin ; mais le temps n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'été, qui sont juillet, août et septembre, les chaleurs seraient insupportables, si elles n'étaient tempérées par des vents frais. Le vent sud-ouest règne en été. Celui d'hiver est généralement nord-ouest, qui, soufflant des montagnes glacées, des neiges et des lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on éprouve dans cette saison.

Penn, après avoir obtenu ses lettres-patentes, ne s'était pas contenté d'un titre de cette nature ; il y avait joint le consentement des Indiens qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna, pour premier gouverneur, à son établissement, Guillaume Markam, un de ses neveux, auquel les quakers des différentes nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le chevalier Jones, célèbre jurisconsulte, dressa les constitutions du gouvernement. Par le premier article, le pouvoir législatif devait résider dans le gouverneur et l'assemblée du peuple, faveur fort juste pour une société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté et de la religion, avait fait abandonner leur patrie. D'autres articles établissaient, non-seulement qu'on ne ferait point de loi et qu'on ne lèverait point d'argent sans le consentement du peuple, mais encore

que tous les priviléges et tous les droits des Anglais d'Europe auraient leur pleine valeur en Pennsylvanie, et qu'en conservant beaucoup de respect pour la cour et le gouvernement d'Angleterre, on n'attendrait point des ordres du dehors pour tout ce qui concernait le bien, la sûreté et la tranquillité du pays. Ces règlemens et quantité d'autres furent confirmés par deux assemblées générales que Penn tint pendant son séjour dans la colonie. Il créa des cours de justice dans chaque comté; et, pour diminuer le nombre des difficultés et des procès, il établit, sous le titre de *peace-makers*, c'est-à-dire, de pacificateurs, des officiers particuliers qui devaient être choisis par le peuple dans chaque canton, et prendre connaissance de tous les démêlés avant de les faire parvenir aux tribunaux réguliers.

Il passa deux ans entiers dans le pays pour donner une forme constante à ces établissemens; mais étant retourné en Angleterre, et la liberté naturelle de son caractère ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions, il y devint suspect après la disgrâce de Jacques II, sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce prince, lorsqu'il n'était encore que duc d'York. Le gouvernement de la Pennsylvanie lui fut ôté; et la cour profita de cette occasion pour changer la forme qu'il y avait établie. Quelques années après, d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume; mais

il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa colonie. Le gouvernement de cette province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le continent de l'Amérique. Penn mourut en 1718, et laissa un fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1730 de l'immense héritage de son père.

L'éloignement que les quakers ont, dans leurs principes, pour toute sorte de divisions, surtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait long-temps régner dans la colonie une paix constante, et ce pays était assez heureux pour que l'on n'y connût pas, suivant l'expression d'un écrivain, « le moindre événement qui pût servir de matière « à l'histoire. » L'auteur qui s'exprimait ainsi, vers 1750, était sans doute bien éloigné de prévoir que cette contrée dût bientôt donner au monde le plus étonnant spectacle, et fixer une des époques les plus remarquables de l'histoire, sous les auspices d'un homme (1) qui sera à jamais célèbre pour avoir fait la plus grande découverte physique de ce siècle et la plus grande révolution politique. Cette révolution, commencée par des marchands et des cultivateurs, a été soutenue par un autre homme (2), que l'on peut appeler le Fabius de l'Amérique, et qui a compris que, dans la cause qu'il défendait, il suffisait, pour vaincre, de n'être pas vaincu. Les

(1) Franklin.
(2) Washington.

lois constitutives des États-Unis de l'Amérique septentrionale, dont on a publié le recueil, forment un code aussi remarquable dans les annales de la philosophie, que l'événement qui l'a occasionné l'est dans les annales de la politique. Elles constituent la démocratie la plus pure qui ait encore existé, et sont un des plus beaux monumens de la sagesse humaine. C'est souvent dans les révolutions violentes que se font les lois les plus sages; l'homme qui brise le joug qu'il croit trop pesant est assez heureux de cet effort, et, loin de l'appesantir sur les autres, il désire qu'ils soient aussi heureux que lui. D'ailleurs, l'exemple est tout près, et avertit d'être juste. On a senti les abus, et on les repousse. Enfin, les législateurs de la Pennsylvanie doivent être au-dessus de Lycurgue et de Solon, comme notre siècle est au-dessus de celui de Solon et de Lycurgue.

CHAPITRE IV.

Caroline.

La Caroline commença à se peupler en 1611 par les émigrations de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, que désolaient les courses des sauvages, avant qu'on eût assez de forces pour les repousser. En 1663, Charles II, sollicité par plusieurs seigneurs qui fondaient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sébastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des lettres-patentes, par lesquelles il leur cédait, sans autre condition que de payer à la couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du domaine qu'il s'attribuait en Amérique, depuis le 36e degré de latitude nord jusqu'à la rivière de San-Mattéo, qui est renfermée dans le 31e, avec tous les droits royaux sur les pêcheries et les mines, sur la vie, les membres et les possessions de leurs vassaux. Un auteur anglais d'une histoire de la Caroline avoue qu'il ignore à quel titre le roi Charles donnait si libéralement de vastes parties de l'Amérique : « Mais on ne saurait « contester, dit-il, la réalité de l'acte; et les Fran« çais ou les Espagnols auraient mauvaise grâce de « prétendre qu'une terre qu'ils ont cessé de cultiver « ne doive jamais être cultivée par d'autres. »

Les propriétaires n'eurent pas plus tôt obtenu leurs lettres, que, suivant une méthode que le succès a partout justifiée, ils commencèrent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les sectes. Cette tolérance était même autorisée sans restriction par l'acte royal. Le premier règlement qui fut publié à cette occasion portait que les propriétaires ayant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir et peupler une province, étaient résolus d'accorder la plus grande liberté de religion qu'on pût désirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune société humaine; que les naturels du pays n'ayant pas encore la moindre connaissance du christianisme, leur idolâtrie et leur ignorance ne donnaient assurément aucun droit de les maltraiter; que les chrétiens qui apporteraient dans la colonie des principes différens de ceux de l'Église anglicane, s'attendraient sans doute à n'être pas contraints dans leurs opinions, et que par conséquent ce serait manquer à la bonne foi que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des juifs, des païens, et des autres ennemis du christianisme, on ne voyait pas plus de raison de les rejeter, puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumière, on devait se flatter que la connaissance de l'Évangile, et l'exemple des vertus chrétiennes, pouvaient servir quelque jour à leur dessiller les yeux; qu'ainsi tout le monde était invité à passer à la Caroline, et sûr d'y jouir d'une indépendance entière pour les sentimens et pour le

culte; qu'on ne mettait qu'une condition à cette tolérance universelle : c'était que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans, qui prétendaient à la protection des lois civiles, fussent attachées à quelque église ou à quelque corps de religion, et que leurs noms fussent inscrits dans le registre de leur secte.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles, sous le titre de constitutions fondamentales de la Caroline, et signées par les huit seigneurs propriétaires, avec cette addition formelle qu'elles seraient à jamais le fondement inaltérable et la règle sacrée du gouvernement de la colonie. On doit comprendre que les ordonnances civiles en faisaient partie. C'était le célèbre Locke qu'on avait choisi pour dresser ce code de législation, à la prière de mylord Shaftesbury, qui devint un des propriétaires. De pareils noms semblent nous commander quelques détails sur ce gouvernement.

Le premier article établissait pour gouverneur, sous le titre de palatin, un des seigneurs propriétaires, dont le pouvoir devait durer toute sa vie, et pour assesseurs, trois autres d'entre eux. Le successeur du palatin devait toujours être le plus âgé du même corps. Cette cour, où l'on donnait droit de séance à tous les autres propriétaires, avec le droit de suffrage et d'autres priviléges, était nommée cour palatine. Le pouvoir législatif appartenait à la cour seule, et le pouvoir exécutif au seul palatin. Les députés des propriétaires pouvaient les

représenter avec toute l'autorité de leurs maîtres.

La charte royale accordant aux propriétaires le droit de créer la noblesse, avec la seule restriction de ne pas lui lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre, un article portait, qu'après la division du pays en comtés, ils créeraient dans chaque comté trois nobles : l'un, sous le nom de *landgrave*; les deux autres, sous celui de *caciques*, dont les lettres seraient scellées du grand sceau de la colonie, et qui composeraient avec les seigneurs propriétaires, ou leurs députés, la chambre haute d'un parlement : l'élection de la chambre basse était laissée au peuple. On comptait faire monter le nombre des landgraves à vingt-cinq, et celui des caciques à cinquante. Les landgraves devaient avoir quatre baronnies attachées à leurs dignités; chaque baronnie, composée de six mille acres de terre. La dignité de cacique n'emportait que deux baronnies, chacune de trois mille acres. Les uns et les autres ne pouvaient aliéner ces fonds par donation ni par vente; mais ils ne pouvaient en louer un tiers pour trois vies. Les membres de la chambre basse du parlement devaient être choisis entre les tenanciers libres de chaque comté, comme ceux des communes d'Angleterre. Ce parlement devait s'assembler une fois en deux ans, ou plus souvent, si l'intérêt public demandait des convocations extraordinaires. Outre la cour palatine, qui devait être regardée comme le conseil suprême de la colonie, on devait établir des cours subalternes de justice

dans tous les comtés, des juges de paix, des constables, une cour de chancellerie, etc. Chaque tenancier n'avait à payer qu'un sou par acre aux propriétaires, et pouvait même racheter ce droit. Tous les habitans, libres ou non, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, étaient obligés de prendre les armes au premier ordre de la cour palatine.

Le premier gouverneur ou député palatin fut le colonel Guillaume Sayle, et les premières plantations furent celles des rivières d'Albemarle et de Port-Royal. Ensuite la beauté des pâturages ayant attiré plus de monde vers les rivières d'Ashley et de Cooper, cette dernière partie de la province se trouva la plus peuplée. Bientôt tout le pays fut divisé en comtés, qui le furent en carrés de douze mille acres, autant pour le partage des propriétaires que pour la distinction des landgraves et des caciques.

On ne reconnut point dans ce plan de gouvernement la sagesse et les lumières de ceux qui l'avaient établi. Voici comment s'exprime à ce sujet l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des Deux-Indes :*

« Le vice d'une constitution où les pouvoirs étaient si mal partagés, ne tarda pas à se manifester. Les seigneurs propriétaires, imbus de principes tyranniques, tendaient de toutes leurs forces au despotisme. Les colons, éclairés sur les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre pour éviter la servitude. Du choc de ces intérêts opposés naissait

une agitation inévitable, qui arrêtait perpétuellement les travaux utiles. La province entière, livrée aux querelles, aux dissensions, aux tumultes qui la déchiraient, ne faisait aucun des progrès qu'on s'était promis des avantages de sa situation. Ce n'était pas assez de maux, et leur remède devait naître de leur excès. Granville qui seul, comme doyen des propriétaires, tenait en 1705 les rênes du pouvoir, voulut asservir au rit de l'Église anglicane tous les non-conformistes, qui faisaient les deux tiers de la population. Cet acte de violence, quoique désavoué et réprouvé par la métropole, souleva les esprits. Durant le cours des suites et des progrès de cette animosité, la province fut attaquée en 1710 par différentes hordes de sauvages, qu'un enchaînement d'insultes et d'injustices atroces avait poussés au désespoir. Ces malheureux, battus partout, furent partout exterminés. Mais le courage et la vigueur que cette guerre avait comme ranimés dans les colons, devaient amener la chute des oppresseurs de la colonie. Les tyrans ayant refusé de contribuer aux frais d'une expédition dont ils prétendaient recueillir les premiers fruits, furent tous, à l'exception de Carteret, qui conserva le huitième du territoire, dépouillés en 1718 des prérogatives dont ils n'avaient encore su qu'abuser. On leur accorda cependant 540,000 livres de dédommagement. La couronne reprit en main le gouvernement pour en faire goûter les douceurs au peuple. La colonie fut associée à la même consti-

tution que les autres. Pour rendre même l'administration plus aisée, on partagea le pays en deux gouvernemens indépendans, sous le nom de *Caroline méridionale* et de *Caroline septentrionale*. C'est à cette heureuse époque que commence la prospérité de cette grande province. »

Tout ce pays conserve la longueur qu'il a reçue dans la charte de concession, c'est-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cents milles entre les 31 et les 36 degrés de latitude septentrionale. Sa situation est des plus commodes pour le commerce; sa côte est fort saine, sans orages, et sans glaces pendant tout l'hiver. A l'égard du climat, Archdale, voyageur anglais, en fait cet éloge : « La Caroline est la partie de la Floride située entre les 29 et les 36 degrés. C'est le centre de la partie habitable de l'hémisphère du nord; car en supposant cette moitié du globe habitable jusqu'aux 64 degrés, son centre est la Caroline, qui est par les 32, et parallèle à la terre de Canaan. On peut lui donner le nom de zone tempérée, du moins comparativement, parce qu'elle n'est point sujette aux chaleurs excessives des colonies plus méridionales, ni aux froids violens des établissemens opposés : ses productions répondent au nom de *Floride*. »

Sa capitale, Charles-Town, ainsi appelée du nom de Charles par les Anglais, comme les Français avaient donné celui de Caroline à toute la province, en considération de Charles IX, est située sur une langue de terre, entre les rivières d'Ashley et de

Cooper, et jouit de l'avantage d'avoir deux ports, l'un au nord, et l'autre au sud. Sa position est par les 32 degrés 40 minutes de latitude septentrionale, à deux lieues de la mer. C'est le seul port libre de la province; et ce privilége, qui nuit beaucoup au commerce, n'a pas manqué d'exciter les plaintes.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline. Il ne manquerait rien à sa situation, si son port pouvait recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont également agréables et fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, surtout de celui qui se nomme *Broadway*. Les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre milles, forment une promenade si régulière, que, suivant les termes de la relation, tout l'art des princes de l'Europe ne fera jamais rien d'approchant. « La ville a plusieurs grandes rues, et quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté; mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve à Charles-Town une bibliothéque publique fondée par le docteur Bray, à qui la plupart des bibliothéques de l'Amérique anglaise doivent aussi leur fondation, et dont le zèle, tourné particulièrement à l'augmentation du savoir, s'employa constamment à solliciter des contributions

en Angleterre. Les presbytériens et les anabaptistes ont leurs églises dans la ville, et celle des presbytériens français fait un des ornemens de la principale rue. Celle des quakers est reléguée dans un faubourg de la rivière d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cent cinquante familles dans la ville et les faubourgs de Charles-Town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix ou douze enfans. Cette capitale est la résidence du gouverneur-général, et le siége des principales cours de justice; en un mot, c'est l'âme de toute la province. Tout le pays voisin est rempli de belles plantations qui forment comme autant de petites bourgades.

« Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, et d'une plus prompte maturité pour les productions, ce pays n'ait rien qui le distingue beaucoup des colonies précédentes, on remarque qu'il produit particulièrement de si bon riz, que les relations anglaises le mettent au-dessus du riz de l'Orient. Les Indiens de la Caroline étaient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite-vérole et d'autres maladies contagieuses, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractère ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un maître à danser français s'étant attaché, dans le comté de Graven, à leur apprendre des contredanses de l'Europe, au son de la flûte et du hautbois, y fit une fortune considérable.

« On ne comptait pas, il y a trente ans, plus de douze mille âmes dans toute la colonie; mais les dernières relations assurent que ce nombre est fort augmenté. En général, le terrain de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent milles de long, sur la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur considérable; cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces qui ont depuis cinq pieds jusqu'à soixante-dix. Derrière une vaste étendue de pays plat règne une haute chaîne de montagnes qui, commençant par les 24° de latitude, environ cent milles à l'est du Mississipi, courent presque parallèlement avec la côte maritime, derrière la Floride, la Caroline, la Virginie et Maryland. C'est ce qu'on a nommé les *monts Apalaches*. De leur pied jusqu'à la mer, on compte assez régulièrement deux cents milles. Les sources de toutes les grandes rivières qu'on a décrites, sont dans ces montagnes.

« La province est capable de contenir et de nourrir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels. On y sème le maïs, depuis le 1er mars jusqu'au 10 juin. Un acre de terre ordinaire produit depuis dix-huit jusqu'à trente-trois boisseaux. La saison pour semer le riz est entre le 1er avril et le 20 mai. On le sème dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Un acre donne rarement moins de trente boisseaux, et quelquefois plus de soixante; mais la récolte moyenne monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrain. Cette dernière moisson se fait en septembre, jus-

qu'au 8 octobre; elle est si abondante qu'elle produit à l'Angleterre un commerce annuel de plus de 80,000 livres sterling. Les Anglais se flattent qu'avec le temps, on ne verra plus, dans les marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette province.

« Les vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer; ils sortent de leurs œufs vers le 6 mars, qui est le temps où les feuilles du mûrier s'ouvrent. La résine, le goudron, et la poix, sont en abondance dans toute la colonie. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des entailles qui descendent jusqu'au pied, où il se trouve des bassins pour la recevoir. Mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil, afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes chaudières, où il se change en résine. Le goudron et la poix se tirent par les méthodes communes.

« Avant la fin du dix-septième siècle, on regardait comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre vaches : il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, et la plupart des particuliers n'en ont pas moins de deux cents. Elles vont paître dans les forêts. On les rassemble le soir. Les veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les tetter. Quelque temps après, on les trait; on les renferme pendant la nuit, et le lendemain, on les trait encore, avant que de les renvoyer dans les bois. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs

lieues, pour chercher des glands et des racines; mais étant accoutumés à trouver un abri dans les plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

« Le commerce, qui est le même entre la Caroline et l'Angleterre que dans les autres colonies, emploie tous les ans vingt-deux vaisseaux, et l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charles-Town, de divers cantons de l'Afrique et de l'Amérique.

« Il n'y a point d'autre impôt à la Caroline que les droits sur les liqueurs fortes, les vins, les sucres, la farine, le biscuit, le poisson sec, les pelleteries, etc., qui montent chaque année à 4,500 livres sterling, et qui forment le trésor public, sur quoi l'on paye 1,000 livres aux ministres anglicans, qui ne sont que dix pour toute la colonie, 1,000 pour l'achèvement et l'entretien des fortifications, 600 aux militaires, 200 au gouverneur, 300 pour les munitions de guerre, et 400 pour les dépenses accidentelles. Il en reste par conséquent 1,000, qui forment un fonds d'amortissement pour les billets de crédit qu'on n'avait anciennement créés que jusqu'à la somme de 6,000 livres sterling, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à 10,000. Outre ces billets, dont le cours est bien établi, les monnaies dont on fait ici le plus grand usage sont les louis de France, les pistoles d'Espagne, les dallers de Hollande, et les piastres du Pérou. On y voit peu de monnaie anglaise, parce que tout le commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. »

CHAPITRE V.

Géorgie.

La plus méridionale et la plus nouvelle des colonies anglaises de l'Amérique, est la Géorgie, qui s'est formée en 1732; et le vœu des fondateurs, tels qu'ils le publièrent en obtenant des lettres d'établissement, fut de procurer une honnête subsistance à quantité de malheureux citoyens qui avaient besoin de ce secours, et de délivrer en même temps l'Angleterre d'une charge incommode. Ils invitèrent tous les patriotes bien disposés à seconder une si charitable entreprise.

Les lettres royales leur accordent, pour eux et pour leurs successeurs, toutes les terres qui sont entre le *Savannah*, le long de la côte maritime, et l'*Alatamaha*, avec les îles situées devant la même côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues. La Géorgie est séparée de la Caroline par le Savannah, et bornée au sud par l'Alatamaha, qui est grand et navigable. D'un fleuve à l'autre, le long de la mer, l'étendue de la Géorgie est de cent vingt milles; et vers l'ouest, jusqu'aux monts *Apalaches*, qui s'éloignent beaucoup dans cet espace, on ne lui donne pas moins de cent milles. Tout ce pays fut érigé en province particulière, sous le nom de *Géorgie*, formé de celui du roi d'Angleterre.

Dès le mois d'août 1732, le chevalier Heathcote ayant expliqué aux directeurs de la banque les deux principaux objets de cette concession, y joignit d'autres avantages qui devaient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ses colonies d'Amérique, d'augmenter son commerce, de multiplier ses vaisseaux, et surtout de tirer de la soie crue de son propre fonds; ce qui pouvait lui épargner annuellement plus de 50,000 livres sterling, qu'elle faisait passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jeter les fondemens de l'entreprise, et son exemple fut suivi par un grand nombre de riches particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois pour la direction générale. Le résultat de cette assemblée ne fut pas plus tôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, et le parlement donna 10,000 livres sterling dans la même vue.

Le 6 novembre, cent personnes de l'un et de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement dans ces sortes d'affaires, furent embarquées à Gravesend, avec toutes sortes d'instrumens, d'armes et de munitions. Oglethorpe, un des directeurs, se mit à la tête de cette troupe, pour régler les premières mesures à prendre et présider à l'établissement de la colonie. Le 15 janvier suivant ils arrivèrent heureusement à la Caroline.

Peu de jours après son arrivée, Oglethorpe alla visiter le Savannah, et son premier choix pour la colonie tomba sur un fort beau terrain, à dix milles

discours que l'interprète réduisit aux articles suivans : « Les tribus établirent d'abord leurs anciens droits sur le pays qui est au sud du Savannah. Quoique pauvres et sans lumières, celui qui avait donné la respiration aux Anglais, leur avait accordé la même faveur. Mais elles étaient persuadées que le grand pouvoir, qui faisait son séjour au ciel, et qui avait donné la respiration à tous les hommes, avait envoyé les Anglais pour l'instruction des Américains, de leurs femmes et de leurs enfans; et, dans cette confiance, elles leur cédaient volontiers leurs droits sur toutes les terres dont elles ne faisaient aucun usage. Le mico assura que ce n'était pas seulement son propre avis, mais que c'était aussi la résolution de huit tribus des Anses, dont chacune avait tenu conseil à part, et qui s'étaient accordées toutes à envoyer leurs chefs, chargés d'un présent des richesses du pays. »

Alors, tous les Indiens de la suite apportèrent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux pieds d'Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'était ce qu'ils avaient de plus précieux et qu'ils l'offraient de bon cœur. Il ajouta qu'il remerciait les Anglais de la bonté qu'ils avaient marquée au mico Tomokichi, qui était son parent, et à ses Indiens; qu'à la vérité, Tomokichi était banni de la nation, mais qu'il était homme d'honneur, grand guerrier, et que c'était son courage, sa prudence et sa justice qui avaient porté d'autres bannis à le choisir pour leur chef. Enfin, il déclara que les tribus n'igno-

raient point la mort de quelques Anglais tués par les cherokis, et que, si Oglethorpe le désirait, elles étaient prêtes à venger cette violence, en portant le carnage et la désolation dans les terres de ses ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, Tomokichi entra, suivi de quelques yamakras, et, faisant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler. « J'étais, dit-il, un pauvre banni; je suis venu dans cette terre pour m'y établir aussi près qu'il m'était possible du tombeau de mes ancêtres. Lorsque les Anglais sont arrivés, j'appréhendais qu'ils ne me forçassent d'en sortir, car je suis faible, et je manque de blé; mais ils m'ont confirmé dans mes possessions, et ils me fournissent des vivres. »

Tous les chefs des autres tribus firent successivement leur harangue, qui revenait à celle d'Ouekachumpa; ensuite, ils conclurent un traité d'alliance perpétuelle, qui fut signé des deux parties. Oglethorpe fit donner à chacun des micos et des capitaines, un fusil et un manteau. Les hommes de leur suite reçurent quelques pièces d'étoffe plus grossière, et d'autres présens. Voici les articles du traité : « 1°. Les Anglais promettaient de porter dans les habitations des huit tribus toutes sortes de marchandises, et de les y vendre au prix dont on conviendrait. 2°. La restitution des biens enlevés ou perdus, et la réparation des injures, se feraient de bonne foi de part et d'autre, et les coupables seraient jugés et punis suivant les lois an-

glaises. 3°. Nulle habitation indienne ne serait exceptée du commerce. 4°. Les Anglais posséderaient toutes les terres que les Indiens laissaient sans culture, à condition néanmoins que, lorsqu'ils feraient quelque nouvel établissement, la séparation des terres serait marquée de bonne foi par les chefs des deux nations. 5°. Les nègres fugitifs seraient rendus par les Indiens, et conduits à quelque bourgade anglaise; et, pour chaque nègre, s'il était pris au-delà de la rivière d'Okorivi, les Anglais donneraient quatre pièces d'étoffe ou deux fusils. 6°. Les huit tribus s'engageaient à aimer les Anglais comme leurs frères, et promettaient de ne jamais aider aucune autre nation blanche à s'établir dans le pays. »

Il paraît, suivant les comptes rendus par Oglethorpe, que les premiers frais de l'établissement ne montèrent pas à plus de 23,000 livres sterling. Outre les passagers qui furent embarqués aux dépens de la direction, vingt-un maîtres et cent six domestiques firent le voyage à leurs propres frais. Dès la première année, on comptait dans la colonie 618 personnes, composées de 320 hommes, 113 femmes, 102 garçons et 83 filles.

En 1734, Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'été, accompagné de Tomokichi, mico des yamacras; de Senanki, femme de ce prince; de Tonacoui, leur neveu; d'Hillispili, capitaine; et d'Apakouski, Stimaleki, Pinguitki et Vanpiki, chefs indiens de bourgades, avec leur in-

terprète. Ils furent logés au vieux palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits, pour qu'ils parussent à la cour, qui était alors à Kensington. Tomokichi présenta au roi plusieurs belles plumes d'aigles, qui, dans l'usage de ces barbares, sont le plus respectueux de tous les présens, et fit à sa majesté britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies. « En ce jour, je vois la majesté de votre « face, la grandeur de votre maison, et la multi- « tude de vos sujets. Je suis venu, au nom de toute « la nation, qui se nomme les *Criks*, pour renou- « veler la paix qu'ils ont avec les Anglais. C'est « dans mes vieux jours que je suis venu; mais, « quoique je ne puisse espérer de recueillir moi- « même les fruits de mon voyage, je suis venu pour « l'avantage de tous les Américains des hautes et « basses anses, et pour demander qu'ils soient in- « struits de toutes les connaissances des Anglais. « Ces plumes sont celles de l'aigle, qui est le plus « actif de tous les oiseaux, et qui vole sans cesse au- « tour de nos nations. Ces plumes sont un signe « de paix dans notre patrie, et nous les avons « apportées pour vous les laisser, ô grand roi! « comme le signe d'une paix éternelle. O grand « roi! les moindres paroles qui me seront adres- « sées par votre bouche, je les rapporterai fidèle- « ment à tous les micos de la nation des Criks. »

Le lendemain, un Indien du cortége de Tomokichi, étant mort de la petite-vérole, on prit soin

de le faire enterrer dans un cimetière de Londres, mais à la manière de son pays, c'est-à-dire, que le corps, enveloppé de deux pièces d'étoffe entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une bière au lieu de la sépulture, et qu'on jeta dans la fosse non-seulement ses habits, mais une grande quantité de grains de verre et quelques pièces d'argent. Tomokichi passa quelque temps en Angleterre, et parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura. Il partit à bord du *Prince de Galles*, vaisseau qui était chargé de transporter en Géorgie une troupe d'émigrans de Strasbourg. Ces protestans fugitifs arrivèrent à Savannah le 17 décembre; et le bruit s'y étant répandu que les Indiens espagnols avaient passé l'Ogiki, Dumbar, qui commandait, sortit du Savannah, pour ranger la côte avec quelques bâtimens anglais.

« Nous arrivâmes, dit-il dans sa relation, à Tunderbolet, le 8 janvier, et les terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux habitans, qu'elles promettaient une abondante récolte. Ils avaient fait de très-grands progrès dans leur fabrique de pots de terre. Leur bourgade n'avait encore que trois maisons achevées; mais l'enceinte était bien fortifiée. Ils avaient déjà chargé de merrain une grande barque pour l'île de Madère. Nous allâmes passer la nuit à Skidaway, où les progrès des édifices et de la culture des terres surpassèrent mon attente. La garde ne laisse pas de s'y faire si régulièrement, qu'il ne passe point une chaloupe

qu'on n'oblige d'amener, quoique la batterie ne soit composée que de quelques petites pièces de campagne, qui sont à la vérité en fort bon ordre. A deux milles de cet établissement, vers le sud, les nouveaux colons ont une chaloupe d'observation, qui commande une grande étendue de côte, et qui est toujours prête à mettre en mer. Nous visitâmes toutes les îles jusqu'à celles de Jékil, et nous reconnûmes l'embouchure de l'Alatamaha; mais n'ayant rencontré que des Indiens amis de notre nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 janvier. »

Au mois de mai 1736, le fort de cette nouvelle colonie était presque achevé, et la ville avait déjà quantité de bonnes maisons, dont quelques-unes étaient de briques. Au mois de janvier suivant, cent cinquante montagnards écossais y abordèrent, dans le dessein de s'établir sur les frontières de la province, vers les établissemens espagnols; mais, après avoir long-temps attendu Oglethorpe, qui n'était pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les Puïagas, où ils se fixèrent sur le bord de l'Alatamaha, à douze milles de la mer. Ils y bâtirent un petit fort, un magasin, une chapelle et plusieurs cabanes, sous le nom de *Darien*. Trois cents Anglais, qui arrivèrent à Savannah, le mois suivant, consolèrent les habitans de n'avoir pu retenir les Écossais.

Dans le cours de la même année, Pierre Pury,

de Neufchâtel, en Suisse, qui avait été directeur de la Compagnie des Indes en France, rassembla un grand nombre de ses compatriotes, à la tête desquels il demanda au gouvernement d'Angleterre la permission de former un établissement particulier dans la Nouvelle-Géorgie. Non-seulement elle lui fut accordée; mais, ayant obtenu de la cour de France, à la prière de sa majesté britannique, la liberté de s'embarquer à Calais, et s'y étant rendu avec sa troupe, les Anglais lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un vaisseau du roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une ville, qu'il nomma *Purisbourg*, à vingt-quatre milles de celles des Anglais, sur le bord septentrional du même fleuve. On y comptait cent maisons, dès l'origine.

Les émigrans de Strasbourg avaient aussi formé leur établissement au-dessus de la ville anglaise, et lui avaient donné le nom d'Ebenezer; mais divers inconvéniens qu'ils n'avaient pu prévoir les dégoûtèrent bientôt de ce lieu, et leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure de Savannah. Le baron Van-Reek, qui les commandait, n'eut pas plus tôt appris le retour d'Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Oglethorpe ne rejeta point leur demande; mais il voulut reconnaître par ses propres yeux la justice de leurs plaintes. Ce délai pouvait passer d'ailleurs pour un acte d'autorité, qui confirmait le domaine des Anglais. Il fit dans la même vue, non-seulement le voyage d'Ébenezer,

mais en même temps celui des autres établissemens étrangers. C'est à sa relation qu'on s'attache ici.

« Je me rendis d'abord à la plantation du chevalier François Bathurst, six milles au-dessus de Savannah. J'y montai à cheval; et de là, par un moulin à scier, établi par quelques Anglais : j'arrivai le soir du même jour à Ébenezer. Les Saltzbourgeois y avaient déjà construit un beau pont de bois sur le fleuve. Leur ville était composée d'un grand nombre de cabanes, toutes de planches, à l'exception de quatre grands édifices de briques et de charpente; deux desquels tenaient lieu d'église, et servaient aussi de logement aux ministres; le troisième était une école; et le quatrième un magasin public. Je fus surpris que les habitans pensassent à quitter un établissement si avancé, et je m'efforçai de leur ôter ce dessein de l'esprit; mais ils insistèrent, et joignirent à leurs motifs tant de prières et de larmes, que je fus obligé de me rendre, et je promis de leur tracer le plan d'une autre ville dans le lieu qu'ils désiraient. J'allai passer la nuit à la plantation de M. Pury, et dès le lendemain, je retournai à Savannah, d'où je partis aussitôt pour aller prendre possession de l'île Saint-Simon : ce fut un voyage d'environ deux jours. En arrivant dans cette île, je fis mettre la main au travail. On eut bientôt élevé quelques maisons de bois, couvertes de feuilles de palmier, avec un cellier et un magasin. Je traçai le plan d'un fort à quatre bastions.

« De là, j'allai visiter les montagnards écossais dans leur ville de Darien. Ils me firent toute sorte d'honneurs : je les trouvai sous les armes, avec leurs plaids, leurs sabres, leurs boucliers et leurs mousquets. En reconnaissance, je me fis habiller à leur mode, et je gardai cette parure pendant quelques jours que je passai avec eux. Ensuite, étant retourné à l'île Saint-Simon, j'y pressai si vivement le travail, que, dans l'espace de six semaines, j'eus la satisfaction de voir le fort achevé, et trente-sept maisons régulièrement bâties. Le fort fut nommé Frederica. La ville est derrière, dans un territoire commode, dont j'avais fait la division; et je mis chacun en possession de son terrain, pour y bâtir et l'améliorer à son gré. Tout ce qui avait été déjà semé et planté dans les terres voisines fut déclaré commun pour l'utilité publique.

« Quelques jours après mon arrivée dans l'île Saint-Simon, le mico Tomokichi et son neveu, escortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apportèrent une provision de chair de daims et d'autres bêtes fauves, qui répandit l'abondance dans la colonie. Ils me dirent que leur dessein était d'aller à la chasse du buffle jusqu'aux frontières espagnoles; mais, jugeant qu'ils cherchaient l'occasion de tomber sur les gardes d'Espagne, que notre faiblesse nous oblige de ménager, je leur fis suspendre leur projet, en leur disant que je voulais être de cette expédition. Le lendemain, ils me conduisirent dans une île à l'embouchure du détroit de Jekil,

où, remarquant un terrain élevé qui commande la rivière, je laissai un détachement d'Écossais sous la conduite de M. Mackay, après leur avoir tracé le plan d'un fort, dont ils souhaitèrent que le nom fût Saint-André; mais l'île fut nommée *Cumberland.*

« Le jour suivant, nous passâmes le Clogother, autre bras de l'Alatamaha, et je découvris une autre belle île, longue de seize milles, couverte d'orangers, de myrtes et de vignes sauvages, à laquelle je donnai le nom d'Amelia. Le troisième jour, arrivant auprès de la vedette espagnole, les Américains se disposaient à fondre dessus; mais pour leur en ôter le pouvoir, je les laissai dans une île; et, descendant par la rivière Saint-Jean, je doublai la pointe Saint-Georges, qui est la partie septentrionale de cette rivière, et la pointe la plus méridionale des possessions anglaises sur la côte du continent, où les Espagnols ont une garde de l'autre côté de la même rivière. Pendant ma course, j'avais donné ordre à M. Mackay de faire, avec un détachement, le chemin par terre depuis Savannah jusqu'à Darien, pour fixer la distance entre ces deux villes. Il trouva soixante-dix milles en droite ligne, et quatre-vingt-dix par la route que les lacs et les marais permettent de suivre. »

En 1738, le nombre des maisons était presque doublé dans la ville de Savannah, sans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des magasins et des ateliers. La même année, il se forma

au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venaient d'abandonner, une autre ville nommée Augusta, dans un canton si fertile, qu'un acre de terre y produit régulièrement près de trente boisseaux de maïs. Ce nouvel établissement attirait déjà une partie considérable du commerce indien, et l'on ne doutait pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes colonies des Anglais. La ville d'Augusta est à deux cent trente-six milles, par eau, de l'embouchure du Savannah, et reçoit dans cet éloignement de fort grandes barques. C'est là que tous les Indiens de la Géorgie portent leurs pelleteries au printemps. On y comptait, en 1739, six cents Européens, avec une petite garnison que les directeurs avaient cru nécessaire pour la sûreté du commerce. La situation de la ville est sur un terrain un peu élevé sur les bords du Savannah. Diverses routes tracées vers les établissemens voisins, vers les Chérokis, au nord-ouest, et vers la vallée des monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval et à pied. A l'ouest d'Augusta, sont le shabitations des Criks des anses basses, dont la principale se nomme *Rouetas*, et sur la frontière desquelles on a bâti le fort d'Alabama. Au-delà, les premiers peuples qu'on rencontre sont les Chicachas, dont les possessions s'étendent jusqu'au Mississipi. Les Anglais commençaient à se flatter qu'une étroite alliance avec cette nation leur ouvrirait un commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

On voyait dans le même temps plusieurs belles plantations au sud de Savannah, deux petites bourgades nommées Highgate et Hampstead, à quatre milles de cette ville, et plusieurs villages en diverses autres parties de la province. Il s'en était formé aussi quelques-unes dans l'île Saint-Simon, et la ville de Frédérica recevait tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des habitans les avait fait parvenir, en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux, à se faire, dans le voisinage de leurs murs, une belle prairie de trois cent vingt âcres, où ils trouvaient le double avantage de nourrir un grand nombre de bestiaux, et de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même ville, le camp d'Oglethorpe avait donné naissance à une habitation régulière, composée de soldats mariés, auxquels il avait accordé des terres. Le nombre en devait être assez grand, puisque avant son départ, il apprit que, dans une seule année, ils avaient eu cinquante-cinq enfans. On commençait, dans tous ses établissemens, à brasser la bière et d'autres liqueurs anglaises. Les femmes s'employaient à filer du coton, dont elles faisaient des bas de fort bonne qualité. Une cour établie à Frédérica était le siége de la justice pour toute la partie méridionale de la province.

Après le retour d'Oglethorpe, qui avait commandé long-temps avec le titre de général des troupes de la Caroline et de la Géorgie, une suite

d'accidens arrêta le cours de cette prospérité. Les différends qui s'élevèrent entre l'Angleterre et l'Espagne eurent de si fâcheuses conséquences en Amérique, que les Anglais s'y crurent autorisés à garder moins de ménagemens pour la colonie espagnole de Saint-Augustin. Ils l'attaquèrent; ils furent repoussés avec perte; et les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle-Géorgie, ils poussèrent leurs entreprises avec plus de succès. Mais la tyrannie des propriétaires produisit des effets encore plus funestes. Les abus amenèrent le découragement, et la colonie a langui jusqu'au moment où la métropole y a établi le même gouvernement qu'à la Caroline.

Terminons ce qui regarde les colonies anglaises sur le continent américain, par quelques observations générales, d'autant moins suspectes qu'elles sont d'un étranger et d'un catholique qui visita ce pays en 1745.

« Ce ne sont pas seulement les côtes, dit Ulloa, qui sont habitées et peuplées d'Anglais; tout l'intérieur du pays, à plus de cent milles de la mer, l'est également. On n'y rencontre que des villes, des bourgades, des villages et des maisons de campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi, cette laborieuse nation jouit du fruit de son travail, et ne cesse de cultiver la terre sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du pays. Boston, capitale de la Nouvelle-Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opu-

lente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes villes de l'Europe.

« L'assemblage de tant de nations différentes, qui composent les colonies anglaises du continent, rend le nombre de leurs habitans si considérable, qu'elles forment un vrai royaume, dont l'étendue, quoique moins grande sur la côte que celle de quelques pays de l'Amérique, est plus considérable que celle de beaucoup d'autres dans l'intérieur des terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche pas que tant de colons ne soient soumis aux mêmes lois civiles; mais, quant à la religion, la tolérance y est généralement établie pour toutes les sectes connues. Il n'y a d'excepté que la seule religion romaine.

« Tout le pays abonde particulièrement en bois de construction pour les vaisseaux : aussi s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans tous les ports de ses côtes. Cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure qualité, et que les bâtimens qu'on en construit ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De là vient qu'on ne l'emploie guère que pour les bélandres, les brigantins, et d'autres bâtimens du même ordre.

« Des contrées si peuplées ne sont sujettes au prince qu'autant que ses lois leur plaisent. La douceur du gouvernement le fait chérir. Un gouverneur est regardé de tous les habitans comme un concitoyen qui est chargé de veiller à la sûreté com-

mune et au bien public. Ils se taxent eux-mêmes pour son entretien et celui des juges, sans aucune autre espèce d'impôt, de gabelle ou de tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions qu'ils ne souffrent ni places fortifiées, ni garnisons, dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piége pour leur liberté. Toutes ces provinces peuvent être regardées comme une sorte de république qui, suivant en partie les lois politiques d'Angleterre, réforme ou rejette celles qui lui paraissent contraires à ses libertés. Les villes, les bourgs et les villages sont ses forteresses, et les habitans en sont les garnisons. Ils vivent entre eux dans une union qui les ferait prendre pour des enfans d'une même famille. Les grands et les riches ne s'y distinguent point des pauvres par l'orgueil et le luxe. La diversité même de religion, entre cinq ou six sectes différentes, ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat; et la différence de nation entre des Européens, des créoles, des métis et des Indiens, n'altère jamais la tranquillité du gouvernement établi par les premiers. Une société si bien réglée ne saurait manquer de s'accroître et de prospérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parce qu'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister; le pays est assez grand, assez fertile pour fournir des terres aux nouvelles familles : et c'est ainsi que l'accroissement de la population ne se relâche jamais, surtout dans une température et sous des

lois qui éloignent presque également les maladies et la débauche.

« Il est remarquable que, dans une si florissante colonie, la monnaie courante ne soit pas de métal, et qu'elle ne soit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnaie. Chaque pièce est composée de deux feuilles rondes collées l'une sur l'autre, et portant de chaque côté l'empreinte qui leur appartient. Il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces espèces qu'on achète, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais comme le papier se salit et s'use, chaque province a son hôtel de la monnaie où l'on prépare les pièces. Outre cet hôtel général, il y a des maisons particulières pour la distribution. On y porte les pièces usées ou trop sales. Des officiers en remettent autant de neuves qu'on en apporte de vieilles. Ils seraient déshonorés par le moindre défaut de bonne foi, et l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. On croit en trouver la raison dans les maximes des quakers, qui furent chargés des premiers règlemens, du maniement, de la distribution, de la fabrique des monnaies, non-seulement dans la Pennsylvanie, dont ils furent les premiers colons, mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. On sait que, malgré plusieurs rites extravagans, ces sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des lois naturelles : ils la poussent jusqu'à la superstition; et l'on n'ignore pas non plus que toutes les persécu-

tions imaginées en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la loi, n'ayant pu les y faire consentir, le parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des quakers aurait la force d'un serment solennel. Cette opiniâtreté, qui mérite peut-être un meilleur nom, les a suivis dans les colonies d'Amérique, où ils jouissent du même privilége; et l'on juge que l'exemple de leur droiture et de leur équité peut s'être communiqué aux autres sectaires. Comme il est inouï que les officiers de la monnaie aient manqué à la confiance publique, ce serait un scandale du premier ordre que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

« Les négocians vendent les marchandises de l'Europe, et reçoivent en payement cette monnaie, dont ils achètent ensuite des marchandises du pays, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs correspondans, et dont ils tirent de bonnes espèces d'or et d'argent, pour les placer à la banque de Londres. N'ayant besoin ni d'or, ni d'argent monnayé dans le pays même, ils achètent, avec les retours annuels de leurs gains, toutes les marchandises qui leur conviennent, et les font apporter à Boston pour leur compte : ce qui entretient le commerce d'un côté à l'autre. Ainsi, l'or et l'argent monnayés ne sortent point d'Angleterre; et les riches habitans de Boston ont à la fois le maniement de deux fonds, celui des marchandises et de la monnaie de papier, et celui qui leur revient de la banque, où

le capital demeure toujours sans diminution. »

Depuis le traité de 1763, par lequel les Espagnols cédèrent aux Anglais toute la Floride proprement dite et une partie de la Louisiane, en même temps que les Français cédaient à ces mêmes Anglais tout le Canada, la Grande-Bretagne se voyait maîtresse de toutes les côtes de la partie septentrionale du Nouveau-Monde, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la baie d'Hudson; et, à l'exception de quelques établissemens espagnols sur le Mississipi, les Anglais étaient les seuls Européens qui dominassent dans ces vastes contrées. La grande révolution dont la fin du dix-huitième siècle a vu le spectacle, a changé cet ordre de choses. Laissons à l'histoire ces événemens, et portons nos regards sur les voyages et les établissemens des Français dans cette partie du continent américain qu'ils ont depuis entièrement abandonnée.

LIVRE ONZIÈME.

ÉTABLISSEMENT DES COLONIES FRANÇAISES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Baie d'Hudson. Ile Royale.

Les tentatives des Français dans l'Amérique, depuis François 1er jusqu'à Henri IV, se bornent à ce que nous avons dit de la Floride et du Brésil, et à quelques expéditions qui n'eurent point de suite. La première qui soit de quelque importance est du commencement du dix-septième siècle. C'est celle de Champlain, gentilhomme de Saintonge, navigateur célèbre, dont un lac situé dans les États-Unis porte encore le nom. Champlain fit plusieurs voyages en Amérique, d'abord sous les ordres du vice-amiral de Muiz, qui bâtit Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, dans l'Acadie; ensuite à la tête d'une compagnie de marchands, qui jeta en 1608 les premiers fondemens de Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent que Champlain avait remonté jusqu'à vingt lieues au-delà de son embouchure. Le Florentin Vérazani avait découvert autrefois cette côte, Terre-Neuve et la baie d'Hudson,

lorsqu'il fut envoyé en 1424 par François 1er, pour chercher par le nord une route dans la mer du Sud. La colonie du Canada fut long-temps languissante et combattue par les Anglais, avec une alternative de bons et de mauvais succès. Son objet principal était le commerce des pelleteries. Montréal, autre établissement formé dans une des îles du fleuve Saint-Laurent, accrut encore la puissance française dans ces contrées. On s'allia avec quelques nations sauvages, et l'on fit la guerre à d'autres. Cependant des pêcheurs normands, basques et bretons, fréquentaient les côtes d'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson, qu'ils disputaient aux Anglais. Dans le récit de ces guerres, qui n'entre point dans notre plan, on trouve quelques détails sur la baie d'Hudson, qui méritent que nous nous y arrêtions un moment. Nous parcourrons ainsi de suite les autres contrées où les Français ont eu des établissemens, avant d'entrer dans la description générale du nord de l'Amérique.

Voici comme s'expliquent les relations françaises : « Après qu'on a doublé la pointe septentrionale de l'île de Terre-Neuve, en faisant le nord-ouest, et côtoyant toujours la terre de Labrador, on s'élève jusque vers les 63 degrés de latitude nord, et l'on trouve un détroit qui porte le nom d'*Hudson*. Ce détroit court sud-est et nord-ouest, et sa sortie est par les 64 degrés. En cet endroit, l'Océan forme une mer intérieure qu'on nomme improprement la baie d'Hudson ; car du nord au sud elle a près

de trois cents lieues de longueur, sur une largeur de plus de deux cents, qui se rétrécit en quelques endroits jusqu'à trente-cinq lieues. Son extrémité méridionale est par les 51 degrés de latitude nord. Rien n'est plus affreux que le pays dont elle est environnée. De quelque côté qu'on jette les yeux on n'aperçoit que des terres incultes et sauvages, et des rochers escarpés, qui s'élèvent jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ravines et de vallées stériles, où le soleil ne pénètre point, et que les neiges ou les glaçons, qui ne fondent jamais, rendent absolument inaccessibles. La mer n'y est bien libre que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre; encore y rencontre-t-on quelquefois des glaces d'une énorme grosseur, qui jettent les navigateurs dans le plus grand embarras. Lorsqu'on y pense le moins, une marée ou un courant, assez fort pour entraîner le navire, l'investit tout à coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que la vue puisse porter on n'aperçoit que des glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir que de se grapiner sur les plus grosses, et d'écarter les autres avec des gaffes. Mais dès qu'on s'est ouvert un passage, il faut en profiter au plus tôt, car s'il survient une tempête pendant qu'on est assiégé de glaçons, quelle espérance de s'en tirer? »

La longueur du détroit qui mène dans cette mer est de cent vingt lieues. A l'entrée on trouve une île nommée *la Résolution*, ensuite les îles de Charles,

de Salisbury et de Nottingham dans le détroit, et celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. Des deux côtés, les terres sont habitées par des Eskimaux. La côte méridionale est connue sous le nom de *Terre de Labrador*, et celle du nord, sous autant de noms qu'il y a passé de navigateurs de différentes nations, qui s'attribuent l'honneur de la découverte. Les Anglais ont bâti un fort sur le Nelson-river, à la côte occidentale de cette mer, et ont donné le nom de *New-south Wales* à tout le pays. La partie où est le fort porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus large.

Les Anglais bâtirent à la rivière de Rupert, le *Charles-Fort*, où ils vécurent d'abord dans de petites huttes; leur principal soin était de se défendre de la pluie et du froid; mais bien plus souvent du froid que de la pluie. L'île Charles-Town, à l'extrémité méridionale de la mer, est d'un aspect extrêmement singulier. Elle est non-seulement couverte de mousse fort verte, mais remplie d'arbres, surtout de bouleaux, de sapins et de genévriers; ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un voyage de trois mois, dans la plus dangereuse des mers, qu'ils croient voir naître tout d'un coup le printemps. Découvrir de la verdure et des arbres qui étendent agréablement leurs branches au milieu des glaces et des neiges, c'est un spectacle qui cause la plus étrange surprise et le plus délicieux plaisir. L'air, quoique plus proche du soleil que celui de Londres, qui

sans y trouver diverses sortes d'excellens poissons, tels que du brochet, de la truite, de la carpe, et surtout un poisson blanc, à peu près de la forme du hareng, auquel Jérémie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'univers. On en fait d'abondantes provisions pour l'hiver, et la seule manière de le conserver est de le mettre dans la neige : il s'y gêle, et ne se corrompt plus jusqu'au retour de l'été. La viande même, et toutes les espèces de gibier qu'on a nommées, ne se conservent point autrement. « Ainsi, conclut le même voyageur, sous un mauvais climat, rien n'y manque pour la vie, lorsqu'on y reçoit de l'Europe du pain et du vin. Quoique l'été y soit très-court, on s'y fait de petits jardins qui produisent de bonnes laitues, des choux verts, et d'autres herbes qu'on prend soin de saler pour l'hiver. »

Malgré ces secours, la Compagnie de Québec ayant laissé passer quatre ou cinq ans sans renouveler les munitions et les marchandises du fort, Jérémie, qui n'avait pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put continuer la traite avec les sauvages. En 1712 il se vit forcé, au mois de juillet, d'envoyer une partie de ses gens à la chasse des cariboux. Sa garnison était fort affaiblie. « Je fis partir, dit-il, mon lieutenant, les deux commis et cinq de mes meilleurs hommes, auxquels je m'étais efforcé de donner une assez bonne quantité de poudre et de vivres. Ils se postèrent malheureusement proche d'un camp de sauvages,

qui manquaient de poudre, parce que, la conservant pour ma sûreté et celle de mes gens, je leur refusais la traite. Ces barbares se voyant comme bravés par les chasseurs français, qui tuaient toute sorte de gibier, et qui faisaient bonne chère à leurs yeux, sans leur en faire part, conçurent le dessein de les tuer pour se saisir de leurs armes et de leurs munitions. Ils en redoutaient particulièrement deux, qu'ils avaient reconnus pour les plus adroits. Une fête nocturne, dont nous connaissions l'usage, leur donna l'occasion de les y inviter. Mes gens se défiaient si peu d'une trahison, qu'ayant laissé partir leurs compagnons pour le camp sauvage, ils se couchèrent tranquillement. Les deux convives arrivèrent au camp, dans la même confiance; mais en entrant dans l'enceinte, ils trouvèrent les Américains rangés des deux côtés, la hache et le couteau à la main, et furent poignardés d'autant plus facilement, qu'ils étaient sans armes. Ces perfides, résolus d'égorger aussi les six autres, se mirent en chemin avec leurs armes à feu, pour les attaquer pendant leur sommeil. Ils commencèrent par une décharge; ensuite, se jetant sur eux la baïonnette à la main, ils les égorgèrent avant qu'ils fussent bien éveillés. Il y en eut un néanmoins qui n'ayant été blessé que d'un coup de balle à la cuisse, feignit d'être mort. Les Américains le voyant étendu et sans mouvement, se contentèrent de lui ôter sa chemise, comme à tous les autres; et, dans la frayeur qui accompagne toujours le crime, ils se hâtèrent

de piller la cabane pour fuir aussitôt. Le malheureux Français retrouva la force de lever la tête lorsqu'il ne les entendit plus, et vit ses compagnons morts autour de lui. Il se traîna jusqu'au bois, où, reconnaissant qu'il n'avait reçu le coup que dans les chairs, il arrêta son sang avec quelques feuilles d'arbres; et dans cet état, il prit le chemin du fort au travers des ronces. Il était neuf heures du soir, lorsque je le vis arriver nu, sanglant, et tel qu'il devait être après avoir fait dix lieues sans aucun secours. Qu'on juge de ma surprise et de ma douleur, surtout lorsqu'il m'eut annoncé la mort de mon lieutenant et de tous ses compagnons. Cependant je pensai d'abord à me tenir sur mes gardes, dans la crainte que leurs meurtriers ne fissent quelques tentatives sur le fort. L'artillerie fut mise en état. Comme il ne restait que neuf hommes autour de moi, il me parut impossible de garder deux postes, et je rappelai aussitôt la petite garnison de Phelipeaux, autre forteresse française, pour faire garde nuit et jour, sans oser sortir du fort. L'événement fit sentir la nécessité de cette précaution. Ces barbares, après nous avoir observé quelques jours, s'approchèrent aussi de Phelipeaux, où, n'apercevant personne, ils pillèrent tout ce que mes gens n'avaient pas eu le temps d'en apporter, surtout une certaine quantité de poudre, que j'y tenais en réserve pour le dernier besoin. Ainsi nous passâmes tout l'hiver dans le fort, sans vivres, sans poudre, menacés d'y périr de misère, et dans l'ap-

préhension continuelle d'y être attaqués par des traîtres affamés de nos marchandises. »

Un navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaître l'abondance au fort Bourbon; mais rien n'y était plus nécessaire que les marchandises de traite dont les sauvages avaient autant de besoin que les Français. La faim en avait fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des flèches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en hiver que le gibier qu'ils tuent au fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une terre dont ils connaissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des neiges, ils ne passent pas huit jours dans un même lieu. Jérémie assure que, lorsqu'ils sont pressés par la faim, les pères et les mères tuent leurs enfans pour les manger, et qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares. « J'en ai connu un, dit-il, qui, après avoir dévoré sa femme et six enfans qu'il avait d'elle, avouait qu'il n'avait eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui avait donné ce rang, parce qu'il l'aimait plus que les autres; qu'en ouvrant la tête pour manger la cervelle, il s'était senti touché, et qu'il n'avait pas eu la force de lui casser les os pour en sucer la moelle. » On pourrait trouver ce récit peu vraisemblable sur le témoignage d'un seul voyageur, mais il est confirmé par les relations anglaises des mêmes contrées. On y lit, comme dans celle du commandant français, que ces Américains vivent

fort long-temps malgré leur misère ; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un festin auquel ils invitent toute leur famille ; qu'après une longue harangue dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent à celui de leurs enfans qu'ils aiment mieux, une corde qu'ils se passent eux-mêmes au cou, et le prient de les étrangler pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment et celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, et le fils s'empresse de leur obéir. On aura occasion, dans un autre article, de rappeler leurs usages.

Jérémie reçut ordre, en 1714, de remettre aux Anglais le fort Bourbon, et tout ce que la France avait possédé jusqu'alors dans la baie d'Hudson. Louis XIV s'était déterminé à leur céder sans retour, par l'article 12 du traité d'Utrecht, cette partie de ses domaines, avec l'Acadie et l'île de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la paix. Jérémie assure qu'avec un peu de dépense, la baie d'Hudson pouvait devenir le meilleur poste de l'Amérique française, et que le seul fort Bourbon, bien entretenu de marchandises, rapportait alors un profit clair de plus de 100,000 livres.

Henri Ellis, Anglais qui fit le voyage de la baie d'Hudson, en 1746, nous donne une idée des possessions anglaises sur cette côte.

Outre le fort d'York, les Anglais ont dans la baie trois autres postes qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint-Alban*, et *Moose-river*.

Le fort d'York est situé sur la branche méridionale du Nelson-river, appelée par les Anglais *Haies-river*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la mer. Ce fort n'est qu'un bâtiment carré, flanqué de quatre petits bastions qui sont couverts, et servent de logement ou de magasins. Chaque courtine a trois petites pièces d'artillerie, et le tout est garni de palissades. Une batterie d'assez gros canons, qui défend la rivière, est défendue elle-même par un petit parapet de terre. Dans les temps de guerre, lorsque les habitans doivent être rassemblés, leur nombre est d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce fort, quelque redoutable qu'il puisse paraître aux sauvages, ne serait guère en état de se défendre, s'il était attaqué régulièrement par les moindres troupes de l'Europe.

A la distance d'environ sept lieues, on voit un canton couvert de pierres, entre lesquelles il se trouve quantité de pyrites parfaitement rondes, à peu près de la grosseur d'un boulet de canon de six livres. On eut quelque temps la simplicité de croire dans le pays, que la forme de ces pierres était l'ouvrage des Français, qui les employèrent dans leurs canons lorsqu'ils se rendirent maîtres du fort. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la nature, et les regarde comme une preuve certaine que ce pays est rempli de métaux, sans en excepter les plus précieux. « Les pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, et sont souvent

très-riches en argent ; mais il est fort rare qu'on y trouve du plomb ou de l'étain. »

L'établissement du fort d'York passe, avec raison, pour le plus important de la Compagnie anglaise qui porte le nom de *Compagnie de la baie d'Hudson*. C'est le vrai centre de son commerce ; elle en tire annuellement entre quarante et cinquante mille peaux, et, suivant tous les témoignages, il lui serait aisé, avec un peu d'industrie, d'en tirer cinq fois plus ; mais, par une politique inconcevable, et fort nuisible aux intérêts de la nation, elle décourage elle-même ses comptoirs, jusqu'à mettre tout en usage pour les empêcher d'étendre leur commerce.

Une maxime de la Compagnie anglaise, que l'auteur ne condamne pas moins, « est de choisir ordinairement pour facteurs, les moindres et les plus stupides des employés. N'est-il pas sensible que des officiers de cette trempe sont les moins propres à soutenir un commerce ? S'ils ont quelque subtilité, elle se borne à tromper les Américains, à fourrer, par exemple, le pouce dans la mesure lorsqu'ils leur vendent de la poudre à tirer, à mêler une moitié d'eau dans l'eau-de-vie qu'ils leur fournissent ; en un mot, à pousser sans scrupule et sans remords la fourberie au dernier excès. D'ailleurs, ils ne font pas difficulté de vendre au-dessus du prix fixé par la Compagnie. C'est par ces artifices, joints aux présens qu'ils extorquent des sauvages, qu'ils gagnent ce qu'ils nomment *le sur-*

plus, et qui ne va pas à moins d'un tiers du commerce. Doit-il paraître surprenant que les sorties annuelles des marchandises de la Compagnie ne passent pas ordinairement 3 ou 4,000 livres sterling, et que dans l'espace d'environ quarante ans, le total ne soit pas monté à plus de 60,000? Cependant un objet qui paraît de si peu d'importance pour le public, devient considérable par le petit nombre de personnes intéressées, et surtout par les immenses profits qu'ils en tirent; mais on sait qu'une branche de commerce peut-être tellement ménagée, qu'elle tourne au profit de quelques particuliers, tandis qu'elle est très désavantageuse à toute une nation. »

Les regrets du voyageur augmentent, en considérant les avantages des établissemens anglais, par leur situation, par les nations nombreuses qui les environnent, par la prodigieuse quantité de pelleteries que ces Américains peuvent fournir, et par l'estime qu'ils font des marchandises anglaises. Il porte envie au commerce des Français avec les mêmes nations, qui est immense, dit-il, quoique leurs établissemens n'aient rien de si favorable, et qu'ils soient sujets au contraire à quantité d'inconvéniens. Il est probable que, depuis que cette concurrence a cessé par l'abandon du Canada de la part des Français, les plaintes du voyageur ne seraient plus fondées, et que l'Angleterre a repris tous ses avantages.

Les trois forts qu'on a nommés avec celui

d'York, ne méritent point de description; ils contiennent environ 70 habitans qui, joints à ceux du fort d'York, ne font pas plus de 100 Anglais dans toute la baie d'Hudson.

Ellis nous fournit quelques détails sur les animaux du pays. Le coq de bruyère abonde pendant toute l'année. La perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la perdrix commune et le faisan. Sa figure différerait peu de celle des nôtres, si la queue n'était plus longue. Ces oiseaux sont ordinairement bruns en été, et deviennent tout-à-fait blancs en hiver, à la réserve des dernières plumes de la queue qui sont noires et tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent toutes les nuits dans la neige, qu'ils secouent le matin en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au soleil, et ce n'est que le matin et le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un naturaliste anglais prétend que cet oiseau n'est pas proprement une perdrix, et le prend pour une gelinote, assez commune en Amérique, et même en Europe, sur les montagnes d'Italie, de Suisse et d'Espagne; mais nulle part en si grande abondance que dans la baie d'Hudson.

Le pélican n'y est pas plus rare, et ressemble à celui d'Afrique; mais il est moins gros, et la poche de son bec est moins large.

L'aigle à queue blanche est un des plus curieux oiseaux de la baie. Sa grosseur est à peu près celle d'un dindon. Sa couronne est aplatie. Il a le cou

extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les ailes fort longues et fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derrière, et plus claires aux côtés.

Le hibou couronné, oiseau singulier et fort commun dans la baie, a la tête presque aussi grosse que celle du chat. Il a des plumes qui s'élèvent en forme de cornes, précisément au-dessus du bec où elles sont mêlées de blanc, et qui par degrés deviennent d'un rouge-brun, marqueté de noir. On voit aussi, dans les mêmes lieux, de grands hiboux blancs, et d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la neige. Ils y sont en abondance pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, et donnent la chasse aux perdrix blanches.

Le porc-épic de la baie d'Hudson ressemble beaucoup au castor par la forme et la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du lapin, a le nez plat et tout-à-fait couvert d'un poil court. Ses dents de devant, deux en haut et deux en bas, sont jaunes et très-fortes. Il a les oreilles si courtes, qu'elles paraissent à peine entre le poil de sa peau; les pates fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pates de devant et cinq à celles de derrière, très-longs, creux en dedans, et extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve au haut de la tête, du corps et de la queue, une espèce de tuyaux roides,

put ramasser dans ses mains; ensuite, il s'écria dans le même transport : « Ah! que j'aime mon « cher pays, où je pouvais me remplir le ventre de « cette huile aussi souvent que je le voulais ! » Il ne serait pas difficile de civiliser ces peuples, si le commerce qu'on fait avec eux demandait qu'on en prît la peine. »

Ils sont fort habiles à gouverner leurs canots. Ils sont ou de bois ou de côtes de baleine, fort minces et entièrement couverts de peaux de phoques, à l'exception d'un trou vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau d'y entrer, et qui n'a que la grandeur nécessaire pour contenir un seul homme, qui s'y tient assis, en étendant les jambes vers l'avant du canot. De ce rebord s'élève une pièce de peau qu'il se lie autour du corps, et qui ferme tout passage à l'eau. Les coutures des peaux sont enduites d'une espèce de goudron ou de colle, qui n'est qu'une préparation d'huile de phoque : c'est dans ces canots que les Eskimaux prennent avec eux tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, surtout des instrumens pour la pêche. Ils y ont aussi des frondes et des pierres, dont ils se servent fort habilement. Leurs harpons sont armés par un bout d'une dent de morse, qui sert à darder les gros poissons, lorsqu'ils ont été blessés, pour achever plus vite de les tuer : l'autre bout est proprement destiné pour les blesser; c'est une sorte de barbe, garnie de fer, qui se cramponne et s'arrête dans le corps du pois-

son, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une sangle, attachée à la barbe, soutient à l'autre bout une peau de phoque enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le poisson se plonge dans l'eau, et qui le fatigue beaucoup lorsqu'il nage pour s'échapper, jusqu'à ce qu'épuisé de forces, il expire; alors, les pêcheurs le tirent à terre et le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture et qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits canots, qui ne sont que pour les hommes, ont environ vingt pieds de long sur dix-huit pouces de large, et se terminent en pointe aux deux bouts. Le navigateur n'a qu'une rame assez large, qui sert à ramer alternativement des deux côtés; mais il y a, pour les femmes, des canots plus grands et ouverts, dont elles manient les rames, et qui portent jusqu'à vingt personnes : les matériaux en sont les mêmes.

L'habillement des hommes est ordinairement de peaux de phoques ou de bêtes fauves; ils s'en font aussi de peaux d'oiseaux terrestres et marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble : tous ces habits ont une sorte de capuchon, sont serrés autour du corps, et ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse; les culottes se ferment devant et derrière avec une corde, comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de bottes les unes sur les autres, servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes et les pieds. La différence, pour les hommes et les

femmes, est que les femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs capuchons sont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs enfans lorsqu'elles les veulent porter sur le dos, et que leurs bottes, plus grandes aussi, sont ordinairement garnies de baleines. Un enfant qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, est mis dans unes des bottes, en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit à quelques hommes des chemises de vessies de phoques, cousues ensemble, et presque de la même forme que nos chemises. En général, leurs habits sont cousus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, et des nerfs de bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur servent de fil; ils ne manquent pas même de goût pour les orner de bandes de peau en manière de galons, de rubans et de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Rien ne fit prendre à Ellis une plus haute idée de leur industrie que ce qu'ils appellent dans leur langue des yeux à neige; ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, destinés pour la conservation des yeux, et noués derrière la tête. Leur fente est précisément de la longueur des yeux; mais elle est fort étroite, ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers, sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement, maladie terrible pour eux, et fort douloureuse, qui est causée par l'action de la

lumière fortement réfléchie de la neige, surtout au printemps, quand le soleil est plus élevé au-dessus de l'horizon. L'usage de ces machines leur est si familier, que, s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement, ils s'en servent comme d'une lunette d'approche.

On observe le même esprit d'invention dans leurs instrumens de pêche et de chasse à l'oiseau : leurs harpons et leurs dards sont bien faits, et convenables à l'usage qu'ils en font; la construction de leurs arcs est surtout fort ingénieuse; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté : c'est du sapin ou du mélèze; mais ces bois n'étant ni forts, ni élastiques, les sauvages suppléent à ces deux défauts en les renforçant par-derrière avec une bande de nerfs ou de tendons de bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau, et l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout à la fois plus de force et d'élasticité; mais on a vu que, depuis qu'ils sont en commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

On ne connaît dans la baie aucun mal contagieux : les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe nommée *vouizze-ipek-kè*, ou par des sueurs. Pour se faire suer, ces Indiens prennent une grande pierre ronde sur laquelle ils font un feu qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge; ensuite ils élèvent autour une petite ca-

bane qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nus, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre, et l'eau se changeant en vapeurs chaudes et humides, qui remplissent bientôt la cabane, cause au malade une transpiration très-prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, et se plongent sur-le-champ dans l'eau froide; si c'est en hiver, ou si le pays est sans eau, ils se roulent dans la neige. Cette méthode est généralement établie, et passe pour un remède infaillible contre la plûpart des maladies du pays. Celui qu'ils emploient pour la colique et pour toutes les maladies d'entrailles, n'est pas moins singulier, c'est de la fumée de tabac, qu'ils avalent en abondance.

Leurs idées de religion sont fort bornées. Ellis découvrit, sans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnaissent un être d'une bonté infinie, et qu'ils nomment *Ockooma*, c'est-à-dire, dans leur langue, le Grand-Chef. Ils le regardent comme l'auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect; ils chantent ses louanges dans un hymne, d'un ton fort grave, et même assez harmonieux; mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature, qu'on ne comprend rien à cette espèce de culte. Ils reconnaissent de même un être qu'ils appellent *Ouittikka*, et qu'ils représentent comme la source et l'instrument de toutes sortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le voya-

geur anglais ne put découvrir s'ils lui rendent quelque hommage pour l'apaiser.

Quelque peinture que les voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fonds d'humanité qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse qu'ils ont pour leurs enfans mérite de l'admiration. Ellis en rapporte un exemple singulier qui s'était passé presque sous ses yeux. Deux canots, passant une rivière fort large, arrivèrent au milieu de l'eau : l'un, qui n'était que d'écorce, et qui portait un Indien, sa femme et leur enfant, fut renversé par les flots ; le père, la mère et l'enfant passèrent heureusement dans l'autre ; mais il était si petit qu'il ne pouvait les sauver tous trois. Une contestation s'élève : il ne fut pas question entre l'homme et la femme de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils employèrent quelques momens à examiner lequel des deux pouvait être le plus utile à sa conservation. L'homme prétendit que, dans un âge si tendre, il avait plus de secours à tirer de sa mère ; mais elle soutint, au contraire, qu'il n'en pouvait espérer que de son père, parce qu'étant du même sexe, il devait prendre de lui des leçons de chasse et de pêche ; et, recommandant à son mari de ne jamais négliger les soins paternels, elle se jeta dans le fleuve, où elle fut bientôt noyée. L'homme parvint au rivage avec son enfant. Mais cette aventure surprit d'autant moins Ellis, qu'il avait déjà remarqué dans

ces peuples fort peu d'égards pour les femmes. Un homme qui est assis à terre, se trouve fort offensé qu'une femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture; et c'est un usage établi que jamais les hommes ne boivent dans le même vase après leurs femmes.

La coutume d'étrangler les vieillards, qu'on a rapportée sur le témoignage de Jérémie, est confirmée par Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange : il l'étend aux deux sexes. « Quand les pères et les mères sont dans un âge qui ne leur permet plus le travail, ils ordonnent à leurs enfans de les étrangler. C'est, de la part des enfans, un devoir d'obéissance auquel ils ne peuvent se refuser. Le vieux père entre dans une fosse qu'ils ont creusée pour lui servir de tombeau; il s'entretient quelque temps avec eux, en fumant du tabac et buvant quelques verres de liqueur. Enfin, sur un signe qu'il leur fait, ils lui mettent une corde autour du cou, et chacun tirant de son côté, ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés ensuite de le couvrir de sable, sur lequel ils élèvent un amas de pierre. Les vieillards qui n'ont pas d'enfans exigent le même office de leurs amis; mais ce n'est plus un devoir, et souvent ils ont le chagrin d'être refusés. On ne voit point que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains.

Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre

pratique des mêmes Indiens, qu'on prendrait pour un badinage, s'il n'y joignait une invective sérieuse contre sa nation. « On en voit plusieurs qui font le métier de charlatans, avec toutes sortes de drogues qu'ils achètent dans nos comptoirs, telles que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épiceries, des graines pour le jardinage, de la réglisses, du tabac en poudre, etc. Ils les débitent en petites portions, qu'ils vantent comme des remèdes pour diverses maladies, comme des spécifiques pour la pêche, la chasse, les combats, etc. C'est des Anglais mêmes qu'ils reçoivent toutes ces idées; et je ne puis dissimuler qu'un tiers du commerce de la baie d'Hudson dépend aujourd'hui de ces charlatans indiens, qui trompent leurs compatriotes en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est, sans doute, avantageuse aux intéressés; mais ne serait-il pas plus honorable et plus utile pour nous d'établir un débit sûr et constant des marchandises de nos fabriques, en laines et en fer, que de souffrir un commerce infâme, dont les suites ne peuvent être que très-préjudiciables à l'Angleterre? »

Un reproche qui ne tombe que sur les Indiens, c'est celui qu'ils méritent pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les misères auxquelles ils sont exposés tous les ans. Ils emploient généreusement leurs provisions, lorsqu'elles sont abondantes, sans penser jamais à les conser-

ver pour l'hiver. A peine gardent-ils un peu de poisson et de gibier. Il arrive très-souvent, à ceux qui viennent trafiquer dans les comptoirs de la baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point, de griller des peaux et de les manger. A la vérité, ces malheurs n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes sortes de voies pour se soutenir avec leurs familles; et dans leurs dernières extrémités, leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cents lieues dans le fort de l'hiver, par des pays nus et glacés, sans tentes pour se mettre à couvert des injures du temps ou pour se reposer la nuit. Dans ces voyages, ils élèvent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbrisseaux, qui leur sert de retranchement contre le vent et les bêtes sauvages. Ils allument un grand feu du côté de la haie qui est opposée au vent; et, sans autre soin que d'écarter la neige, ils se couchent à terre pour dormir entre le feu et la haie. S'ils sont surpris par la nuit dans une plaine sans bois, où ils ne puissent faire ni retranchement ni feu, ils se couchent sous la neige qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit; mais ils conviennent eux-mêmes que la plus grande rigueur du froid n'est pas comparable à ce qu'ils ont souvent à souffrir de la faim. C'est dans ces occasions qu'ils se portent à l'horrible excès de manger leurs enfans et leurs femmes. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cède en rien à celui qu'on a déjà

lu. Il ajoute, à la honte de sa nation, que le malheureux Américain, dont il raconte l'histoire, « pénétré de douleur en arrivant au comptoir anglais, n'en put cacher les tristes circonstances, et que le gouverneur, qui les entendit, n'y répondit que par un grand éclat de rire; sur quoi, le sauvage, étonné de cette barbarie, dit en anglais corrompu: *Ce n'est pas un conte à rire;* et se retira fort mal édifié de la morale des chrétiens. »

Le langage de ces peuples est un peu guttural, sans être rude ni désagréable. Ils ont peu de mots, mais très-significatifs, et une manière assez heureuse d'exprimer de nouvelles idées par des termes composés, qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Enfin Ellis leur attribue deux usages fort singuliers: « Ils diffèrent, dit-il, de toutes les nations connues, par leur manière d'uriner; les hommes s'accroupissent toujours pour lâcher de l'eau, et les femmes, au contraire, se tiennent debout. Les maris permettent aux femmes, ou plutôt les obligent souvent d'avorter, par l'usage d'une herbe que la baie produit, et qui n'est pas inconnue ailleurs. » Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les lois permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au monde.

Ellis donne la description de l'île de Marbre, où il fut arrêté par les vents. Elle est située à 62° 55′ de latitude, et à 92 de longitude de Londres. Sa

longueur est de six lieues, entre l'est et l'ouest, sur deux ou trois de large du nord au sud. Tout le terrain, qui est élevé du côté de l'ouest, et bas à l'est, n'est qu'un rocher de marbre dur et blanc, varié par des taches vertes, bleues et noires; mais les sommets des montagnes paraissent brisés, et des rocs d'une énorme grosseur, entassés confusément, semblent devoir leur forme et leur position à quelque bouleversement inconnu. Ils couvrent de profondes cavernes où l'on entend un grand bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau, qui se précipitent sur les pierres, et qu'on voit sortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à Ellis qu'elles passent par quelques mines de cuivre. Elles sont tantôt verdâtres, avec un goût de-vert-de-gris, tantôt parfaitement rouges, et teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les vallées sont revêtues d'une couche de terre assez mince, qui porte très-peu d'herbe, et contiennent quelques lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des cygnes et des canards. On aperçoit aussi, sur leurs bords, différentes espèces de bêtes fauves qui ne peuvent y venir que du continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au nord; mais ces animaux y passent apparemment sur la glace, en hiver, ou même à la nage en été; car ils nagent fort légèrement, et se soutiennent fort long-temps dans l'eau. Enfin l'on trouve dans l'île plusieurs traces d'hommes, telles que des pierres singulièrement entassées les

unes sur les autres, qu'Ellis prit pour des tombeaux, et les fondemens de plusieurs cabanes bâties circulairement en forme de ruches, d'un mélange de pierres et de mousses. Entre le continent du nord, le mouillage est assez bon sur dix ou douze brasses de fond. L'île n'a qu'un seul port, qui est au sud-ouest, et capable de contenir cent vaisseaux; mais l'entrée en est fort étroite, et couverte d'un îlot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite île à gauche pour entrer dans le port, qui serait un des plus beaux du monde, si l'entrée avait plus de profondeur.

Ellis, ayant passé l'hiver au fort anglais, eut l'occasion d'observer que les Indiens y sont peu sujets aux maladies, et que, s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent après avoir bu des liqueurs fortes. « Ils ont, dit-il, cette obligation aux Anglais, qui leur en fournissent; tandis que, par des maximes beaucoup plus sages, les Français refusent de leur en vendre, dans la crainte de nuire à leur tempérament, et, par conséquent, à leur commerce, dont le succès dépend de la vigueur du corps et de l'adresse à la chasse. Aussi ceux qui vivent parmi les Anglais sont-ils maigres, petits, indolens. Ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans leurs débauches; ils se battent comme des furieux, ils brûlent leurs cabanes, ils abusent mutuellement de leurs femmes;

et l'hiver, dans l'assoupissement de l'ivresse, ils se mettent à dormir autour d'un bon feu, où ils se brûlent quelquefois horriblement, ou se gêlent de même, suivant qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer. Au contraire, les autres sont pleins de santé, grands, actifs et robustes, tels qu'on les a représentés. »

Ellis trouva le terrain fertile dans plusieurs endroits de la baie d'Hudson. « La surface, dit-il, est couverte d'une argile blanchâtre, jaune et de plusieurs autres couleurs. Près des côtes, le terrain est bas, marécageux, et couvert de différentes espèces d'arbres, tels que le mèlèze, le peuplier, le bouleau, l'aune, le saule, et diverses sortes d'arbrisseaux. Plus loin, dans les terres, il se trouve de grandes plaines sur lesquelles on voit peu d'herbe, mais beaucoup de mousse, entremêlée de touffes d'arbres, de lacs, et de quelques collines, qu'on appelle *îles*, dont la plupart sont couvertes d'arbrisseaux et de mousse fort haute. Le terrain en est noirâtre comme la terre des tourbes. Entre les arbrisseaux, on est surpris de voir des groseillers avec leur fruit, et des vignes qui donnent du raisin de Corinthe. On y voit des fraises, de l'angélique, du mouron, des orties, des primevères, des génevriers, la plupart des plantes de Laponie, et d'autres inconnues en Europe. Sur les bords des lacs et des rivières, il croît beaucoup de riz sauvage, qui ne demande qu'un peu de culture pour devenir un bon aliment. L'herbe y est fort longue.

Les comptoirs anglais ont des jardins où l'on voit croître, à l'entrée de la belle saison, plusieurs espèces de nos herbes potagères, tels que des pois, des féves, des choux, des navets, et diverses sortes de salades. Mais en général, le terrain est beaucoup plus fertile dans l'intérieur du pays, parce que la chaleur y est plus vive en été, et qu'en hiver les gelées n'y sont pas si fortes ni si longues.»

A l'égard des minéraux, « j'y ai trouvé, dit Ellis, « du minerai de fer ; et tous les Anglais racon- « tent qu'à Churchill on rencontre à chaque pas, « du minerai de plomb à la surface de la terre. Les « Esquimaux apportent souvent à nos facteurs des « morceaux de mines de cuivre extrêmement ri- « ches. » On trouve différentes sortes de mica, et du cristal de roche de plusieurs couleurs, particulièrement du rouge et du blanc : le premier ressemble au rubis ; mais le dernier est plus gros, fort transparent, et formé en prismes pentagones.

On rencontre dans les parties les plus septentrionales, une substance qui ressemble à la houille, et qui brûle de même. L'asbeste y est fort commun, aussi-bien qu'une espèce de pierre noire, unie et luisante, qui se détache aisément par feuilles minces et transparentes, fort semblables au verre de Moscovie. On y trouve différentes espèces de marbre, les uns d'une parfaite blancheur, d'autres tachetés de rouge, de vert et de bleu. Les coquillages sont fort rares : Ellis n'y vit que des moules et des petoncles ; mais il ne doute point qu'il n'y

en ait quantité d'autres espèces, qui ne paraissent guère, dit-il, et qui cherchent le fond de la mer, pour s'y mettre à couvert de la gelée.

L'air de ce pays n'est presque jamais serein; dans le printemps et l'automne, on y est continuellement assiégé par des brouillards épais et fort humides. En hiver, l'air est rempli d'une infinité de petites flèches glaciales qui sont visibles à l'œil, surtout lorsque le vent vient du nord ou de l'est, et que la gelée est dans sa force; elles se forment sur l'eau qui ne gèle point, c'est-à-dire que, partout où il reste de l'eau sans glace, il s'en élève une vapeur fort épaisse qu'on appelle *fumée de gelée*; et c'est cette vapeur qui, venant à se geler, est transportée par les vents sous la forme visible de ces petites flèches. Ellis raconte que pendant les premiers mois de l'hiver le Nelson-river n'étant pas gelé dans son principal courant, un vent du nord, qui soufflait de ce côté sur son logement, y amenait sans cesse des nuages entiers de ces particules glaciales, qui disparurent aussitôt que la rivière fut tout-à-fait prise : de là viennent les parélies et les parasélènes, c'est-à-dire les anneaux lumineux qu'on voit si souvent dans ces contrées autour du soleil et de la lune: ils ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. On en voit jusqu'à six à la fois; spectacle fort surprenant pour un Européen. Le soleil ne se lève et ne se couche point sans un grand cône de lumière qui se lève perpendiculairement sur lui, et ce cône n'a pas plus tôt disparu avec le soleil couchant, que l'au-

rore boréale en prend la place, en lançant sur l'hémisphère mille rayons colorés si brillans, que leur lustre n'est pas même effacé par la pleine lune; mais leur lumière est infiniment plus vive dans les autres temps. On y peut lire distinctement toute sorte d'écriture; les ombres de tous les objets se voient sur la neige, en s'étendant au sud-ouest, parce que la lumière la plus brillante est dans l'endroit opposé à celui d'où elle vient, et d'où les rayons s'élancent avec un mouvement d'ondulation sur tout l'hémisphère. Les étoiles paraissent brûlantes, et sont de couleur de feu, principalement vers l'horizon, où elles ressemblent parfaitement à du feu qu'on voit de loin.

Les tonnerres et les éclairs sont fort rares en été, quoique la chaleur y soit assez vive pendant six semaines ou deux mois; cependant les orages qui s'y élèvent quelquefois y sont assez violens. On y voit des cantons assez étendus où les branches et l'écorce des arbres ont été brûlées par le feu du ciel; ce qui paraît d'autant moins étrange, que les arbres du pays brûlent aisément. Tout le bas est couvert d'une mousse velue, noire et blanche, qui prend feu aussi vite que la filasse. Cette flamme légère court avec une rapidité surprenante d'un arbre à l'autre, suivant le direction des vents, et met le feu aux écorces, comme aux mousses des arbres. Ces accidens deviennent utiles en contribuant à sécher le bois, qui en est meilleur pour le chauffage dans les longs et rudes hivers du pays.

La quantité de bois que les Anglais mettent à la fois dans un poêle est environ la charge d'un cheval; leurs poêles sont bâtis de briques, et longs de six pieds sur deux de large et trois de haut. Quand le bois est à peu près consumé, on secoue les cendres, on ôte les tisons, et l'on bouche la cheminée par le haut; ce qui donne ordinairement une chaleur étouffante accompagnée d'une odeur sulfureuse. Ellis raconte que, malgré la rigueur de la saison, il était souvent en sueur dans son logement. « La différence de cette chaleur au froid du dehors faisait souvent tomber dans un évanouissement si profond, ceux qui rentraient, après avoir passé quelque temps à l'air, qu'ils étaient quelques minutes sans donner aucun signe de vie. Si la porte demeurait ouverte un moment, l'air froid du dehors entrait avec une violence sensible, et changeait les vapeurs des appartemens en neige mince. La chaleur extraordinaire du dedans ne suffisait pas pour garantir les fenêtres et les murs de neige et de glace. Les couvertures des lits se trouvaient ordinairement gelées le matin; elles tenaient à la partie du mur qu'elles touchaient, et l'on était surpris de voir l'haleine condensée sur les draps, en forme de gelée blanche.

« Le feu du poêle, continue le même voyageur, n'était pas plus tôt éteint, que nous sentions toute la rigueur de la saison. A mesure que l'air intérieur se refroidissait, le bois de charpente, que la grande chaleur avait dégelé, se gelait avec une nouvelle

force, et se fendait avec un bruit continuel, souvent aussi fort que celui d'un coup de fusil. Il n'y a point de fluide qui résiste au froid de ce pays. La saumure la plus forte, l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin même, gèlent aussitôt qu'ils sont exposés à l'air : cependant l'esprit-de-vin ne se consolide point en masse; mais il se réduit presqu'à la consistance des onguens. Toutes les liqueurs moins fortes deviennent solides en se gelant, et rompent leurs vaisseaux, soit de bois, d'étain ou de cuivre. La glace des rivières avait plus de huit pieds d'épaisseur, sans compter plusieurs pieds de neige dont elle était revêtue. Nous n'avions pas besoin de sel pour conserver nos provisions : tous les animaux qu'on tuait à la chasse étaient aussitôt gelés que morts, et demeuraient dans cet état depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, que, commençant à se dégeler, ils se corrompaient fort vite.

Les animaux, qui sont ordinairement bruns ou gris, deviennent blancs en hiver. Quelques voyageurs ont cru qu'en changeant de couleur, ils changeaient aussi de poil ou de plumes; mais Ellis observa, dès le commencement du froid, que le poil des lapins n'avait que la pointe blanche, tandis que, vers la racine, il avait encore sa couleur naturelle. On conçoit que le contraire devrait arriver, si ces animaux changeaient réellement de poil.

Plusieurs matelots de l'équipage anglais eurent le visage, les oreilles et les doigts des pieds gelés, mais avec peu de danger. Pendant que la chair est

dans cet état, elle est blanche et dure comme la glace; frottée d'une main chaude, ou plutôt avec des mitaines de castor, elle se dégèle. Cet accident, lorsqu'on y porte un prompt remède, ne laisse qu'une ampoule à la partie offensée; mais si le froid a le temps de pénétrer, elle meurt, et ne redevient jamais sensible; sur quoi Ellis observe qu'un froid extrême produit ainsi le même effet qu'un même degré de chaleur, et qu'une partie gelée se guérit à peu près comme une partie brûlée. Il remarque aussi qu'après avoir été gelée une fois, elle devient beaucoup plus susceptible du même accident que toute autre partie du corps.

Dans ces contrées, la nature donne à tous les animaux des fourrures fort épaisses, qui paraissent capables de résister au froid; mais à mesure que la chaleur revient, ce poil tombe par degrés. Le même renouvellement arrive aux chiens et aux chats qu'on y mène d'Europe. Le sang étant plus froid, et sa circulation moins vive dans les parties les plus éloignées du cœur, telles que les pates, la queue et les oreilles, elles sont plus susceptibles du grand froid; mais on voit ici peu d'animaux qui aient ces parties fort longues. L'ours, le lapin, le lièvre, l'espèce de chat qui est propre à l'Amérique, le porc-épic, etc., les ont extrêmement courtes; et s'il se trouve quelques animaux qui les aient longues, tels que les renards, etc., ils l'ont, en récompense, extrêmement garnie d'un poil touffu qui la garantit.

Pendant les grands froids, si l'on touche du fer, ou tout autre corps uni et solide, les doigts y tiennent aussitôt, par la seule force de la gelée. En buvant, touche-t-on le verre de la langue ou des lèvres, on emporte souvent la peau pour le retirer. Tous les corps solides, tels que le verre et le fer, acquièrent un tel degré de froid, qu'ils résistent long-temps à la plus grande chaleur. « Un jour, dit Ellis, je portai dans notre logement une hache qu'on avait laissée dehors; je la mis à six pouces d'un bon feu, et je pris plaisir à jeter de l'eau dessus : il s'y forma sur-le-champ un gâteau de glace, qui se soutint quelque temps contre l'ardeur du feu. Il y a beaucoup d'apparence que les montagnes de glace s'accroissent de même, pendant que l'air qui les environne est tempéré.

« On avait fait un trou de douze pieds de profondeur, pour y garantir nos liqueurs du froid, avec le soin de les y placer entre deux lits d'arbrisseaux et de mousse d'un pied d'épaisseur, et le tout avait été couvert de douze pieds d'une terre savonneuse. Non-seulement ces précautions n'empêchèrent point que plusieurs de nos tonneaux de bière ne fussent gelés, et ne crevassent même, quoique reliés de cercles de fer; mais, ayant eu la curiosité de faire creuser, j'y trouvai la terre gelée, quatre pieds au-delà, et de la dureté d'une pierre. » Qui ne s'imaginerait, ajoute Ellis, que les habitans d'un si rigoureux climat doivent être les plus malheureux de tous les hommes? Cependant ils sont fort

éloignés d'avoir cette opinion de leur sort. Les fourrures dont ils sont couverts, la mousse et les peaux dont leurs cabanes sont revêtues, les mettent de niveau avec les peuples des climats plus tempérés. S'ils ne forment point de sociétés nombreuses, c'est qu'ils trouveraient plus difficilement de quoi s'habiller et se nourrir; mais en changeant souvent d'habitations pour se procurer des chasses et des pêches abondantes, il leur est toujours aisé de satisfaire à ces deux besoins. Enfin, cette rigueur du climat ne rebute pas même les Européens, qui ont fait dans le pays un séjour de quelques années; ils le préfèrent à leur patrie. Ellis assure que les Anglais qui reviennent avec les vaisseaux de la Compagnie s'ennuient bientôt de l'air tempéré des provinces d'Angleterre, et n'attendent point sans impatience le temps de retourner dans ces régions glacées.

On a remarqué que diverses sortes d'animaux traversent, au printemps, une immense étendue de pays du sud au nord, pour aller faire leurs petits dans des lieux sûrs, c'est-à-dire, dans les pays plus septentrionaux, qui sont presque entièrement inhabités; qu'on en tue tous les ans un prodigieux nombre, qu'ils sont fort tourmentés dans leur route par une espèce de gros moucherons, dont l'incommodité ne se fait pas moins sentir aux hommes, et que c'est pour éviter leurs morsures que les bêtes fauves cherchent les rivières et les lacs. Ellis, cherchant d'où cette prodigieuse quantité d'insectes

pouvait venir aussi subitement qu'ils paraissent, et comment ils pouvaient tout d'un coup se multiplier, apprit, par le témoignage de ses propres yeux, qu'ils ne meurent point en hiver. Ils tombent, dit-il, dans une espèce de léthargie, dont ils reviennent aussitôt que les chaleurs commencent. Un Anglais, traversant pendant l'hiver un petit ruisseau sur un tronc d'arbre pris dans les glaces, en détacha par hasard une masse noire et très-informe, qui fut reconnue pour un gros peloton de mouches gelées ensemble. Ces insectes remuèrent bientôt près du feu. On les remit à l'air froid, où ils retombèrent dans leur mort apparente, et tout ce qu'on fit ensuite fut inutile pous les en faire sortir. Plusieurs autres animaux, qui disparaissent en hiver, tombent apparemment dans le même état. Il est fort commun en hiver, dans les habitations septentrionales de l'Amérique, de trouver sur le bord des lacs, dans des trous, et parmi les racines des arbres, quantité de grenouilles gelées, dont la chair est aussi dure que la glace même, et qui, étant dégelées par une chaleur douce, reviennent à la vie, et commencent à marcher; mais lorsqu'on les fait geler une seconde fois, il devient impossible de les faire revivre.

Les oiseaux qui passent en plus grand nombre au printemps pour aller faire leurs petits vers le nord, et qui reviennent vers les pays méridionaux en automne, sont les cygnes, les oies, les canards, les sarcelles et les pluviers; mais les aigles, les cor-

beaux, les corneilles, les chouettes, les faucons, les mouettes, les perdrix et les faisans, passent l'hiver dans le pays, au milieu des neiges et des glaces. Dans les rivières, on trouve, en toutes saisons, des carpes, des truites, des esturgeons, et deux excellentes sortes de poissons, dont l'une, fort connue dans les lacs de la Nouvelle-France, est nommée, par les Français, *poisson blanc*, et, par les Anglais comme par les Esquimaux, *titymagg*. L'autre, qui s'appelle *muthay*, ne diffère de l'anguille que par des taches jaunes et blanches dont il est marqueté dans toute sa longueur. Ces poissons ne sont jamais plus gras qu'en hiver, et se prennent alors à l'hameçon, par des trous qu'on fait assez difficilement dans la glace. Aux embouchures des rivières, surtout des plus septentrionales, on trouve sans cesse des saumons délicieux, des truites saumonnées, et des *suceurs*, poisson estimé, qui ressemble à la carpe sans en avoir le goût. Il y entre aussi, avec la marée, quantité de baleines blanches, qui sont plus aisées à prendre que les noires, et dont l'huile est une liqueur pour les Esquimaux.

Ellis assure que l'ours blanc des pays septentrionaux est un animal fort différent de l'ours ordinaire. Il a, dit-il, la tête plus longue, et le cou beaucoup plus mince. Le bruit qu'il fait ressemble à l'aboiement d'un chien enroué. On en distingue même deux espèces, la grande et la petite; mais ils ont tous le poil long et doux, le nez, le museau et les ongles noirs; ils nagent d'un glaçon à l'autre;

ils plongent, s'élèvent, et demeurent long-temps sous l'eau.

Le pélican des mêmes contrées ne ressemble point tant à celui d'Afrique et des pays tempérés de l'Amérique, qu'il ne se fasse distinguer par diverses propriétés. Il paraît qu'avec quelques légères différences de forme, ces oiseaux habitent toutes les parties du globe terrestre. On a vu qu'ils sont communs dans les Indes orientales et dans les parties méridionales de l'Afrique et de l'Amérique. Ellis assure qu'ils ne le sont pas moins dans les parties septentrionales de la Russie, qu'ils abondent en Égypte, et qu'ils s'accommodent de l'air d'Angleterre, où les curieux en ont fait apporter de fort gros.

Quoiqu'il ne paraisse point que les hermines soient aussi communes dans ces régions boréales de l'Amérique, que dans la Sibérie et la Laponie, elles y sont de même de la grosseur d'un gros rat, avec le double de sa longueur; elles sont un peu rousses en été, et en hiver elles acquièrent une blancheur éblouissante; enfin elles ont la queue aussi longue que le corps, terminée par une petite pointe fort noire.

Le rat des montagnes du pays est de la grosseur ordinaire du nôtre, mais d'une couleur plus rouge en été, et rayée de noir. Il semble qu'il tombe du ciel, car il ne paraît que lorsqu'il a beaucoup plu. On assure que ces animaux, qui sont alors en grand nombre, ne fuient point à l'approche des

server, que pour tomber dans l'autre; que cependant les habitans de la Nouvelle-France s'étaient presque uniquement attachés à ce commerce, comme s'ils eussent été certains que les castors se reproduisaient aussi promptement que les morues, et que le débit des peaux égalerait celui du poisson; ils avaient donc fait leur principale occupation de courir les bois et les lacs pour se procurer des pelleteries; ces longs et fréquens voyages les avaient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avaient peine à quitter, quoique le peu de valeur de castor eût réduit presqu'à rien le fruit de leurs courses. La conduite des Anglais, dans les colonies voisines, avait été bien différente. Sans perdre le temps à voyager au dehors, ils avaient cultivé leurs terres, établi des manufactures et des verreries, ouvert des mines de fer, construit des navires; et les pelleteries n'avaient passé chez eux que pour un accessoire sur lequel ils avaient toujours fait peu de fond.

On reconnaissait qu'enfin la nécessité avait réveillé les Canadiens; ils s'étaient vus forcés de cultiver le lin et le chanvre, de faire des toiles et de mauvais droguets de la laine de leurs vieux habits mêlés avec du fil; mais l'ancienne habitude d'une vie oisive avait fait durer une partie de leur misère. Ils avaient assez de blé et de bestiaux pour vivre tous; mais plusieurs n'ayant pas de quoi se couvrir, étaient obligés de passer l'hiver, toujours fort long et fort rude, avec quelques peaux de chevreuils.

Cependant le roi dépensait annuellement cent mille écus dans cette colonie. Les pelleteries valaient environ 280,000 livres ; les huiles et quelques autres denrées en rapportaient 20,000 ; les pensions sur le trésor royal que le roi faisait aux particuliers, et les revenus que l'évêque et les séminaires avaient en France, montaient à 50,000 francs ; c'étaient 650,000 livres sur lesquelles roulaient toute la Nouvelle-France et tout son commerce. Cette somme suffisait-elle pour faire vivre une colonie de vingt à vingt-cinq mille âmes, et pour fournir à ce qu'elle était obligée de tirer de France ? Ses affaires avaient été sur un meilleur pied ; elle avait envoyé long-temps pour près d'un million de castors, sans compter qu'alors elle n'était pas si peuplée ; mais elle avait toujours tiré plus qu'elle n'était capable de payer, ce qui avait ruiné son crédit auprès des marchands, qui n'étaient plus disposés à lui envoyer des effets sans lettres-de-change ou sans un nantissement convenable. Il avait fallu faire passer en France tout l'argent du Canada pour en tirer des marchandises ; et, dans un temps qui n'était pas éloigné, l'épuisement avait été tel, que, ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnayé dans le pays, on avait été forcé d'y suppléer par une monnaie de carte.

Après cette exposition, qui représentait l'état de la colonie jusqu'en 1708, l'intendant offrait divers moyens de la rendre florissante. Elle pouvait faire un commerce de ses denrées, qui était seul capable

de l'enrichir : c'étaient les viandes salées, les mâts, les planches, les cordages, le bois de construction, le merrain, le goudron, le bray, les huiles de baleine, de phoque et de marsouin, les morues, le lin, le chanvre, le fer et le cuivre. Il n'était question que d'ouvrir des débouchés, et de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette dernière difficulté venait de la fainéantise des habitans et de la cherté des marchandises de France. Lorsqu'il y avait moins d'ouvrage, l'ouvrier voulait gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les marchandises étaient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avaient en France : si l'on en demandait la raison, c'était que les assurances de vingt-cinq pour cent, du moins en temps de guerre, les frais de commission, le fret, qui allait quelquefois à plus de 40 écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures qu'il fallait payer aux commissionnaires, et qui devenaient fortes quand les lettres-de-change n'étaient pas payées au terme ; enfin le change sur Paris laissait peu de profit aux marchands. Aussi ajoutait-on qu'il n'y en avait point de riches dans le pays. Il fallait donc, pour relever la colonie du Canada, que chacun y fût occupé suivant ses talens, et que la diminution du prix des marchandises y mît tout le monde en état de subsister. Le moyen d'y parvenir était de trouver quelque lieu où l'on pût transporter commodément les denrées du pays, et prendre les marchandises de France ; on épargnerait ainsi une partie du fret, et cette partie des ha-

bitans qui croupissait dans l'oisiveté ou qui courait les bois, pourrait s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendrait-il pas nuisible à la France en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisait sur les marchandises? Non, parce que l'épargne du fret tournerait aussitôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses marchandises. Ceux, par exemple, que l'oisiveté réduisait à se couvrir de peaux de chevreuils, seraient en état, lorsqu'ils commenceraient à s'occuper, de se vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce dessein, que l'île du cap Breton? Elle est dans une situation qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne et la Nouvelle-France. Elle pouvait fournir à la première, des morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction, etc. etc.; fournir à la seconde des marchandises du royaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance, et lui épargner une partie considérable du fret. La navigation de Québec au cap Breton transformerait en bons matelots des gens inutiles ou même à charge à la colonie. Un autre avantage de cet établissement pour le Canada, serait d'y envoyer de petits bâtimens pour la pêche des morues et d'autres poissons, dont on tire l'huile au bas du fleuve : ils seraient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'île et d'y charger des marchandises de France. On pourrait y envoyer aussi de Québec un vaisseau chargé des denrées du pays, qui prendrait du sel

pour la pêche du golfe, et qui, retournant dans l'île où il vendrait sa charge de poisson, acheterait, du produit de ces deux voyages, des marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux colonies s'entre-aidant ainsi mutuellement, et ne pouvant manquer de s'enrichir par un commerce mutuel, pourraient s'associer pour d'autres entreprises qui seraient d'un nouvel avantage et pour elles et pour le royaume, telles que d'ouvrir les mines de fer. Alors celles du royaume et les bois pourraient jouir de quelque repos, ou du moins on ne serait plus obligé de tirer du fer de Suède et de Biscaye.

Dans le voyage de France au Canada, les vaisseaux courent toujours de grands risques au retour, s'ils ne prennent la saison du printemps; tandis que les petits bâtimens de Québec, qui choisiraient les occasions et qui auraient toujours des pilotes exercés, ne craindraient rien en allant au cap Breton. Qui les empêcherait même de faire deux voyages par an, et d'épargner ainsi aux vaisseaux de France la peine de remonter le fleuve Saint-Laurent, ce qui abrégerait leur voyage de moitié?

D'ailleurs ce n'était pas seulement par une plus grande consommation des marchandises de France que ce nouvel établissement pouvait devenir fort utile au royaume, mais encore par la commodité qu'il lui donnerait de faire passer ses vins, ses eaux-de-vie, ses toiles, ses rubans, ses taffetas, etc.,

aux colonies anglaises. Cet objet seul était important, puisque les Anglais trouveraient leur compte à se fournir, au cap Breton, de toutes ces marchandises, et pour le continent d'Amérique, où leurs colonies étaient fort peuplées, et non-seulement pour leurs îles, mais pour celles des Hollandais avec lesquels ils étaient en commerce. Combien ne tirerait-on pas d'argent de toutes ces colonies, dans la supposition même que l'entrée des marchandises françaises n'y fût pas ouvertement permise ?

Enfin l'établissement du cap Breton ne manquerait point d'engager les négocians de France à faire partir des vaisseaux pour la pêche des morues, parce que cette île fournissant le Canada de marchandises, les bâtimens qu'ils enverraient pour cette pêche feraient leur charge, moitié en marchandises, moitié en sel, et gagneraient doublement; au lieu que les navires francais qu'on y employait alors à la pêche des morues, ne se chargeaient que de sel.

On faisait valoir aussi l'augmentation de cette pêche, qui pourrait mettre la France en état de fournir l'Espagne et tout le Levant. Celle des baleines, qui est très abondante dans le golfe vers les côtes de Labrador, et dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvait entrer encore dans les mêmes vues. Un navire destiné à cette pêche pourrait se charger en France de marchandises qu'il vendrait au cap Breton ou qu'il laisserait

aux correspondans de ses armateurs. Il y prendrait des futailles pour la pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces parages, qu'elle ne s'y fait pas en hiver, comme dans le nord de l'Europe, où les bâtimens des pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les baleines se perdent dessous lorsqu'elles sont harponnées. Non-seulement ces navires pourraient faire un double gain sur ce qu'ils apporteraient au cap Breton, et sur leur pêche; mais l'argent qui passe en Hollande pour les huiles de baleine, ne sortirait pas de France.

Outre les mâts et le bois de construction que l'île pouvait fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenterait le commerce entre les deux colonies, et faciliterait au royaume la construction des navires. Qui empêcherait même d'en construire au cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'île pour cette entreprise? On pourrait y établir aussi un commerce de mâts et de planches de sapin avec les Antilles. Enfin, il n'y avait point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre que l'île du cap Breton pour les navires, de quelque part qu'ils vinssent de l'Amérique; et, dans les temps de guerre, ce serait une station d'où non-seulement l'on troublerait le commerce des colonies anglaises; mais par laquelle on pourrait se rendre maître de toute la pêche des morues avec un petit nombre de frégates.

A l'explication de ces avantages, l'auteur du mé-

moire joignait les moyens qui pouvaient faciliter l'exécution du nouvel établissement; mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de l'Acadie, les Français, n'ayant plus d'autre lieu que le cap Breton pour faire sécher les morues, et même pour en faire paisiblement la pêche, se trouvèrent dans la nécessité d'y former une résidence constante et de s'y fortifier. Le nom d'*Ile Royale* fut substitué à celui d'île du cap Breton. On délibéra long-temps sur le choix d'un port, et le partage des sentimens était entre le Havre-à-l'Anglais et le port Saint-Anne. Enfin, la facilité d'entrer dans le premier, lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louisbourg*; et les fondemens d'une ville de même nom furent jetés sur une langue de terre qui en forme l'entrée. Costebelle, qui venait de perdre le gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle colonie.

Il paraît qu'on avait compté de transférer, dans la nouvelle ville, tous les Français établis dans l'Acadie; mais que, ne trouvant point dans l'Ile Royale tous les avantages dont ils jouissaient dans leur ancien établissement; et les gouverneurs anglais n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y rester. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. Richard, gouverneur anglais d'Acadie, en 1720, fut surpris de les voir vivre comme

sons sont bâties en bois sur des fondemens de pierre, qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, et le reste de merrain. Le rempart est fortifié à la moderne, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable : il manque dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la mer; mais cette partie est défendue par sa situation, et n'est fermée que d'un simple batardeau, près duquel l'eau est si basse, qu'elle forme une espèce de lagune inaccessible, par ses écueils, à toutes sortes de bâtimens, sans compter le feu des bastions collatéraux qui défendent très-avantageusement cette estacade. Dans l'enceinte du rempart, au centre d'un des principaux bastions, est une maison fortifiée, qui porte le nom de *citadelle*, avec un fossé, un pont-levis et un corps-de-garde du côté de la ville, mais sans artillerie, et sans aucune disposition pour en placer.

Il ne manque rien au port de Louisbourg pour la sûreté et l'étendue; mais l'entrée en est étroite. Elle est resserrée par une île nommé *l'Ile des Chèvres*, sur laquelle on a construit un assez grand fort. Un tourillon sert de phare sur la côte opposée pour éclairer les vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. En hiver, les glaces ferment absolument le port de Louisbourg. L'eau gèle avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pied dans toute son étendue; et cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de novembre, dure jusqu'en mai ou en

juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'octobre.

Louisbourg, seule ville de l'Ile Royale, est peuplée de familles françaises, les unes européennes, les autres créoles de l'île même ou de Terre-Neuve, d'où elles passèrent à Louisbourg après le traité d'Utrecht. Son seul commerce, avant l'invasion des Anglais, était la pêche des morues, dont Ulloa vante l'abondance, et que leur délicatesse fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La ville avait des particuliers fort aisés, dont les richesses consistaient en magasins de morue, et dans des barques qu'ils entretenaient pour cette pêche. Quelques-uns en avaient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre hommes qui recevaient un payement réglé pour fournir chaque jour une certaine quantité de morue. Les magasins s'en trouvaient remplis au retour de la belle saison; et l'on voyait arriver alors des vaisseaux de tous les ports de France, chargés de toutes sortes de denrées et de marchandises qu'ils troquaient pour de la morue, dont ils faisaient leur charge en retournant. Les vaisseaux des colonies françaises de Saint-Domingue et de la Martinique y apportaient du sucre, du tabac, du café, du taffia, du miel, etc., et s'en retournaient chargés de morue. Ce que Louisbourg recevait de trop en marchandises passait au Canada, où ceux qui exerçaient ce commerce prenaient des castors et d'autres pelleteries en échange. Ainsi Louisbourg, sans autre denrée que la morue,

était en commerce avec l'Europe et l'Amérique.

Outre les habitans de Louisbourg, d'autres Français, répandus dans les îles voisines, surtout dans celle de Saint-Jean, y avaient leurs cases, leurs magasins, et tout ce qui était nécessaire à la pêche. « Ce commerce, observe Ulloa, suffisant pour les enrichir, il y en avait peu qui s'occupassent de la culture des terres. D'ailleurs l'hiver du pays est fort long. La terre, long-temps couverte de trois ou quatre pieds de neige, qui ne fond qu'en été, n'est guère propre à la culture, et l'est moins encore à nourrir des bestiaux. On est obligé de les renfermer à l'arrivée de l'hiver, pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité, les neiges et les glaces ont à peine disparu, que l'abondance renaît dans les champs; et la promptitude avec laquelle on voit croître les herbes et les fruits, console bientôt les habitans de la longueur de l'hiver. »

L'Ile Royale et les îles voisines ont aussi des habitans naturels. « Ces Indiens, dit Ulloa, auxquels les Français donnent le nom de sauvages, sont plus grands et mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en sont point différens par la couleur, et leur ressemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne sont ni tout-à-fait soumis à la France, ni tout-à-fait indépendans. S'ils reconnaissent le roi pour souverain, c'est sans admettre ses ordonnances pour leur gouvernement particulier, et sans rien changer à leurs usages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au contraire, ce monarque leur envoie tous les ans

une certaine quantité d'habits, de poudre et de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie et d'outils, dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage, que la France tient aussi avec les sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des missionnaires pour les instruire; et ces peuples grossiers, mais capables de reconnaissance, aiment et respectent, comme leurs pères, ceux dont ils ont reçu le baptême et les lumières de la religion. Il n'y avait dans l'Ile Royale, en 1745, qu'un missionnaire, nommé l'abbé *Mallard*, qui suffisait pour les Indiens de cette île. Ces sauvages, quoique chrétiens et réunis, peuvent passer pour errans, parce qu'il est rare qu'ils s'arrêtent long-temps dans un même lieu. Leurs cabanes sont bâties fort légèrement, comme s'ils ne comptaient jamais y faire un long séjour. Leur premier soin, en arrivant sur le terrain où ils veulent se loger, est de construire la chapelle et l'habitation de leur pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre maison. Ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six, ou davantage, suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la chasse. Si le gibier commence à manquer, ils lèvent le camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, et leur curé les suit. Cependant plusieurs se rendent volontairement aux établissemens européens, s'engagent à servir pour un temps, et rejoignent leur troupe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux Français les peaux des bêtes qu'ils ont tuées dans leurs chasses. »

Ulloa, qui se trouvait à Louisbourg en 1745, applaudit à cette conduite, et juge que les Français n'auraient jamais perdu l'île, s'ils n'en eussent perdu la forteresse. Il ajoute que « jamais Louisbourg n'eût été pris, si, dans une autre conjoncture critique, il n'eût pas manqué des munitions les plus nécessaires, s'il eût été secouru, ou si l'opinion qu'il était imprenable, n'eût fait négliger toutes sortes de précautions. La France, à la vérité, ne manquait point d'y envoyer tous les ans un convoi d'argent et de vivres, pour la subsistance et la paye de la garnison. Le soin des fortifications n'était pas plus oublié. On y faisait travailler les soldats qui n'étaient point occupés à la garde des postes, et leur ardeur se relâchait d'autant moins, qu'ils voyaient leur sûreté comme attachée au bon état de la place. Mais l'avarice de ceux qui étaient chargés du payement, leur en faisait retenir une partie, et les officiers se rendaient coupables de la même injustice à l'égard du prêt. Ce désordre n'était pas nouveau en 1745 : il avait déjà fait naître des plaintes, et le gouverneur de la place étant mort l'hiver précédent, cette perte avait tellement augmenté la confusion, que les troupes s'étaient deux fois soulevées. Quelque soin qu'on eût apporté à les apaiser, on n'avait pas coupé la racine du mal, et le mécontentement subsistait, lorsqu'une escadre anglaise, paraissant devant Louisbourg, y porta le premier avis du danger qui menaçait cet établissement. »

La garnison de la ville et de tous ses forts ne consistait alors qu'en 600 hommes de troupes réglées, la plupart Suisses, auxquelles on pouvait en joindre 800 de milice, formée de tous les habitans qui étaient capables de porter les armes. Le gouverneur-général du Canada, informé de ce qui s'était passé l'année dernière, et n'ignorant point ce qu'il y avait à craindre d'une garnison faible et mécontente, pour une place de cette importance, fit offrir au nouveau commandant un secours de troupes qui lui aurait suffi, s'il l'eût accepté. Ulloa ignore quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'assurer que 2,000 Français aguerris auraient dissipé toutes les forces de la Nouvelle-Angleterre.

L'espérance des Anglais avait été de surprendre la place avant l'arrivée du convoi de France. Ils avaient armé à Boston, avec une diligence extrême; et leur escadre, avec une flotte bostonienne chargée de troupes et de munitions, était devant Louisbourg au commencement de mai. D'ailleurs un accident avait retardé le convoi français. Il devait partir de Brest long-temps avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais un vaisseau de guerre, prêt à lever l'ancre avec une frégate, avait eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en était trouvé qu'un autre dans le même port, encore était-il sur le chantier, mais prêt à être lancé à l'eau. Le marquis de Maison-Forte, commandant de celui qui venait d'être brûlé, reçut ordre de faire tous ses efforts

pour réparer l'accident, de lancer à l'eau le *Vigilant*, vaisseau tout neuf, de l'équiper, et de mettre sur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avait pu faire éviter la perte d'un temps précieux, pendant lequel la flotte anglaise entra dans le port de Louisbourg, et fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Cependant *le Vigilant* s'était mis en mer. Il arriva le 30 de mai à la vue de l'Ile Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maison-Forte de se briser contre les écueils, l'empêcha d'abord de porter droit à la côte. Il fut réduit à courir des bordées, pour attendre un temps plus clair. Sur ces entrefaites, il découvrit une frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour anglaise. Son vaisseau étant de soixante pièces, il ne balança point à l'attaquer, et lui lâcha toute sa bordée. La frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piége, et prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, et l'un et l'autre arrivèrent sous l'escadre anglaise, au moment que le brouillard commençait à se dissiper. Ainsi le commandant français, qui se croyait sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voyant entouré de vaisseaux ennemis. Il ne se déconcerta point; et quoique son bâtiment, surchargé d'armes et de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse, il entreprit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la frégate qu'il s'était flatté d'enlever, et par deux vaisseaux, l'un de

soixante, l'autre de cinquante pièces de canon; enfin par l'escadre entière. Le feu, qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maison-Forte et tous ses gens firent des prodiges de conduite et de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les Français, ayant leur gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées, et leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond. Ils se rendirent avec plus d'honneur que l'ennemi n'en pouvait tirer de sa victoire. Mais cette catastrophe entraîna la perte de Louisbourg. Les assiégeans avaient été si découragés par la résistance qu'ils y avaient trouvée, et connaissaient si peu l'art de la guerre, que, regrettant les champs et le repos de leur colonie, ils demandaient déjà leur retour. Le voyageur espagnol a su d'eux-mêmes que si la prise du *Vigilant* était arrivée quinze jours plus tard, ils auraient levé le siége; mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevaient sans cesse des munitions de la Nouvelle-Angleterre, et celles de la ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du succès.

Il paraît étonnant à Ulloa que, malgré tant de malheurs qui s'étaient rapidement succédés, malgré l'indocilité et la faiblesse de la garnison, Louisbourg ait tenu six semaines entières. Il fut rendu à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, et cédé de nouveau à l'Angleterre par le traité de 1763, avec le Canada dont nous allons parler.

CHAPITRE II.

Canada ou *Nouvelle-France.*

Le Canada est situé entre les 42° 30′, les 52° de latitude septentrionale, et les 63 et 83° de longitude à l'ouest de Paris.

Les bornes du Canada sont l'océan Atlantique et les colonies anglaises à l'orient; d'immenses contrées habitées par les Indiens au couchant; le Labrador et la baie d'Hudson au nord, et la Louisiane au sud. On divise le Canada en deux parties, la septentrionale et la méridionale, par rapport au fleuve de Saint-Laurent qui les traverse; et c'est dans la première qu'est située la ville de Québec, capitale.

Ainsi, les terres qui sont des deux côtés de ce fleuve, formant proprement la Nouvelle-France, on comprend que la meilleure méthode est de s'attacher à suivre son cours. Sa source est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cents lieues. Les coureurs de bois, dit La Hontan, n'ont pas été au-delà du lac de Lenemignon ou Alimipegon, qui se décharge dans le lac supérieur, comme celui-ci tombe dans le lac Huron, le lac Huron dans le lac Érié, et le lac Érié dans le lac Ontario. C'est de ce dernier lac que sort ce grand fleuve, qui coule vingt lieues assez

paisiblement, ensuite trente autres avec rapidité jusqu'à Mont-Réal, d'où il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Québec, s'élargissant de là peu à peu, jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les sauvages du nord, ajoute le même voyageur, il tire son origine du grand lac des Assinipouels, cinquante ou soixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au nord de son embouchure, on trouve le Labrador, que les Anglais nomment Nouvelle-Bretagne, habitée par des Indiens fort sauvages, avec lesquels on n'a point d'autre commerce que celui des pelleteries, et dont le pays s'étend jusqu'à la baie d'Hudson.

La Hontan donne au lac supérieur environ cinq cents lieues de circuit, en y comprenant le tour des anses et des petits golfes. Cette petite mer d'eau douce est assez tranquille depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre. Le côté du sud est le plus sûr pour la navigation des canots, parce qu'il contient quantité de baies et de petites rivières, où l'on peut relâcher dans le mauvais temps : ses bords ne sont point habités par des Indiens sédentaires ; mais, suivant l'usage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser ou pêcher pendant l'été, et qui portent en certains lieux les castors qu'ils ont pris pendant l'hiver, pour la traite que les coureurs français y vont faire tous les ans. Il se trouve autour de ce lac des mines de cuivre dont le métal est si pur, qu'il n'y a pas

un septième à retrancher. On y voit quelques îles remplies d'élans et de caribous; mais la difficulté du passage ne permet guère de les y aller chasser. Le lac produit une grande abondance d'esturgeons, de truites et de poisson blanc. Pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Du lac supérieur, la Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cents lieues de circuit. On a, dans cette route, à descendre le saut de Sainte-Marie : c'est une cascade de deux lieues de long, où les eaux du lac supérieur se déchargent. Les Jésuites y avaient une maison en 1668, lorsque le voyageur français y passa, dans le village d'une nation nommée les *Outchipoués*, auxquels le voisinage de la cascade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce poste est un grand passage pour les coureurs de bois, qui se rendent en été sur les bords du lac; mais il n'y croît rien, parce que des brouillards continuels y rendent les terres stériles. Au contraire, le lac de Huron est situé sous un beau climat. Quantité de petites îles y mettent les canots à couvert du côté du nord; mais celui du sud est commode pour la chasse des bêtes fauves. La figure du lac représente un parfait triangle.

Le lac des Illinois, ou Michigan, a trois cents lieues de tour; et, dans une si grande étendue, il n'a ni batturcs, ni rochers, ni bancs de sable. Il est

situé dans un beau climat; ses bords sont couverts de sapins et de belles futaies : une de ses baies, qu'on nomme la baie de l'Ours, reçoit une rivière où la nation des Otaouais va faire, de trois en trois ans, la chasse des castors. Le côté méridional du lac est rempli de chevreuils, de cerfs et de poules d'Inde. On trouve, dans le détroit qui conduit du lac de Huron au lac Érié, un fort nommé Saint-Joseph.

Le lac Érié, qui tire ce nom desÉriés ou nation du Chat, passe pour le plus beau lac de l'univers. Son circuit est de deux cent trente lieues. De toutes parts il offre des perspectives charmantes; ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers et de belles vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrain fort uni. Tous les voyageurs parlent avec admiration de la multitude de bêtes fauves et de dindons sauvages qui se trouvent dans les bois et dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les bords de deux belles rivières qui se déchargent au fond du lac, sans rapides et sans cataractes, sont peuplés de bœufs sauvages. Il est rempli d'esturgeons et de poissons blancs; mais les truites et d'autres poissons qui abondent dans les lacs de Huron et des Illinois, y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau, sans battures et sans écueils. On n'y connaît les gros vents que dans le cours de décembre, de janvier et de février, et, dans cette saison

Le fleuve de Saint-Laurent, sortant du lac Ontario au nord-est, va passer à Mont-Réal, où il reçoit la grande rivière des Otaouais, traverse toute la belle partie de l'établissement français jusqu'à Québec, et de là se rend majestueusement à la mer.

Mais c'est de la mer même qu'il faut remonter avec un voyageur plus exact, le P. de Charlevoix. Il donna quatre-vingts lieues de long au golfe Saint-Laurent, c'est-à-dire à cet espace de mer qui est renfermé entre l'île de Terre-Neuve et l'Ile Royale à l'est, et les côtes du continent à l'ouest. L'entrée du golfe est entre la pointe sud-est de l'île de Terre-Neuve et la pointe nord-est de l'Ile Royale. On laisse au sud quelques petites îles, et l'on arrive au cap des Rosiers, qui est à la pointe sud du fleuve, et qui en fait proprement l'entrée. C'est de là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce cap jusqu'à la côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée presque au milieu par l'île d'Anticosti, qui s'étend environ quarante lieues nord-est et sud-est, mais qui a peu de largeur. Cette île appartient aux descendans d'un Français qui avait eu part à la découverte du Mississipi, et qui obtint cette récompense pour un service qui avait coûté la vie au chef de son entreprise; mais on ne lui fit pas un riche présent : elle est stérile, mal fournie de bois, et sans un seul havre où le moindre bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quel-

ques années, qu'on y avait découvert une mine d'argent, et l'on fit partir de Québec un orfévre pour en faire l'épreuve; mais on ne fut pas longtemps à se détromper. Le seul avantage de l'île d'Anticosti est la pêche, qui est assez abondante sur ses côtes.

Le côté méridional du fleuve forme un beau pays, habité par les Abenaquis; et le côté du nord est encore un vaste désert, où, dans l'espace de cinq cents lieues, on rencontre à peine quelques traces de ces peuples errans et farouches que nous comprenons sous le nom général d'*Esquimaux*. Après avoir passé l'île d'Anticosti, on se voit toujours entre deux terres, avec le plaisir de connaître exactement la mesure de sa route, et l'on n'a plus besoin que de circonspection pour se garantir des dangers du fleuve; mais il serait difficile de les présenter si l'on ne s'attachait à suivre fidèlement le voyageur.

Il s'était embarqué à La Rochelle le 2 juillet 1720, sur la flûte du roi *le Chameau*, commandée par M. de Voutron : le 2 septembre, il entra dans le fleuve de Saint-Laurent. Le mardi 3, ayant passé l'île d'Anticosti, il laissa sur la gauche les Monts-Notre-Dame et le Mont-Louis : c'est une chaîne de montagnes fort hautes, entre lesquelles il y a quelques vallons, et qui étaient habitées autrefois par des sauvages. Sa figure est presque ronde; des rochers escarpés d'une prodigieuse hauteur l'environnent de toutes parts, et l'eau douce n'y manque

point aux navires. Tout le pays est rempli de marbre ; mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines. Elle y attirait autrefois les Basques. On voit encore sur une petite île qui porte leur nom, et qui est un peu au-dessous de l'île Verte, des restes de fourneaux et des côtes de baleines.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux gens du vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avait quelques habitations françaises ; au lieu qu'ils ne trouvèrent ici nulle sorte d'habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisième jour, et l'on franchit le passage de l'île Rouge, qui n'est pas sans danger. Le lendemain, avec un peu de vent et de marée, on alla mouiller au-dessus de l'Ile-aux-Coudres, à quinze lieues de Québec et de Tadoussac. On la laisse à gauche, et le passage a ses difficultés lorsqu'on est mal servi par le vent ; il est étroit et rapide dans l'espace d'un bon quart de lieue. On observe qu'il était autrefois plus aisé, et qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Ile-aux-Coudres, qui en fut agrandie de moitié, et qu'à la place de cette montagne il parut un gouffre, dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourrait passer au sud de l'île, qui a reçu le nom de *Passe d'Iberville*, parce que cet officier tenta heureusement ce passage ; mais l'usage est de passer au nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la baie de Saint-Paul, où commencent les habita-

tions du côté du nord. Cette baie, qui appartient au séminaire de Québec, a des pins rouges fort vantés, et l'on y a découvert une belle mine de plomb.

Six lieues plus haut, un promontoire fort élevé termine une chaîne de montagnes qui s'étend plus de quatre cents lieues à l'ouest. On le nomme *cap Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage est bon, et l'on y est environné d'îles de différentes grandeurs. La plus considérable est celle d'Orléans, dont les campagnes bien cultivées se présentent en amphithéâtre, et forment une perspective agréable. Cette île, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en comté sous le nom de *Saint-Laurent*, en faveur de François Berthelot, secrétaire général de l'artillerie, qui l'avait acquise de François de Laval, premier évêque de Québec. Elle avait déjà quatre villages, et l'on y compte aujourd'hui six paroisses assez peuplées. Des deux canaux qui forment l'île d'Orléans, le seul navigable est celui du sud. Les chaloupes mêmes ne peuvent passer dans celui du nord qu'en haute marée ; ainsi, du cap Tourmente, il faut traverser le fleuve pour remonter à Québec, et cette traverse demande des précautions. On y rencontre des sables mouvans, sur lesquels il n'y a pas toujours assez d'eau pour les gros navires, et qui obligent d'attendre la marée : c'est un embarras qu'on éviterait encore en prenant par la passe d'Iberville.

Le cap Tourmente est à cent dix lieues de la mer, et l'eau du fleuve est encore saumâtre; phénomène assez étrange, malgré la largeur du fleuve, si l'on considère son extrême rapidité.

Enfin le lundi, 23 septembre, *le Chameau* mouilla devant Québec. C'est du même voyageur que nous en devons tirer la description; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la sienne sont imparfaites ou défectueuses. Ainsi, notre exactitude ne consiste ici qu'à n'y rien changer.

Québec est dans une situation fort singulière, à 46° 56′ nord. C'est la seule ville du monde connu qui ait un port d'eau douce, à cent vingt lieues de la mer, et capable de contenir cent vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Jusqu'à l'île d'Orléans, c'est-à-dire, à cent dix ou cent douze lieues de la mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large; mais au-dessus de l'île, il se rétrécit tout d'un coup, tellement que, devant Québec, il n'a plus qu'un mille de largeur. De là vient le nom de *Québec* ou *Quebeio*, qui signifie rétrécissement en langue algonquine.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la rade, est une belle nappe d'eau d'environ trente pieds de large et quarante de haut, qui est immédiatement à l'entrée du petit canal de l'île d'Orléans. Cette cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, en l'honneur de l'amiral de Montmorency, qui a été vice-roi de la Nouvelle-France.

On juge d'abord qu'une chute d'eau si abondante, et qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande rivière; mais ce n'est que celle d'un petit ruisseau, où, dans quelques endroits, on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pied, et qui tire sa source d'un beau lac à douze lieues du Saut. La ville est une lieue plus haut, et du même côté, à l'endroit même où le fleuve est le plus étroit; mais l'espace qui est entre elle et l'île d'Orléans forme un bassin d'une lieue de long et de large, dans lequel se décharge la rivière de Saint-Charles, qui vient du nord-est. Québec est situé entre l'embouchure de cette rivière et le Cap-aux-Diamans, qui avance un peu dans le fleuve. En 1608, les eaux du fleuve qui, dans la marée, montaient quelquefois jusqu'au pied du rocher, se sont retirées insensiblement, et laissent aujourd'hui à sec un grand terrain où l'on a bâti la basse ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage pour rassurer les habitans contre l'inondation.

On monte à la haute ville par une pente si roide, qu'on n'y peut arriver qu'à pied, à l'aide de plusieurs degrés; mais on a pratiqué sur la droite un chemin d'une pente plus douce, qui est bordé de maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent, que la haute ville commence du côté du fleuve, car on trouve encore une basse ville du côté de la rivière Saint-Charles. Le premier bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le palais épiscopal : toute la gau-

Le fort est un très-beau bâtiment flanqué de deux pavillons; mais il n'a point de jardin, parce qu'il est construit sur le bord du roc. Une belle galerie, avec un balcon régnant, y supplée; elle commande la rade jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre avec un porte-voix, et l'on a la vue de toute la basse ville sous ses pieds. Avec une charmante perspective, on y respire l'air le plus pur sur le cap aux Diamans, et l'on y a le spectacle d'un grand nombre de marsouins qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des diamans plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Québec. Ils y étaient autrefois fort communs, et le cap en a tiré son nom. La descente, du côté de la campagne, est encore plus douce que vers l'esplanade.

L'église des jésuites en dehors n'a de beau qu'un assez joli clocher; elle est couverte d'ardoises, et c'est la seule qui le soit au Canada, où, jusqu'à présent, tous les toits sont de bardeaux. Charlevoix ne reconnut point dans quatre colonnes creuses et grossièrement marbrées, qui font l'ornement du grand autel, les quatre grandes colonnes cylindriques et massives, d'un seul bloc de porphyre noir comme du jais, sans taches et sans fils, que La Hontan représente avec affectation. On pardonnerait, dit-il, à ce voyageur, s'il n'avait blessé la vérité que pour donner du lustre aux églises.

L'Hôtel-Dieu est desservi par des religieuses

hospitalières de Saint-Augustin, d'une congrégation qui se nomme *la Miséricorde de Jésus*. Les premières sont venues de Dieppe, et n'avaient pas mal commencé à se loger; mais leur maison n'est point achevée. Sa situation à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu sur la rivière Saint-Charles, les fait jouir d'une fort belle vue; à un demi-quart de lieue de la ville, on trouve l'hôpital général: l'hôtel de l'intendant porte le nom de palais à Québec, parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur. C'est le plus bel édifice du Canada. Les récollets en occupaient anciennement le terrain. M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, les transféra dans la ville, acheta leur emplacement, et fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'hôpital. Le seul défaut de cet établissement est d'être dans un marais qu'il sera toujours difficile de dessécher. Trente religieuses y sont employées à servir les pauvres.

Québec n'est pas régulièrement fortifié; mais depuis long-temps on s'efforce d'en faire une bonne place. Elle est déjà capable d'une vigoureuse défense. Les Anglais en tentèrent la conquête en 1711 avec moins de succès qu'ils n'ont fait par la suite.

On ne compte guère à Québec plus de sept mille âmes; mais, dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux habitans, et de leurs usages, donne l'idée d'une société fort agréable. « Un gouverneur-général, avec un état-major, de la noblesse,

du moulin et la métairie, une seigneurie de deux lieues de front et d'une profondeur illimitée est d'un revenu fort médiocre dans un pays si peu peuplé, et dont le commerce intérieur est si faible.

Rien n'est plus charmant que la situation des Trois-Rivières. Elle est bâtie sur un coteau de sable, qui n'a guère de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'agrandissant, car elle n'a point encore beaucoup d'étendue; mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable, et la faire parvenir à l'opulence. Le fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pied : au-delà ce sont des campagnes cultivées, fertiles, et couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-dessus et du même côté, le fleuve reçoit une assez belle rivière qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; et de là vient le nom de *Trois-Rivières*, que la ville a pris dans son origine. Au-dessus, et presqu'à la même distance, on trouve le lac Saint-Pierre, long de sept lieues et large de trois. Ainsi rien ne borne la vue de ce côté-là, et le soleil paraît se coucher dans les ondes. Ce lac, qui n'est qu'un élargissement du fleuve, reçoit plusieurs rivières, et n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son poisson.

On ne compte pas plus de sept ou huit cents Français dans la ville des Trois-Rivières, quoiqu'elle ait, dans son voisinage, des mines d'excel-

lent fer, qui seraient capables d'enrichir une grande ville : on n'a commencé que depuis peu à les faire valoir. Au reste, le petit nombre des habitans de cette ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante. C'est un des plus anciens établissemens de la colonie ; et l'on y a vu, dès les premiers temps, un gouverneur avec un état-major. Un couvent de récollets, une assez belle paroisse desservie par les mêmes religieux, et un très-bel hôpital, qui fait partie d'un couvent d'ursulines, où l'on en compte quarante chargées de l'emploi d'hospitalières, sont les principaux édifices des Trois-Rivières. Dès l'année 1650, le sénéchal de la Nouvelle-France, dont la juridiction est absorbée par le conseil supérieur, avait un lieutenant dans cette ville ; aujourd'hui, elle n'a plus qu'une justice ordinaire, avec un lieutenant-général pour chef.

A l'extrémité du lac Saint-Pierre, on voit un grand nombre d'îles de différentes grandeurs, qui se nomment les *îles de Richelieu* ; et sur la gauche, en remontant de Québec, on en trouve six autres qui bordent une anse assez profonde, où se décharge une belle rivière, dont la source est au voisinage de la Nouvelle-York. Les îles, la rivière et tout le pays qu'elle arrose porte le nom de *Saint-François*. Toutes ces îles étaient autrefois remplies de cerfs, de daims, de chevreuils et d'orignaux qui ont disparu. On pêche d'excellens poissons dans la rivière de Saint-François. L'hiver, on fait

La ville de Mont-Réal offre un aspect fort riant; elle est bien située et bien bâtie. L'agrément de ses environs et de ses vues inspire une gaîté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée : une palissade bastionnée et fort mal entretenue fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute sur un petit tertre qui sert de boulevard, et va se terminer en pente à une petite place carrée. Autrefois elle était ouverte, et sans cesse exposée aux insultes des sauvages et des Anglais. Ce fut le chevalier de Gallières, frère du plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer pendant qu'il en était gouverneur; et depuis quelques années, elle est ceinte d'un bon mur; mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses habitans.

L'Hôtel-Dieu est servi par des religieuses, dont les premières ont été tirées de celui de la Flèche en Anjou. Leur église et leur salle des malades sont deux fort beaux bâtimens; mais elles n'en sont pas moins pauvres, et les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs services. L'hôpital général doit son établissement à un particulier nommé *Charon*, qui employa tout son bien à former une société d'hommes charitables, dans la double vue de prendre soin des malades, et d'instruire les jeunes gens de la campagne. Son projet fut rempli en 1719; mais il n'y a pas survécu assez long-temps pour l'achever.

Entre l'île de Mont-Réal et la terre-ferme, vers le nord, on trouve une autre île d'environ huit

lieues de long, et de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'île de *Montmagny*, du nom d'un gouverneur du Canada qui la possédait; ensuite elle fut donnée aux jésuites, qui l'appelèrent *île de Jésus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, et qui lui ont conservé son dernier nom. Le canal, qui sépare les deux îles, est nommé *la rivière des Prairies*, parce que, des deux côtés, il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé vers le milieu, par un rapide qu'on appelle *le Saut du Récollet*, depuis qu'un religieux de cet ordre s'y est noyé. Le troisième bras du fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'îles, et porte le nom de *Mille-Iles*, ou de *rivière de Saint-Jean*. A la tête de l'île de Jésus, on voit la petite île Bizard, et plus haut, vers le sud, l'île Perrot, qui a deux lieues de long, et presque la même largeur. L'île Bizard termine le lac des deux montagnes, et l'île de Perrot le sépare de celui de Saint-Louis. Ce qu'on nomme *le lac des Montagnes* est proprement l'embouchure d'une grande rivière nommée *la rivière des Outaouais*, qui se jette ici dans le fleuve Saint-Laurent. Elle a deux lieues de long sur la même largeur. Le lac Saint-Louis, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du fleuve. Jusqu'à présent la colonie française n'allait pas plus loin à l'ouest; mais on commence à faire de nouvelles habitations au-delà, et partout les terres sont excellentes.

Dans les dernières guerres, on a regardé comme la sûreté de Mont-Réal et des lieux voisins, deux villages d'Iroquois chrétiens, et le fort de Chambli. Le premier des deux villages qui se nomme *Saut de Saint-Louis*, est situé en terre-ferme, du côté du sud, trois lieues au-dessus de Mont-Réal. Ses habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes barrières de la colonie contre les Iroquois idolâtres, et contre les Anglais de la Nouvelle-York. Il a changé deux fois de place, dans l'espace de deux lieues : après avoir été près du rapide dont il porte le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le fleuve y est fort large, et couvert d'îles ; celle de Mont-Réal est en perspective d'un côté ; et de l'autre, la vue n'est pas bornée vers le lac Saint-Louis, qui commence un peu plus haut. L'église de ce village et la maison des missionnaires sont deux des plus beaux édifices du pays. Le second se nomme *la Montagne*, parce qu'il a subsisté long-temps sur la double montagne d'où l'île de Mont-Réal tire son nom. A présent, il est en terre-ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette île, et ce sont des Sulpiciens qui l'ont gouvernée, tant que les Français ont été les maîtres du Canada.

Le fort de Chambly a toujours passé pour un poste de la dernière importance. Dans l'origine de la colonie française, les Iroquois descendaient jusqu'au centre des habitations, par une rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, un peu

au-dessus du lac Saint-Pierre, et que cette raison fit nommer alors *la rivière des Iroquois*. Depuis on l'a nommée *rivière de Richelieu*, à cause d'un fort de ce nom qu'on avait construit à son embouchure; ensuite, ce fort ayant été ruiné, un officier nommé Sorel en fit construire un autre, auquel on donna son nom qui s'est communiqué à la rivière : elle le conserve encore, quoique le fort ne subsiste plus. De là, remontant la rivière l'espace d'environ dix-sept lieues, toujours au sud, mais prenant un peu au sud-ouest, on trouve un rapide, et vis-à-vis une espèce de petit lac formé par la rivière même; c'est sur le bord du rapide et vis-à-vis du lac qu'est situé le fort de Chambly. Il n'est jamais sans une forte garnison. Les terres voisines sont si bonnes, qu'on s'est empressé d'y faire des habitations; et l'on ne désespère pas d'y voir naître quelque jour une bonne ville. De Chambly au lac de Champlain, on ne compte que huit lieues : la rivière de Sorel traverse ce lac; et l'auteur observe que la Nouvelle-France n'a peut-être point de canton qu'il soit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y est doux, que les habitans y auront pour voisins les Iroquois, « bonnes gens, dit-il, qui ne chercheront point querelle aux Français, lorsqu'ils les verront en état de ne les pas craindre, et qui s'accommoderont encore mieux de ce voisinage que de celui de la Nouvelle-York. »

Mais continuons de remonter le fleuve Saint-

Laurent. Charlevoix partit du saut de Saint-Louis le 1er mai pour aller passer la nuit à la pointe occidentale de l'île de Mont-Réal. Le lendemain, après avoir employé la matinée à visiter le pays, qu'il trouva fort beau, il traversa le lac Saint-Louis pour se rendre aux *Cascades*, nom qu'on donne à un rapide situé précisément au-dessus de l'île Perrot, qui fait la séparation du lac Saint-Louis et du lac des deux montagnes. On l'évite en prenant un peu à droite, pour faire passer les canots à vide, dans un endroit qu'on nomme *le Trou*; ensuite les tirant à terre, on fait un portage d'un demi-quart de lieue, qui devient nécessaire pour éviter un second rapide, nommé *le Buisson*; c'est une belle nappe d'eau, qui tombe d'un rocher plat, d'environ un demi-pied de hauteur. L'observateur juge qu'on pourrait se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite rivière qui se décharge dans une autre au-dessus des cascades.

Au-dessus du Buisson, la largeur du fleuve est d'un grand quart de lieue, et les terres des deux côtés sont excellentes. On avait commencé à défricher celles qui sont sur la rivière septentrionale; et rien ne serait plus aisé que d'y faire un grand chemin depuis la pointe qui est vis-à-vis de l'île Mont-Réal, jusqu'à l'anse qu'on nomme *la Galette*.

Le 3 mai, l'observateur fit trois lieues pour se rendre aux Cèdres : c'est un troisième rapide, qui a pris son nom d'une grande quantité de cèdres qu'on voyait autrefois dans ce lieu, mais qui ont

été presque tous coupés. Le 4, un accident qui creva un de ses canots, ne lui permit point de passer le quatrième rapide, quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues et demie du précédent. Le 5, il passa le lac de Saint-François, qui a sept lieues de long, et trois dans sa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, sont basses, et n'en paraissent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-Réal jusqu'ici, tient un peu du sud-ouest; et le lac Saint-François court ouest-sud-ouest et est-nord-est. Le 6, il fallut passer les chenaux du lac; c'est le nom qu'on donne à des canaux formés par un grand nombre d'îles, dont le fleuve est presque couvert en cet endroit, et qui rendent le pays charmant. Le reste du jour fut employé à franchir des rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme le *Moulinet*, est effroyable à la vue, et coûte beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, et l'on alla camper au bas du *Long-Saut*, rapide d'une demi-lieue de long, que les canots ne montent qu'à demi chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviguer ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'observateur a fait du climat, et la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le fleuve, il paraît fort surprenant d'entendre ici, qu'au milieu du mois de mai, il gela la nuit suivante, comme il fait en France au mois de janvier. On était néanmoins sous les mêmes parallèles qu'en Languedoc. Le 9, on passa le rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long-

Saut d'environ sept lieues, et de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue et demie plus loin, et l'on y arriva le 10. Tout le pays qui est entre cette anse et les gallots, mérite l'admiration. Les forêts y sont charmantes, et l'on y remarque surtout des chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou six lieues de la Galette, on trouve une île, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux Français, avait obtenu le domaine, avec une patente de concession, qu'il se faisait honneur de montrer. L'observateur vante l'esprit de ce sauvage, quoiqu'il n'eût pas laissé, dit-il, de vendre sa seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réservé l'usufruit, il y avait rassemblé dix-huit ou vingt familles de sa nation : dans toute sa conduite, il affectait d'imiter les manières françaises. De là, jusqu'au fort de Catarocoui, il ne reste qu'environ quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espèce d'archipel, nommé les *Mille-Iles*, et qui en contient du moins plus de cinq cents. Ensuite on n'a qu'une lieue et demie jusqu'au fort. Le fleuve est ici plus libre, et plus large d'une demi-lieue. On laisse à droite trois grandes anses, assez profondes; et le fort est bâti dans la troisième. C'est un carré à quatre bastions, qui n'occupe pas moins d'un quart de lieue de circuit. Il est construit de pierres, et sa situation est extrêmement agréable, surtout vers les bords, qui présentent un

paysage fort varié. Il en est de même de l'entrée du lac Ontario, qui n'en est qu'à une demi-lieue. Elle est semée d'îles de différentes grandeurs, toutes couvertes d'arbres, et rien n'y termine l'horizon. Ce lac a reçu le nom de Saint-Louis; ensuite celui de Frontenac, qui avait été donné aussi au fort de Catarocoui, dont le comte de Frontenac est le fondateur; mais insensiblement le lac a repris son ancien nom, qui est *Ontario*, et le fort, celui de l'anse dont il occupe les bords. Le terrain, depuis la Galette, est très-bon, quoique sur la lisière il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du fleuve, vis-à-vis du fort, une très-belle île, où l'on avait mit des porcs, qui ont multiplié, et dont elle a pris nom. L'île aux Cèdres et l'île aux Cerfs sont au-dessous, à demi-lieue l'une de l'autre. L'anse de Catarocoui est double, c'est-à-dire, qu'elle a vers son milieu une pointe qui avance beaucoup, et sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes barques. Le derrière du fort est un marais où le gibier est en abondance. Autrefois il se faisait un commerce considérable au fort de Catarokoui, surtout avec les Iroquois, dont les habitations sont au sud; et c'était pour les attirer, autant que pour les tenir en respect, que le fort avait été bâti; mais ce commerce ne s'est pas soutenu long-temps, et les barbares n'en ont pas moins fait de mal à la colonie. Ils ont actuellement quelques familles aux environs du fort, comme il s'en trouve aussi quelques-unes des Missisagués, nation algon-

quine, qui a trois bourgades sur le lac; l'une, au bord oriental; l'autre, à Niagara; et la troisième, dans le détroit.

De Catarocoui, l'observateur n'avait que six lieues à faire jusqu'à l'île aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon port, qui peut recevoir de grandes barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation, il passa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la première fois, des vignes dans la forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur cep, qui s'élève jusqu'au sommet. Il n'avait point encore fait cette remarque, parce qu'il s'était toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'était si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pied fort gros, et portent beaucoup de raisins. Les grains ne sont que de la grosseur d'un pois, apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les ours, qu'ils vont les chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des oiseaux, qui ont bientôt vendangé des forêts entières.

Le 13, après avoir passé l'île aux Chevreuils, et s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'île aux *Gallots*, qui est par les 43 degrés 33 minutes, il fallut faire une traversée d'une lieue et demie pour arriver à la pointe, que cette raison fait nommer *Traverse*. On gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudrait faire en côtoyant la terre-ferme. De la pointe de l'île aux Gallots, on découvre à l'ouest

la rivière de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit sur cette rivière, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six rivières qu'on laisse à gauche, en prenant cette route, sont célèbres par l'excellence de leur poisson; c'est d'abord celle de l'*Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la pointe de traverse; ensuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà; celle de *la Grande-Famine*, à deux autres lieues; celle de *la Petite-Famine*, à une lieue; celle de *la Grosse-Écorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau temps, il changea tout d'un coup, et l'observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il était encore à trois lieues. Il aborda vers sept heures du soir, à l'anse de *la Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, faillit d'y perdre toute son armée, par la faim et les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du lac y sont couverts de forêts, dans lesquelles on distingue les chênes blancs et rouges, qui s'élèvent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre de la plus grande espèce, dont le bois dur, mais cassant, ressemble à celui du plane, et dont la feuille, à cinq pointes de médiocre grandeur, est d'un très-beau vert en dedans, et blanche en dehors. C'est une espèce de cotonnier, qui porte dans une coque, de la grosseur de celle des marrons d'Inde,

Grand-Marais, et, dès l'après-midi du même jour, on entra dans le détroit de Niagara. C'est un espace de quatorze lieues, qui fait la communication du lac Érié avec le lac Ontario, et par lequel le fleuve Saint-Laurent passe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le lac Ontario jusqu'à la grande chute du fleuve, ce détroit porte le nom de *rivière de Niagara*. L'intervalle est d'environ six lieues, et l'on trouve à l'entrée le fort du même nom; mais il n'existe que depuis le voyage du P. Charlevoix. M. de Joncaire, qui en est le fondateur, avait alors un petit établissement trois lieues plus loin, sur le bord du détroit, accompagné de quelques cabanes d'Américains. On fait le sud en entrant dans la rivière de Niagara; et l'habitation de cet officier, à laquelle on donnait d'avance le nom de *fort*, était sur la gauche, à cette distance du lieu où le fort est aujourd'hui.

Après avoir passé quelques jours dans une compagnie fort agréable, l'observateur eut à monter d'affreuses montagnes pour se rendre au fameux saut du Niagara, au-dessus duquel il devait se rembarquer. Ce voyage est de trois lieues; il était autrefois de cinq ou six, parce qu'on passait de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire, à l'occident, et qu'on ne s'embarquait qu'à deux lieues au-dessus de sa chute; mais on a trouvé sur la gauche, à un demi-quart de lieue de cette cataracte, une anse où le courant n'est pas sensible, et où l'embarquement se fait sans péril.

La chute du fleuve Saint-Laurent, dans ce détroit, forme une des plus belles cascades de la nature. Suivant les observations auxquelles on s'attache, La Hontan s'est également trompé sur sa hauteur et sur sa figure. « Il est certain, dit l'observateur, que, si l'on mesure la hauteur par les trois montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à rabattre de 600 pieds que Delile lui donne dans sa carte; et sans doute il n'a risqué ce paradoxe que sur la foi du baron de La Hontan et du P. Hennepin; mais, en arrivant au sommet de la troisième montagne, j'observai que, dans l'espace de trois lieues qui me restaient jusqu'à la chute d'eau, il faut plus descendre que monter, et c'est à quoi ces deux voyageurs n'avaient pas fait assez d'attention. Comme on ne peut s'approcher de la cascade que de ce côté, ni la voir que de profil, il n'est pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les instrumens; on l'a tenté avec une longue corde attachée au bout d'une perche; et cette méthode n'a fait trouver que 115 ou 120 pieds de profondeur; mais il n'est pas possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrêtée sur quelque rocher qui s'avançait; et quoiqu'on l'ait toujours retirée mouillée, aussi-bien qu'un bout de la corde, on n'en peut rien conclure, parce que l'eau, qui se précipite de la montagne, rejaillit fort haut, avec beaucoup d'écume. Pour moi, qui l'ai considérée de tous les points d'où la vue le permet, j'estime qu'on ne saurait lui donner moins de 140 ou 150 pieds. »

Sa figure est un fer à cheval, d'environ quatre cents pas de circonférence. Au milieu, elle est divisée en deux par une île fort étroite, et d'un demi-quart de lieue de long; mais ces deux parties tardent peu à se joindre. Celle qu'on ne voit que de profil a plusieurs pointes qui avancent; et celle qu'on découvre en face paraît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent qui vient de l'ouest; peut-être n'était-ce que des eaux sauvages, qui venaient se décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neiges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute, la rivière se ressent long-temps d'une si violente secousse; aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, et précisément devant le lieu où M. de Joncaire avait son habitation. Elle ne devrait pas être moins impraticable au-dessus, puisque le fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais, outre l'île qui la divise en deux, plusieurs écueils ralentissent beaucoup la rapidité du courant : il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'île. On avait dit à l'observateur que les poissons qui s'y trouvaient engagés tombaient morts dans la rivière; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avait même assuré que les oiseaux qui volent par-dessus se trouvaient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du rapide forme en l'air; cependant il vit de petits oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la chute.

C'est sur un roc que cette grande nappe d'eau

est reçue; et deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé ou creusé, peut-être avec le temps, une caverne de quelque profondeur. Premièrement, le bruit y est fort sourd, et semblable à celui du tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'habitation française; et ce qu'on y entend n'est peut-être même que le bouillonnement causé par les rochers dont la rivière est remplie dans cet intervalle, d'autant plus qu'au-dessus de la cataracte on cesse de l'entendre à beaucoup moins de distance. La seconde raison, c'est qu'il ne reparaît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on aperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est par-derrière, et de loin on le prendrait pour une fumée. Le terrain des trois lieues qu'on fait à pied pour se rendre au Saut, et qui se nomme le Portage de Niagara, n'est ni bon, ni revêtu de beaux bois; et l'on n'y saurait faire dix pas sans marcher sur une fourmilière, ou sans rencontrer des serpens à sonnettes, surtout pendant la chaleur du jour.

On compte environ sept lieues du saut de Niagara au lac Érié. L'observateur en partit le 27, et déboucha heureusement dans le lac. Sa route, en côtoyant la côte du sud, eût été plus agréable que par celle du nord, mais plus longue de moitié. Ce lac a cent lieues de long, de l'est à l'ouest. Sa largeur du nord au sud est d'environ trente lieues. Le nom d'Érié est, comme on l'a déjà vu, celui d'une nation de la langue huronne, qui était établie sur

ses bords, et que les Iroquois ont entièrement détruite : il signifie chat; et les Ériés sont nommés, dans quelques relations, la nation des chats. On trouve en effet dans le pays quantité de ces animaux, qui sont plus gros que les nôtres; leurs peaux sont estimées. Le nom de Conty, qu'on donne aussi au lac Érié, lui vient apparemment du chevalier de Tonti, qui devait son avancement à ce prince.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'observateur se trouva devant la grande rivière, qui vient de l'est, par les 42° 15′. Quoique les arbres fussent encore sans verdure, le pays lui parut beau. Le 1er de juin, ayant remonté pendant près d'une heure une rivière qui vient, dit-on, de fort loin, et qui coule entre deux belles prairies, il eut à faire un portage d'environ soixante pas, pour éviter le tour d'une pointe qui avance quinze lieues dans le lac, et qui se nomme la pointe longue : quoique sablonneuse, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans, il côtoya un très-beau pays, caché quelquefois par des rideaux désagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté une partie du jour sur une pointe qui court trois lieues du nord au sud, et qu'on appelle *la pointe pelée*. Le pays est rempli d'ours : l'hiver précédent, on en avait tué, sur cette seule pointe, plus de quatre cents.

Le 5, vers les quatre heures du soir, on aperçut la terre du sud, et deux petites îles qui en sont très-

proches : elles se nomment *îles des Serpens à sonnettes ;* et l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux reptiles, que l'air en est infecté. On entra dans le détroit vers le soir, et l'on y passa la nuit, au-dessus d'une très-belle île, nommée *l'île du Bois blanc*. Depuis la longue pointe jusqu'au détroit, la route n'est guère qu'à l'ouest ; mais depuis l'entrée du détroit jusqu'à l'île Sainte-Claire, qui en est à cinq ou six lieues, et de là jusqu'au lac des Hurons, elle prend un peu de l'est par le sud. Ainsi tout le détroit, qui a trente lieues de long, est entre le 42e degré 12 ou 15 minutes, et le 43e degré et demi de latitude nord. Au-dessus de l'île Sainte-Claire, il s'élargit jusqu'à former un lac d'environ six lieues de long, et dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'île, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau canton du Canada : coteaux, prairies, campagnes, bois, ruisseaux, fontaines et rivières, tout y est merveilleusement assorti. L'observateur y vit des terres qui avaient porté du froment dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les îles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux ; le fleuve et le lac sont fort poissonneux ; l'air y est pur, le climat tempéré et fort sain. Avant le fort français, qui est à gauche, une lieue au-dessous de l'île Sainte-Claire, on trouve, du même côté, deux villages assez nombreux, et fort proches l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons Tio-

nontaté, qui, après avoir long-temps erré, s'étaient fixés d'abord au saut de Sainte-Marie; le second, par des Poutéouatamis; un peu plus haut, on en voit un d'Otaouais, compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns et les autres ont été chassés de leur pays par les Iroquois.

Le fort français, qui porte le nom de *Pontchartrain*, est environné de terres mêlées de sable, qui n'en sont pas moins fertiles, et de très-belles forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau.

L'observateur en partit le 18 de juin, pour se rendre à Michillimakimac. Le lac Sainte-Claire, qu'il traversa, offre des deux côtés un fort bon pays. Vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse sur la gauche une rivière assez large, qu'on a nommée rivière des Hurons, parce que les Américains de cette nation s'y réfugièrent pendant les guerres des Iroquois; et sur la droite, presque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingts lieues (rare avantage pour les rivières du pays), sans y trouver le moindre rapide. La route, depuis le fort du détroit jusqu'au-delà du lac Sainte-Claire, est à l'est-nord-est; de là on tourne au nord par l'est jusqu'au sud, pendant quatre lieues, après lesquelles on trouve à droite un village de Missisaguès, situé dans un terrain fertile, à l'entrée des plus belles prairies du monde. De ce village au lac des Hurons, on compte douze

lieues d'un pays toujours charmant : c'est un beau canal, bordé de grands bois, qui sont séparés par des prairies entrecoupées d'îles. On y suit toujours le nord-quart-nord-est, jusqu'à l'entrée du lac des Hurons, où la route est au nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le détroit jusqu'à Michillimakimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du lac, on passe sur un banc de roche, nommé *les pays plats*, qui n'a pas un demi-pied d'eau. Ensuite on s'avance vers la baie de Saguinam, qui a cinq ou six lieues d'ouverture, et trente de profondeur. Le fond de cette baie, où les Otaouais ont un village, est un beau pays ; mais de son entrée jusqu'à Michillimakimac, on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même baie, on aperçoit deux rivières assez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre, et quatre ou cinq lieues plus loin, l'anse Tonnerre, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

Le fort de Michillimakimac est à 43° 30′ de latitude du nord. Il est fort déchu, depuis qu'on a transféré au détroit la meilleure partie des sauvages qui s'y étaient établis. Il n'en reste, près du fort, qu'un médiocre village, où le commerce des pelleteries ne laisse pas de se soutenir, parce que c'est le passage d'un grand nombre de nations américaines. La situation de ce poste est très-avantageuse, entre trois grands lacs ; celui de Michigan ou des Illinois, celui des Hurons, et le lac supérieur, tous

trois navigables pour les plus grandes barques, et les deux premiers séparés par un seul petit détroit, sans compter que les mêmes bâtimens peuvent aller sans obstacle dans tout le lac Érié jusqu'au saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication entre le lac des Hurons et le lac supérieur que par un canal de vingt-deux lieues, coupé de rapides, les canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakimac tout ce qu'on tire du lac supérieur.

L'observateur donne au lac supérieur deux cents lieues de long, de l'est à l'ouest, quatre-vingts de largeur en plusieurs endroits, du nord au sud, et cinq cents de tour. Toute sa côte méridionale est sablonneuse, assez droite, et fort incommodée des vents du nord : la rive septentrionale a moins de danger pour les voyageurs, parce qu'avec moins de vents, elle est bordée de rochers qui forment de petits havres ; et rien n'est plus nécessaire que ces retraites, dans un lac où l'on observe un phénomène assez singulier. Une tempête y est annoncée deux jours auparavant. D'abord on aperçoit sur la surface des eaux un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible ; le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac, et ne se brisent point de tout le jour ; de sorte qu'on peut avancer sans crainte, et qu'avec un vent favorable, on fait même beaucoup de chemin ; mais le troisième jour on voit le lac tout en feu, et l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asiles qui se trouvent à la côte du nord. Sur

celle du sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Sur les bords du lac, on trouve, en quelques endroits, de grosses pièces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les sauvages. Ils les regardent comme un présent des dieux qui habitent sous les eaux; et quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, ils en ramassent avec soin les moindres fragmens. Anciennement, disent-ils, on y voyait un rocher de cette matière, qui s'élevait beaucoup au-dessus de l'eau, et comme il ne paraît plus, ils prétendent que les mêmes dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'observateur ne rejette point l'existence d'un rocher de cuivre, et juge qu'avec le temps les vagues peuvent l'avoir couvert de sable. Il assure qu'on a découvert, en plusieurs endroits, une quantité considérable de ce métal, sans avoir creusé beaucoup; qu'il est presque pur, et qu'un frère jésuite, orfévre de profession, servant à la mission du saut de Sainte-Marie, en a fait des chandeliers, des croix et des encensoirs.

On compte quatre-vingts lieues du fort de Michillimakimac à la baie des Puans, ou la grande baie; et l'observateur eut l'occasion de faire ce voyage avec le chevalier de Montigny. Ils s'embarquèrent le 2 juillet. Pendant trente lieues, ils côtoyèrent une langue de terre qui sépare le lac Michigan du lac supérieur, et qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le

pays est fort mauvais; mais il est terminé par une belle rivière, nommée *la Manistie*, fort poissonneuse, et surtout abondante en esturgeons. Un peu plus loin, en tirant au sud-ouest, on entre dans un grand golfe dont l'entrée est bordée d'îles : il se nomme le golfe ou la baie des *Nokais*, du nom d'une très-petite nation qui est venue des bords du lac supérieur, et dont il ne reste que quelques familles dispersées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce golfe n'est séparé de la grande baie que par les îles des Poutéouatamis, anciennes demeures des sauvages du même nom. La plupart sont riches en bois; mais la seule qui soit encore peuplée, n'est ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un village dont les habitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les Français.

Les deux voyageurs furent arrêtés le 6 par des vents contraires; mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le soir, au clair de la lune, ils ne cessèrent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le soleil était si brûlant, et l'eau de la baie si chaude, que la gomme de leur canot se fondit en plusieurs endroits; et cette disgrâce les ayant obligés de s'arrêter pour les réparations, ils se trouvèrent assiégés de diverses sortes de mouches qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou six lieues, ils se trouvèrent devant une petite île qui n'est pas loin de la côte occidentale de la baie, et qui leur cachait l'entrée

d'une rivière habitée par les Malomimes. Ces Américains, que les Français ont nommés la nation des Folles Avoines, apparemment parce qu'ils font leur nourriture de ce grain, sont rassemblés dans un seul village. On vante la beauté de leur taille; et l'on prétend qu'avec la langue des Nokais et des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier dont ils ne communiquent la connaissance à personne. Un peu au-dessous de la petite île, le pays change tout d'un coup de face et devient charmant : il a même quelque chose de plus agréable que le détroit; mais quoiqu'il soit couvert de beaux arbres, il paraît plus sablonneux et moins fertile. Les Otchagras, qu'on a nommés les Puans, habitaient autrefois les bords de la baie. On raconte qu'en ayant été chassés par les Illinois, ils se refugièrent dans la rivière des Outagamis, qui se décharge au fond, et s'y placèrent près d'un lieu si poissonneux, qu'on ne voyait autour de leurs cabanes que des poissons pourris, dont l'air était infecté : c'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les Français ont dans la baie un assez bon fort, situé sur la rive occidentale de la rivière des Outagamis, à douze lieues de son embouchure. On voit sur la droite un village de Sakis; et les Otchagras sont venus depuis peu s'établir autour du fort. Leur langue n'a point de rapport à celles des autres nations du Canada : aussi n'ont-ils guère de commerce qu'avec les peuples occidentaux. L'observateur fut surpris de se voir

présenter par les Otchagras un pistolet catalan et une paire de souliers espagnols, avec une drogue qui lui parut une espèce d'onguent. Ils tenaient ces dépouilles d'un *Aïoués*, et leur récit expliqua comment elles étaient tombées entre ses mains. Il y avait environ deux ans que des Espagnols venus, dirent-ils, du Nouveau-Mexique, dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois, et d'en chasser les Français, qu'ils étaient fâchés de voir s'approcher du Missouri, avaient descendu ce fleuve, et s'étaient jetés sur deux villages d'*Octotatas*, peuple ami des Aïoués. Ces sauvages, qui étaient encore sans armes à feu, n'avaient pu faire beaucoup de résistance; mais un troisième village de la même nation, qui n'était pas éloigné des deux autres, averti par leur malheur de ce qu'il avait à craindre pour lui-même, dressa une embuscade aux vainqueurs : ils eurent l'imprudence d'y donner, et la plupart furent massacrés. Ils avaient entre eux deux prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, et l'autre, demeuré prisonnier, se sauva fort adroitement. Son cheval, qu'il maniait avec grâce, lui avait fait obtenir la vie. Un jour que les sauvages prenaient plaisir à le voir caracoler, il s'éloigna insensiblement, et bientôt il disparut : c'était apparemment un reste de son bagage, ou la dépouille de quelqu'un des morts, qui était passé chez les Otchagras. L'observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Américains avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a, dans le continent, des Espagnols

ou d'autres colonies européennes beaucoup plus au nord que ce que nous connaissons du Nouveau-Mexique et de la Californie; et qu'en remontant le Missouri aussi loin qu'il est possible, on trouverait une grande rivière qui coule à l'ouest jusqu'à la mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue et des frais d'une si grande entreprise.

Un autre voyage qu'il fit de Michillimakimac à la rivière de Saint-Joseph fait connaître le lac de Michigan. Il partit le 29 juillet à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour; d'où il conclut qu'il était poussé par les courans. Cette observation, qu'il avait déjà faite en entrant dans la grande baie, ne lui laissa aucun doute que cette baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le lac Michigan, et que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le lac de Huron; d'autant plus, dit-il, que l'une et l'autre reçoivent plusieurs rivières, et que le Michigan, surtout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont guère inférieures à la Seine.

Il fit d'abord cinq lieues à l'ouest pour arriver au lac Michigan; ensuite il tourna au sud, qu'on

ne cesse plus de suivre pendant cent lieues jusqu'à la rivière Saint-Joseph. Rien ne lui parut comparable au pays qui fait la séparation du lac Michigan et du lac des Hurons. Le 1er août, après avoir traversé à la voile une baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les îles du Castor, qui sont couvertes de beaux arbres; et, quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les sauvages nomment dans leur langue *l'Ours couché*, et les Français, *l'Ours qui dort*. Vingt lieues qu'il fit ce jour-là le firent arriver dans une petite île qui est par les 44° 30′, c'est-à-dire, presqu'à la hauteur de Mont-Réal. Depuis l'entrée du lac Michigan jusqu'à cette île, la côte est aussi sablonneuse que le pays intérieur paraît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros ruisseau, ou quelque belle rivière; et plus on avance au sud, plus les rivières ont de grandeur, apparemment parce qu'elles viennent de plus loin : cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve presque d'abord des lacs de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit; ce qui vient sans doute de la grande quantité de sables qu'elles charrient, et qui, étant repoussés par les vagues du lac, s'accumulent à leur embouchure.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la rivière du père *Marquette*, l'observateur eut la curiosité d'y entrer, pour s'assurer, dit-il, de la vérité des

récits qu'on lui avait faits. Ce n'est d'abord qu'un ruisseau; mais quinze pas plus loin, on entre dans un lac d'environ deux lieues de tour. Un gros morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite, la côte est fort basse dans un espace de cent pas, ensuite elle devient tout d'un coup fort haute; c'est la description qu'en avait faite l'observateur. Il ajoute que le père Marquette, après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces contrées, s'arrêta le 18 mai 1675, à l'embouchure de cette rivière, qu'il y mourut subitement, et qu'il y fut enterré. Les Français ont donné son nom à la rivière, et les sauvages mêmes ne l'appellent plus que la rivière de *la robe noire*.

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint-Nicolas, qui est accompagnée aussi d'un lac plus long que le précédent, et moins large; il est bordé de pins rouges et blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme assez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très-bon goudron. Le 6, après avoir passé devant la Rivière-Noire, et s'être reposé au bord de son lac, l'observateur entra dans celle de Saint-Joseph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours; sa source n'est pas loin du lac Érié; elle est navigable pendant quatre-vingts lieues; on la remonte environ vingt-cinq pour se rendre au fort français; et,

dans cet espace, on ne découvre que d'excellentes terres, couvertes d'arbres d'une prodigieuse hauteur, sous lesquels il croît, en quelques endroits, quantité de très-beaux capillaires. Avec sa fertilité, cette rivière est si commode pour le commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des sauvages. Les Mascoutins y avaient un établissement; mais ils sont retournés dans leur pays, qu'on représente encore plus beau. Les Poutéouatamis et les Miamis y ont deux villages. Ce qu'on nomme le fort est le logement du commandant français et de quelques soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise palissade. Tels sont à peu près tous les forts de cette contrée, à l'exception de ceux de Chambly et de Catarocouy, qui sont de véritables forteresses.

La rivière de Saint-Joseph vient du sud-est, et se décharge au fond du lac Michigan. Quoique assez grande, son entrée demande des précautions, parce que, dans les vents d'ouest, qui sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du lac, sans compter que les courans, par le grand nombre de rivières qui descendent du côté oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues : aussi le Canada n'a-t-il point de lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il se trouve ici quantité de simples, entre lesquels en distingue le ginseng, qui croît en abondance aux bords de la Rivière-Noire. On sait ce que le P. Laffiteau a publié sur cette plante, qu'il a

nommée *Aureliana canadensis*. Il suffit de remarquer ici que, la Rivière-Noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le ginseng pour l'empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle-France. Sur la rivière de Saint-Joseph, on voit plusieurs arbres singuliers, et les campagnes qui environnent le fort sont si couvertes de sassafras, que l'air en est parfumé; mais ce n'est point un grand arbre, tel qu'on l'a représenté à la Caroline, c'est un arbrisseau presque rampant.

L'observateur s'était proposé, non-seulement d'aller jusqu'aux Illinois, mais encore de descendre le grand fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui faisait le lien des deux colonies françaises. Du fort de Saint-Joseph il avait à choisir entre deux chemins : l'un, de retourner au lac Michigan, d'en côtoyer toute la côte méridionale, et d'entrer dans la petite rivière de Chicagou, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais dans la saison où l'on était, le Chicagou n'ayant point assez d'eau pour les canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre. Il partit de Saint-Joseph le 16 septembre, en remontant la rivière de ce nom. Six lieues au-dessus du fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord

en côtoyant la rivière, ensuite au travers d'une prairie immense, et semée de petits bois, que les Français ont nommée la prairie de *la Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces têtes d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très-beau lieu, qu'on appelle *le Fort du Renard*, parce que la nation des Renards, c'est-à-dire des Outagamis, y avait autrefois un village fortifié à la manière de ces sauvages. Le lendemain, il fit encore une lieue dans la prairie, entre des mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une rivière nommée *Théakiki*, et par corruption *Kiakiki*. *Théak* signifie loup; et les Maningans, qu'on appelle aussi *les Loups*, se sont autrefois réfugiés sur cette rivière. Le canot, qu'on avait porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources, et les jours suivans on vogua du matin au soir avec la faveur du courant, qui est assez fort; et quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençait à se faire sentir; ce qui doit paraître surprenant par les 41° 40′ de hauteur où l'on se trouvait. Les détours de la rivière faisaient faire beaucoup de chemin; mais on avançait si peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on était encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit, et ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusque-là elle est étroite, et bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais ensuite elle forme un petit lac environné de prairies à perte de vue, où les bœufs

sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cents. Le seul mal est que le Théakiki perd de sa profondeur à mesure qu'il s'étend en largeur; ce qui obligea de marcher à pied pour décharger le canot, au risque d'être surpris par des partis de Soussious et d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels ennemis, et qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Théakiki, qu'il reçoit plusieurs rivières.

Le 27, en arrivant à *la Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Théakiki et de la rivière des Illinois, l'observateur fut encore plus étonné que cette rivière, après avoir déjà fait un cours de soixante lieues, soit si faible ici, qu'un bœuf, auquel il la vit traverser, n'avait pas de l'eau jusqu'à mi-jambe. Cependant celle de Théakiki, qui amène ses eaux de cent lieues et qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parce que les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle, et le pays qu'elle arrose est aussi d'une beauté singulière; mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs rivières. La plus grande se nomme *Pisticoui*, et vient du pays des Mascoutins. Un rapide, qui coupe son embou-

chure, a reçu le nom de *la Charbonnière*, parce que les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit sur cette route que d'immenses prairies, semées de petits bosquets de bois qu'on y croirait plantés à la main : les herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparaît ; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus, qui sont le passage des troupeaux de bœufs, de cerfs et de chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonnière on découvre, sur la droite, un rocher de forme ronde et fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme le fort *des Miamis*, parce que ces Américains y avaient autrefois un village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle simplement *le Rocher* : c'est la face d'une hauteur escarpée qui règne l'espace de deux cents pas, et toujours sur le bord de la rivière. On y aperçoit encore quelques restes de palissades d'un ancien retranchement des Illinois. Leur village est au pied de ce roc, dans une île suivie de plusieurs autres, et toutes d'une fertilité merveilleuse, qui séparent en cet endroit la rivière en deux canaux assez larges. Faisons parler un moment l'observateur. « J'y débarquai le 29, vers quatre heures du soir, et j'y rencontrai quelques Français qui faisaient la traite avec les sauvages. A peine fus-je au rivage, que je reçus les civilités du chef de la bourgade, Américain d'environ quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable, et dont les Français me parlèrent avec éloge. Je montai ensuite

sur le rocher par un chemin assez aisé, mais extrêmement étroit. Je trouvai une terrasse fort unie, d'une grande étendue, où tous les sauvages du Canada ne forceraient pas vingt hommes qui n'y manqueraient pas de provisions, surtout d'eau, car on n'en peut tirer que de la rivière. La pluie, et plus encore un spectacle qui me fit horreur, m'empêchèrent de faire le tour de ce poste, d'où je comptais découvrir une vaste étendue de pays : j'aperçus, à l'extrémité du village, deux corps brûlés peu de jours auparavant à la manière de ces nations, c'est-à-dire, morts de la violence du feu qu'on applique à toutes les parties du corps, et livrés aux bêtes de proie suivant l'usage, dans la posture qu'on leur fait prendre pour l'exécution. Ce sont deux poteaux plantés en terre, avec des traverses qu'on y attache, l'une à deux pieds de terre, l'autre six ou sept pieds plus haut : on fait monter le patient sur la première, à laquelle on lui lie les pieds à quelque distance l'un de l'autre; on lui lie les mains aux angles de la seconde, et c'est dans cette situation qu'on le brûle. »

Après s'être arrêté vingt-quatre heures au premier village des Illinois, l'observateur passa le dernier endroit de la rivière où l'on ait besoin de recourir au portage, et ne lui trouva plus qu'une largeur et une profondeur qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands fleuves de l'Europe. Le même jour il vit, pour la première fois, des perroquets : c'étaient des traîneurs qui se rendaient sur le Mis-

sissipi, où l'on en trouve dans toutes les saisons; au lieu que la Théakiki n'en a que pendant l'été. Les deux jours suivans, on eut à traverser un pays charmant, et le 3 octobre, on arriva dans un second village d'Illinois, à quinze lieues du premier. Il est fort agréablement situé au fond du lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la rivière où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques Français canadiens, qui se trouvèrent encore ici, causèrent beaucoup d'embarras à l'observateur, en lui apprenant qu'il était entre quatre partis ennemis, et qu'il n'y avait pas plus de sûreté à continuer sa route qu'à retourner sur ses pas. Ses affaires ne lui permettaient point de passer l'hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte, et ce secours fortifia son courage. Il reprit sa navigation le 5 octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au fleuve Mississipi. Depuis le premier village des Illinois, qui est par les 41 degrés, la rivière coule à l'ouest, en prenant du sud; mais elle fait plusieurs circuits. D'espace en espace, on y rencontre des îles, et quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits, qu'au printemps elle inonde la plupart des prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est partout fort poissonneuse; mais des voyageurs pressés par la crainte, pensent peu à la pêche. Il est plus facile de tuer un bœuf ou un chevreuil; et sur cette route on a toujours à choisir.

Le 6, à la vue de quantité de bœufs qui traver-

saient la rivière avec beaucoup de précipitation, l'observateur, ne doutant point qu'ils ne fussent chassés par quelques sauvages ennemis, crut devoir renoncer au sommeil pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain il passa devant le Sanguimon, grande rivière qui descend du sud. Cinq ou six lieues plus loin, il en laissa du même côté une plus petite, qu'on appelle la *rivière des Macopines* : c'est le nom d'une grosse racine, qui est un poison pour ceux qui la mangent crue, mais qui, étant cuite au feu pendant plusieurs jours, devient un bon aliment. Entre ces deux rivières, à distance égale de l'une et de l'autre, on trouve un marais, nommé *Machoutin*, qui est précisément la moitié du chemin entre Pimiteouy et le fleuve; et lorsqu'on a passé la rivière des Macopines, on n'est pas long-temps sans apercevoir les bords du fleuve qui sont extrêmement élevés; mais il reste encore plus de vingt-quatre heures de navigation avant d'y entrer, parce qu'ici la rivière des Illinois varie depuis l'ouest jusqu'au sud par l'est. Il semble, suivant l'expression de l'observateur, que, fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des siennes, elle cherche à retourner vers sa source. Son embouchure vers le Mississipi est à l'est-sud-est.

Ce fut le 9, à deux heures et demie du soir, que le P. Charlevoix entra dans ce fameux fleuve, laissant à droite une grande prairie, d'où sort une petite rivière dont les bords ont des mines de cuivre. Cette côte est d'une singulière beauté; mais à

gauche, on ne découvre que de fort hautes montagnes, semées de rochers, entre lesquels il croît quelques cèdres. Cependant elles ne forment qu'un rideau qui a peu de profondeur, et qui couvre de fort belles prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est nord-nord-ouest et sud-sud-est. C'est le plus beau confluent du monde : les deux rivières sont à peu près de la même largeur, que l'observateur juge d'une demi-lieue; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, et paraît entrer en conquérant dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre bord; ensuite il lui communique cette couleur que l'autre ne perd plus, et l'entraîne avec précipitation jusqu'à la mer.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un village des Coquias et des Tamarouas, deux races d'Illinois qui s'étaient réunies sous la conduite de deux prêtres du séminaire de Québec. Il est situé sur une petite rivière qui vient de l'est. Le jour suivant, et cinq lieues plus loin, on passa devant la rivière de Marameg, qu'on laisse à droite, et où quelques Français étaient occupés à chercher des mines d'argent. Dès l'année 1719, un fondeur, nommé Lochon, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avait creusé dans un lieu qu'on lui avait désigné. Il en avait tiré une assez grande quantité de minerai, dont une livre, qu'il avait été quatre jours à fondre, avait produit environ deux gros d'argent, qu'il fut

même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y était retourné quelques mois après; mais, renonçant à l'espoir d'une mine d'argent, il avait tiré de deux ou trois milliers de minerai quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenaient à 1400 fr. Enfin, rebuté d'un travail si stérile, il était retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avait reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du fondeur, et chargea de la même commission un Espagnol, nommé Antonio, qui se vantait d'avoir travaillé aux mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux; mais, encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la mine de plomb pour ouvrir un roc de huit ou dix pieds de profondeur; il en fit sauter plusieurs morceaux qu'il mit dans le creuset, et l'on publia qu'il en avait tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une brigade de mineurs du roi y fut envoyée sous le commandement d'un officier, nommé de La Renaudière, qui, ayant voulu commencer par la mine de plomb, prit une peine inutile, parce qu'il n'entendait point la construction des fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances, et le peu de précaution qu'elle apportait au choix de ses ouvriers. La Renaudière et tous ses mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb, il se forma une Compagnie particulière pour les mines de Marameg, et c'était un de ses directeurs qui présidait au travail en 1721. Après les avoir

visitées soigneusement, il avait trouvé une couche de plomb à deux pieds de profondeur, sur toute une chaîne de montagnes qui s'étend assez loin. Il s'exerçait dans ce lieu, avec l'espérance de trouver une mine d'argent sous le plomb; mais l'observateur en augura mal, sur le témoignage d'un autre Français, qui était depuis quelques années dans le même canton. En effet, on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes.

On trouve, après la rivière de Marameg, les Kaskaskias, mission très-florissante, que les jésuites ont divisée pour former deux villages d'Américains au lieu d'un. La plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demi-lieue plus bas, on arrive au fort de Chartres, qui n'est qu'à cent pas du fleuve. Du Gué de Bois-Brillant, gentilhomme canadien, y commandait alors pour la Compagnie, à laquelle cette place appartient; et tout l'espace, jusqu'au fleuve, commençait à se peupler de Français. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du fleuve, on rencontre une grosse bourgade de Français presque tous canadiens, qui ont un jésuite pour curé. Le second village américain est éloigné de deux lieues.

Les Français de cette colonie y mènent une vie fort aisée, depuis qu'un Flamand, qui était au service des jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des bêtes à cornes et toutes sortes de volailles.

D'un autre côté, les Américains, qui sont Illinois, cultivent aussi leurs champs à leur manière, et nourrissent de la volaille qu'ils vendent aux Français. Les femmes de ces sauvages filent la laine des bœufs du pays, et la rendent aussi fine que celle des moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes qu'elles teignent en noir, en jaune et en rouge foncé; et le fil qu'elles emploient pour coudre leurs robes est fait de nerfs de chevreuil. Leur méthode est simple : après avoir bien décharné le nerf de chevreuil, elles l'exposent au soleil pendant deux jours; elles le battent lorsqu'il est sec; et, sans peine, elles en tirent un fil aussi blanc, aussi fin que les malines, et beaucoup plus fort. La bourgade française est bornée au nord par une rivière dont les bords sont si élevés, que, malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds, elle sort rarement de son lit. Tout ce pays est découvert : ce sont de vastes prairies qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit surtout des mûriers blancs. Ce poste, le plus ancien que les Français aient eu dans cette contrée, a deux avantages qui le distinguent encore plus, celui de sa situation qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux colonies; et celui de pouvoir être le grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance, quand elle serait entièrement peuplée jusqu'à la mer. Non-seulement la terre y

est propre à donner du froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes. Le climat y est fort doux par les 38° 39′ de latitude nord. Les troupeaux s'y multiplieront aisément, et l'on y pourra même apprivoiser des bœufs sauvages, dont on ne tirerait pas moins d'utilité pour le commerce de la laine et des cuirs que pour la nourriture des habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connaît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misère, ou des terres nouvellement remuées; mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne saurait manquer pour les Illinois, qui sont presque tous chrétiens, d'un naturel doux, et de tout temps fort affectionnés pour les Français.

Les Osagis, nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une rivière de leur nom, qui se jette dans le Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le Mississipi. La nation des Missourites est la première qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette rivière, dont les Français lui ont donné le nom, parce qu'ils ignoraient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des Cancés, ensuite celle des Octotatas, nommés aussi *Mactotatas*, et successivement celle des Ajoués et des Panis, peuples très-nombreux, divisés en plusieurs cantons, et sous des noms différens. Une femme de la nation des Missourites assura l'observateur que le Missouri sort d'une chaîne de

montagnes pelées et fort hautes, derrière lesquelles on trouve un grand fleuve qui doit en sortir aussi, et qui coule à l'ouest. « Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids, parce que, de tous les sauvages, on n'en connaît point qui voyagent plus loin que les Missourites. »

Tous ces peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Ajoués*, qui sont vers l'est, alliés et voisins des Sioux. Entre les rivières qui tombent dans le Mississipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1°. la *rivière aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieues, et qui vient de l'ouest; on a découvert dans son voisinage une très-belle saline, comme on en avait trouvé d'autres sur le bord du Marameg, et à vingt lieues de la bourgade française. 2°. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Assenesipi* ou *rivière à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une montagne située dans le fleuve même, où quelques voyageurs assurent qu'il se trouve du cristal de roche. 3°. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre, à droite, l'*Ouisconsing*, par où le P. Marquette et Jolyet entrèrent dans le Mississipi, lorsqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués qui sont à cette hauteur, c'est-à-dire, vers les 43 degrés 30 minutes, qui voyagent beaucoup, et qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorsqu'ils n'ont pas leurs familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs habitations, on arrive en trois jours chez des peuples nommés *Quans*, qui ont la peau blanche et les cheveux blonds, surtout les

femmes. Ils ajoutent que cette nation est sans cesse en guerre avec les Panis, et d'autres sauvages plus éloignés vers l'ouest, et qu'on les entend parler d'un grand lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des peuples qui ressemblent aux Français, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des villes, qui emploient, pour la chasse du bœuf, des chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc et les flèches. 4°. Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la rivière aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense et belle prairie couverte de bœufs et d'autres bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau et de largeur en se joignant au Mississipi, mais auquel on donne deux cent cinquante lieues de cours, en tournant du nord à l'ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un lac, et qu'il forme un second lac à cinquante lieues du premier. De ce second on prend à gauche, et l'on trouve la *rivière Bleue*, nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la rivière de Saint-Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; et lorsqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on aperçoit un gros cap, qui fait faire un détour à cette rivière, dont les eaux sont rousses et puantes dans le même endroit. On assure qu'on a recueilli, sur ce cap, diverses pierres de mines, et qu'on en a rapporté de l'antimoine à la bourgade française.

Une lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Mississipi a deux rapides assez longs, qui obligent de traîner les pirogues. Au-dessus du second, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du fleuve, des mines de plomb, découvertes autrefois par M. Perrot, et qui portent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouisconsing, et du même côté, on voit commencer une prairie de soixante lieues de long, bordée par des montagnes, qui forment une perspective charmante; il s'en présente une autre du côté de l'ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la première, le fleuve s'élargit, et cet endroit se nomme *le lac de Bonsecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a sept de circuit, et de belles prairies l'environnent. Perrot avait bâti un fort sur la droite. En sortant du lac, on trouve l'île *Pelée*, ainsi nommée parce qu'elle n'a pas un seul arbre; mais elle forme une belle prairie. Les Français du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce dans ces contrées occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la rivière de Sainte-Croix, qui vient du lac supérieur, et, quelques lieues plus loin, on laisse à gauche celle de Saint-Pierre, dont l'embouchure n'est pas éloignée du saut Saint-Antoine. Le Mississipi n'est guère connu que jusqu'à cette grande cascade.

Il faut naviguer sagement sur ce fleuve. On ne se hasarde pas légèrement à s'y embarquer sur des canots d'écorce, parce qu'entraînant toujours un grand

nombre d'arbres qui tombent de ces bords, ou que les rivières qu'il reçoit lui amènent, et plusieurs de ces corps étrangers étant arrêtés sur des pointes ou sur des battures, on est souvent menacé de heurter contre une branche ou contre une racine cachée sous l'eau; ce qui suffirait pour crever ces frêles voitures, surtout lorsqu'on veut aller de nuit ou partir avant le jour. Aux canots d'écorce on substitue des pirogues, c'est-à-dire, des troncs d'arbres creusés, qui ont plus de résistance, mais qui, étant plus lourds, ne se manient pas si facilement. Les conducteurs qu'on amène de la Nouvelle-France, accoutumés aux petites pagaies, qui servent pour les canots, ne se font pas de même à la rame. D'ailleurs, si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la saison avancée, on n'est point à couvert des flots dans la pirogue.

Le 10 septembre, l'observateur rentra dans la sienne, et ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Mississipi par la petite rivière de Kaskaquias. Le lendemain, il n'en put faire que six sur le fleuve. Dans un pays où l'hiver est ordinairement fort doux, on est surpris que les feuilles tombent plus tôt qu'en France, et que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de mai : l'observateur n'en donne point d'autre cause que l'épaisseur des forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe assez tôt pour faire monter la séve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laissa le cap Saint-Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des

cannes assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes et plus fortes. Leurs racines, qui sont très-longues, ont naturellement un fort beau vernis, et diffèrent peu de celles des bamboux du Japon, dont on fait ces belles cannes que les Hollandais vendent sous le nom de *rattangs*. Le 13 et le jour suivant, la pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un canton dont Charlevoix n'ignorait pas les dangers. Il savait que depuis peu les *Cheraquis* y avaient tué trente Français, qui avaient à leur tête un fils de M. Ramzay, gouverneur de Mont-Réal, et le jeune baron de Longueil, fils du lieutenant du roi de la même ville. Outre cette nation, avec laquelle on n'était point encore réconcilié, les Outagamis, les Sioux et les Chicachas donnaient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistait plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au sud, on trouva que le fleuve retournait quatre autres lieues vers le nord. C'est après ce grand détour, qu'on laisse à gauche la belle rivière d'Ouabache, par laquelle on peut remonter jusqu'au pays des Iroquois, et dont l'entrée dans le Missisipi n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'observateur, n'a point de canton qui mérite mieux un établissement. Le pays, arrosé par l'Ouabache et par l'Ohio, qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes prairies où les bœufs sauvages paissent par

milliers. D'ailleurs, la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la rivière des Illinois, et le chemin est beaucoup plus court. Un fort, avec une bonne garnison, y tiendrait les sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse nation du continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en mines de fer.

Les jours suivans amenèrent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la pirogue, et l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'observateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avait pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux vents du nord et du nord-ouest, qui continuaient de souffler, quoique réfléchis diversement par les terres, à mesure qu'on tournait avec le fleuve. Ces obstacles retardaient beaucoup la navigation. Le 20, on aperçut, sur la rive droite du fleuve, un poteau dressé, qui fut reconnu pour un monument des Illinois, à l'occasion d'une victoire qu'ils avaient remportée sur les *Chicachas*. Il offrait deux figures d'hommes sans tête, et quelques-unes avec tous les membres. L'observateur apprit de ses guides que les premières rendaient témoignage des morts, les secondes, des captifs, et que, lorsqu'il se trouve des Français entre les uns et les autres, on leur appuie les bras sur les hanches, pour les distinguer des sauvages qui les ont pendans. L'historien espagnol

de la Floride place les Chicachas à peu près dans le pays qu'ils occupent encore. Ils étaient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnaît point aujourd'hui les richesses que le même écrivain leur attribue. C'est l'alliance des Français avec la nation illinoise qui les a mis en guerre avec eux; et les Anglais de la Caroline attisent le feu.

Enfin, le 2 décembre, l'observateur arriva au premier village des Akansas, où l'on commence à reconnaître un peu mieux les possessions françaises. Ce village est bâti dans une petite prairie, sur la rive occidentale du fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même nation, sous des noms particuliers, et dans un espace de sept ou huit lieues. Les habitans du premier se nomment les *Ouyapos;* et la Compagnie française y avait alors un magasin. On donne à la rivière des Akansas une source fort éloignée : elle vient, dit-on, des Panis noirs, que l'observateur ne croit pas différens des *Panifricaras;* il avait à sa suite un esclave de cette nation. Cette rivière est embarrassée de rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus de ses embouchures. Deux lieues au-dessus de la première, elle reçoit une belle rivière, qui vient du pays des Osagas, et que les Français ont nommée la *rivière Blanche.* Deux autres lieues plus haut, on trouve les nations des *Torimas* et des *Topingas,* qui ne forment qu'un village, à deux lieues duquel on trouve celle des

Sotouïs. Les Cappas, nation nombreuse au temps de la découverte, sont un peu plus loin, et c'est vis-à-vis de leur village qu'on voit encore les débris de la concession du fameux *Law*. C'était dans ce lieu qu'on devait envoyer les 9,000 Allemands, qui furent levés dans le Palatinat; et l'observateur déplore les obstacles qui les arrêtèrent. « Après le pays des Illinois, la Louisiane, dit-il, n'a peut-être aucun canton plus capable de culture; mais il ajoute que Law fut très-mal servi, comme la plupart des concessionnaires, et qu'il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hommes aussi nombreuses; parce qu'en France, au lieu d'observer ce qui a fait manquer les entreprises, pour corriger les fautes passées, on ne se règle ordinairement que sur le premier succès. »

En partant du village des Ouyapas, l'observateur alla camper, le 3 décembre, un peu au-dessous de la première embouchure de la rivière des Akansas, qui n'a pas plus de cinq cents pas de large. Le lendemain, il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite; et le 5, il se trouva devant ce qu'on nomme *la Pointe coupée*: c'était autrefois une pointe assez haute qui avançait dans le fleuve du côté de l'ouest, et dont il a fait une île; mais, jusqu'à présent, le nouveau canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la rivière des Akasnas, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne; mais le fleuve serpente beaucoup pendant soixante-dix lieues

entre le village des Ouyapas et la rivière des Yasous. L'observateur entra le 9 dans cette rivière, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, nord-ouest et sud-est. Ses eaux sont rousses et malsaines. M. Bizart, né en Canada, d'un père suisse, major de Mont-Réal, avait bâti depuis peu un fort sur cette rivière, à trois lieues du fleuves; ensuite, reconnaissant qu'il aurait pu choisir un lieu plus commode, il pensait à transférer son établissement une lieue plus loin, dans une fort belle prairie, lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avait alors dans ce poste un magasin, comme aux Akansas; mais le fort et le terrain appartenaient à des associés fort illustres. L'observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la rivière des Yasous. « Ils pouvaient, dit-il, choisir de meilleures terres et de plus belles situations. A la vérité, il est important de s'assurer de cette rivière, dont la source n'est pas éloignée de la Caroline; mais un fort suffisait, avec une bonne garnison, pour contenir les Yasous, qui sont alliés des Chicachas, et qui ont toujours eu des liaisons avec les Anglais. En un mot, une concession n'est jamais solidement établie près d'une nation contre laquelle on est sans cesse obligé de se tenir en garde. »

Trois journées au-dessous des Yasous, on trouve dans le fleuve, à gauche, au pied d'un gros cap où l'on assure qu'il y a de très-bonnes pierres, un gouffre dont on n'approche point sans danger. Cinq

jours après avoir quitté le fort, l'observateur arriva dans le pays des Natchés. Il est à quarante lieues des Yasous du même côté. Ce canton, célèbre dans les relations de la Louisiane, en est le plus beau, le plus fertile et le mieux peuplé. On y débarqua, vis-à-vis d'une butte assez haute et fort escarpée, au pied de laquelle passe un ruisseau qui ne peut recevoir que des chaloupes et des pirogues. De cette butte, on monte sur une colline d'une pente assez haute, dont le sommet contient un fort, ou plutôt une redoute fermée d'une simple palissade. Plusieurs monticules s'élèvent au-dessus de la colline, et lorsqu'on les a passés, on n'aperçoit plus de toutes parts que de grandes et belles prairies entrecoupées de bosquets. Les arbres les plus communs dans ces bois sont le noyer et le chêne, et toutes les terres sont excellentes. D'Iberville, le premier qui entra dans le Mississipi par son embouchure, monta jusqu'aux Natchés, et, admirant un si beau pays, il jugea que la capitale du nouvel établissement français ne pouvait être plus avantageusement située : il en traça le plan, sous le nom de *Rosalie*, qui était celui de la comtesse de Pontchartrain. Mais ce projet est demeuré sans exécution, quoique les cartes n'en aient pas moins placé une ville de Rosalie aux Natchés. L'observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'établissement plus près de la mer. Cependant, si la Louisiane devenait une colonie florissante, il lui semble, comme à d'Iberville, que le canton des Natchés

serait le plus convenable à sa capitale. L'air y est pur, le pays fort étendu, le terrain fertile et bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la mer, et rien n'empêche les vaisseaux d'y monter. Enfin il est à la portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

La Compagnie s'y était fait un magasin gouverné par un principal commis. Entre un grand nombre de concessions particulières dont on recueillait déjà les fruits, il y en avait deux de la première grandeur, c'est-à-dire, de quatre lieues en carré : l'une appartenant à une société de Malouins, l'autre à la Compagnie, qui venait d'y envoyer des ouvriers de Clérac pour y faire du tabac. Les édifices de ces deux plantations formaient un parfait triangle avec le fort; et la distance d'un angle à l'autre était d'une lieue. Le grand village des Natchés se trouvait situé entre les deux concessions.

La concession des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un si beau terrain, que des nègres ou des engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située. L'une et l'autre sont arrosées par une même rivière, qui va se décharger dans le fleuve, à deux lieues de la première. Le tabac y croît fort bien. J'ai vu, dit l'observateur, dans le jardin du premier commis, de fort beau coton sur l'arbre. Un peu plus bas, on voyait de l'indigo sauvage, dont on n'avait pas encore fait l'épreuve; mais on se promettait qu'il ne réussirait pas moins que dans l'île de Saint-

Maubiliens jouissaient même d'une sorte de primatie qui obligeait chaque nation d'y venir rallumer le sien, lorsque, par négligence ou par malheur, il s'était éteint. Mais, dit-il, le temple des Natchés est aujourd'hui le seul qui subsiste; et quoique nu, malpropre, en désordre, il est en vénération parmi tous les sauvages de ce continent. Au reste, la diminution de ces peuples est aussi considérable que celle des nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connaisse la vraie raison : des nations entières ont disparu, et celles qui subsistent encore ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient au temps de la découverte.

Les Français de l'établissement des Natchés arrêtèrent l'observateur plus long-temps qu'il ne s'y était attendu. Rendons-lui le titre de missionnaire et de prêtre dans les exercices qui l'occupèrent. Il fait une peinture fort étrange de la religion de cette colonie. La rosée du ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur ce pays, qui peut se vanter, plus qu'aucun autre, d'avoir la graisse de la terre en partage. Iberville y avait destiné un jésuite qui l'accompagnait au second voyage. Il se flattait d'établir le christianisme dans une nation dont il ne doutait pas que la conversion n'entraînât celle de tous les autres; mais ce missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le village des Bayagoulas; et lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer, il fut rappelé en France par d'autres ordres. Ensuite un ecclésiastique du Canada fut envoyé aux Natchés; mais ses

travaux furent sans succès, quoique, suivant l'expression de l'auteur, il eût gagné les bonnes grâces de la femme du grand chef. Il fut tué par des sauvages, dans un voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre prêtre avait eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux missionnaires, toute la Louisiane, au-dessous des Illinois, est demeurée sans ministre ecclésiastique, à l'exception des Tonicas, qui ont eu, pendant plusieurs années, un troisième prêtre qu'ils estimaient assez pour en avoir voulu faire leur chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le christianisme. Cet abandon ne regardait pas seulement les sauvages : quoique le canton des Natchés soit le plus peuplé de la colonie française, il y avait cinq ans, au mois de décembre 1721, qu'aucun Français n'y avait entendu la messe, ni vu même un prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux voyageur. « Je m'aperçus bien, à la vérité, que la privation des sacremens avait produit dans la plupart une indifférence pour les exercices de la religion, qui en est le plus ordinaire effet ; cependant plusieurs marquèrent de l'empressement à profiter de mon passage pour mettre ordre aux affaires de leur conscience. La première proposition qu'on me fit, ce fut de marier en face de l'église quantité d'habitans qui, en vertu d'un contrat civil dressé devant le commandant et le commis principal, habitaient ensemble sans aucun scrupule, alléguant, comme ceux qui avaient autorisé ce concubinage, la né-

cessité de peupler ce pays, et la difficulté d'avoir un prêtre. Je leur représentai qu'il y en avait aux Yasous et à la Nouvelle-Orléans, et qu'un devoir de cette importance méritait bien la peine du voyage : on me répondit que les contractans n'étaient en état ni de s'éloigner, ni de fournir à la dépense nécessaire. Enfin le mal était fait; il n'était plus question que d'y remédier, et je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se présentèrent; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avais espéré. »

Des Natchés, l'observateur partit le 26 décembre avec un ingénieur du roi qui visitait la colonie pour juger des lieux où il convenait de bâtir des forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite rivière à la gauche du fleuve. Il fait en cet endroit un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on passe encore quantité d'îles; et dix lieues plus loin, on trouve une autre rivière du même côté. Elle est si poissonneuse, qu'on est réveillé la nuit par le bruit des poissons qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paraît d'abord qu'un ruisseau, mais qui forme un lac à une portée de fusil de son embouchure. Elle prend sa source dans le pays des Tchactas, et son cours est fort embarrassé de rapides. Le village est au-delà du lac, sur un terrain assez haut, sans enceinte, et médiocrement peuplé. A peu de distance, on en trouve deux autres de la même nation; et c'est tout ce qui reste d'un peuple autrefois nom-

breux. La demeure du chef est ornée de figures en relief, que l'observateur ne trouva point méprisables dans une cabane de sauvages, mais il en fut moins surpris lorsqu'il eut vu cet Américain qui était vêtu à la française, et qui se piquait même d'une propreté recherchée, sans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'était enrichi par son commerce avec les Français, auxquels il fournissait des chevaux et de la volaille.

Du fond de la baie ou du lac des Tonicas, on pourrait, avec des canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargnerait dix sur le fleuve. Deux lieues et demie au-dessus de la rivière, on laisse à droite celle qui se nomme aujourd'hui la *Rivière-Rouge*, célèbre parmi les Espagnols sous le nom de *Rio-Colorado*. Elle court pendant quelque temps est et ouest, après quoi elle tourne au sud; mais elle n'est navigable, pour les pirogues, que pendant l'espace de quarante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des marais inaccessibles. Son embouchure dans le fleuve est large d'environ deux cents toises. Dix lieues au-dessus, elle reçoit à droite la Rivière-Noire ou des Ouatchitas, qui vient du nord, et qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année; ce qui n'a point empêché les Français d'y placer quelques habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols. Les Natchitochés sont établis sur la Rivière-Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un fort pour arrêter ceux qui peuvent lui

nuire. Un peu au-dessous de la Rivière-Rouge, on trouve une fort belle anse, et, cinq lieues plus loin, on passe une pointe coupée qui épargne aux voyageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit ruisseau, situé derrière la pointe, ils y ont fait entrer les eaux du fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau canal, ont laissé l'ancien lit presque à sec. Immédiatement au-dessous de la pointe, on voyait, en 1721, un établissement nommé *Sainte-Reine*, dans un terrain très-fertile. Une lieue plus loin, on en rencontrait un autre dont les édifices ne consistaient encore qu'en quelques huttes couvertes de feuilles. L'observateur augura mal de ces deux concessions, parce que les hommes, dit-il, manquaient au travail, et l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas avec plus d'éloge d'un troisième établissement nommé le *Bâton-Rouge*, à trois lieues du dernier.

Onze lieues au-delà, on trouve les Bayagoulas, dont le village était anciennement fort peuplé : il n'en reste que les ruines depuis que, la petite-vérole ayant fait périr une partie de ses habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avait formé, dans le beau terrain qu'ils occupaient, un établissement où les mûriers blancs étaient plantés à la ligne : on y faisait déjà de fort belle soie. Le tabac et l'indigo y étaient cultivés avec le même succès. Enfin l'observateur donne cette concession pour modèle.

Il en partit le 3 janvier 1722; et, vers dix heures du matin, il arriva au petit village des Oumas, qui est à la gauche du fleuve, et qui contient quelques maisons françaises : le grand village de la même nation est un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-dessus du petit, le fleuve s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours, un canal qu'on nomme la *fourche des Sitimachas*, et qui, avant de porter ses eaux à la mer, forme un assez grand lac : la nation américaine de ce nom est presque entièrement détruite. A six lieues des Oumas, les deux voyageurs virent la concession du marquis d'Ancenis réduite alors presqu'à rien par un incendie et par d'autres accidens. Ils arrivèrent le lendemain avant midi, au grand village des Colapissas, le plus beau de la Louisiane, quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cents guerriers. Leurs cabanes ont la figure d'un pavillon avec un double toit, l'un de feuilles de lataniers, et l'autre de nattes; celle du chef a trente-six pieds de diamètre. Aussitôt que les deux voyageurs se trouvèrent à la vue de ce village, ils furent surpris d'y entendre battre la caisse et de se voir complimentés de la part du chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du tambour, qui était une longue robe, moitié rouge et moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, et blanche du côté rouge. Ils demandèrent l'origine de cet usage : on leur répondit qu'il n'était pas ancien; qu'un gouverneur de la Louisiane avait fait présent d'un

tambour aux habitans pour récompenser leur fidélité, et que l'habit était de leur invention. Les femmes américaines sont ici mieux faites que dans la Nouvelle-France, et leur habillement est plus propre.

Cinq lieues plus loin, on arrive au Cannes-Brûlées, habitation française, où l'on trouve une grande croix élevée sur le bord du fleuve, la première que l'observateur eût aperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques Français qui chantaient vêpres. Ils étaient sans prêtre, dit-il, mais ce n'était pas de leur faute; on leur en avait donné un qu'ils avaient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapissas et les Cannes-Brûlées, on laisse à droite l'ancien canton des Tansas, qui ont entièrement disparu; c'est le plus beau et le meilleur de toute la Louisiane. Enfin, le 5 janvier, dernière journée de la route, les deux voyageurs passèrent devant un établissement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, où ils arrivèrent à cinq heures du soir. Les Chapitoulas et quelques habitations voisines sont dans un terrain fertile et bien cultivé.

L'observateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle-Orléans, et ne fut pas même satisfait de la situation de cette ville. Ceux qui en jugent autrement se fondent, dit-il, sur deux raisons spécieuses : la première, qu'à une lieue de la ville, au nord-est, il se trouve une

petite rivière nommée le *Bayoul-de-Saint-Jean*, qui se décharge à deux lieues de là dans le lac de Pontchartrain, et que, ce lac communiquant à la mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir un commerce sûr entre cette capitale, la Maubile, le Biloxi et d'autres postes que les Français occupent vers la mer; la seconde, qu'au-dessous de la Nouvelle-Orléans le fleuve fait un très-grand détour, qu'on appelle le *Détour-aux-Anglais*, et qui peut causer à la navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du fleuve ne peut recevoir que de petits bâtimens, dans cette supposition, l'observateur demande premièrement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la ville soit fortifiée. D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes batteries et par un fort? En second lieu, que sert une communication qu'on ne peut avoir que par des chaloupes avec des postes qu'on ne pourrait pas secourir, s'ils étaient attaqués, dont on ne pourrait non plus tirer qu'un faible sesecours, et qui sont la plupart sans aucune utilité? Enfin, le navire ami qui veut remonter le Détour-aux-Anglais, est obligé, comme l'ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre, ce qui peut le retarder des semaines entières dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-dessous de la ville, le terrain a peu de profondeur des deux côtés du fleuve, et qu'il va toujours en diminuant

éviter; et si l'on y était entraîné, il serait presque impossible d'en sortir. La plupart ne sont que de petits ruisseaux, dont quelques-uns mêmes ne sont séparés que par des hauts fonds presqu'à fleur d'eau : c'est la barre du Mississipi qui a multiplié ces passes à mesure que les eaux du fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance; et si l'on n'y prenait garde, il serait à craindre qu'avec le temps, aucune de ces issues ne fût praticable pour les vaisseaux.

Au-delà de la barre, on trouve une petite île, nommée alors la Basse; mais que le P. Charlevoix et l'ingénieur, dont il était toujours accompagné, nommèrent l'île de Toulouse. Elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit, en y comprenant même une autre île, qui n'en est séparée que par une ravine. D'ailleurs elle est très-basse, à l'exception d'un seul endroit que la marée ne couvrait jamais, et où l'on pourrait construire un fort, avec des magasins pour y décharger les vaisseaux qui auraient peine à passer la barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'ingénieur ayant sondé cet endroit, trouva le fond assez dur et de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources qui ne jettent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette eau laisse sur la terre où elle coule un très-beau sel. Quand le fleuve est bas, c'est-à-dire, pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'île de Toulouse;

mais dans le temps de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, et le fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la mer : le reste du temps, elle est un peu saumâtre au-delà de la barre. Ceux qui ont écrit que, pendant vingt lieues, le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la mer, n'ont publié qu'une fable.

En général, la force du courant rendra toujours la navigation du Mississipi difficile en remontant, et il demande même beaucoup d'attention en descendant, parce qu'il porte souvent sur les pointes avancées et sur des battures. Il n'y a de sûreté qu'avec des bâtimens à voiles et à rames. D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un temps obscur, ces voyages seront toujours fort longs et d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du fleuve soient peuplés, à de courtes distances, depuis les Illinois jusqu'à la mer. Pourquoi ferait-on difficulté de se le promettre d'un pays dont le climat est si doux et le terroir si fertile, mais surtout d'un fleuve dont l'embouchure est par mer à douze ou quinze journées du Mexique, et plus proche encore de la Havane, des plus belles îles de l'Amérique et des colonies anglaises ?

De l'île de Toulouse au Biloxi, on compte vingt-huit lieues. Toute cette côte est extrêmement plate. Les vaisseaux marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, les moindres brigantins de deux ; ceux-ci doivent même s'éloigner

lorsque le vent souffle du nord ou du nord-ouest, s'ils ne veulent demeurer entièrement à sec. La rade du Biloxi est le long de l'île des Vaisseaux, qui s'étend une petite lieue de l'est à l'ouest, mais qui a peu de largeur. A l'est de cette île est l'île Dauphine, autrefois l'île Massacre; à l'ouest, sont de suite l'île des Chats ou de Bienville, l'île-à-Corne et les îles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le Biloxi est la côte de la terre-ferme qui est au nord de la rade : c'est le nom d'une nation sauvage qui l'habitait autrefois, et qui s'est retirée vers le nord-ouest, sur les bords d'une petite rivière nommée la Rivière-des-Perles, parce qu'on y en a pêché quelques-unes. L'observateur condamne le choix qu'on avait fait de ce lieu pour y établir le quartier-général de la colonie. On ne pouvait, dit-il, en choisir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun secours de vaisseaux, ni leur en donner, la rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage et d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer, est d'y mettre les vaisseaux à couvert d'un coup de vent, lorsqu'ils viennent reconnaître l'entrée du Mississipi, dont il serait dangereux d'approcher au hasard dans un mauvais temps, parce qu'elle n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont que des sables, où il ne croît guère que des pins, des cèdres et de la cassine, fameux arbrisseau dont les Espagnols de la Floride font infuser les feuilles pour en prendre comme du thé.

On y trouve aussi l'arbrisseau dont la graine, jetée au printemps dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante et moins friable que celle des abeilles, mais aussi bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'est, on trouve la rivière de la Maubile, qui court du nord au sud, et dont l'embouchure est vis-à-vis de l'île Dauphine : elle prend sa source dans le pays des Chicachas ; son cours est d'environ cent trente lieues, son lit fort étroit : elle serpente beaucoup, et n'en est pas moins rapide ; mais dans le temps des eaux basses, elle ne peut être remontée que par de petites pirogues. Les Français ont eu long-temps, sur cette rivière, un fort qui était le principal poste de leur colonie; non que les terres y fussent bonnes, mais on y était à portée de trafiquer avec les Espagnols. L'observateur éprouva que, dès le mois de mars, les chaleurs sont déjà fort incommodes sur cette côte, et conçut que, lorsqu'elles ont embrasé le sable, elles doivent être excessives; mais la brise qui s'élève assez régulièrement tous les jours entre neuf et dix heures du matin, et qui ne tombe qu'avec le soleil, rend le climat supportable. L'embouchure du Mississipi est par les 29° de latitude, et la côte du Biloxi par les 30.

Le retour des deux voyageurs à la Nouvelle-Orléans se fit par une autre route. Après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'île aux Perles, ils laissèrent à droite la rivière du même nom, qui a trois

embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la mer. De là ils s'avancèrent à l'entrée du lac de Pontchartrain, pour le traverser : cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans la baie de Saint-Jean, d'où le P. Charlevoix prit son chemin par terre, et n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la ville.

Il nous reste à dire un mot du grand banc de Terre-Neuve, que la pêche de la morue a rendu l'objet de tant de jalousies, et dont les Anglais sont aujourd'hui les seuls maîtres, parce qu'ils le sont de la côte voisine. Ce qu'on nomme le Grand-Banc est proprement une montagne cachée sous les eaux, à près de six cents lieues à l'ouest de la France. Denis, officier français qui avait été gouverneur de l'Acadie, et à qui l'on doit une bonne description des côtes de l'Amérique septentrionale, donne au grand banc cent cinquante lieues d'étendue du nord au sud; mais, suivant les cartes marines les plus exactes, il commence au sud par les 41° de latitude nord, et son extrémité septentrionale est par les 49° 25′. Le P. Charlevoix observe que, ses deux extrémités se terminant en pointe, il est difficile de marquer exactement sa largeur. La plus grande, d'orient en occident, est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France, entre les 40 et les 49° de longitude. Quelques-uns de nos matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, et qu'en plusieurs endroits il y en ait

plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espèce de baie qu'on nomme la Fosse ; ce qui fait que de deux navires qui sont sur la même ligne, et près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le grand banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre qu'on nomme le Banc-Jaquet. Quelques-uns en ajoutent même un troisième, auquel ils donnent la figure d'un cône; mais la plupart des pilotes n'en font qu'un des trois, et prétendent que le grand a des cavités dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de câble, croient en distinguer trois. Quelles que soient la grandeur et la figure de cette montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de coquillages, et plusieurs espèces de poissons de toutes grandeurs. La plupart servent de nourriture aux morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le banc. Tous les ans, depuis près de trois siècles, on en charge deux ou trois cents navires sans qu'on remarque presque aucune diminution. Au reste, ce parage a des incommodités qui rendent la navigation fort désagréable. Le soleil ne s'y montre presque jamais, et l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide et épaisse qui fait connaître le banc à ses approches. Après avoir passé le grand banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presque également poissonneux.

Quoique le Canada ait été cédé à l'Angleterre par les derniers traités, et la Louisiane aux Espagnols, on a cru devoir s'étendre sur ces établissemens d'origine française, parce qu'il était important de faire connaître ce que nous avons négligé et ce que nous avons perdu.

LIVRE DOUZIÈME.

CARACTÈRE, USAGES, RELIGION ET MŒURS DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Sans examiner comment l'Amérique a été peuplée, question qui peut amuser les savans curieux de recherches, mais qui paraît oiseuse aux philosophes, observons avec Champlain, l'Escarbot, La Hontan et La Potherie, les mœurs de ses habitans; et joignons aux lumières qu'ils avaient acquises dans un séjour passager, les connaissances plus réfléchies de deux missionnaires qui ont fait pendant trente ans leur étude du même objet; ce sont le P. Lafitau et le P. Charlevoix.

Remarquons d'abord avec le P. Lafitau qu'on se représentait anciennement les habitans des terres inconnues comme une espèce de monstres, nus, couverts de poil, vivant dans les bois sans société, comme des ours, et qui n'avaient avec l'homme qu'une ressemblance imparfaite. On s'en formait cette idée à Carthage, au retour du fameux voyage d'Hannon. Ce général ayant reçu la commission de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique, rapporta de son expédition des peaux fort velues, qui étaient apparemment celles

de deux singes femelles, de cette espèce qui approche le plus de l'homme par la taille et la figure, tels qu'on en voit encore dans l'île de Bornéo, et les fit passer pour des peaux de femmes sauvages qui furent placées, comme une rareté singulière, dans le temple de Vénus. Il paraît même qu'en France on n'était pas revenu de cette prévention sous le règne de Charles VI; cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité, que les sauvages, à l'exception des cheveux et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent soigneusement, n'ont pas un poil sur le corps, et que, s'il leur en vient à quelque partie, ils se hâtent d'en ôter jusqu'à la racine. On lit dans toutes les relations que lorsqu'ils voyaient des Européens pour la première fois, leur plus forte admiration tombait toujours sur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe, et qu'ensuite ils en riaient comme d'une étrange difformité. Mais les Eskimaux, et deux ou trois nations de l'Amérique méridionale, ont naturellement de la barbe. En général, tous ces Américains dont il est ici question naissent blancs comme nous; leur nudité, les huiles et les sucs d'herbes dont ils se graissent, le soleil et le grand air, changent leur couleur à mesure qu'ils avancent en âge; mais d'ailleurs ils ne nous cèdent en rien pour les qualités du corps; et sur plusieurs points, la comparaison ne serait point à notre avantage. La plupart sont d'une taille supérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'une com-

plexion saine, lestes, adroits, robustes. Ils vivraient très-long-temps s'ils apportaient plus de soin à ménager leurs forces; mais ils les ruinent par des marches forcées et par des abstinences outrées, suivies d'une intempérance excessive. L'eau-de-vie, funeste présent des Européens, pour laquelle ils ont une passion qui va jusqu'à la fureur, et qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, a comme achevé leur perte, ou du moins elle n'a pas peu contribué au dépérissement d'une infinité de nations qui sont aujourd'hui réduites à la vingtième partie de ce qu'elles étaient au commencement du dernier siècle.

Dans les pays qui tirent vers le sud, ils ne gardent aucune mesure dans le commerce des femmes, qui sont aussi d'une lasciveté sans bornes. De là vient la corruption des mœurs, qui s'est répandue même parmi les nations septentrionales. On sait par le témoignage des missionnaires que les Iroquois étaient assez chastes avant qu'ils fussent en liaison avec les Illinois et d'autres peuples voisins de la Louisiane; mais en les fréquentant, ils ont appris à les imiter. La mollesse et la lubricité vont à l'excès dans ces cantons méridionaux. On y voit des hommes qui ne rougissent point d'être habituellement vêtus en femmes, et de s'assujettir à toutes les occupations de ce sexe; usage venu, dit-on, d'un principe de religion, mais qui a vraisemblablement sa naissance dans la dépravation du cœur. Ces efféminés ne se marient point, et s'aban-

donnent aux plus infâmes passions. On ajoute néanmoins que, dans leurs nations mêmes, ils sont souverainement méprisés. D'un autre côté, les femmes, quoique d'une complexion forte, sont peu fécondes. Outre plusieurs raisons, telles que l'usage de nourrir les enfans de leur lait jusqu'à l'âge de six ou sept ans, de ne point habiter avec leurs maris dans cet intervalle, et de n'en être pas moins ardentes au travail, on attribue surtout leur stérilité à l'infâme coutume qui permet aux filles de se prostituer avant leur mariage.

Il paraît certain au P. Charlevoix que les sauvages de la Nouvelle-France ont de grands avantages sur nous. Il compte, dit-il, pour le premier, la perfection de leurs sens. Malgré la neige qui les éblouit, et la fumée qui les tourmente pendant six mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point : ils ont l'ouïe extrêmement subtile, et l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu long-temps avant de l'avoir pu découvrir. C'est à cette raison sans doute qu'il faut attribuer leur aversion pour l'odeur du musc et pour toutes les odeurs fortes : on prétend même qu'ils ne trouvent d'agréable que celle des choses comestibles. Leur mémoire tient du prodige : il leur suffit d'avoir une fois passé dans un lieu pour en conserver une idée juste qui ne s'efface jamais. Ils traversent les forêts les plus vastes et les plus sauvages sans s'égarer, lorsqu'en y entrant ils se sont bien orientés. Les habitans de l'Acadie et des environs du golfe Saint-Laurent s'embarquent souvent dans leurs ca-

nots d'écorce, et passent à la terre de Labrador pour chercher les Eskimaux, et leur faire la guerre : ils font en pleine mer trente et quarante lieues sans boussole, et vont aborder exactement à l'endroit où ils se sont proposé de prendre terre. Dans les jours les plus obscurs, ils suivent le soleil sans se tromper : on ajoute même que les enfans qui ne sont jamais sortis de leur habitation marchent avec autant de certitude que les voyageurs.

Ils ont de l'imagination, et tous leurs discours s'en ressentent ; ils ont la repartie prompte et même ingénieuse, et l'on en cite un exemple. Un Otaouais, mauvais chrétien et grand ivrogne, à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût composée l'eau-de-vie dont il était si friand, répondit que ce devait être « un extrait de langues et de cœurs ; car, ajou-« ta-t-il, quand j'en ai bu, je ne crains rien et je « parle à merveille. » Leurs harangues sont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence cette force, ce naturel, ce pathétique que l'art ne donne point, et que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne soit pas soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point, et qu'ils n'élèvent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent : ils persuadent.

On aurait peine à se figurer combien de sujets ils traitent dans leurs conseils, avec quel ordre et dans quel détail. Quelquefois ils se servent de petits bâtons pour se rappeler divers articles ; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de suite, ils étalent

vingt présens, dont chacun demande un discours entier; ils n'oublient rien, et jamais on ne les voit hésiter. Leur narration est nette et précise : ils emploient beaucoup d'allégories et d'autres figures, mais vives, avec tous les agrémens qui conviennent à leur langue. La plupart ont le jugement droit, et vont d'abord au but, sans jamais s'écarter ou prendre le change; ils conçoivent aisément tout ce qui ne passe point leur portée. Cependant on ajoute que, pour les former aux arts, dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils méprisent beaucoup tout ce qui ne leur est pas nécessaire. Il ne serait pas aisé non plus de les rendre capables de contrainte et d'application aux choses purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire sentir l'utilité; mais pour tout ce qui les intéresse ils ne négligent ni ne précipitent rien. Autant ils apportent de flegme et de circonspection à prendre leur parti, autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une noblesse et une égalité d'âme qui ne sont pas communes en Europe, avec tous les secours qu'on y peut tirer de la religion et de la philosophie. Les disgrâces les plus subites ne causent pas même d'altération sur leur visage. Leur constance dans les douleurs et au-dessus de toute expression, et paraît commune aux deux sexes. Une jeune femme sera des jours entiers dans le travail de l'enfantement sans jeter un cri. Les moindres marques de faiblesse la feraient juger indigne d'être mère, parce qu'on ne la croirait ca-

pable de produire que des lâches. On verra que, dans les supplices, qui sont le fruit de leurs guerres, des prisonniers de tout âge et de tout sexe souffrent pendant plusieurs heures, et quelquefois pendant plusieurs jours, ce que le feu a de plus cuisant, et tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer, sans qu'il leur échappe même un soupir. Au milieu de ces tourmens, leur occupation est d'irriter leurs bourreaux par des injures et des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette insensibilité, elle suppose nécessairement un extrême courage. A la vérité, les sauvages s'y exercent toute leur vie, et ne manquent point d'y accoutumer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. On voit de petits garçons et de jeunes filles se lier par un bras les uns aux autres, et mettre entre deux un charbon ardent, pour voir qui le secouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à supporter la douleur : il n'y a point d'hommes au monde qui se ménagent moins dans leurs voyages et dans leurs chasses ; mais ce qui prouve que leur constance est l'effet d'un véritable courage, c'est qu'ils ne l'ont pas tous au même degré. On ne s'étonnera point qu'avec une âme si ferme, ils soient intrépides dans le danger, et braves à toute épreuve. Le P. Charlevoix convient qu'ils s'exposent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire, dit-il, à n'acheter jamais la victoire trop cher, et que, leurs nations étant peu nombreuses, ils ont pour maxime de ne pas s'affaiblir ; mais ils se bat-

tent en lions, et la vue de leur sang ne fait que les animer.

Ce qui cause beaucoup d'étonnement dans une race d'hommes dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie, c'est de leur voir entre eux une douceur et des égards qu'on ne trouve point dans le peuple des nations les plus civilisées. On n'admire pas moins la gravité naturelle et sans faste qui règne dans leurs manières, dans leurs actions, et jusque dans la plupart de leurs amusemens; les déférences pour leurs égaux, et le respect des jeunes gens pour les vieillards. Rien n'est si rare que de voir naître entre eux des querelles; et jamais elles ne sont accompagnées d'expressions indécentes, ni de ces juremens si familiers en Europe. Un de leurs principes, celui même dont ils sont le plus jaloux, est qu'un homme ne doit rien à un autre homme; et de cette maxime ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offense. Malheureusement ce principe ne s'étend qu'à leur nation, et ne les empêche point d'attaquer des peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte, ou de pousser trop loin la vengeance.

Ces hommes, qui nous paraissent si méprisables au premier coup d'œil, sont les plus méprisans de tous les mortels, et ceux qui s'estiment le plus; ils sont esclaves du respect humain, légers, inconstans, soupçonneux à l'égard des Européens, traîtres lorsqu'il est question de leur intérêt, dissimulés et vindicatifs à l'excès. La vengeance est une

passion que le temps ne ralentit point dans leur âme : c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfans ; il passe de génération en génération, jusqu'à ce que la race offensée trouve l'occasion d'assouvir sa haine. Le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes, l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable, ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont que tout doit être commun entre les hommes. Les pères et les mères ont pour leurs enfans une tendresse d'affection qui va jusqu'à la faiblesse ; mais qui est, dit-on, purement animale. Les enfans, de leur côté, n'ont aucun retour naturel pour leurs parens, et les traitent quelquefois avec indignité. Entre plusieurs exemples, on raconte qu'un Iroquois, qui avait servi long-temps dans nos troupes en qualité d'officier, rencontra son père dans un combat, et l'allait percer, lorsque le père se fit reconnaître. Il s'arrêta et lui dit : « Tu m'as donné « une fois la vie ; je te la donne à mon tour : mais « ne te retrouve pas une autre fois sous ma main ; « car je suis quitte de ce que je te devais. »

Chacun se fait un ami à peu près du même âge, auquel il s'attache, et qui s'attache à lui par des nœuds indissolubles. Deux hommes une fois unis à leur manière doivent tout entreprendre et tout risquer pour s'aider et se secourir mutuellement ; la mort même, dans leurs idées, ne les sépare que pour un temps ; ils comptent se rejoindre dans un autre monde, pour ne se plus quitter, et sont per-

suadés qu'ils auront toujours besoin l'un de l'autre. Un sauvage menacé de l'enfer par un missionnaire lui demanda s'il croyait que son ami, mort depuis peu, fût dans ce lieu de supplices : le missionnaire répondit qu'il espérait que le ciel lui aurait fait grâce. *Je veux donc aller au ciel*, reprit le sauvage; et ce motif l'engagea à mener une vie chrétienne. On assure même que, lorsqu'ils sont en différens lieux, ils s'invoquent mutuellement; ce qui doit être entendu, comme on le verra bientôt, des génies tutélaires qu'ils s'attribuent. Quelques-uns prétendent qu'il se glisse un odieux désordre dans ces associations, comme autrefois dans celles des Grecs; mais on ne le croit pas en général.

Le P. Lafitau condamne ceux qui ont prétendu que la couleur des peuples de l'Amérique septentrionale faisait une troisième espèce entre les blancs et les noirs. « Ils sont, dit-il, fort basanés, et d'un rouge sale fort obscur; ce qui est plus sensible encore dans la Floride, dont la Louisiane fait partie; mais cette couleur n'est rien moins que naturelle; elle vient des fréquentes frictions dont ils font usage; et l'on devrait même s'étonner qu'étant sans cesse exposés à la fumée en hiver, aux plus grandes ardeurs du soleil en été, et, dans toutes les saisons, aux intempéries de l'air, ils ne soient pas encore plus noirs. Il est moins facile d'expliquer d'où vient qu'à l'exception des cheveux, qu'ils ont tous fort noirs, des cils et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil sur tout

le corps, et presque tous les Américains leur ressemblent sur ce point. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que leurs enfans naissent avec un poil rare, assez long, qui disparaît dans l'espace de huit jours. On voit aussi quelques poils au menton des vieillards, comme il arrive en Europe aux femmes d'un certain âge. »

Quoique les observations précédentes conviennent à la plus grande partie des nations sauvages, on y remarque néanmoins plusieurs différences; et c'est ici le lieu de rassembler les connaissances qu'on doit aux missionnaires sur les divers peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le nord, les Eskimaux, dont on a déjà parlé, sont les seuls habitans connus de cette vaste contrée, qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada et la mer du Nord. On en a même trouvé assez loin, en remontant la rivière de Bourbon, qui descend de l'ouest dans la baie d'Hudson. L'origine de leur nom n'est pas certaine; mais on prétend qu'il signifie *mangeurs de viande crue*; et réellement, de tous les Américains, on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue, quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au soleil : il n'y en a point qui remplissent mieux la première idée qu'on s'est formée des sauvages en Europe. On a déjà remarqué que c'est presque le seul peuple de l'Amérique qui ait de la barbe : les Eskimaux en ont jusqu'aux yeux, et si épaisse, qu'on a peine à découvrir quelques traits de leur

visage. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges et fort sales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, et tout l'extérieur fort brut; leurs mœurs et leur caractère ne démentent point cette physionomie. Le peu de ressemblance et de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voisins ne laisse aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains; et le père Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'au Groënland. On connaît peu les autres peuples qui sont aux environs et au-dessus de la baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette baie, le commerce se fait avec les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux et les Assiniboils; ces derniers y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au nord ou au nord-ouest des Sioux, et que leur langue est un dialecte de celle de la même nation. Les trois autres sont de la langue algonquine : les Cristinaux ou Killistinous viennent du nord du lac supérieur; mais les sauvages des rivières de Bourbon et de Sainte-Thérèse n'ont aucune ressemblance de langage avec les uns ni les autres; ceux qui les ont fréquentés leur donnent à peu près la religion et les usages des peuples du Canada. Tous ces Américains, quoique de cinq ou six nations différentes, sont compris dans les relations françaises sous le nom générique de *Savanois*, parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, peu fourni de bois, et qu'en Amérique on appelle

savanes ces terrains humides qui ne sont utiles à rien.

En remontant au nord de la baie, on trouve deux rivières, dont la première se nomme la *rivière Danoise*; et la seconde, celle du *Loup marin*. Leurs bords sont habités par des sauvages auxquels on donne le nom bizarre de *Plats côtés de chiens*, sans qu'on en connaisse l'origine. Ces barbares sont souvent en guerre avec les Savanois; mais ni les uns ni les autres ne traitent point leurs prisonniers avec cette cruauté qui est en usage chez les Canadiens; ils se contentent de les retenir esclaves. On sait, de leurs usages, que les filles ne se marient, parmi eux, qu'au gré de leurs pères; que le gendre est obligé de demeurer chez le père de sa femme, et de lui être soumis jusqu'à ce qu'il lui naisse des enfans; que les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle; que les corps des morts sont brûlés, et leurs cendres enterrées dans une écorce d'arbre; qu'on dresse, avec des perches, une espèce de monument sur la tombe, et qu'on y attache du tabac, avec l'arc et les flèches du mort. Les mères pleurent leurs enfans pendant vingt jours, et l'on fait des présens au père, qui y répond par un grand festin. La guerre est moins en honneur chez eux que la chasse; mais, pour obtenir le titre de bon chasseur, il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours, et s'être barbouillé de noir pendant le même temps. Après cette épreuve, le novice offre à la divinité du pays un morceau de chacune des

bêtes qui se prennent ordinairement à la chasse : c'est ordinairement la langue et le muffle. Ses parens n'y touchent point ; mais il en peut traiter ses amis et les étrangers. Au reste, ces sauvages sont d'un parfait désintéressement et d'une fidélité à toute épreuve; ils ne peuvent souffrir le mensonge, et la fourberie leur est en horreur. On ne connaît pas mieux ces peuples septentrionaux, parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les nations au midi de la baie d'Hudson se divisent en trois classes, distinguées par leurs langues et par leur génie particulier. Cette étendue de pays, bornée à l'est par la mer; au sud, par les colonies anglaises; par la Louisiane, au sud-est, et par les terres des Espagnols à l'ouest : cette vaste étendue n'a que que trois langues mères, dont toutes les autres sont dérivées; la siouse, l'algonquine et la huronne. On connaît peu les peuples qui appartiennent à la première, et l'on ignore jusqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu jusqu'à présent de commerce qu'avec les Sioux et les Assiniboils, et jamais il n'a été constamment suivi. Quelques missionnaires ont tenté de faire chez les premiers un établissement qui n'a pas eu de succès; ils en ont parlé comme d'un peuple docile, de qui l'on pouvait espérer beaucoup de lumières sur tout ce qui est au nord-ouest du Mississipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies, sous des tentes de peau fort bien travaillées; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais, et de

chasse, surtout de celle d'une espèce de bœufs couverts de laine, qui se rassemblent par milliers dans leurs terres; mais ils n'ont point de demeure fixe; ils voyagent en troupes, à la manière des Tartares, et ne s'arrêtent qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Les géographes français distinguent cette nation en Sioux errans et Sioux des prairies, en Sioux de l'est et en Sioux de l'ouest. Cette division ne paraît pas juste au P. Charlevoix, qui assure, au contraire, que tous les Sioux ont le même genre de vie. Une bourgade, dit-il, qui est cette année sur le bord oriental du Mississipi, sera, l'année suivante, sur ce qu'on nomme la *Rivière occidentale;* et ceux qu'on a vus, dans un temps, sur la rivière de Saint-Pierre, se trouvent ensuite assez loin de là, dans une prairie. Il ajoute que le nom de *Sioux*, que les Français leur donnent, n'est que les deux dernières syllabes de celui de *Nadouessioux*, qu'ils portent entre les sauvages, et que d'autres les nomment *Naduassis*. C'est la plus nombreuse nation du Canada; elle était paisible et peu aguerrie avant que les Otaouais et les Hurons se fussent réfugiés dans le pays qu'ils occupent, pour se garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entretiennent plusieurs femmes; et leurs punitions sont sévères pour celles qui manquent à la fidélité conjugale: ils leur coupent le bout du nez, ils leur cernent en rond une partie de la tête, et l'arrachent.

Ceux qui se vantent d'avoir vu des Assiniboils,

et Jérémie, qui parle d'eux sur différens témoignages, racontent que ces peuples sont grands, robustes, agiles, endurcis au froid et à toutes sortes de fatigues; qu'ils se piquent dans toutes les parties du corps, et qu'ils y tracent des figures de serpens et d'autres animaux; enfin, qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les distinguent peu des autres nations du même pays; mais ils sont mieux caractérisés par leur flegme, surtout en comparaison des Cristinaux, avec lesquels ils sont en commerce, et qui sont d'une vivacité extraordinaire : on les voit sans cesse dansant et chantant; et, dans leurs discours, ils ont une volubilité de langue qu'on n'a remarquée dans aucune autre nation. Le véritable pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom, et qui est encore peu connu. Un Français de Mont-Réal assura au P. Charlevoix qu'il y avait été; mais il ne l'avait observé qu'en passant, comme on voit la mer dans un port. L'opinion commune donne à ce lac six cents lieues de circuit. « On n'y peut aller, dit-on, que par des chemins presque impraticables; tous les bords en sont charmans; l'air y est fort tempéré, quoiqu'on le place au nord-ouest du lac supérieur, où le froid est excessif; il contient un si grand nombre d'îles, que les sauvages du pays lui donnent le nom de *Lac des Iles;* d'autres le nomment *Michinipi*, qui signifie la grande eau. » En effet, c'est comme le réservoir des plus grandes rivières et de tous les grands lacs de

l'Amérique septentrionale : on en fait sortir, sur plusieurs indices, le fleuve Bourbon, qui se jette dans la baie d'Hudson; le fleuve Saint-Laurent, qui porte ses eaux dans l'Océan; le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du Mexique; le Missouri, qui se joint à ce dernier, et qui, jusqu'à leur jonction, ne lui est inférieur en rien; et un cinquième, qui, coulant, dit-on, vers l'ouest, ne peut se rendre que dans la mer du Sud. On lit dans la relation du P. Marquette, que non-seulement plusieurs sauvages lui avaient parlé de la rivière qui coule à l'ouest, mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à son embouchure.

Les langues algonquine et huronne partagent toutes les nations sauvages du Canada qui sont en commerce avec les Européens. On assure qu'avec la connaissance de ces deux langues, un voyageur pourrait parcourir sans interprète plus de quinze cents lieues de pays, et se faire entendre à plus de cent peuples, qui ne laissent pas d'avoir leur propre langage. On donne surtout une immense étendue à l'algonquine : elle commence à l'Acadie et au golfe Saint-Laurent; et, tournant du sud-est par le nord, jusqu'au sud-ouest, elle fait un circuit de douze cents lieues. Il paraît même que les Loups, ou Mahingans, et la plupart des peuples de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie, parlent des dialectes de la langue algonquine.

Aux environs de la rivière de Pentagoët, les Abenakis ou Canibas, voisins de la Nouvelle-Angle-

terre, ont près d'eux les Etchemins, ou Malécites. Plus à l'est, on trouve les Micmacs, ou Souriquois, dont le pays propre est l'Acadie, la suite de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé et les îles voisines. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui de nations sauvages jusqu'au Saguenay. Cependant, au temps de la découverte, et long-temps après, on comptait dans cet espace plusieurs nations répandues dans l'île d'Anticosty, vers les monts Notre-Dame et sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent : celles qui se trouvent le plus souvent nommées dans les anciennes relations, sont les Bersiamites, les Papinachets et les Montagnés, qui portaient aussi, surtout les derniers, le nom d'*Algonquins inférieurs*, parce qu'à l'égard de Québec, ils habitaient la rive basse du fleuve; mais la plupart des autres sont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la colonie française par le Saguenay et par les Trois-Rivières, ont disparu depuis fort long-temps : telles étaient les Attikamègues, qui venaient de fort loin, et dont le pays était entouré de plusieurs autres peuples jusqu'aux environs du lac Saint-Jean, et jusqu'aux lacs des Mistassins et de Nemiscau. On les croit détruits par les Iroquois, ou par les maladies. Entre Québec et Mont-Réal, il se trouve encore vers les Trois-Rivières, quelques Algonquins qui ne forment point un village, et qui sont en commerce avec les Européens. Dans les premiers temps, cette nation occupait tout le

bord septentrional du fleuve, en remontant depuis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre. Depuis l'île de Mont-Réal, et toujours au nord, on rencontre quelques villages de Nipissings, de Temiscamings, de Têtes de boule, d'Amikoués, d'Otaouais, que d'autres écrivent et prononcent *Otaouaks*. Les premiers, qui sont les vrais Algonquins, et qui ont conservé leur langue sans altération, ont donné leur nom à un petit lac situé entre le lac Huron et la rivière des Otaouais. Les Témiscamings occupent les bords d'un autre petit lac qui porte aussi leur nom, et qu'on croit la vraie source de la rivière des Otaouais. Les Têtes de boule n'en sont pas loin : ce nom leur vient de la figure de leur tête, que les mères arrondissent aux enfans dès le berceau. Les Amikoués, nommés aussi *la Nation du Castor*, sont réduits à quelques restes qui habitent l'île Manitoualin, dans le lac Huron. Les Otaouais, autrefois nombreux, bordaient la grande rivière qui porte leur nom : on n'en connaît aujourd'hui que trois villages mal peuplés.

Le rapide qu'on a nommé *Saut-de-Sainte-Marie*, dans le détroit qui sépare le lac Huron du lac supérieur, avait autrefois dans ses environs des sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs*. On les y croyait venus de la rive méridionale du lac supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre nation. Dans les postes français, on faisait la traite tantôt avec les Cristinaux, qui y viennent du nord-est, et tantôt avec les Assiniboils,

comptait, en 1684, environ quatorze mille âmes dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette nation est réservé pour un autre article. Il reste à donner ici quelque idée des trois langues, qui font la division des autres peuples.

Ceux qui ont étudié à fond les langues de la Nouvelle-France croient trouver, dans les trois qu'on a nommées, tous les caractères des langues primitives, et jugent qu'elles n'ont point une origine commune. Ils en trouvent dans la seule prononciation une preuve qu'ils jugent certaine. Le Siou siffle en parlant; le Huron, qui n'a point de lettre labiale, parle du gosier, aspire presque toutes les syllabes; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, et parle plus naturellement. Le P. Charlevoix, à qui l'on doit ces observations, n'en a pu faire de particulières sur la langue siouse; mais les missionnaires de sa Compagnie ayant beaucoup travaillé sur les deux autres, et sur leurs principaux dialectes, on peut se fier à ce qu'il a eu soin d'en recueillir.

On assure que la langue huronne est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissions; et ceux à qui elle est propre ont dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits. Quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'hébreu, et d'autres, en plus grand nombre, lui donnent la même origine

qu'à celle des Grecs; mais jusqu'à présent leurs preuves sont encore sans force. La langue algonquine a moins d'énergie que la huronne; mais elle a plus de douceur et d'élégance.

Elles ont toutes deux une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent : mais ce qui est plus surprenant, c'est que parmi les barbares, auxquels on ne connaît point d'études, et qui n'ont jamais eu l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une construction vicieuse, et que les enfans mêmes, jusque dans le discours familier, conservent toute la pureté de leur langue. D'ailleurs l'air dont ils animent toutes leurs expressions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur et la beauté. Les dialectes dérivés de l'une et l'autre n'en ont pas conservé les grâces, ni même la force. Celle des Tsonontouans, par exemple, qui sont un des cinq cantons iroquois, passe pour un langage grossier. Dans le huron, tout se conjugue : on y distingue les verbes, les noms, les pronoms et les adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car ces langues n'en ont que deux, le noble et l'ignoble. A l'égard des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec : par exemple, pour faire le récit d'un voyage, on s'exprime différemment, si c'est par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes

actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action; comme le verbe qui signifie *manger* varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée que d'une chose inanimée : ainsi, voir un homme et voir une pierre, ce sont des verbes différens. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui auquel on en parle, ce ne sont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la langue algonquine ait aussi quelques-uns de ces avantages, les deux méthodes ne se ressemblent point. Il s'ensuit que la richesse et la variété de ces langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre.

Mais on ajoute que la disette et la stérilité où elles sont par rapport à une quantité de choses et d'idées inconnues à ces peuples ne cause pas un moindre embarras. A l'arrivée des Français les peuples du pays ignoraient toutes les choses dont ils n'avaient pas l'usage, ou qui ne tombaient pas sous leurs sens; ils manquaient de termes pour les exprimer, ou, supposé qu'ils en eussent eu dans leur origine, ils les avaient laissé tomber dans l'oubli. Comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de religion étaient fort confuses, qu'ils ne s'occupaient que d'objets sensibles, et que, n'ayant point d'arts, de sciences ni de lois, ils ne pouvaient être accoutumés à discourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaissance, on trouva un étrange vide dans leurs langues. Il fallut,

pour se rendre intelligible, employer des circonlocutions embarrassantes pour eux et pour ceux qui voulaient les instruire. Ainsi, après avoir commencé par apprendre leur langage, on fut obligé d'en former un autre, composé en partie de leurs propres termes, en partie des nôtres, qu'on s'efforça de travestir en huron ou en algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères, ils n'en avaient point, et on verra qu'ils y suppléaient par des espèces d'hiéroglyphes. Rien ne parut leur causer tant d'étonnement que de nous voir la même facilité à nous expliquer de bouche et par écrit.

Le P. Rasles, missionnaire, qui s'était confiné pendant dix ans dans un village d'Abenakis, pour étudier leur langue avec toute l'ardeur que le zèle de la religion inspire, a représenté dans ces termes son travail et ses progrès. « Cette langue est très-difficile, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages. Ils ont plusieurs caractères, qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement de lèvres; *ou*, par exemple, est de ce nombre, et nous avons pris le parti, en l'écrivant, de le marquer par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passai une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me fallait une extrême attention pour combiner ce qu'ils disaient, et pour en conjecturer la signification. Quelquefois je rencontrais juste : le plus souvent je me trompais, parce que, n'étant point

fait au manége de leurs lettres gutturales, je ne répétais que la moitié du mot; et mon embarras les faisait rire. Enfin, cinq mois d'une continuelle application me firent entendre tous leurs termes; mais ce n'était point assez pour m'exprimer dans leur goût : il me restait bien du chemin à faire pour saisir le tour et le génie de la langue, qui sont tout-à-fait différens de ceux des nôtres. Pour abréger le temps, je choisis quelques sauvages à qui j'avais reconnu de l'esprit, et qui me semblaient parler le mieux. Je leur disais grossièrement quelques articles du catéchisme, qu'ils me rendaient dans toute la délicatesse de leur langue; je mettais aussitôt sur le papier ce que j'avais entendu; et, par cette méthode, je me fis tout à la fois un dictionnaire et un catéchisme, qui contenaient les principes de la religion.

« Il faut avouer, continue le missionnaire, que cette langue a de vraies beautés, et quelque chose de fort énergique dans le tour. Si je demandais à un Européen pourquoi Dieu l'a créé, il me répondrait.: C'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la gloire éternelle. Un sauvage à qui je ferai la même question me répondra dans le tour de sa langue : Le grand Génie a pensé de nous; qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils me servent : alors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. Si je voulais dire, dans leur style : Vous aurez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comment il faudrait m'ex-

primer : Je pense de vous ; il aura de la peine à apprendre la langue sauvage. »

Le même missionnaire ajoute que la langue huronne est la maîtresse langue des sauvages, et qu'après l'avoir apprise, on n'a besoin que de trois mois pour se faire entendre des cinq nations iroquoises ; que c'est la plus majestueuse, mais en même temps la plus difficile de toutes les langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas seulement de ses lettres gutturales, mais encore plus de la difficulté des accens ; que souvent deux mots, composés des mêmes caractères, ont des significations toutes différentes ; qu'à la vérité, le P. Chaumont, après avoir passé cinquante ans parmi les Hurons, a composé une grammaire de leur langue ; mais qu'un missionnaire est heureux lorsque, avec ce secours même, et dix ans de travail, il parvient à parler élégamment le huron.

« Chaque nation sauvage, dit encore le P. Rasles, a sa langue particulière, quoiqu'elles puissent venir toutes d'une même source. Ainsi les Abenakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun la leur. On n'a point de livres pour les apprendre ; et quand on en aurait, l'usage est le seul maître qui puisse nous bien instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions de sauvages différens, qui sont les Abenakis, les Algonquins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai appris ces différentes langues, j'en veux donner un exemple, pour faire connaître le peu

« savons que la faim est dans la cabane de notre « père ; et notre affliction est double que notre père « ait faim et que nous ne puissions aller nous in- « struire. Si notre père voulait venir passer quel- « que temps avec nous, il vivrait et nous instrui- « rait. » Le missionnaire accepta l'offre, les instruisit tous, et les baptisa. Lorsqu'il les quitta, l'orateur lui fit ce remercîment : « Notre père, nous « n'avons point de termes pour te témoigner la « joie que nous ressentons d'avoir reçu le baptême. « Il nous semble maintenant que nous avons un « autre cœur. Tout ce qui nous faisait de la peine, « est entièrement dissipé ; nos pensées ne sont plus « chancelantes, le baptême nous fortifie intérieu- « rement, et nous sommes bien résolus de l'hono- « rer toute notre vie. Voilà ce que nous te disons « avant que tu nous quittes. »

Au reste, ceux qui regardent le siou, le huron et l'algonquin comme des langues mères, n'ayant pour leur opinion que les preuves générales qu'on tire de l'énergie et du grand nombre de mots imitatifs des signes, le P. Charlevoix observe qu'ils n'en ont pu juger que par comparaison, et qu'en concluant fort bien que toutes les autres langues des sauvages sont dérivées des trois premières, ils n'ont pas eu le même droit d'établir absolument que celles-ci sont primitives et de la première institution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie asiatique qui donne aux choses un tour et des expressions figu-

rées ; ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Asie.

On croit en trouver d'autres dans leur gouvernement et leur religion. La plupart des principes qui servent à régler leur conduite, les maximes générales sur lesquelles ils se gouvernent, et le fond de leur caractère, n'ont presque rien de barbare. D'ailleurs il leur reste des idées d'un premier être, quoique fort confuses, des vestiges de culte religieux, quoiqu'à demi-effacés, et de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la religion primitive.

C'est à Lescarbot et à Champlain qu'on va devoir les détails suivans. Presque tous les peuples de cette partie du continent ont une sorte de gouvernement aristocratique, dont la forme est extrêmement variée. En général, quoique chaque bourgade ait un chef indépendant, il ne se conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie, les Sagamos étaient plus absolus. Loin d'être obligés, comme les chefs de la plupart des autres cantons, de faire des libéralités à leurs sujets, ils en tiraient une espèce de tribut, et ne mettaient point leur grandeur à ne se rien réserver ; mais il semble que la dispersion de ces Acadiens, et peut-être aussi leur commerce avec les Européens, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne manière de se gouverner.

Plusieurs nations ont dans leur principale bourgade trois familles principales, qu'on croit aussi anciennes que l'origine même de la nation. Ces familles

ou ces tribus ont une même souche; mais l'une des trois est regardée néanmoins comme la première, et jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères les particuliers de cette tribu, au lieu qu'entre elles on ne se traite que de cousins. Elles sont mêlées toutes trois, sans être confondues. Chacune a son chef séparé; et dans les affaires qui intéressent toute la nation, ces chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque tribu porte le nom d'un animal, et la nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, et dont la figure est sa marque; c'est ce que La Hontan nomme *les armoiries des sauvages*. On ne signe les traités qu'en traçant les figures de ces animaux, aussi longtemps du moins que des raisons particulières n'obligent point d'en substituer d'autres. Ainsi la nation huronne est la nation du porc-épic; sa première tribu porte le nom de *l'ours*, ou, suivant quelques autres voyageurs, celui du *chevreuil*. La seconde et la troisième tribu ont pris pour leurs animaux le loup et la tortue. Enfin, chaque bourgade ayant le même usage, c'est apparemment cette variété qui a causé quelques différences dans les relations. D'ailleurs il faut observer qu'outre ces distinctions de tribus et de bourgades par les animaux, il y en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque événement particulier. Les Hurons Tonnontatés, qui sont de la première tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Pétun*; et le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces sau-

vages, qui étaient alors à Michillimakimac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor. La nation iroquoise a les mêmes animaux que la huronne, dont quelques-uns la croient une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on nomme *la grande* et *la petite Tortue*. Le chef de chaque famille en porte le nom, et dans les actions publiques on ne lui en donne point d'autre; il en est de même du chef de la nation et de celui de chaque village. Mais avec ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un autre qui les distingue plus particulièrement, et qui est comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, etc. Enfin, ils en ont un troisième qui leur est personnel. Cependant il paraît que cet usage n'est que dans les nations où la qualité de chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes formalités. Le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui le représente, doit faire un festin et des présens, prononcer l'éloge de son prédécesseur et chanter sa chanson. Il se trouve néanmoins des noms personnels si célèbres et si respectés, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur, ou qu'ils sont du moins fort long-temps sans être renouvelés. En prendre un de cette distinction, c'est ce qu'on appelle ressusciter celui qui le portait. Dans le nord, et partout où règne la langue algonquine, la dignité de chef est élective; mais toute la cérémonie de

l'élection et de l'installation se réduit à des festins, accompagnés de danses et de chants. Le chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place, et d'invoquer son génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes; de sorte qu'après la mort du chef, ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur, ou, à son défaut, son plus proche parent en ligne femelle. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu ou de la nation est maîtresse du choix. On veut un âge mûr; et si le chef héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du mineur. Ces chefs ne sont pas toujours fort respectés, et s'ils se font obéir, c'est qu'ils savent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent; ainsi, c'est la raison publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de se choisir un conseiller et un assistant du chef, qui doit veiller à ses intérêts, et sans l'avis duquel il n'entreprend rien. Ces conseillers ont l'inspection du trésor public. Leur réception se fait dans un conseil général; mais on n'en donne point avis aux alliés, comme on le fait aux élections des chefs. Dans les nations huronnes, ce sont les femmes qui nomment les conseillers, et souvent elles choisissent des personnes de leur sexe. Ce corps de conseillers tient

le premier rang; celui des anciens, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, tient le second rang; et le dernier, qui comprend tous les hommes en état de porter les armes, est celui des guerriers. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation ou celui de la bourgade; mais il doit s'être distingué par quelque action de valeur, sans quoi, il sert entre les subalternes; car il n'y a point de grades dans la milice des sauvages. Quoiqu'un grand parti puisse avoir plusieurs chefs, parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, tous les guerriers n'en sont pas moins soumis au commandant désigné, espèce de général sans caractère et sans autorité réelle, qui ne peut récompenser ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, et qui, néanmoins, n'est presque jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un chef étant le bonheur, la bravoure et le désintéressement, celui qui les réunit, peut compter sur une parfaite obéissance, quoique toujours libre et volontaire.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue huronne, à l'exception du canton iroquois d'Onneyout, où elle est alternative entre les deux sexes; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, et rarement ils leur communiquent une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, et que les chefs ne soient que leurs lieutenans. Dans les affaires de simple police, elles délibèrent les premières sur ce

qui est proposé au conseil, et leur avis est rapporté par les chefs au conseil-général, qui est composé des anciens. Les guerriers consultent entre eux sur tout ce qui appartient à leur ordre; mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la nation ou la bourgade. En un mot, c'est le conseil des anciens qui juge en dernière instance.

Chaque tribu a son orateur dans chaque bourgade; et ces orateurs, les seuls qui aient droit de parler dans les conseils publics et dans les assemblées générales, parlent toujours bien. Outre cette éloquence naturelle, que toutes les relations leur accordent, ils ont une connaissance admirable des intérêts de ceux qui les emploient, avec une merveilleuse habileté à les faire valoir. Dans quelques occasions, les femmes ont un orateur qui parle en leur nom. Il est surprenant que ces peuples, ne possédant presque rien, et n'ayant point l'ambition de s'étendre, puissent avoir ensemble quelque chose à démêler; cependant on assure qu'ils négocient sans cesse. Ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un chef. Toutes ces affaires se traitent avec une dignité, une attention, et l'on ajoute même avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les députés ont des instructions secrètes; et le motif apparent de leur commission n'est qu'un voile qui en cache de plus sérieux.

La nation du Canada, qui semble y tenir le premier rang depuis deux siècles, est l'iroquoise. Ses succès militaires lui ont donné sur la plupart des autres une supériorité qu'elles ne sont plus en état de lui disputer; mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable que l'avantage de sa situation. Comme elle se trouvait placée entre les établissemens de la France et de l'Angleterre, elle a compris, dès leur origine, que les deux colonies seraient intéressées à la ménager; et jugeant aussi que, si l'une des deux prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé fort long-temps l'art de balancer leurs succès. S'il est vrai, comme le P. Charlevoix l'assure, que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattans, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu besoin pour y suppléer!

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires des sauvages se réduisent presqu'à rien, et ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paraît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs; les conciliateurs sont ordinairement des amis communs, ou les plus proches voisins. Ceux qui jouissent de quelque crédit dans une nation ne sont occupés que du public. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est long-temps en délibération. Tout se traite avec beaucoup de flegme et de lenteur, et rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un présent à quelque ancien pour obtenir son suffrage, on en est

sûr lorsque le présent est accepté : jamais un sauvage ne viole un engagement de cette nature; mais il ne reçoit pas aisément ce qu'on lui offre, et l'usage est de ne le pas recevoir des deux mains. Les jeunes gens sont appelés de bonne heure à la connaissance des affaires; ce qui avance beaucoup leur maturité, et leur inspire une émulation qu'on ne cesse point d'entretenir.

On fait observer que le plus grand défaut de ce gouvernement est de n'avoir jamais eu de justice criminelle; mais on ajoute que l'intérêt, principale source des désordres qui peuvent troubler la société, n'étant pas connu dans celle des sauvages, les crimes y sont rares. On leur reproche, avec plus de justice, la manière dont ils élèvent leurs enfans; ils ne les châtient jamais : dans l'enfance, ils disent qu'ils n'ont point encore de raison, et dans un âge plus avancé, ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes sont poussées, parmi les sauvages, jusqu'à se laisser maltraiter par des ivrognes, sans même oser se défendre, dans la crainte de les blesser. « Pourquoi leur faire du mal? disent-ils; « ils ne savent ce qu'ils font. » En un mot, ils sont convaincus que l'homme est né libre, et que nulle puissance n'a droit d'attenter à sa liberté. Ils s'imaginent aussi qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant : s'il y a quelque danger pour leur vie, ils prennent le parti de la fuite.

Un sauvage en tue-t-il un autre de sa race, s'il

était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort. S'il était de sang-froid, on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison. D'ailleurs, c'est aux sauvages de la même cabane à le châtier, parce qu'ils y sont seuls intéressés : ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; et s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Quelquefois un chef prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat qui intéresserait plusieurs cabanes aurait toujours des suites fâcheuses; et souvent un crime de cette nature a mis une nation entière en combustion. Alors le conseil des anciens emploie tous ses soins à concilier les parties; et s'il y parvient, c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout d'un coup les ressentimens; et, s'il tombe au pouvoir des parens du mort, ils sont maîtres de sa vie : mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier; et souvent la bourgade ou la nation ne juge point à propos de l'y contraindre. Un missionnaire qui avait long-temps vécu parmi les Hurons raconte la manière dont ils punissent les assassins : ils étendent le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane, et le meurtrier est placé pendant plusieurs jours immédiatement au-dessous, pour recevoir tout ce qui découle du cadavre, non-seulement sur soi, mais encore sur ses alimens; à moins que, par

qui les y a placés. Un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme nommée *Atahentsic*, avec laquelle il eut un commerce dont on s'aperçut bientôt. Le maître du ciel la précipita du haut de son empire : elle fut reçue sur le dos d'une tortue; ensuite elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'Atahentsic. Suivant quelques-uns, elle n'eut qu'une fille, qui fut mère de Jouskeka et de Tahouitzaron. Le premier tua son frère, et son aïeul se déchargea sur lui du soin de gouverner le monde. Ils ajoutent qu'Atahentsic est la lune, et Jouskeka le soleil; contradiction sensible, puisqu'en qualité de grand Génie, Areskoui est souvent pris pour le soleil. Suivant les Iroquois, la postérité de Jouskeka ne passa point la troisième génération; un déluge universel détruisit la race humaine; et pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains, mais qu'on ne saurait douter d'un déluge plus récent qui fut particulier à l'Amérique.

Entre le premier Etre et d'autres dieux qu'ils confondent souvent avec lui, ils ont une infinité d'esprits subalternes ou de génies, bons et mauvais, qui ont tous leur culte. Les Iroquois mettent Atahentsic à la tête des mauvais, et font Jouskeka chef des bons; quelquefois même ils le confondent avec le dieu qui précipita du ciel son aïeule pour

s'être laissé séduire par un homme. On ne s'adresse aux mauvais génies que pour les prier de ne pas nuire; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes, et que chacun a le sien. Dans la langue huronne, on les nomme *Okkisik*, et *Manitous* dans la langue algonquine. C'est à leur puissance bienfaisante qu'on a recours dans les périls et dans les entreprises, ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire; mais on n'est pas sous leur protection en naissant; il faut savoir manier l'arc et la flèche pour l'obtenir, et les préparations qu'elle demande sont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune sauvage, ensuite on le fait jeûner rigoureusement pendant huit jours, et, dans cet espace, son génie futur doit se manifester à lui par des songes. Le cerveau d'un enfant qui ne fait qu'entrer dans l'adolescence ne saurait manquer de lui fournir des songes; et c'est sous quelque symbole qu'on suppose que l'esprit se manifeste. Ces symboles ne sont ni rares, ni précieux; c'est le pied d'un animal ou quelque morceau de bois : cependant on les conserve avec toute sorte de soin. Il n'est rien dans la nature qui n'ait son esprit pour les sauvages; mais ils en distinguent de plusieurs ordres, et ne leur attribuent pas la même vertu. Dans tout ce qu'ils ne comprennent point, ils supposent un esprit supérieur, et leur expression commune est de dire alors : *C'est un esprit.* Ils l'emploient aussi pour ceux qui se distinguent par leurs

talens, ou par quelque action extraordinaire; ce sont des esprits, c'est-à-dire, ils ont un génie protecteur d'un ordre éminent. Quelques-uns, surtout cette sorte de prêtres que la plupart des relations nomment *jongleurs*, veulent persuader qu'ils souffrent des transports extatiques, et publient que dans ces extases leurs génies leur découvrent l'avenir et les choses les plus éloignées. On a vu dans toutes nos descriptions qu'il n'y a point de nations barbares qui n'aient un grand nombre de ces imposteurs.

Aussitôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme son génie, on l'instruit soigneusement de l'hommage qu'il lui doit. La fête se termine par un festin; et l'usage est de piquer sur son corps la figure de l'Okki ou du Manitou. Les femmes ont aussi le leur; mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces esprits sont honorés par différentes sortes d'offrandes et de sacrifices. On jette, dans les rivières et dans les lacs, du pétun, du tabac et des oiseaux égorgés, à l'honneur du dieu des eaux. Pour le soleil, on les jette au feu. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque aussi, dans quelques occasions, différentes espèces de libations accompagnées de termes mystérieux, dont les Européens n'ont jamais pu se procurer la communication. On rencontre au bord des chemins difficiles, sur des rochers escarpés, et proche des rapides, tantôt des colliers de porce-

laine, tantôt du tabac, des épis de maïs, des peaux et des animaux entiers, surtout des chiens; et ce sont autant d'offrandes adressées aux esprits qui président à ces lieux. Quelquefois un chien est suspendu vivant à un arbre par les pates de derrière, pour y mourir enragé. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut aussi passer pour un sacrifice. Enfin la crainte du moindre danger fait rendre les mêmes honneurs aux esprits malfaisans.

Les sauvages font aussi des vœux, qui sont de purs actes de religion. Lorsqu'ils se voient sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages et pendant les chasses, ils promettent, à l'honneur de leurs génies, de donner une portion de la première bête qu'ils espèrent tuer au chef de leur bourgade, et de ne prendre aucune nourriture avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible par l'éloignement du chef, ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les sauvages de l'Acadie avaient, au bord de la mer, un arbre fort vieux qu'on voyait toujours chargé d'offrandes, parce qu'il passait pour le siége de quelque esprit d'un ordre supérieur. Sa chute même ne fut pas capable de les détromper; et quelques branches qui paraissent hors de l'eau continuèrent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit dans quelques relations que plusieurs de ces peuples avaient autrefois une espèce de religieuses qui vivaient sans aucun commerce avec les

hommes, et qui renonçaient au mariage. Mais les missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces vestales, et conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques nations. On a vu, parmi les Hurons et les Iroquois, des hommes solitaires qui se dévouaient à la continence; et le P. Charlevoix parle de certaines plantes médicinales auxquelles les sauvages ne reconnaissent de vertu qu'autant qu'elles sont employées par des mains pures.

L'opinion qui paraît la mieux établie parmi eux, est celle de l'immortalité de l'âme, non qu'ils la croient spirituelle; car on n'a jamais pu les élever à cette idée, et leurs dieux mêmes ont des corps qu'ils exemptent seulement des infirmités humaines, sans compter qu'ils leur attribuent une espèce d'immensité, puisqu'ils les croient assez présens pour s'en faire entendre, dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais au fond ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des âmes, ils répondent qu'elles sont les ombres ou les images animées des corps; et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient tout animé dans l'univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'âme immortelle. Ils prétendent que, séparée du corps, elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; et de là leur vient l'usage d'enterrer avec les morts tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts. Ils sont même persuadés que l'âme demeure long-temps

près du corps après leur séparation, et qu'ensuite elle passe dans un pays qu'ils ne connaissent point, où, suivant quelques-uns, elle est transformée en tourterelle : d'autres donnent à tous les hommes deux âmes; l'une, telle qu'on vient de le dire; l'autre, qui ne quitte jamais les corps, et qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre. Cette raison leur fait enterrer les enfans sur le bord des grands chemins, afin qu'en passant, les femmes puissent recueillir ces secondes âmes, qui, n'ayant pas joui long-temps de la vie, sont plus empressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir, et c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'alimens sur les tombes; mais ce bon office dure peu, et l'on suppose qu'avec le temps les âmes s'accoutument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivans fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient, et l'on y joint même des présens; aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces nations lorsqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont enfermées. Les sépultures sont des lieux si respectés, que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le pays des âmes, c'est-à-dire, le lieu où elles passent en sortant du corps, ils croient que c'est une région fort éloignée vers l'ouest, et qu'elles mettent plusieurs mois à s'y rendre. Elles

ont même de grandes difficultés à surmonter dans cette route : on parle d'un fleuve qu'elles ont à passer, et sur lequel plusieurs font naufrage; d'un chien dont elles ont beaucoup de peine à se défendre; d'un lieu de souffrances où elles expient leurs fautes; d'un autre, où sont tourmentées celles des prisonniers de guerre qui ont été brûlés, et où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent. De là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs âmes ne demeurent autour des cabanes pour se venger des tourmens qu'on leur a fait souffrir, on visite soigneusement tous les lieux voisins, avec la précaution de frapper de grands coups de baguette, et de pousser de hauts cris pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'Atahentsic fait son séjour ordinaire dans le pays des âmes, et que son unique occupation est de les tromper pour les perdre; mais que Jouskeka s'efforce de les défendre contre les mauvais desseins de son aïeule. Entre mille récits fabuleux, qui ressemblent beaucoup à ceux d'Homère et de Virgile, on en rapporte un si semblable à l'aventure d'Orphée et d'Eurydice, qu'il n'y a presque à changer que les noms. Mais le bonheur que les sauvages admettent dans leur Élysée n'est pas précisément une récompense de la vertu; c'est celle de diverses qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chasseur, brave à la guerre, heureux dans les entreprises, et d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Cette félicité consiste

à trouver une chasse et une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres sans aucun travail, et tous les plaisirs des sens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie, et leurs chansons, qui sont originairement leurs prières, roulent sur la continuation des biens présens. Ils se croient sûrs d'être heureux après la mort à proportion de ce qu'ils le sont dans cette vie. Les âmes des bêtes ont aussi leur place dans le même pays; car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres âmes. Ils leur attribuent même une sorte de raison; et non-seulement chaque espèce d'animaux, mais chaque animal a son génie comme eux. En un mot, ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes et les brutes; l'homme n'est pour eux que le roi des animaux, qui possède les mêmes attributs dans un degré fort supérieur.

Rien n'approche de leur extravagance et de leur superstition pour tout ce qui regarde les songes. Ils varient beaucoup dans la manière dont ils les expliquent : tantôt c'est l'âme raisonnable qui se promène, tandis que l'âme sensitive continue d'animer le corps; tantôt c'est le génie qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'âme ou du génie de l'objet du rêve; mais, de quelque part que le songe puisse venir, il passe toujours pour un incident sacré et pour une communication des volontés du ciel. Dans cette idée, ce n'est pas seulement

sur celui qui a rêvé que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit, mais ce serait un crime pour ceux auxquels il s'adresse de lui refuser ce qu'il a désiré dans son rêve. Les missionnaires en rapportent des exemples qui paraîtraient incroyables sur tout autre témoignage.

« Si ce qu'un particulier désire en songe est de nature à ne pouvoir être fourni par un autre particulier, le public s'en charge. Fallût-il l'aller chercher à cinq cents lieues, il le faut trouver à quelque prix que ce soit; et quand on y est parvenu, on le conserve avec des soins surprenans. Si c'est une chose inanimée, on est plus tranquille; mais si c'est un animal, sa mort cause des inquiétudes qui ne peuvent être représentées. L'affaire est plus sérieuse encore quand quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre; car il la lui casse en effet, s'il le peut : mais malheur à lui si quelque autre s'avise de songer qu'il venge le mort. » Le seul remède entre ceux qui ne sont pas d'humeur sanguinaire, est d'apaiser le génie par quelque présent.

Deux missionnaires, témoins irréprochables, dit le P. Charlevoix, et qui avaient vu le fait de leurs propres yeux, ont raconté que, dans un voyage qu'ils faisaient avec des sauvages, et pendant le repos de la nuit, un de ces barbares s'éveilla dans une étrange agitation. « Il était hors d'haleine, il palpitait, il s'efforçait de crier, sans le pouvoir, et se débattait comme un furieux. Toute la troupe fut aussitôt sur pied. On le crut d'abord dans un

accès de frénésie; on se saisit de ses mains, on mit tout en usage pour le calmer. Les secours furent inutiles. Ses fureurs croissant toujours, et la difficulté augmentant pour l'arrêter, on cacha toutes les armes. Quelques-uns s'avisèrent de lui faire prendre un breuvage d'une décoction de certaines herbes; mais, pendant la préparation, il trouva le moyen de s'échapper, et sauta dans une rivière. On l'en retira sur-le-champ. Il avoua qu'il avait grand froid: cependant il ne voulut point approcher d'un bon feu qu'on avait allumé dans l'instant. Il s'assit au pied d'un arbre, en demandant qu'on remplît de paille une peau d'ours. On exécuta ses volontés; et comme il paraissait plus tranquille, on lui présenta le breuvage, qui se trouva prêt. C'est à cet enfant, dit-il, qu'il faut le donner; et ce qu'il appelait un enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui demanda quel était son mal. J'ai songé, répondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac. Quelque idée que les autres attachassent à cette réponse, ils se mirent aussitôt à contrefaire les insensés, et à crier de toutes leurs forces qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac. Ils dressèrent une étuve pour l'en déloger par les sueurs. Tous y entrèrent avec les mêmes cris. Ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire, à crier, les uns comme une oie, les autres comme un canard, comme une outarde, une grenouille, etc., tandis que le ma-

lade contrefaisait aussi son oiseau; et, pour achever cette farce, ils commencèrent tous à le battre avec une certaine mesure, dans la vue de le lasser et de l'endormir à force de coups. Cette méthode leur réussit. Il tomba dans un profond sommeil, et se réveilla guéri, sans se ressentir même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des coups dont il avait le corps tout meurtri. »

On ne sait si la religion est jamais entrée dans une fête que la plupart de ces sauvages nomment *la fête des songes*, et que d'autres ont nommée beaucoup mieux, dans leur langue, *le renversement de la cervelle :* c'est une espèce de bacchanale qui dure ordinairement quinze jours, et qui se célèbre vers la fin de l'hiver. La folie n'a point de transports qui ne soient alors permis. Chacun court de cabane en cabane, sous mille déguisemens ridicules : on brise, on renverse tout, et personne n'a la hardiesse de s'y opposer. On demande à tous ceux qu'on rencontre l'explication de son dernier rêve. Ceux qui le devinent sont obligés de donner la chose à laquelle on a rêvé : après la fête, tout se rend. Elle se termine par un grand festin, et tout le monde ne pense plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une si violente mascarade; ce qui demande souvent beaucoup de temps et de peine. Le P. Dablon, grave jésuite, se trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la description : « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de février; et les anciens, chargés de cette proclama-

tion, la firent d'un air aussi sérieux que s'il eût été question d'une affaire d'état. A peine furent-ils retournés à leur cabane, qu'on vit partir, chacun de la sienne, hommes, femmes, enfans, presque nus, quoiqu'il fît un froid insupportable. Ils se répandirent de toutes parts, errans comme des ivrognes ou des furieux, sans savoir où ils allaient, ni ce qu'ils avaient à demander. Les uns ne poussèrent pas plus loin leur folie, et disparurent bientôt. D'autres, usant du privilége de la fête, qui autorise toutes les violences, songèrent à satisfaire leurs ressentimens particuliers. Ils brisèrent tout dans les cabanes, et chargèrent de coups ceux qu'ils haïssaient : aux uns, ils jetaient de l'eau à pleine cuvée : ils couvraient les autres de cendre chaude ou de toutes sortes d'immondices; ils jetaient des tisons ou des charbons allumés à la tête des premiers qu'ils rencontraient. L'unique moyen de se garantir de cette persécution était de deviner des songes, toujours insensés ou fort obscurs. »

Le missionnaire et son compagnon furent menacés d'avoir une autre part au spectacle que celle de témoins. « Un de ces frénétiques entra dans une cabane où ils s'étaient réfugiés. Heureusement pour eux la crainte les en avait déjà fait sortir. Ce furieux, qui voulait les maltraiter, déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait deviner sur-le-champ son rêve; et comme on tardait trop, il l'expliqua lui-même, en disant, je tue un Français : aussitôt le maître de la cabane jeta un habit français, que

l'autre perça de coups. Mais alors celui qui avait jeté l'habit, entrant en fureur à son tour, protesta qu'il voulait venger le Français, et qu'il allait réduire le village en cendres. En effet, il commença par mettre le feu à sa propre cabane; et tout le monde en étant sorti, il s'y enferma. Le feu qu'il y avait réellement allumé, ne paraissait point encore, lorsqu'un des missionnaires se présenta pour y entrer. On lui dit ce qui venait d'arriver : il craignit que son hôte ne fût la proie des flammes; et, brisant la porte, il le força de sortir; il éteignit fort heureusement le feu, et s'enferma lui-même dans la cabane. Son hôte se mit à courir tout le village, en criant qu'il voulait tout brûler. On lui jeta un chien, dans l'espérance qu'il assouvirait sa rage sur cet animal : il déclara que ce n'était point assez pour réparer l'outrage qu'on lui avait fait en tuant un étranger dans sa cabane. On lui jeta un second chien, qu'il mit en pièces; et sa fureur fut calmée. »

Ce sauvage avait un frère qui voulut jouer aussi son rôle. Il était vêtu comme on représente les satyres, couvert de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds. Deux femmes qui l'escortaient avaient la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, et chacune leur pieu à la main. L'homme, avec cette suite, entra dans toutes les cabanes, hurlant de toute sa force, grimpa sur un toit, y fit mille tours de souplesse, accompagnés d'horribles cris, descendit ensuite, et prit une marche grave,

précédé de ses bacchantes, qui, furieuses à leur tour, renversèrent à coups de pieux tout ce qui se rencontra sur leur passage. A peine étaient-elles revenues de ce transport, qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane où les deux jésuites se tenaient cachés; et, portant une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisant deviner son rêve, elle chanta la guerre, avec mille imprécations contre elle-même, si son courage ne lui faisait pas ramener des prisonniers. Un guerrier suivit de près cette femme, l'arc dans une main, et dans l'autre une baïonnette. Après de longs hurlemens, il se jeta tout d'un coup sur la femme, qui était redevenue tranquille; il lui porta sa baïonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée, et se retira. Un jongleur parut ensuite avec un bâton orné de plumes, par lequel il se vantait de pouvoir découvrir les choses les plus cachées. On portait devant lui un vase rempli d'une liqueur dont il buvait à chaque question, et qu'il rejetait en soufflant sur ses mains et sur son bâton: après quoi il devinait toutes les énigmes. Deux femmes succédèrent, et firent connaître qu'elles avaient des désirs : l'une étendit une natte; on devina qu'elle demandait du poisson, et sur-le-champ on lui en offrit : l'autre portait un instrument d'agriculture à la main, et l'on comprit qu'elle désirait un champ pour le cultiver; on la mena aussitôt hors du village, où elle fut satisfaite. Un chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs hu-

mains : ce songe, qui ne put être expliqué, jeta tout le monde dans une furieuse inquiétude. On prolongea la fête d'un jour ; mais toutes les recherches furent inutiles, et pour se tranquilliser, on prit le parti de calmer le génie du chef par des présens. Cette fête, ou plutôt cette manie, dura quatre jours entiers. Il n'y avait que sa singularité qui pût lui faire mériter une si longue description.

Nous renvoyons à l'ouvrage du P. Lafitau ceux qui cherchent des ressemblances entre la religion des sauvages de l'Amérique et celle de l'ancienne Grèce. Quelque idée qu'on s'en forme, sur ce qu'on vient de rapporter d'après les plus exactes relations, il paraît certain que, dans toute la partie septentrionale du continent, on n'a trouvé ni temples ni culte réglé.

La pluralité des femmes est établie dans plusieurs nations de la langue algonquine. Il y est même assez ordinaire d'épouser toutes les sœurs; et cet usage paraît uniquement fondé sur l'opinion que des sœurs doivent vivre entre elles avec plus d'intelligence que des étrangères; aussi toutes les femmes-sœurs jouissent-elles des mêmes droits : mais parmi les autres, on distingue deux ordres, et celles du second sont les esclaves des premières. Quelques nations ont des femmes dans tous les cantons où la chasse les oblige de faire quelque séjour. Cet abus s'est même introduit depuis peu chez les peuples de la langue huronne, qui se contentaient anciennement d'une seule femme : mais

on voit régner dans le canton des Iroquois de Tsonnontouan un désordre beaucoup plus odieux, qui est la pluralité des maris.

A l'égard des degrés de parenté, les Hurons et les Iroquois portent si loin le scrupule, qu'il faut n'être pas lié du tout par le sang pour s'épouser, et que l'adoption même est comprise dans cette loi. Mais le mari, s'il perd sa femme, doit en épouser la sœur, ou, à son défaut, celle que la famille lui présente. La femme est dans la même obligation à l'égard des frères ou des parens de son mari, si elle le perd sans en avoir eu d'enfans. La raison qu'ils en apportent est celle du Deutéronome. Un homme veuf qui refuserait d'épouser la sœur ou la parente de la femme qu'il a perdue serait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorsqu'on manque de sujets, on permet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des présens qui passent pour un témoignage de sa sagesse. Toutes les nations ont des familles distinguées, qui ne peuvent s'allier qu'entre elles. La stabilité des mariages est sacrée; et les conventions passagères, quoiqu'en usage parmi quelques peuples, n'en sont pas moins regardées comme un désordre.

Dans la nation des Miamis, le mari est en droit de couper le nez à sa femme, adultère ou fugitive. Chez les Iroquois et les Hurons, on peut se quitter de concert, mais sans bruit, et les parties séparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagemens.

Le trouble des mariages vient ordinairement de la jalousie. Elle est égale dans les deux sexes; et quoique les Iroquois se vantent d'être supérieurs à cette faiblesse, ceux qui les ont fréquentés assurent qu'ils la portent à l'excès. Une femme qui soupçonne son mari d'infidélité, est capable de toutes sortes d'emportemens contre sa rivale, d'autant plus que le mari ne peut défendre celle qu'il lui préfère, et qu'il se déshonorerait par la moindre marque de ressentiment.

C'est entre les parens des deux familles qu'un mariage se traite; et les parties intéressées n'ont aucune part aux explications : mais on ne conclut rien sans leur consentement. Les premières démarches doivent se faire par des matrones. Dans quelques pays, suivant le P. Charlevoix, et dans toutes les nations, suivant le baron de La Hontan, qui s'attribue des lumières extraordinaires sur ce point, les filles ont peu d'empressement pour le mariage, parce qu'il leur est permis d'en faire l'essai autant qu'elles le désirent, et que la cérémonie des noces ne change leur condition que pour la rendre plus dure. On remarque beaucoup de pudeur dans la conduite des jeunes gens pendant qu'on traite de leur union. Quelques relations assurent qu'en plusieurs endroits ils passent d'abord une année entière dans une parfaite continence, pour faire connaître qu'ils ne se sont épousés que par amitié; et qu'on montrerait au doigt une jeune femme qui serait enceinte la première

année de ses noces. Le P. Charlevoix conclut de cet exemple de force qu'on doit avoir peu de peine à croire tout ce qu'on raconte « de la manière dont les jeunes gens se comportent pendant la recherche, où il leur est permis de se voir en particulier. Quoique l'usage leur accorde de très-grandes privautés, on prétend que, dans le plus pressant danger où la pudeur puisse être exposée, et sous les voiles mêmes de la nuit, il ne se passe rien, il ne se dit pas une parole dont la plus austère bienséance puisse être blessée. »

Nos voyageurs s'accordent peu sur les préliminaires et les cérémonies du mariage; ce qui vient apparemment de la variété des coutumes. C'est l'époux qui fait les présens, et rien ne manque au respect dont il les accompagne. Dans quelques nations, il se contente d'aller s'asseoir à côté de la fille; et s'il y est souffert, le mariage passe pour conclu. Mais parmi ces différences, il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le maître. Des présens qu'il fait, quelques-uns sont moins des témoignages d'amitié que des symboles et des avertissemens d'esclavage; tels sont le collier, longue et large bande de cuir, qui sert à porter divers fardeaux, la chaudière et une bûche. On les présente à la jeune femme, dans sa cabane, pour lui faire entendre qu'elle sera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuisine, et de fournir la provision de bois. L'usage l'oblige même, dans quelques nations, de porter d'avance tout le bois nécessaire pour l'hi-

ver suivant. On fait observer d'ailleurs que, pour tous ces devoirs, il n'y a point de différence à l'avantage des femmes, dans les nations où elles ont toute l'autorité. Quoique maîtresse de l'état, du moins en apparence, elles n'en sont pas moins les esclaves de leurs maris. En général, il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus méprisées. Traiter un sauvage de femme, c'est pour lui le plus sanglant des outrages. Cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mère, et ne reconnaissent point d'autre autorité que la sienne. Le père est toujours pour eux comme étranger, il n'est respecté qu'à titre de maître. Le P. Charlevoix, qui parle aussi de tous ces usages, doute s'ils sont communs à tous les peuples du Canada, surtout celui qui oblige les jeunes femmes, outre les services qu'elles doivent à leurs maris, de fournir à tous les besoins de leurs parens : il juge que ce dernier devoir ne regarde que ceux auxquels il ne reste personne pour leur rendre les mêmes offices, et que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de s'aider eux-mêmes.

Les maris ont aussi leur partage. Outre la chasse et la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils sont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane, ou de réparer celle qu'ils doivent habiter ensemble, et tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-père, d'y porter tout le fruit de leur chasse. Dans les cantons iroquois, la femme ne quitte point sa

cabane, parce qu'elle en est censée maîtresse, ou du moins héritière : chez d'autres nations, après un an ou deux de mariage, elle ne doit pas demeurer avec sa belle-mère.

La plupart des femmes sauvages mettent leurs enfans au monde sans peine, et même sans secours. Cependant il leur arrive quelquefois de souffrir beaucoup; et le P. Charlevoix rapporte à cette occasion un usage qui, selon lui, n'aurait peut-être pas moins de succès en Europe. On avertit les jeunes gens du village, qui, tout d'un coup, et lorsque la malade y pense le moins, viennent pousser de grands cris à sa porte; la surprise lui cause un saisissement, qui est bientôt suivi d'une heureuse délivrance. Ce n'est jamais dans leur propre cabane que les femmes se délivrent : plusieurs sont surprises dans leur travail des champs, ou pendant leurs voyages. A celles qui pressentent leur terme on dresse, hors de la bourgade, une petite hutte, où elles passent quarante jours après s'être délivrées. Quelques-uns disent néanmoins que cet usage regarde seulement la première couche. A l'expiration du terme, on éteint tous les feux de la cabane où elles doivent retourner, et l'on en secoue tous les meubles pour y allumer un nouveau feu. Les mêmes formalités s'observent à peu près dans le temps de leurs purgations lunaires, et pendant qu'elles nourrissent leurs enfans de leur lait. Cette nourriture ne dure pas moins de trois ans; et les maris n'approchent point d'elles

dans cet intervalle. La Hontan met cette raison au nombre de celles qui s'opposent à la multiplication.

Le soin des mères n'a pas de bornes pour leurs enfans, tandis qu'ils sont au berceau; mais quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendresse après les avoir sevrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la persuasion qu'il faut laisser un libre cours à la nature. L'acte qui termine la première enfance est l'imposition du nom. Cette cérémonie, qui passe pour importante, se fait dans un festin, où tous les convives sont du sexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il est sur les genoux du père ou de la mère, qui ne cesse point de le recommander aux esprits, surtout à celui qui doit être son protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms, et chaque famille en conserve un certain nombre, qui reviennent tour à tour. Souvent même on en change dans un autre âge, et l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier; d'où il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

Jamais on n'appelle un homme par son nom propre, en lui parlant dans le discours familier; l'usage commun est de lui donner la qualité dont il se trouve revêtu à l'égard de celui qui parle. S'il n'y a aucune liaison de sang ou d'affinité, on se traite de frère, d'oncle, de neveu ou de cousin, suivant le degré de considération qu'on a l'un pour l'autre. C'est moins dans la vue de per-

pétuer les noms qu'on les conserve dans les familles, que pour engager ceux qui les reçoivent ou qui les prennent à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés, à les venger s'ils ont été tués ou brûlés, et plus particulièrement encore à soulager leurs parens. Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son mari ou son fils, et qu'elle demeure sans secours, elle ne diffère point à faire passer le nom de celui qu'elle pleure sur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfans des sauvages étant livrés à eux-mêmes, aussitôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds et sur les mains, vont nus, sans autre guide que leur caprice, dans l'eau, dans les bois, dans la boue et dans la neige. De là vient cette vigueur qui leur est commune à tous, cette souplesse extraordinaire, et cet endurcissement contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément est naturel. Ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs et les rivières. On leur met bientôt l'arc et la flèche en main; et l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces peuples pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu. Dès les premières années, on les fait aussi lutter ensemble; et leur passion est si vive pour cet exercice, qu'ils se tueraient souvent, si l'on ne prenait soin de les séparer.

Ceux qui succombent sous leur adversaire en conçoivent un dépit qui ne leur permet pas le moindre repos, jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général, les pères et les mères s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur qui se trouvent établis dans chaque nation, et c'est l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore est-elle indirecte; c'est-à-dire que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens sont échauffés par ces anciennes images, et ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations et les prières, mais jamais le châtiment ou les menaces, sur le principe qu'un homme n'est pas en droit d'en contraindre un autre. Une mère qui voit tenir une mauvaise conduite à sa fille se met à pleurer : la fille lui demande le sujet de ses larmes; elle se contente de répondre : « Tu me déshonores; » et cette méthode est rarement sans effet. La plus sévère punition que les sauvages emploient pour corriger leurs enfans, est de leur jeter un peu d'eau au visage, et les enfans y sont fort sensibles. On a vu des filles s'étrangler pour avoir reçu quelque légère réprimande de leur mère, ou quelques gouttes d'eau au visage; et l'en avertir en lui disant : « Tu « n'auras plus de fille. » Il semble qu'une enfance si mal disciplinée devrait être suivie d'une jeunesse turbulente et corrompue; mais, d'un côté, les sauvages sont naturellement tranquilles et mat-

tres d'eux-mêmes; et d'un autre, leur tempérament, surtout dans les nations du nord, ne les porte point à la débauche. Le P. Charlevoix assure que, s'ils ont quelques usages où la pudeur est peu ménagée, la superstition y a plus de part que la dépravation du cœur. « Les Hurons, dit-il, lorsque nous commençâmes à les connaître, étaient plus lascifs, et brutaux même dans leurs plaisirs. Dans les deux sexes, les jeunes gens s'abandonnaient sans honte à toutes sortes de dissolutions, et c'était principalement parmi eux qu'on ne faisait pas un crime à une fille de s'être prostituée. Leurs parens étaient les premiers à les y engager, et l'on voyait des maris en faire autant de leurs femmes pour un vil intérêt. Plusieurs ne se mariaient point, et prenaient des filles pour leur servir de compagnes. Toute la différence qu'on mettait entre les concubines et les femmes légitimes, c'est qu'avec les premières on ne contractait aucun engagement; leurs enfans étaient sur le même pied que les autres, ce qui ne produisait aucun inconvénient dans un pays où il n'y a point de succession à recueillir. Mais le christianisme a corrigé ces désordres dans toutes les bourgades qui l'ont embrassé. »

On ne distingue point ici les nations par leur habillement. Les hommes, dans un temps chaud, n'ont souvent sur le corps qu'un simple brayer; l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant la qualité du climat. Ils ont aux pieds une espèce de chaussons de peau, passée à la fumée : leurs bas

sont aussi de peau, ou de morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes. Une camisole de peau les couvre jusqu'à la ceinture, et par-dessus ils portent une couverture, lorsqu'ils peuvent en avoir; autrement ils se font une robe de peau d'ours, ou de plusieurs peaux de castor, de loutre et d'autres fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'au-dessous des genoux; dans le grand froid, ou lorsqu'elles sont en voyage, elles se couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Plusieurs ont de petits bonnets, en manière de calotte; d'autres se font une sorte de capuce, qui tient à leur camisole. Elles ont aussi une pièce d'étoffe, ou une peau qui leur sert de jupe, et qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes sont également curieux de chemises, mais ils ne les mettent par-dessous la camisole que lorsqu'elles sont sales; et la plupart les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car jamais ils ne se donnent la peine de les laver. Les camisoles de peau sont ordinairement passées à la fumée, comme les chaussons, c'est-à-dire, qu'après les avoir laissé pénétrer de fumée, on les frotte un peu; et, dans cet état, elles peuvent se laver comme le linge. Une autre préparation est de les faire tremper dans l'eau, et de les frotter dans les mains, jusqu'à ce qu'elles soient sèches et maniables. Mais les étoffes et les couvertures de l'Europe leur paraissent beaucoup plus commodes.

Les piqûres qu'ils se font à quelques parties du corps passent moins pour une parure que pour une défense contre les injures de l'air et contre la persécution des mouches. Il n'y a que les pays occupés par les Anglais, surtout la Virginie, où l'usage de se faire piquer par tout le corps soit commun. Dans la Nouvelle-France, la plupart se bornent à quelques figures d'oiseaux, de serpens et d'autres animaux; ou même à des feuillages sans ordre, chacun suivant son caprice, souvent au visage, et quelquefois même sur les paupières. Quantité de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires, pour se garantir des maux de dents. Cette opération n'est pas douloureuse. On commence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver; ensuite avec des arêtes de poisson, ou des aiguilles, on pique tous ces traits jusqu'au sang, et l'on y passe des couleurs bien pulvérisées. Ces poudres s'insinuent si bien dans la peau, que les couleurs ne s'effacent jamais. Le seul mal est que la peau s'enfle, et qu'il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation : souvent même la fièvre survient; et, dans les grandes chaleurs, l'opération est dangereuse pour la vie.

Les couleurs dont les sauvages se peignent le visage, et la graisse dont ils se frottent le corps, produisent les mêmes avantages que la piqûre, et ne leur donnent pas moins de grâce à leurs propres yeux. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu, et jusqu'à leurs morts, apparemment pour

couvrir la pâleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne sont pas bien vives, sont celles qu'on emploie pour la teinture des peaux; elles se tirent de certaines terres et de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cygne ou d'autres oiseaux, qu'ils sèment sur leurs cheveux graissés. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, et des bouquets de poils de différens animaux dans une distribution fort bizarre : leurs cheveux sont tantôt hérissés, tantôt aplatis, et reçoivent mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou ou sur l'estomac, des couronnes de plumes rares, des griffes, des pates, des têtes d'oiseaux de proie et de petites cornes de chevreuil; mais ce qu'ils ont de plus précieux est toujours employé à la parure des captifs, lorsque ces malheureux font leur première entrée dans l'habitation des vainqueurs.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête; et les femmes, au contraire, n'y mettent presque rien; mais elles sont si jalouses de leur chevelure, qu'elles se croiraient déshonorées par un accident qui les forcerait de la couper; et lorsqu'à la mort de leurs parens elles s'en coupent une partie, c'est la plus grande marque de douleur qu'elles puissent donner. Elles la graissent souvent; elles se servent, pour la poudrer, d'une poudre d'écorce, et quelquefois d'une sorte de vermillon; elles l'envelop-

pent dans une peau de serpent, en forme de cadenettes qui leur pendent jusqu'à la ceinture. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon ou d'autres couleurs. Jamais leurs narines ne sont percées ; et ce n'est pas même dans toutes les nations qu'elles se percent les oreilles ; celles qui le font y insèrent ou laissent pendre, comme les hommes, des grains de porcelaine. Dans leur parure la plus recherchée, elles ont des robes ornées de toutes sortes de figures, et de petites porcelaines avec une bordure en poil de porc-épic, qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfans sont parés aussi de divers colifichets : ils sont d'un bois fort léger, avec deux demi-cercles de bois de cèdre à l'extrémité d'en haut, pour les pouvoir couvrir sans toucher à la tête de l'enfant.

Outre les soins domestiques et la provision de bois, les femmes sont presque toujours chargées seules de la culture des champs. Aussitôt que les neiges sont fondues, et que les eaux achèvent de s'écouler, elles commencent à préparer la terre. Une sorte de bêche, dont le manche est fort long, leur sert à la remuer. Les grains dont ces peuples font usage ne sont que des grains d'été. On prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien semer avant l'hiver, ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges, qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada, quoi-

que originairement venu de l'Europe, a contracté avec le temps la propriété des grains d'été, qui n'ont pas assez de force pour germer plusieurs fois, comme il arrive à ceux que nous semons dans les mois de septembre et d'octobre. Les féves se sèment avec le maïs, dont la tige leur sert d'appui. Ce légume vient apparemment de France, puisqu'il ne diffère en rien du nôtre. Nos pois ont acquis, dans ce terrain, un degré de bonté fort supérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture; et pour la récolte, elles ont quelquefois recours aux hommes qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête, et par un grand festin qui se fait pendant la nuit. Les grains et les autres fruits se conservent dans des trous que les hommes creusent en terre, et qu'ils tapissent de grandes écorces. Plusieurs laissent le maïs en épis, tressés comme des ognons le sont en France, et distribués sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent pour en remplir de grands paniers d'écorce percés de toutes parts; ce qui l'empêche de s'échauffer. Mais si la crainte d'une irruption ou de quelque autre disgrâce oblige tous les habitans d'une bourgade à s'éloigner, on fait de grands trous en terre, où tous les grains se conservent fort bien. Dans les parties septentrionales, on sème peu, et plusieurs nations ne sèment jamais; le maïs s'achète par des échanges. Ce grain, que l'historien de la Nou-

velle-France appelle un légume, est sain et nourrissant, sans charger trop l'estomac. Les coureurs français n'y apportent point d'autre préparation que de le faire bouillir quelque temps dans une espèce de lessive. Ils en font des provisions pour leurs voyages. Un peu de sel qu'ils y mettent, en achevant de le faire cuire à l'eau, sert d'assaisonnement; et cette nourriture n'a rien de désagréable : mais on s'est aperçu que la lessive, dont on ne nous apprend point la composition, lui laisse une qualité corrosive, qui nuit quelquefois à la santé. Quelques-uns le font griller vert et dans l'épi : c'est ce qui se nomme au Canada du blé groulé; et l'on en vante le goût. Une autre espèce, qu'on appelle blé fleuri, et plus délicate encore, s'ouvre dès qu'elle a senti le feu. On en traite ordinairement les étrangers; et dans quelques endroits, on le porte aux personnes de considération qui arrivent dans une bourgade, comme on offre en Europe le présent de ville. Enfin, la nourriture la plus commune des sauvages est une préparation de maïs, qu'ils nomment sagamité. Après avoir commencé par le griller, ils le pilent, ils en ôtent la paille; et ce qui reste, étant cuit à l'eau, forme une espèce de bouillie fort insipide, lorsqu'elle n'est pas relevée par un mélange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduisent en farine, qui se nomme ici farine froide; et c'est une des meilleures provisions pour les voyages. On le fait bouillir aussi en épis tendres, qu'on fait ensuite

pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre qui s'appelle *bois blanc* dans leur langue : elles le travaillent à peu près comme nous faisons le chanvre. Ce sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce, qu'elles ornent de figures avec du poil de porc-épic. Elles font des tasses et d'autres ustensiles de bois; elles peignent et bordent des peaux de chevreuils; elles tricotent des ceintures et des jarretières de la laine de bœuf. Au contraire, les hommes font gloire de leur oisiveté, et passent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sur le principe que le travail les dégrade, et n'est un devoir que pour les femmes : ils ne se croient faits que pour la guerre, la chasse et la pêche. Cependant ils font eux-mêmes tous les instrumens qui servent à ces trois exercices, tels que les armes, les filets et les canots. Les raquettes et la construction des cabanes sont aussi leur partage; mais le plus souvent ils se font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils eussent reçu de nous des haches et d'autres outils, ils avaient des méthodes fort singulières pour couper les arbres et les mettre en œuvre. Ils les brûlaient d'abord par le pied, et, pour les couper ou les fendre, ils avaient des haches de cailloux qui ne cassaient point, mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguiser. Fallait-il les emmancher, ils coupaient la tête du jeune arbre, et faisant une entaillure au sommet du tronc, comme pour le greffer, ils y inséraient la tête de leur hache. L'arbre, qui

se refermait en croissant, ne pouvait manquer de la tenir fort serrée : alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Leurs bourgades, ou leurs villages, n'ont point ordinairement de figure régulière. Dans la plupart des anciennes relations, on les représente rondes; et peut-être n'avaient-elles pas alors d'autre forme; mais ce n'est aujourd'hui qu'un amas de cabanes, sans alignement et sans ordre; les unes en simple appentis, les autres en tonnelles, bâties d'écorce, soutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues en dehors d'un enduit de terre assez grossier, en un mot, construites avec moins d'art, de consistance et de propreté, que celles des castors. Elles ont quinze ou vingt pieds de large sur une longueur ordinaire de cent pieds. Avec cette dimension, qui est la plus commune, elles ont plusieurs feux; car un feu n'occupe jamais plus de trente pieds. Si le rez-de-chaussée ne suffit pas pour contenir tous les lits, ceux des jeunes gens sont sur une espèce d'estrade élevée de cinq ou six pieds, qui règne le long de la cabane; les meubles et les provisions sont au-dessus, rangés sur des soliveaux qui traversent l'édifice. L'entrée offre une sorte de vestibule, où les jeunes gens dorment en été, et qui sert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ne sont que des écorces suspendues comme nos stores, et ne ferment jamais bien. Ces édifices n'ont ni fenêtres, ni cheminées : une ouverture qu'on laisse au milieu du toit, et qu'on est

obligé de boucher dans le temps de neige ou de pluie, donne quelque passage à la fumée; mais souvent il faut éteindre le feu, si l'on ne veut risquer de perdre la vue.

Ces barbares se fortifient mieux qu'ils ne se logent. On voit des villages entourés d'assez bonnes palissades, avec des redoutes, où des provisions d'eau et de pierres ne manquent jamais. Les palissades sont doubles, et quelquefois triples; elles ont ordinairement des créneaux à la dernière enceinte. Les pieux dont elles sont composées sont entrelacés de branches d'arbres qui ne laissent aucun vide. Ces fortifications suffisaient pour un long siége, lorsque les Américains ignoraient l'usage des armes à feu. Chaque village offre une grande place, mais on en voit peu de régulières. Autrefois, dit-on, les Iroquois bâtissaient mieux que les autres nations, et mieux qu'ils ne bâtissent eux-mêmes aujourd'hui. On voyait, dans leurs édifices, des figures en relief, d'un travail à la vérité fort grossier; mais depuis qu'une suite de guerres a détruit la plupart de leurs bourgades, ils n'ont point entrepris de les rétablir. Avec si peu d'empressement à se procurer les commodités de la vie dans leur séjour ordinaire, on juge aisément qu'ils n'apportent pas plus de soin à leurs campemens dans leurs voyages et dans leurs quartiers d'hiver. Le P. Le Jeune, jésuite missionnaire, qui, pour apprendre la langue des montagnards, prit le parti de les suivre dans une chasse d'hiver, en donne une description curieuse.

« Ces Américains, dit-il, habitent un pays fort rude et fort inculte, mais qui l'est encore moins que celui qu'ils choisissent pour leurs chasses. Il faut marcher long-temps pour y arriver, et porter sur le dos toutes les provisions nécessaires dans un voyage de cinq ou six mois, par des chemins où l'on ne comprend pas que les bêtes fauves puissent passer. Si l'on n'avait pas la précaution de se fournir d'écorces d'arbres, on ne trouverait pas de quoi se mettre à couvert de la pluie et de la neige. En arrivant au terme d'une si pénible marche, on se procure un peu plus de commodité, qui ne consiste qu'à se défendre un peu mieux des injures de l'air. Chacun y travaille. Les missionnaires, qui n'avaient personne pour les servir, et pour qui les sauvages n'avaient aucune considération, n'étaient pas plus ménagés que la plus vile partie des chasseurs; ils n'avaient pas même de cabane séparée, et leur logement était dans la première où l'on consentait à les recevoir. Ces cabanes, chez la plupart des nations algonquines, sont à peu près de la forme de nos glacières, c'est-à-dire rondes, et terminées en cône : elles n'ont pour soutien que des perches plantées dans la neige, jointes ensemble par les bouts, et recouvertes d'écorces mal assemblées et mal attachées : aussi ne garantissent-elles d'aucun vent. Leur construction demande à peine une heure de temps; les branches de sapin y tiennent lieu de nattes, et servent de lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour forment une espèce de

parapet. La fumée des feux remplit tellement le haut de la cabane, qu'on n'y peut être debout sans avoir la tête dans une espèce de tourbillon; souvent on ne distingue rien à la distance de deux ou trois pieds. On perd les yeux à force de pleurer; et quelquefois, pour s'y faciliter un peu la respiration, il faut se tenir couché sur le ventre, avec la bouche presque collée contre terre. On ne balancerait point à sortir, si le temps ne s'y opposait : tantôt c'est une neige dont l'épaisseur obscurcit le jour; tantôt un vent sec qui coupe le visage, et qui fait éclater les arbres dans les forêts. A de si cruelles incommodités il faut en ajouter une autre, c'est la persécution des chiens. Les sauvages en ont toujours un grand nombre qui les suivent sans cesse, et qui leur sont extrêmement attachés; peu caressans, dit-il, parce qu'on ne les caresse point, mais hardis et fort habiles chasseurs. On les dresse de bonne heure pour les différentes chasses. Le soin de leur nourriture n'occupe jamais leurs maîtres; ils ne vivent que de ce qu'ils peuvent trouver : aussi sont-ils toujours maigres, et si dépourvus de poil, que leur nudité les rend fort sensibles au froid. S'ils ne peuvent approcher du feu, où ils ne pourraient tenir tous quand il n'y aurait personne dans la cabane, ils se couchent sur les premiers lits qu'ils rencontrent, et souvent on se réveille la nuit, presque étouffé par une troupe de chiens. En vain s'efforce-t-on de les chasser; ils reviennent aussitôt. Leur importunité recommence au jour : ils ne

voient paraître aucun aliment dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre missionnaire, à demi couché proche du feu, luttant contre la fumée qui lui permet à peine de lire son bréviaire, est exposé aux insultes d'une multitude de chiens qui passent et repassent devant lui, en courant après un morceau de viande qu'ils ont aperçu. Lui présente-t-on quelque chose à manger, il est embarrassé à se défendre contre ceux qui l'attaquent de front; et lorsqu'il croit sa portion sûre, il en vient un par-derrière qui lui en enlève la moitié, ou qui la fait tomber dans les cendres. Mais la faim devient souvent le pire de tous les maux. On a compté sur la chasse, qui ne donne pas toujours. Les provisions dont on s'est chargé s'épuisent bientôt. Quoique les sauvages sachent supporter la faim, ils se trouvent quelquefois réduits à de si grandes extrémités, qu'ils y succombent. » Le missionnaire d'après lequel on écrit, fut obligé, dans cette course, de manger des peaux d'anguilles et d'élans, dont il avait raccommodé son habit; après quoi il vécut de jeunes branches et de la plus tendre écorce des arbres. Sa santé n'en souffrit point; mais la même épreuve en a fait périr quantité d'autres.

La guerre, dans toutes ces nations, est la plus solennelle comme la plus importante de leurs entreprises. Le P. Charlevoix, se trouvant, en 1721, au fort de Catarocoui, fut témoin de la manière dont elle s'annonce. Vers le milieu de la nuit, lorsqu'il pensait à se retirer, il entendit un horrible

cri. On lui dit que c'était le cri de guerre ; et bientôt il vit une troupe de Missisagués qui entraient dans le fort en chantant. Ces sauvages, amis des Français, s'étaient laissé engager dans une guerre que les Iroquois faisaient aux Chéraquis, peuple assez nombreux, qui habite un beau pays au sud du lac Érié. Trois ou quatre de ces braves, dans un équipage terrible, suivis de presque tous les sauvages qui demeuraient aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons militaires, au son d'un instrument qu'ils nomment *chickikoué*, venaient faire entendre la même musique dans le fort à l'honneur du commandant : « J'avoue, dit le voyageur, que cette cérémonie inspire de l'horreur, et que jusqu'alors je n'avais pas encore si bien senti que j'étais chez des barbares. Leur chant a toujours quelque chose de lugubre; mais ici je le trouvai effrayant. »

Il paraît que, dans ces chansons, on invoque le dieu de la guerre : c'est le même que les Hurons nomment *Areskoui*, et les Iroquois *Agreskoué* (1). Quoiqu'il soit tout à la fois le souverain des dieux,

(1) On observe avec étonnement que dans le mot grec Αρης, qui est le Mars et le dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a suivi la théologie d'Homère, on trouve la racine d'où semblent dériver plusieurs termes de la langue huronne et iroquoise, qui ont rapport à la guerre. *Aregouen* signifie, dit-on, faire la guerre, et se conjugue ainsi : *Garego*, je fais la guerre; *Sarego*, tu fais la guerre; *Arego*, il fait la guerre.

le créateur et le maître du monde, le génie qui gouverne tout, et, suivant l'expression sauvage, *le grand esprit*, il est particulièrement invoqué pour les expéditions militaires, comme si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle de dieu des armées. Son nom est le cri de guerre au fort du combat : dans les marches mêmes, on le repète souvent pour s'encourager et pour implorer son assistance.

Lever la hache, c'est déclarer la guerre, et chaque particulier en a le droit; mais s'il est question d'une guerre dans les formes entre deux ou plusieurs nations, la manière de s'exprimer est de *suspendre la chaudière*; on lui donne pour origine l'usage barbare de manger les prisonniers et ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. Une autre expression pour signifier qu'on va faire une guerre sanglante, est de dire simplement *qu'on va manger une nation*. S'il faut engager un allié dans sa querelle, on lui envoie une porcelaine, c'est-à-dire, une grande coquille, pour l'inviter à boire du sang, ou, suivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'est un pavillon teint de sang qu'on envoie; mais cet usage est moderne, et les sauvages en ont apparemment pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français et du pavillon rouge des Anglais. On croit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, et qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie aussi, mais orné de plumes rouges.

D'ailleurs, comme il est plus en usage pour les négociations et les traités de paix, on en remet la description à cet article.

Il est rare que les sauvages refusent la guerre lorsqu'ils y sont invités par leurs alliés. Souvent même, sans invitation, le moindre motif les y détermine, surtout celui de la vengeance; car ils ont toujours à venger quelque injure, ancienne ou nouvelle, et le temps ne ferme jamais ces plaies. Aussi la paix est-elle toujours incertaine, entre deux nations qui ont été long-temps ennemies. Le désir de remplacer les morts par des prisonniers, ou d'apaiser leurs ombres, le caprice d'un particulier, un songe, et d'autres prétextes, font souvent partir pour la guerre une troupe d'aventuriers qui ne pensaient à rien moins le jour précédent. A la vérité, ces petites expéditions, qui se font sans l'aveu du conseil, et qui ne demandent pas de grands préparatifs, sont ordinairement sans conséquence; mais, en général, on n'est pas fâché, dans une nation, de voir les jeunes gens s'exercer; et l'on ne s'y oppose guère sans de fortes raisons : encore n'y emploie-t-on point l'autorité, parce que chacun est le maître de ses résolutions. On intimide les uns par de faux bruits; on sollicite adroitement les autres; on engage, par des présens, les chefs à rompre la partie; ce qui n'est jamais fort difficile, puisqu'il ne faut qu'un songe, vrai ou supposé. Dans quelques nations, la dernière ressource est l'intervention des matrones,

dont l'effet est presque toujours certain; mais on n'y a recours que dans les occasions importantes.

Une guerre qui intéresse toute la nation ne se conclut pas si légèrement. Les inconvéniens et les avantages en sont long-temps balancés; et pendant les délibérations, on écarte avec beaucoup de soin tout ce qui pourrait inspirer quelque défiance à l'ennemi. Aussitôt que la guerre est résolue, on pense aux provisions d'armes et de vivres : elles ne demandent pas beaucoup de temps; mais les cérémonies superstitieuses, qui sont fort variées parmi tous ces peuples, entraînent plus de longueurs. Celui qui doit commander ne pense à former son corps de troupes qu'après un jeûne de plusieurs jours, pendant lesquels il est peint de noir, et n'a de communication avec personne. Son unique soin est d'invoquer jour et nuit son génie protecteur, et d'observer attentivement ses propres songes. Dans l'opinion qu'il a de lui-même, il croit la victoire certaine; et cette présomption, commune à tous ces barbares, ne manque point de lui procurer des songes tels qu'il les désire. Après son jeûne, il assemble les guerriers, et, le collier de porcelaine à la main, il leur tient ce discours : « Mes « frères, le grand-esprit autorise mes sentimens « et m'inspire. Le sang d'un tel n'est point essuyé, « son corps n'est point couvert, et je veux m'acquit- « ter de ce devoir. » Il continue d'exposer les motifs qui lui font prendre les armes; ensuite il ajoute : « Ainsi, je suis résolu d'aller dans tel pays lever

« Jeunesse, prenez courage, rafraîchissez vos che-
« veux, peignez-vous le visage, remplissez vos car-
« quois. Faisons retentir nos bois de chants guer-
« riers : désennuyons nos morts; apprenons-leur
« qu'ils seront vengés. »

Après les applaudissemens que ce discours ne manque point d'exciter, le chef s'avance au milieu de l'assemblée, son casse-tête à la main, et chante. Tous ses soldats lui répondent en chantant, et jurent de vaincre ou de périr. Leurs chansons et leurs sermens sont accompagnés de gestes fort expressifs; mais il ne leur échappe rien qui marque la moindre dépendance. Tout se réduit à promettre beaucoup d'union et de courage. D'ailleurs, l'engagement qu'ils prennent avec le chef l'assujettit lui-même à plusieurs devoirs. Chaque fois, par exemple, que dans les danses publiques, un sauvage, frappant de sa hache le poteau qu'on dresse exprès au milieu du cercle, rappelle à l'assemblée ses plus belles actions, le chef est obligé de lui faire quelque présent. Les chants sont suivis de danses. Quelquefois ce n'est qu'une marche fière, mais cadencée : plus souvent ce sont des mouvemens assez vifs, et des figures qui représentent les opérations d'une campagne. Enfin le repas termine la cérémonie. Le chef militaire n'en est que spectateur, la pipe à la bouche; et c'est un usage assez commun dans tous les festins, que celui qui en fait les honneurs ne touche à rien. Les jours suivans, et jusqu'au départ des guerriers, il se passe

mille autres singularités, mais si différentes dans chaque nation, que pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, on se borne à cet usage particulier des Iroquois : les plus anciens de la troupe guerrière font aux jeunes gens, surtout à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les insultes dont ils peuvent s'aviser. Ils leur jettent sur la tête des cendres chaudes. Ils leur font les plus sanglans reproches, ils les frappent, les accablent d'injures, et poussent cette comédie aux dernières extrémités. Il faut souffrir tout avec une insensibilité parfaite. Le moindre signe d'impatience ferait juger un jeune soldat indigne de porter jamais les armes.

Comme l'espérance d'éviter la mort et de guérir des blessures sert beaucoup à soutenir le courage, on prépare diverses sortes de drogues. C'est le soin des jongleurs de la nation. Un de ces imposteurs déclare qu'il va communiquer aux racines et aux plantes, dont ils ont fait provision, la vertu de guérir toutes sortes de plaies, et celle même de rendre la vie aux morts. Il chante : ses collègues lui répondent ; et l'on suppose que pendant leur concert, la vertu médicale se répand sur toutes leurs drogues. Ensuite le principal jongleur en fait l'épreuve. Il commence par se faire saigner les lèvres ; il y applique son remède : le sang qu'il suce avec adresse, cesse de couler, et les spectateurs applaudissent par des cris. Il prend un animal mort, et laisse aux curieux tout le temps de s'assurer qu'il est effectivement sans vie : lorsqu'il voit

tous les assistans bien persuadés, il lui souffle dans la gueule des poudres d'herbes qui semblent le faire remuer. Les relations ajoutent que c'est à l'aide d'une canule qu'il lui insère sous la queue, et que dans le fond, ces artifices n'en imposent à personne, mais qu'ils amusent le peuple. On en rapporte un autre qui est particulier aux Miamis, et peut-être à quelques autres nations de la Louisiane. Après le festin, les jongleurs placent sur une sorte d'autel, des peaux d'ours, dont la tête est peinte en vert. Tous les sauvages passent devant en fléchissant le genou; et les jongleurs qui conduisent la bande, portent un sac qui contient leurs simples, et tout ce qu'ils emploient dans leurs opérations. Chacun s'efforce de se distinguer par des contorsions extraordinaires, et ceux qui en inventent de nouvelles, reçoivent des applaudissemens. Ensuite tout le monde danse, avec beaucoup de confusion, au son du tambour et du chickikoué; mais pendant la danse, plusieurs sauvages feignent d'expirer, et les jongleurs leur mettent sur les lèvres une poudre qui les fait revivre. Cette farce, qui dure quelque temps, est suivie du sacrifice. Le président de la fête, accompagné de deux hommes et de deux femmes, commence par visiter toutes les cabanes, et met les deux mains sur la tête à tous les sauvages qu'il rencontre. Comme les victimes sont des chiens, on entend bientôt de toutes parts les cris de ces animaux qu'on égorge en fort grand nombre, et ceux des sauvages qui semblent affecter de les con-

trefaire. Après l'immolation, les viandes sont cuites dans les chaudières, offertes aux génies et mangées; ensuite on brûle les os. Cependant les jongleurs ne cessent point de ressusciter de faux morts; et la cérémonie se termine par des présens que chacun fait à ces imposteurs.

Depuis le moment où la guerre est résolue, jusqu'au départ des guerriers, on passe les nuits à chanter, et les jours à faire des préparatifs. On envoie chanter la guerre chez les voisins et les alliés qu'on a déjà disposés par des négociations secrètes. Si la marche doit se faire par eau, on construit ou l'on répare les canots; si c'est en hiver, on se fournit de raquettes et de traîneaux. Les raquettes, sans lesquelles on ne peut voyager sur la neige, ont environ trois pieds de long et quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur; leur forme est ovale, excepté que le derrière se termine en pointe. De petits bâtons qui les traversent à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les affermir, et celui du devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est de lanière de cuir, large de deux lignes; et le contour est d'un bois léger, durci au feu. On ne peut se servir de cette chaussure sans tourner un peu les genoux en dedans, et sans tenir les jambes écartées; ce qui est d'abord assez gênant : mais l'habitude y fait trouver tant de facilité, qu'on croit n'avoir rien aux pieds. L'usage des raquettes est

la marque de leur nation ou de leur bourgade, et qu'ils mettent au bout d'une perche. Si le parti est nombreux, chaque famille a la sienne, avec sa marque distinctive. Les armes sont ornées aussi de différentes figures, quelquefois de la marque particulière du chef; et chacun, suivant son caprice, a le visage peint de quelque horrible figure. Mais ce qui n'attire pas moins d'attention que les armes, et ce qui se conserve encore plus soigneusement, ce sont les *Manitous*, sous lesquels chacun se représente son génie protecteur. On les met tous dans un sac de jonc, peint de différentes couleurs; et souvent, pour faire honneur au chef, on place ce sac à l'avant de son canot. Si le nombre des Manitous est trop grand pour un seul sac, ils sont distribués dans plusieurs, qu'on remet à la garde du lieutenant et des anciens de chaque famille. On y joint les présens qu'on a reçus, pour céder quelque part des prisonniers, avec les langues des animaux qu'on tue pendant la campagne, et qui doivent être offertes aux esprits.

Dans les marches par terre, le chef même part chargé de son sac, qu'on nomme sa *natte*; mais il est en droit de se décharger de ce fardeau sur celui qu'il veut choisir; et personne ne refuse cet office, prrce qu'on y attache une distinction qui le rend fort honorable : il donne un droit de survivance pour le commandement, si le chef et son lieutenant meurent pendant la guerre.

Supposons le corps de troupes embarqué; les

lorsqu'on se remet en marche. Les femmes ont pris les devans avec les provisions; aussitôt que les guerriers les rejoignent, ils leur remettent leurs robes, et demeurent presque nus, autant du moins que la saison le permet.

Autrefois les armes de ces peuples étaient l'arc et la flèche, avec une espèce de javelot armé de pointes d'os, et le *macanas* ou le casse-tête, qui était une petite massue de bois très-dure, dont la tête était ronde, mais tranchante d'un côté. La plupart n'avaient aucune arme défensive; et s'ils attaquaient un retranchement, ils ne se couvraient le corps que de petites planches légères, ou d'un tissu de jonc; ils employaient même alors des cuissarts et des brassarts de même matière. Mais cette armure n'étant point à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé, sans avoir rien trouvé à lui substituer. Les sauvages occidentaux se servent toujours de boucliers de peau fort légers, et capables de résister aux balles : on s'étonne que les autres nations n'aient pas pris d'eux cet usage. Lorsqu'ils peuvent se procurer des fusils, de la poudre et du plomb, ils abandonnent leurs flèches, et tirent très-juste. On s'est repenti plus d'une fois de leur en avoir donné dans le commerce, et l'on accuse les Hollandais d'avoir commencé pendant qu'ils étaient en possession de la Nouvelle-York.

Les sauvages ont des enseignes pour se reconnaître et se rallier. Ce sont de petits morceaux d'écorce, coupés en rond, sur lesquels ils tracent

ait pu s'écarter, tout le monde se rassemble à l'heure et dans le lieu marqué par le chef. On campe long-temps avant le coucher du soleil. L'usage commun est de laisser devant le camp un grand espace, environné d'une palissade, ou plutôt d'une espèce de treillage, pour y déposer les Manitous. On les y invoque le soir, pendant une heure entière; et cet acte de religion se renouvelle tous les matins avant le départ. Il dissipe toutes les craintes; et l'armée dort ou marche tranquillement, sous la protection des esprits. L'expérience n'ayant jamais détrompé ces barbares, on ne peut attribuer une si forte confiance qu'à l'excès de leur ignorance, ou de leur paresse.

Lorsqu'ils arrivent à l'entrée des terres ennemies, ils s'arrêtent pour une cérémonie fort étrange. Le soir on fait un festin, après lequel on s'endort. Au réveil, ceux qui se souviennent d'avoir eu quelque songe, vont de feu en feu, chantant leur chanson de mort, dans laquelle ils font entrer leurs songes, mais sous des expressions énigmatiques. Chacun s'efforce de les deviner; et si personne n'y réussit, il est permis à ceux qui les ont eus, de s'en retourner à leur bourgade. Cet usage est d'une grande ressource pour les poltrons. On fait ensuite de nouvelle invocation aux esprits; on s'anime par des bravades et par des promesses mutuelles. Enfin la troupe se remet en marche, et si c'est par eau qu'on est venu, on quitte les canots, qu'on cache avec toute sorte de soins. Dès ce moment, on ne

doit plus faire de feux, plus de cris, plus de chasse. Le silence doit être gardé jusqu'à ne se parler que par signes; mais ces lois s'observent mal. Cependant on ne néglige point, à l'entrée de la nuit, d'envoyer des coureurs : s'ils reviennent deux ou trois heures après sans avoir rien vu, on s'endort; et la garde du camp est encore abandonnée aux Manitous.

Aussitôt qu'on a découvert l'ennemi, on se hâte de le faire reconnaître; et, sur le témoignage des coureurs, on tient conseil. L'attaque se fait ordinairement à la pointe du jour, temps où l'on suppose l'ennemi dans le plus profond sommeil; et toute la nuit on se tient couché sur le ventre, sans changer de place. L'approche se fait dans la même posture, en se traînant sur les pieds et sur les mains, jusqu'à la portée des flèches ou du fusil. Alors tous se lèvent; le chef donne le signal, auquel toute la troupe répond par d'horribles hurlemens. Elle fait en même temps sa première décharge; et, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, elle fond sur lui, le casse-tête à la main. Depuis qu'aux casse-têtes de bois, ces barbares ont substitué de petites haches, auxquelles ils donnent le même nom, les mêlées sont plus sanglantes. Après le combat, on lève les chevelures des morts et des mourans; et l'on ne pense à faire des prisonniers que lorsqu'on voit l'ennemi en pleine fuite, sans aucune marque de résistance. Si l'on s'aperçoit qu'il se rallie, ou qu'il se couvre de

quelque retranchement, on se retire, supposé du moins qu'il soit encore temps; car, dans le doute, on prend la résolution de le pousser, et ces renouvellemens de combat coûtent quelquefois beaucoup de sang. Toutes les relations nous font une effrayante peinture d'un camp forcé. La férocité barbare des vainqueurs, et le désespoir des vaincus, qui savent à quel traitement ils doivent s'attendre s'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns et aux autres des efforts dont le seul récit fait frémir. Aussitôt que la victoire est certaine, les vainqueurs commencent par se défaire de ceux qu'ils auraient trop de peine à garder, et ne cherchent plus qu'à lasser les autres, pour faire des prisonniers.

En général, on nous représente ces peuples naturellement intrépides, et capables, malgré leur férocité brutale, de conserver beaucoup de sang-froid dans l'action même. Cependant ils ne se mêlent et ne combattent en plein champ que lorsqu'ils ne peuvent l'éviter. On en donne pour raison qu'ils ne regardent point comme une victoire celle qui est teinte du sang des vainqueurs, et que la principale gloire du chef consiste à ramener ses soldats sans blessures et sans perte. Le P. Lafitau raconte que si deux ennemis qui se sont connus se rencontrent dans un combat, il se fait entre eux des dialogues assez semblables à ceux des héros d'Homère. Il serait difficile de supposer un entretien de cette nature dans une mêlée aussi vive qu'on

l'a décrite; mais on conçoit que, dans les petites rencontres, au passage d'un ruisseau, ou vis-à-vis d'un retranchement qu'on veut forcer, les guerriers peuvent se défier par quelques bravades. Leurs guerres, dit le P. Charlevoix, se font presque toujours par surprise. Autant ils négligent les précautions qui peuvent les mettre à couvert, autant apportent-ils d'adresse et de soin à surprendre. Ils ont un talent qui approche de l'instinct pour connaître si l'on a passé dans quelque lieu. Sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes, ils découvrent des traces certaines; et, par les moindres figures, par leur distance, ils distinguent non-seulement les vestiges des hommes de ceux des femmes, mais ceux des nations différentes. J'ai douté long-temps, dit le même voyageur, s'il n'y avait pas de l'exagération dans ce que j'en entendais raconter; mais il ajoute qu'il ne pouvait refuser sa confiance à l'unanimité des témoignages.

S'il se trouve quelques captifs que leurs blessures ne permettent pas de transporter, ils sont brûlés aussitôt; et cette exécution se fait dans la première chaleur de la victoire, ou lorsqu'on est pressé de se retirer. Ils ont ordinairement moins à souffrir que ceux qu'on réserve pour un supplice plus lent. L'usage, parmi quelques nations, oblige le chef du parti vainqueur de laisser sur le champ de bataille son casse-tête, après y avoir tracé la marque de sa nation, celle de sa famille, et son portrait, c'est-

à-dire un ovale avec toutes les figures dont il s'est peint le visage. D'autres représentent toutes ces marques sur le tronc d'un arbre, ou sur une écorce, avec du charbon pilé et broyé, mêlé de quelques couleurs. On y ajoute des caractères hiéroglyphiques qui peuvent apprendre aux passans jusqu'aux moindres circonstances, non-seulement du combat, mais encore de tout ce qui s'est passé dans le cours de la campagne. On y reconnaît le chef par les marques ordinaires; le nombre de ses exploits, par autant de nattes; celui des prisonniers, par de petites figures d'hommes qui portent un bâton ou un chickikoué; celui des morts, par d'autres figures, mais sans tête, avec des différences qui font distinguer les hommes, les femmes et les enfans. La retraite des vainqueurs est toujours fort prompte, jusqu'à ce qu'ils se croient hors de danger; et, de peur qu'elle ne soit retardée par leurs blessés, ils les portent tour à tour sur des brancards en été, et sur leurs traîneaux en hiver. En rentrant dans leurs canots, ils forcent ces malheureux de chanter; et cet insultant triomphe se renouvelle chaque fois qu'ils rencontrent leurs alliés ou qu'ils passent sur leurs terres. Il en coûte un festin à ceux qui reçoivent cet honneur; mais, en récompense, on les invite à *caresser* les captifs; et les caresser, en langage de guerre, c'est leur faire tout le mal qu'on peut inventer. Cependant il se trouve des chefs qui les ménagent. Mais rien n'approche de l'attention qu'on apporte à les garder. Le jour, ils sont liés

par le cou et par les bras à une des planches du canot; ou si la marche se fait par terre, ils sont menés à la chaîne. Pendant la nuit, on les étend nus au grand air, les jambes et les bras attachés à des pieux, et le cou si serré, qu'ils ne peuvent remuer. D'autres cordes, qui leur serrent aussi les mains et les pieds, ont assez de longueur pour être passées sous leurs gardes; de sorte qu'ils ne peuvent faire un mouvement dont on ne soit averti.

A quelque distance de la bourgade, les guerriers s'arrêtent, et le chef fait donner avis de son retour. Le député s'avance à la portée de la voix, et pousse différens cris qui donnent une idée générale du succès et des principaux événemens de la campagne. Il marque d'abord le nombre d'hommes qu'on a perdus par autant de cris de mort. Aussitôt les jeunes gens se détachent pour aller prendre d'autres informations; souvent même toute la bourgade y court : mais un seul homme aborde le député, apprend de lui les nouvelles qu'il apporte, et, se tournant à chaque fois vers ceux qui l'ont accompagné, il les répète d'une voix haute, avec toutes leurs circonstances. On lui répond par des acclamations ou par des cris de douleur, suivant la nature des récits. Ensuite le député est conduit dans une cabane où les anciens recommencent les mêmes questions : lorsque la curiosité publique est satifaite, un crieur invite la jeunesse à marcher au-devant des guerriers, et les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

« de courage. Que le désespoir et la rage étouffent « mes ennemis ! Que ne puis-je les dévorer et boire « leur sang jusqu'à la dernière goutte ! »

On les arrête par intervalle ; on s'attroupe autour d'eux, et non-seulement on danse, mais on les fait danser. Ils paraissent obéir volontiers. Ils racontent les plus belles actions de leur vie ; ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés. Ils font remarquer particulièrement ceux dont ils jugent qu'on a dû regretter vivement la perte. Il semble que leur vue soit d'animer contre eux les arbitres de leur sort. En effet, cette vanité leur coûte cher, et leurs bravades mettent en fureur ceux qui les entendent ; mais, à juger de leur disposition par leur air et leur langage, on croirait qu'ils prennent plaisir à leurs tourmens. Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées d'hommes armés de pierres et de bâtons, qui frappent sur eux comme s'ils voulaient les assommer. Cependant il n'arrive jamais qu'ils y succombent : quoiqu'on paraisse frapper à l'aveugle, et que la seule fureur semble conduire le bras, on observe de ne pas donner de coups qui puissent mettre la vie en danger. Dans leur marche, chacun a droit de les arrêter pour leur faire quelque insulte : il leur est permis de se défendre, mais on sent qu'ils ne peuvent jamais être les plus forts. Lorsqu'ils sont entrés dans la bourgade, on les conduit de cabane en cabane, et partout ils reçoivent quelque traitement cruel. Dans l'une, on leur arrache un ongle ;

dans une autre, on leur coupe un doigt, tantôt avec les dents, tantôt avec un mauvais couteau qu'on emploie comme une scie. Un vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os; un enfant les perce en mille endroits d'une alêne; une femme les fouette impitoyablement jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude. Mais les guerriers, quoiqu'ils soient encore leurs maîtres, ne mettent jamais la main sur eux. On ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement, et c'est la seule vengeance qui soit exceptée. S'ils sont promenés dans plusieurs villages, soit de la même nation, soit de ses voisins ou de ses alliés, qui demandent cette espèce de participation à la victoire, ils y sont reçus avec les mêmes excès de barbarie.

On travaille ensuite à leur répartition, et leur sort dépend de ceux auxquels ils sont livrés. Après la délibération du conseil, tout le monde est invité à s'assembler dans une place, où la distribution se fait sans contestation et sans bruit. Les femmes qui ont perdu leurs maris ou leurs enfans à la guerre ont ordinairement la première part au partage. On satisfait ensuite aux engagemens que les guerriers ont pris avant leur départ. S'il ne se trouve point assez de captifs, on y supplée par des chevelures, et ceux qui en obtiennent s'en parent aux jours de fête; le reste du temps, elles demeurent suspendues à la porte des cabanes. Mais si le nombre des prisonniers excède celui des prétendans, on fait présent du surplus aux alliés.

D'ailleurs, un chef ne se remplace que par un chef, ou par deux ou trois esclaves, qui ne sont pas moins brûlés, quand ceux qu'ils remplacent seraient morts de maladie. Les Iroquois destinent toujours quelques prisonniers pour le public, et c'est le conseil qui en dispose. Cependant les mères de famille peuvent encore casser cette disposition, et donner la vie ou la mort à ceux mêmes qui ont reçu leur sentence du conseil. Dans les nations où les guerriers ne se dépouillent pas entièrement de leur droit sur les captifs, ceux en faveur desquels le conseil en a disposé, sont obligés de les leur remettre, s'ils l'exigent; mais ils le font rarement, et la même loi les oblige alors de rendre les gages qu'ils avaient reçus.

En général, la plupart des prisonniers de guerre sont condamnés à la mort, ou tombent dans un esclavage fort dur, qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés; et, dès ce moment, leur condition ne diffère plus de celle des enfans de la nation. En entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place, souvent la reconnaissance ou l'habitude leur fait prendre de si bonne foi l'esprit national, qu'ils ne font pas difficulté de porter la guerre dans leur patrie. On observe que les Iroquois ne se sont soutenus que par la politique : leurs guerres continuelles avec la plupart des autres nations, les auraient réduits presqu'à rien, s'ils n'avaient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

Quelquefois, au lieu d'en envoyer l'excédant à d'autres villages, on en donne à diverses particuliers qui n'y avaient aucune prétention; mais le pouvoir qu'on leur laisse sur eux ne les dispense pas de se conduire par l'avis du conseil. Un sauvage à qui l'on fait présent d'un esclave, l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille, et le fait attacher à la porte de sa cabane. Ensuite il assemble les chefs du conseil, et, leur déclarant ses propres intentions, il leur demande ce qu'ils en pensent. Ordinairement leur avis est conforme à ses désirs. S'il prend le parti d'adopter l'esclave, pour réparer quelque perte de sa famille, les chefs lui disent: « Il y a long-« temps que nous sommes privés d'un tel, ton pa-« rent ou ton ami, qui était le soutien de notre bour-« gade; il faut qu'il reparaisse; il nous était trop cher « pour différer davantage à le faire revivre. Nous « le remettons sur ta natte, dans la personne de ce « prisonnier. » Cependant il y a des particuliers si considérés, qu'en leur faisant présent d'un captif on ne leur impose aucune condition; et le conseil, en le remettant entre leurs mains, s'exprime alors dans ces termes : « On te donne de quoi réparer la « perte d'un tel, et nettoyer le cœur de ton père, « de ta mère, de ta femme et de tes enfans. Soit « que tu veuilles leur faire boire du bouillon de « cette chair, ou que tu aimes mieux remettre le « mort sur sa natte dans la personne de ce captif, « tu peux en disposer à ton gré. » Un esclave qu'on adopte ainsi, est conduit à la cabane où il doit de-

meurer : on commence par le délivrer de ses liens; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps; on panse ses plaies, s'il en a; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts; on le nourrit bien; on l'habille proprement; en un mot, on ne traiterait pas mieux celui qu'il ressuscite; c'est l'expression des sauvages. Quelques jours après on fait un festin, dans lequel on lui donne solennellement le nom du mort qu'il remplace, et dont il contracte toutes les obligations comme il entre dans tous ses droits.

Ceux qu'on destine à la mort sont quelquefois aussi bien traités, dans les premiers temps de leur esclavage, et même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés. Comme ils doivent être immolés au dieu de la guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. On leur cache ordinairement leur sort, parce qu'il faudrait les garder avec trop de soin s'ils en étaient informés; et, dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entre eux et les autres, est de leur noircir entièrement le visage. Ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards : on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne les noms de fils, de neveux, suivant la qualité de celui dont leur mort doit apaiser les mânes, et qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. On leur abandonne même des filles pour leur servir de femmes pendant le temps qui leur reste à vivre. Mais lorsque l'exécution appro-

che, si c'est une mère ou une femme à laquelle il ait été livré, elle devient tout d'un coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche, lui dit-« elle; on va t'apaiser. On te prépare un festin : « bois à longs traits de ce bouillon que je vais ver-« ser pour toi. Reçois le sacrifice que je te fais par « la mort de ce guerrier. Il sera brûlé et mis dans « la chaudière; on lui appliquera des haches ar-« dentes; on lui enlèvera la chevelure; on boira « dans son crâne. Tu ne feras donc plus de plainte; « tu seras pour jamais satisfaite. » Le père Charlevoix assure que, malgré quelque variété dans les termes, la substance de ces formules est toujours la même. Un crieur fait sortir le captif de la cabane, déclare les intentions du maître ou de la maîtresse de son sort, et finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre s'adresse au patient et lui dit : « Mon frère, prends courage; nous t'allons brûler. » Il répond froidement : « Tu fais bien; je te remercie. » Aussitôt il s'élève un cri dans toute l'habitation, et le prisonnier est conduit au lieu du supplice.

L'usage commun est de le lier à un poteau par les deux mains et par les deux pieds; mais de manière qu'il puisse aisément tourner autour du poteau. Quelquefois, lorsque l'exécution se fait dans une cabane d'où l'on n'appréhende point qu'il s'échappe, on lui laisse les mains et les pieds libres,

de se défendre : ses tourmens redoublent, mais il accepte cette liberté, bien moins dans l'espoir de sauver sa vie que pour venger sa mort, et pour mourir en guerrier. On nous donne, sur des témoignages oculaires, un exemple de la force et du courage que ces deux passions peuvent inspirer. Un capitaine iroquois, du canton d'Oneyouth, avait mieux aimé braver le péril que de se déshonorer par la fuite. Il se battit long-temps en homme qui voulait périr les armes à la main ; mais les Hurons qu'il avait en tête, voulaient l'avoir vif et le prirent. La bourgade où il fut conduit avait quelques missionnaires, auxquels on laissa la liberté de l'entretenir : ils lui trouvèrent une docilité dont ils surent profiter pour le convertir, et l'ayant instruit, ils lui donnèrent le baptême. Peu de jours après il fut brûlé avec plusieurs de ses compagnons, et sa constance étonna les sauvages mêmes. Comme il n'était pas lié, il se crut en droit, malgré sa conversion, de faire à ses ennemis tout le mal dont il était capable. On l'avait fait monter sur une espèce de théâtre, où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps par un si grand nombre d'ennemis, qu'il ne put leur résister, mais il parut d'abord insensible. Un de ses compagnons qu'on tourmentait assez près de lui, ayant donné quelques marques de faiblesse, il prit soin de l'animer à la patience, et ses exhortations eurent tant de pouvoir, qu'il eut la satisfaction de le voir mourir en brave. Alors on retomba sur lui avec une fureur qui semblait devoir

le mettre en pièces : il n'en parut pas ému ; et ses bourreaux étaient embarrassés à lui trouver quelque endroit sensible, lorsqu'un d'eux s'avisa de lui cerner la peau de la tête et de la lui arracher avec violence. La douleur le fit tomber sans aucune marque de connaissance. On le crut mort, et chacun se retira. Un moment après, il revint de cet évanouissement, et, ne voyant plus personne autour de lui, il prit des deux mains un gros tison de feu ; rappela ses bourreaux, et les défia de s'approcher. Sa résolution les surprit ; ils poussèrent d'affreux hurlemens, s'armèrent, les uns de tisons ardens, les autres de fers rougis au feu, et fondirent sur lui tous ensemble. Il les reçut avec une vigueur qui les fit reculer ; le feu lui servit de retranchement d'un côté ; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'était servi pour monter sur l'échafaud, et, cantonné dans son propre bûcher, il fut quelque temps la terreur d'une bourgade entière. Un faux pas qu'il fit en voulant éviter un tison qui lui fut lancé, le fit tomber au pouvoir de ses ennemis, et ces furieux lui firent payer bien cher la frayeur qu'il venait de leur causer. Après avoir épuisé leurs propres forces à le tourmenter, ils le jetèrent au milieu d'un grand brasier, et l'y laissèrent, dans l'opinion qu'il y serait bientôt étouffé. Ils furent trompés : lorsqu'ils y pensaient le moins, ils le virent descendre de l'échafaud, armé de tisons, et courir vers le village comme s'il y eût voulu mettre le feu. Tout le monde en fut glacé d'effroi, et personne n'eût la hardiesse

devient un engagement sacré, dont tous les sauvages sont persuadés que le grand esprit punirait l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu d'un combat, il est accepté; on doit mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute sorte de traités. Dans le commerce on n'est pas plutôt convenu de l'échange, qu'on présente un calumet pour le cimenter. S'il est question de guerre, non-seulement le tuyau, mais les plumes mêmes doivent être rouges. Quelquefois elles ne le sont que d'un côté; et, suivant leur disposition, on reconnaît à quelle nation ceux par lesquels il est présenté, veulent déclarer la guerre. Il ne paraît pas douteux que l'intention des sauvages, en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils recherchent l'alliance ou le commerce, ne soit de prendre le soleil pour témoin et pour garant de leurs traités; car on assure qu'ils ne manquent jamais d'en pousser la fumée vers cet astre. La grandeur et les ornemens des calumets qu'on présente aux personnes de distinction, et dans les occasions importantes, n'ont pas vraisemblablement d'autre motif que le respect qu'on doit aux supérieurs et aux grandes affaires. C'est aux *Panis*, nation établie sur les bords du Missouri, et qui s'étend assez loin vers le Nouveau-Mexique, que le soleil, suivant la tradition des sauvages, a donné le calumet : mais apparemment les Panis, comme beaucoup d'autres peuples, ont voulu relever par le merveilleux, un usage dont ils étaient les au-

teurs, et tout ce qu'on peut conclure de cette opinion, c'est qu'étant peut-être les premiers de cette partie du continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au soleil, ils sont aussi les premiers qui aient fait du calumet un symbole d'alliance.

Avant l'ouverture, et pendant toute la durée des négociations, le principal soin des sauvages est d'éloigner l'idée qu'ils fassent les premières démarches, ou du moins de persuader à leurs ennemis que la crainte et la nécessité n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté dans le plus fâcheux état des affaires; et souvent il a l'adresse de faire croire aux vainqueurs dont il veut arrêter les succès, que leur intérêt les oblige de faire finir les hostilités. Il est intéressé lui-même à mettre en usage tout ce qu'il a d'esprit et d'éloquence; car si ses propositions ne sont pas goûtées, il n'est pas rare qu'un coup de hache soit l'unique réponse qu'on lui fasse. Non-seulement il est obligé d'abord de se tenir sur ses gardes, mais après s'être garanti de la première surprise, il doit compter d'être poursuivi et brûlé s'il se laisse prendre. Ces violences sont toujours colorées de quelques prétextes, tels que ceux de vengeance et de représailles. Quantité de jésuites qui demeuraient dans les bourgades sauvages, sous la sauvegarde publique, et comme les agens ordinaires de la colonie française, s'y sont vus exposés à devenir les victimes du moindre ressentiment. D'un autre côté, on ne lit pas sans admiration, que des peuples qui ne font pas

la guerre sans intérêt, qui portent le désintéressement jusqu'à ne se charger jamais de la dépouille des vaincus, et ne pas toucher même aux habits des morts; en un mot, qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour se venger de leurs ennemis, soient exercés dans le manége de la plus fine politique. Ils entretiennent, dit-on, des pensionnaires chez leurs ennemis, et l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

C'est ici l'occasion de donner un exemple de leur éloquence. Entre plusieurs traits de cette nature, qui se trouvent répandus dans nos relations et dans celles des Anglais, on en choisit un qui représente à la fois le caractère d'éloquence des sauvages, et la méthode que les Européens emploient, à leur imitation, pour s'expliquer avec eux. En 1684, La Barre, gouverneur-général de la Nouvelle-France, craignant quelque irruption de la part des Iroquois, qui s'étaient rendus plus redoutables que jamais, et qui avaient aussi leurs sujets de plainte, engagea d'Iberville (gentilhomme canadien, dont on a déjà loué le mérite, et si considéré de cette fière nation, qu'elle lui avait donné par estime et par amitié le nom d'*Akouessan*, qui signifie la perdrix) à lui amener quelques anciens auxquels il se flattait encore d'inspirer le goût de la paix, ou d'imposer par sa fermeté. Il s'était avancé jusqu'au

fort de Catarocoui, avec un corps de troupes qu'il voulait faire passer pour une simple escorte; et d'Iberville revint en effet avec un des principaux chefs des Onontagués, qui se nommait *Grangula*, suivi de trente jeunes guerriers; mais dans l'intervalle, une partie des troupes françaises fut affligée de diverses maladies. Cette disgrâce ne put être cachée aux sauvages, parce que plusieurs d'entre eux qui entendaient un peu le français, se glissèrent pendant la nuit derrière les tentes, où les discours inconsidérés de quelques soldats leur rendirent témoignage de l'état des malades. Cependant deux jours après leur arrivée, le chef fit dire à La Barre qu'il était prêt à l'entendre, et l'assemblée se tint entre les deux camps.

Grangula s'assit à la manière orientale, au milieu de ses guerriers qui prirent la même posture. Il avait la pipe à la bouche, et le grand calumet de paix était vis-à-vis de lui, avec un collier. La Barre, assis dans un grand fauteuil, avait des deux côtés une file d'officiers français. Il ouvrit la conférence par la bouche de son interprète.

« Le roi, mon maître, informé que les cinq nations iroquoises contreviennent depuis longtemps à la paix, m'a donné ordre de me transporter ici avec une escorte, et d'envoyer Akouessan au village des Onontagués, pour engager les principaux chefs à s'approcher de mon camp. L'intention de ce grand monarque est que nous fumions ensemble, toi et moi, dans le grand calumet de

le regardant d'un œil fixe, lui répondit dans ces termes :

« Onnontio (1), je t'honore. Tous les guerriers qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton interprète a fini son discours, je vais commencer le mien. Ma voix court à ton oreille : écoute mes paroles :

« Onnontio, il fallait que tu crusses en partant de Québec, que l'ardeur du soleil eût embrasé les forêts qui rendent notre pays inaccessible aux Français, ou que le lac les eût tellement inondées, que nos cabanes se trouvant environnées de ses eaux, il nous fût impossible d'en sortir. Oui, Onnontio, il faut que tu l'aies cru, et que la curiosité de voir tant de pays brûlés ou submergés, t'ait porté jusqu'ici. Tu es maintenant désabusé, puisque moi et mes guerriers venons ici t'assurer que les Tsonontouans, les Goyoguans, les Onéyouths et les Agniés n'ont pas encore péri. Je te remercie en leur nom, d'avoir rapporté sur leurs terres ce calumet de paix que ton prédécesseur a reçu de leurs mains. Je te félicite en même temps d'avoir laissé sous terre la hache meurtrière qui a rougi tant de fois du sang des Français. Écoute, Onnontio, je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, et le soleil qui m'éclaire me fait découvrir à la tête d'une troupe de guerriers un grand capitaine qui

(1) C'est un titre d'honneur que les sauvages donnaient aux gouverneurs français. Il signifie *grande montagne*.

villages, au milieu de la paix. Ces peuples, qui sont enfans de mon roi, doivent cesser d'être vos esclaves. Il faut leur rendre la liberté, et les renvoyer dans leur pays. Si les cinq nations le refusent, j'ai ordre de leur déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

« Voilà ce que j'avais à dire à Grangula, à qui je m'adresse pour rapporter aux cinq nations la déclaration que le roi mon maître m'a donné ordre de leur faire. Il ne voudrait pas qu'ils l'obligeassent d'envoyer une puissante armée pour entreprendre une guerre qui leur serait fatale. Il serait fâché aussi que ce fort de Catarocoui, qui est un ouvrage de paix, servît de prison à vos guerriers. Empêchons de part et d'autre que ce malheur n'arrive. Les Français, qui sont frères et amis des cinq nations, ne troubleront jamais leur repos, pourvu qu'elles donnent la satisfaction que je leur demande, et que les traités soient désormais observés. Je serais au désespoir que mes paroles ne produisissent pas l'effet que j'en attends; car je serais alors obligé de me joindre au gouverneur de New-York, qui, par l'ordre du roi son maître, m'aiderait à brûler les cinq villages, et à vous détruire. Ce collier affermit ma parole. »

L'interprète ayant cessé de parler, Grangula, qui, pendant ce discours, ne regardait que le bout de sa pipe, se leva, fit cinq ou six tours dans le cercle, composé de sauvages et de Français, revint à sa place, se plaça debout devant le général, et,

d'Onnontio, ni de *Corlar* (1). Il nous est permis d'aller où nous voulons, d'y conduire qui bon nous semble, d'acheter et de vendre, et à qui il nous plaît. Si tes alliés sont tes esclaves ou tes enfans, traite-les comme des esclaves ou comme des enfans, ôte-leur la liberté de recevoir chez eux d'autres gens que les tiens. Ce collier contient ma parole.

« Nous avons cassé la tête aux Illinois et aux Otamis, parce qu'ils ont coupé les arbres de paix qui servaient de limites à nos frontières. Ils sont venus faire de grandes chasses de castors sur nos terres, et ont enlevé mâles et femelles, contre la coutume de tous les sauvages. Ils ont attiré les Chouanous dans leur pays et dans leur parti. Ils leur ont donné des armes à feu, après avoir médité de mauvais desseins contre nous. Nous avons moins fait que les Anglais et les Français qui, sans droit, ont usurpé les terres qu'ils possèdent sur plusieurs nations qu'ils ont chassées de leur pays, pour bâtir des villes, des villages et des forteresses. Ce collier contient ma parole.

« Écoute, Onnontio : ma voix est celle des cinq cabanes iroquoises. Voilà ce qu'elles te répondent. Ouvre encore l'oreille pour entendre ce qu'elles te font savoir. Les Tsonontouans, les Goyoguans, les Onontagués, les Oneyouths et les Agniés disent que, quand ils enterrèrent la hache à Catarocoui

(1) Nom que les sauvages donnent aux gouverneurs anglais.

en présence de ton prédécesseur, au centre du fort, ils plantèrent au même lieu l'arbre de paix, pour y être conservé; qu'au lieu d'une retraite de guerriers, ce fort ne devait plus être qu'une retraite de marchands; qu'au lieu d'armes et de munitions, il n'y aurait plus que des marchandises et des castors qui pussent y entrer. Écoute, Onnontio; prends garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de guerriers que celui qui paraît ici, se trouvant enfermé dans un si petit fort, n'étouffe cet arbre. Ce serait dommage, qu'ayant aisément pris racine, on l'empêchât de croître, et de couvrir un jour de ses rameaux ton pays et le nôtre. Je t'assure, au nom des nations, que nos guerriers danseront, sous ses feuillages, la danse du calumet, qu'ils demeureront tranquilles sur leurs nattes, et qu'ils ne déterreront la hache, pour couper l'arbre de paix, que quand leurs frères Onnontio et Corlar, conjointement ou séparément, entreprendront d'attaquer des pays dont le grand esprit a disposé en faveur de nos ancêtres. Ce collier contient ma parole; et cet autre, le pouvoir que les cinq nations m'ont donné. »

Enfin, Grangula s'adressant à d'Iberville, lui dit : « *Akouessan*, prends courage. Tu as l'esprit: parle, explique ma parole, n'oublie rien; dis tout ce que tes frères et tes amis annoncent à ton chef Onnontio par la voix de Grangula, qui t'honore, et t'invite à recevoir ce présent de castors, et à te trouver tout à l'heure à son festin. Ces autres pré-

sens de castors sont envoyés à Onnontio, de la part des cinq nations. »

L'Iroquois ayant cessé de parler, d'Iberville, et quelques jésuites présens, expliquèrent sa réponse à La Barre, qui rentra dans sa tente, fort mécontent de la fierté de Grangula. C'était la première fois qu'il traitait avec les sauvages. Mais, sur les représentations qu'on lui fit, il dissimula son ressentiment, et l'effet de cette conférence fut de suspendre du moins les hostilités.

Leurs jongleurs, du moins ceux qui font profession de n'être en commerce qu'avec les génies bienfaisans, ont beaucoup de part aux délibérations publiques, parce qu'ils sont regardés comme les interprètes des volontés du ciel. Mais leur principale occupation, et celle dont ils tirent le plus de profit, c'est la médecine. On a vu que leur art est fondé sur la connaissance des simples, à laquelle on peut joindre, dans tous les pays du monde, l'expérience et la conjecture; mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie et de superstition. Il leur en coûte peu pour tromper les sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la médecine soit moins nécessaire. Non-seulement ils sont presque tous d'une complexion saine, mais on assure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ne connaissaient point la petite-vérole, lorsqu'ils l'ont reçue de nous. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, et quantité d'autres maux si communs

en Europe, n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau-Monde, parmi les naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils se livrent dans leurs festins, et leurs jeûnes outrés, leur causent des douleurs et des faiblesses de poitrine et d'estomac, qui en font périr un grand nombre; et que la phthisie, suite naturelle des grandes fatigues et des exercices violens auxquels ils s'exposent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens; mais on traite d'extravagance et d'erreur l'opinion de ceux qui leur croient le sang plus froid qu'à nous, et qui rapportent à cette cause leur apparente insensibilité dans les tourmens. On prétend, au contraire, qu'ils l'ont extrêmement balsamique; ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'usent point de sel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme naturelle; et parmi les remèdes dont ils font usage, ils en reconnaissent peu qu'ils croient capables de les guérir par leur unique vertu. Leurs simples sont ordinairement employés pour les plaies, les fractures, les dislocations, les luxations et les ruptures. Ils blâment les grandes incisions qu'ils voient faire à nos chirurgiens pour nettoyer les plaies. Leur méthode est d'y exprimer le suc de plusieurs plantes; et cette composition, dont ils se réservent la connaissance, attire, dit-on, non-seulement le pus, mais jusqu'aux esquilles, aux pierres, au fer, et généralement tous les corps étrangers qui sont

demeurés dans la partie blessée. Ces mêmes sucs sont la seule nourriture du malade, jusqu'à ce que sa plaie soit fermée. Celui qui la panse en prend aussi avant de sucer la plaie, lorsqu'il y est obligé; mais c'est une opération rare, et le plus souvent on se contente de seringuer ce jus dans la plaie. Jusque-là tout est dans les voies de la nature; mais, comme il faut toujours du merveilleux à ces peuples, un jongleur applique les dents sur la plaie, et montrant ensuite un petit morceau de bois ou quelque autre corps qu'il feint d'en avoir tiré, il persuade au malade que c'est le charme qui mettait sa vie en danger.

Les sauvages ont des remèdes prompts et souverains contre la paralysie, l'hydropisie et les maux vénériens. La râpure du gayac et du sassafras sont leurs spécifiques pour les deux dernières de ces maladies; ils en font une liqueur, dont le continuel usage préserve et guérit. Dans les maux aigus, tels que la pleurésie, ils opèrent sur le côté opposé, par des cataplasmes qui empêchent le dépôt ou qui l'attirent. Dans la fièvre, ils usent de lotions froides, avec une décoction d'herbes qui préviennent l'inflammation et le transport. Ils vantent surtout la diète; mais ils ne la font consister que dans la privation de certains alimens qu'ils croient nuisibles. A l'usage de la saignée, qui leur était inconnue, ils y suppléaient autrefois par des scarifications aux parties où le mal se faisait sentir; ensuite ils y appliquaient une sorte de ventouses, avec

des courges qu'ils remplissent de matières combustibles, auxquelles ils mettaient le feu. Les caustiques et les boutons de feu leur étaient familiers ; mais, ne connaissant point la pierre infernale, ils employaient à sa place du bois pourri. Aujourd'hui la saignée leur tient lieu de tous ces secours. Dans les quartiers du nord, l'usage des lavemens était fort commun ; une vessie servait de seringue. Ils ont, contre la dysenterie, un remède dont l'effet est presque toujours certain ; c'est un jus qu'ils expriment de l'extrémité des branches de cèdre, après les avoir fait bien bouillir.

Mais leur principal remède, et leur préservatif ordinaire contre toutes sortes de maux, est la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves ; et lorsque l'eau leur découle de toutes les parties du corps, ils vont se jeter dans une rivière, ou, si elle est trop éloignée, ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent ils se font suer, uniquement pour se délasser le corps et l'esprit. Un étranger arrive-t-il dans une cabane : on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile, pour le conduire ensuite dans une étuve, où son hôte lui tient compagnie. Ils ont une autre manière de provoquer la sueur, qui s'emploie dans certaines maladies. Elle consiste à coucher le malade sur une petite estrade, sur laquelle on fait bouillir, dans une chaudière, du bois d'épinette et des branches de sapin. La vapeur n'en est pas moins salutaire par l'odeur que par la sueur abondante qu'elle excite ; au lieu que

la sueur de l'étuve, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des cailloux, n'a pas le premier de ces avantages.

Dans l'Acadie, une maladie ne passe pour sérieuse que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit; et la plus violente fièvre n'empêche point qu'on ne donne à manger aux malades qui en demandent; d'autres les tuent pour les empêcher de languir, lorsque la maladie est désespérée. Dans le canton d'Onnontagué, on donne la mort aux petits enfans qui perdent leur mère avant que d'être sevrés, et la manière de les tuer est de les enterrer vifs avec elles. Enfin quelques autres se contentent d'abandonner un malade lorsque leurs médecins n'en espèrent plus rien, et le laissent mourir sans secours. Plusieurs nations méridionales ont des maximes plus humaines : on n'y récompense le médecin qu'après la guérison; mais si le malade meurt, celui qui l'a traité n'est pas en sûreté pour sa vie. Suivant les Iroquois, toute maladie n'est qu'un désir de l'âme; et l'on ne meurt que parce que le désir n'est pas rempli.

Lorsque les sauvages ont perdu l'espérance de guérir, ils prennent leur parti avec beaucoup de résolution; et souvent, comme on vient de le remarquer, ils voient avancer la fin de leurs jours par des personnes chères, sans marquer le moindre chagrin. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'un moribond recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de

famille, il donne de fort bons avis à ses enfans; et, pour faire ses adieux à toute la bourgade, il ordonne un festin, où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane doit être employé. Ensuite il reçoit de sa famille les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, dans l'opinion que les âmes de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde que le mourant est prêt à s'y rendre; et tous les corps se mettent dans la chaudière, pour augmenter les mets du festin. Après le repas, les pleurs commencent; on les interrompt bientôt, pour souhaiter au mourant un heureux voyage, le consoler de la perte qu'il va faire de ses parens et de ses amis, et l'assurer que ses descendans soutiendront sa gloire. Tous les voyageurs parlent avec admiration du sang-froid avec lequel ces peuples envisagent la mort. C'est partout le même principe et le même fond de caractère. Quoique les usages funèbres varient beaucoup dans les différentes nations, elles s'accordent néanmoins sur les danses, les festins, les invocations et les chants. Mais dans toutes ces cérémonies, c'est toujours le malade qui est le plus tranquille sur son sort.

On n'admire pas moins l'affection et la générosité des vivans pour leurs morts. Il n'est pas rare de voir des mères qui gardent pendant des années entières les cadavres de leurs enfans, et qui ne peuvent s'en éloigner. D'autres se tirent du lait des mamelles, et le versent sur la tombe. Dans les incendies, la sûreté

des corps morts est le premier soin dont on s'occupe. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux pour les parer. De temps en temps on découvre leurs cercueils, pour les revêtir de nouveaux habits. On se prive d'une partie de ses alimens, pour les porter sur leur sépulture, et dans les lieux où l'on s'imagine que leurs âmes se promènent. En un mot, on prend plus de soin des morts que des vivans. Aussitôt que le malade a rendu l'esprit, tout retentit de gémissemens; et cette scène dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense; car, dans tout l'intervalle, on ne cesse point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes, et tout ce qu'il possédait, à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau; et c'est, en plusieurs endroits, celle d'un enfant dans le sein de sa mère. L'usage, dans quelques nations, est que les parens du mort jeûnent pendant le cours des funérailles. Ce temps est donné aux pleurs, aux complimens, aux éloges de la personne qu'on a perdue. Chez d'autres, on loue des pleureuses, qui exercent fort bien cet office : elles chantent, dansent et pleurent en cadence. On porte le corps, sans cérémonie, au lieu de la sépulture; mais lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puisse le toucher. Sa fosse est une cellule tapissée de bonnes peaux, et beaucoup plus riche qu'une cabane. On dresse ensuite, sur la tombe, un pilier de bois, auquel on attache tout ce

qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. Quelquefois on y grave son portrait, et d'autres figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte de nouvelles provisions, et ce que les bêtes enlèvent, on est persuadé, ou peut-être feint-on de croire, que c'est l'âme qui s'en accommode pour sa réfection. Le P. Charlevoix raconte que des missionnaires demandant un jour à leurs néophytes pourquoi ils se privaient de leurs nécessités en faveur des morts, ils répondirent que c'était non-seulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient, mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'usage du mort, et qui pouvait entretenir leur douleur. C'est par la même raison qu'on s'abstient assez long-temps de prononcer son nom, et que si quelque autre personne de la famille le porte, elle le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un sauvage, c'est de lui dire, ton père est mort.

Ceux qui meurent pendant le temps de la chasse, sont exposés sur un échafaud, et demeurent dans cette situation jusqu'au départ de la troupe, qui les emporte comme un dépôt sacré. Quelques nations ont cet usage pour tous leurs morts, et le P. Charlevoix en fut assuré par ses propres yeux aux Missisagués du détroit. Les corps de ceux qui périssent en guerre sont brûlés, et leurs cendres sont rapportées au tombeau de leur famille. Ces sé-

pultures, parmi les nations sédentaires, sont une espèce de cimetière à peu de distance du village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois, au pied d'un arbre, ou les font sécher, et les gardent dans des caisses jusqu'à la fête des morts, dont on verra bientôt la description; mais pour ceux qui sont morts de froid ou noyés, le cérémonial est bizarre. Les sauvages, persuadés que les accidens ne viennent que de la colère des esprits, et qu'elle ne s'apaiserait point si les corps ne se retrouvaient, commencent par des pleurs, des danses, des chants et des festins, pendant qu'on cherche le corps. S'ils le retrouvent, ils le portent à la sépulture; mais si l'on en est trop éloigné, il est déposé, jusqu'à la fête des morts, dans une large fosse où l'on allume d'abord un grand feu; plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux parties qui ont été crayonnées par un ancien, et les jettent dans le feu avec les viscères; ensuite ils placent le corps dans le lieu qu'on a préparé. Pendant toute cette opération, les femmes, surtout les parentes du mort, tournent sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à remplir bien leur office, et leur mettent des grains de porcelaine dans la bouche, comme on y met des dragées aux enfans. On ne donne aucune explication de cet usage.

L'enterrement est suivi des présens qui se font à la famille affligée; ce qui s'appelle *couvrir le mort*: ils se font au nom de la bourgade, et quelquefois

de la nation entière. Les alliés en font aussi, mais c'est seulement à la mort des personnes considérables, et la famille doit avoir fait auparavant un festin au nom du mort, accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de joûte : un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied ; un jeune homme, une femme et une fille en prennent chacun un, et ceux de leur âge et de leur sexe s'efforcent de leur arracher des mains : la victoire est à ceux qui les emportent. Il se fait aussi des courses, et l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre est terminée par des chants et des cris de victoire ; mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouissances. On observe même un deuil sèvère dans sa cabane ; chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le visage, se tenir souvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne regarder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se priver de tous les plaisirs, et ne se pas chauffer au cœur même de l'hiver. Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, mais plus modéré, et qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier, on ne se dispense de rien sans la permission de la cabane, et ces dispenses sont toujours accompagnées d'un festin.

Un mari ne pleure point sa femme, parce que les larmes ne conviennent point aux hommes ; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entière, l'appellent sans cesse, et remplissent le village

de cris, surtout au lever et au coucher du soleil, lorsqu'elles vont au travail et qu'elles en reviennent. Le deuil des mères a le même terme pour leurs enfans; les chefs ne l'observent que six mois pour leurs femmes, et peuvent ensuite se remarier; enfin, le premier et souvent le seul compliment qu'on fasse aux amis et même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane, est de pleurer les proches qu'ils ont perdus; on leur met la main sur la tête, en leur faisant comprendre qui l'on pleure, mais sans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme aussi le *festin des âmes*, est une partie fort remarquable de la religion des sauvages. On commence par fixer le lieu de l'assemblée; ensuite on choisit un chef de la fête, dont le devoir est de régler toutes les cérémonies, et de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué, tous les sauvages s'assemblent et vont deux à deux en procession au cimetière : là, chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres, ensuite on demeure quelque temps à considérer en silence un si lugubre spectacle; les femmes sont les premières qui interrompent ce religieux silence par des cris lamentables.

Le second acte consiste à prendre les cadavres, c'est-à-dire, à ramasser leurs ossemens secs et décharnés, qu'on met en monceaux; et ceux qui sont nommés pour les porter, les chargent sur leurs épaules. S'il se trouve des corps qui ne soient pas tout-à-fait pourris, on les lave, on en détache les

chairs corrompues et toutes les ordures, et l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de castors; ensuite on retourne à la bourgade dans le même ordre, et chacun dépose dans sa cabane le fardeau dont il était chargé. Pendant la marche, les femmes continuent leurs gémissemens, et les hommes donnent les mêmes marques de douleur qu'au jour de la mort. Cet acte est suivi d'un festin dans chaque cabane, à l'honneur des morts de la famille. Les jours suivans, il s'en fait de publics, accompagnés, comme le jour de l'enterrement, des danses, des jeux et des combats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalles des cris perçans, qui s'appellent *les cris des âmes*; on fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin, et l'on en reçoit d'eux; on profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes, ou pour procéder à l'élection d'un chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre et de modestie, et jusqu'aux danseurs, tout semble respirer quelque chose de lugubre. Quelques jours après, on se rend, par une troisième procession, dans une grande salle dressée pour cette nouvelle cérémonie; on y suspend aux murs les ossemens et les cadavres dans le même état qu'on les a tirés du cimetière, et l'on y établit les présens destinés aux morts. Si parmi ces tristes restes, il se trouve ceux d'un chef, son successeur donne un grand repas en son nom et chante sa chanson. Dans plusieurs

endroits, les corps sont promenés d'une bourgade à l'autre, et sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur et de tendresse : toutes ces marches se font au son des instrumens, accompagnés des plus belles voix, et chacun y marche en cadence; enfin, les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours : c'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries, et de ce qu'il y a de plus précieux dans chaque famille. Les présens y sont placés à part. A mesure que la procession arrive, chaque famille se range sur des échafauds dressés autour de la fosse; et lorsque les corps sont déposés, les femmes recommencent leurs pleurs et leurs cris; ensuite tous les assistans descendent dans la fosse : chacun y prend un peu de terre qui se conserve précieusement. Les corps et les ossemens sont placés par ordre, couverts de fourrures neuves, et par-dessus d'écorces, sur lesquelles on jette du bois, des pierres et de la terre. Enfin, toute l'assemblée se retire; mais pendant quelques jours, les femmes reviennent verser de la sagamité dans le même lieu.

On a déjà vu que les peuples plus méridionaux ont une méthode particulière pour conserver les corps de leurs chefs; ils fendent la peau le long du dos et l'arrachent entièrement; ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs et les jointures. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu

soin de tenir humide avec un peu d'huile : les vides sont remplis de sable ; ensuite la peau est recousue avec tant d'adresse, qu'il ne paraît pas qu'on en ait ôté la chair. On porte le cadavre, qu'on croirait alors entier, dans la tombe commune des personnes de ce rang ; on l'étend, à côté de ses prédécesseurs, sur une grande table nattée, qui s'élève un peu au-dessus du sol, où il est couvert d'une natte, comme les autres, pour le garantir de la poussière. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on l'enferme dans un panier bien cousu qu'on met aux pieds du cadavre.

Après avoir parlé si souvent des danses sauvages, on doit au lecteur la description des plus célèbres. Le P. Charlevoix en rapporte deux dont il fut témoin ; mais il avoue qu'elles varient beaucoup dans les différentes nations. Celle qu'il vit chez les Othagras, était la fameuse danse du calumet ; c'est proprement une fête militaire dont les seuls guerriers sont les acteurs. « Tous ceux, dit le judicieux voyageur, que je vis danser, chanter et jouer du tambour ou du chickikoué, étaient des jeunes gens équipés comme ils le sont en se mettant en marche pour la guerre ; ils s'étaient peint le visage de toutes sortes de couleurs ; leurs têtes étaient ornées de plumes, et chacun en tenait quelques-unes à la main : le calumet même en était paré, et placé dans le lieu le plus apparent ; l'orchestre et les danseurs formaient un cercle à l'entour, tandis que les spec-

tateurs étaient répandus de tous côtés en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre et vêtus de leurs plus belles robes; ce qui offrait, à quelque distance, un fort beau coup d'œil.

Entre l'orchestre et le commandant français du fort, qui était assis devant sa maison, on avait dressé un poteau sur lequel, à la fin de chaque danse, un guerrier venait frapper un coup de sa hache d'armes. Ce signal était suivi d'un profond silence, et le guerrier racontait à haute voix quelques-unes de ses plus belles actions : il en recevait des applaudissemens; ensuite il allait reprendre sa place, et le jeu recommençait. Il dura deux heures, et le voyageur avoua qu'il y prit peu de plaisir. Non-seulement la musique lui parut d'une monotonie ennuyeuse, mais les danses se réduisaient à des contorsions qui n'exprimaient rien. « Quoique cette fête se fît à l'honneur du commandant, il n'y reçut aucun des honneurs qu'on trouve décrits dans d'autres relations. On ne vint pas le prendre pour le placer sur une natte neuve; on ne lui passa point de plumage sur la tête; on ne lui présenta point le calumet. Il n'y eut point d'hommes nus, peints par tout le corps, tenant un calumet à la main. Peut-être ces usages sont-ils d'une autre nation. Je remarquai seulement que, par intervalles, tous les assistans jetaient de grands cris pour applaudir les danseurs. »

L'autre danse, qui se nomme *danse de la décou-*

verte, a beaucoup plus d'action, et représente mieux la chose dont elle est le sujet et la figure. C'est une image fort naturelle de tout ce qui s'observe dans une expédition de guerre; et comme les sauvages ne cherchent qu'à surprendre leurs ennemis, il y a beaucoup d'apparence que c'est de là qu'elle tire son nom. Un homme y danse toujours seul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place, où il demeure quelque temps immobile : après quoi, il représente le départ des guerriers, la marche et les campemens; il paraît aller à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine, et tout d'un coup, il entre en fureur; on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il va prendre quelqu'un de l'assemblée, comme s'il le faisait prisonnier de guerre; il feint de casser la tête à un autre; il en couche un troisième en joue : enfin il se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite, et reprend ses sens; c'est la retraite d'abord précipitée, ensuite plus tranquille. Alors il exprime par divers cris les différentes situations où son esprit s'est trouvé dans la dernière campagne, et pour conclusion, il raconte ses exploits.

Si la danse du calumet a pour objet, comme il arrive souvent, un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun, on grave un serpent sur le tuyau, et l'on met à côté une planche, sur laquelle sont représentés deux hommes des deux nations qui s'allient, et sous leurs pieds, la figure

de l'ennemi, désignée par la marque de sa nation. Dans tous ces traités, on se donne mutuellement des gages, tels que des colliers de porcelaine, des calumets, des esclaves, et quelquefois des peaux de cerfs et d'élans bien passées et ornées de figures. C'est sur ces peaux que se font les représentations, avec du poil de porc-épic et de simples couleurs.

Il y a des danses moins composées, dont l'unique but est de donner aux guerriers l'occasion de raconter leurs belles actions; car la vanité leur rend cette occupation si douce, qu'ils ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter toute la bourgade au son du tambour; et c'est autour de sa cabane qu'on s'assemble. Les guerriers y dansent tour à tour; ils frappent sur le poteau pour demander un silence qu'on leur accorde, et pendant lequel ils vantent leurs actions. Les applaudissemens ne sont point épargnés aux vrais exploits; mais si quelqu'un altère la vérité, il est permis aux autres de l'en punir par quelque insulte. On lui noircit ordinairement le visage, avec un reproche assez fin : « C'est pour cacher ta honte, lui dit-on; la pre-« mière fois que tu verras l'ennemi, ta pâleur fera « disparaître cette peinture. » Les chefs mêmes ne sont pas exceptés.

Dans les nations occidentales, le plus commun de ces joyeux exercices est celui qu'on nomme *la danse du bœuf*. Les danseurs forment plusieurs cercles; et la symphonie, toujours composée du tambour et du chickikoué, est au milieu de la place :

on y observe de ne pas séparer les sauvages d'une même famille. On ne s'y tient jamais par la main; chacun y porte ses armes et son bouclier. Tous les cercles tournent de divers côtés; et quoiqu'on saute fort vivement, on ne perd jamais une certaine mesure. De temps en temps un chef de famille présente son bouclier sur lequel tous les danseurs viennent frapper : il rappelle quelqu'un de ses exploits; et s'il n'est pas contredit, il va couper un morceau de tabac, dont on a pris soin d'attacher une bonne quantité au poteau : mais s'il manque quelque chose à la vérité de son récit, celui qui le prouve a droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laissé prendre. Cette danse est suivie d'un festin, et son nom lui vient apparemment des peaux de bœuf dont les boucliers sont composés.

Les jongleurs ordonnent souvent des danses pour la guérison des maladies. Il y en a de pur amusement qui n'ont rapport à rien. La plupart se font en rond, au son du tambour et du chickikoué, et les femmes sont toujours séparées des hommes. Quoiqu'on ne se tienne point, jamais on ne rompt le cercle. Au reste, il n'est pas surprenant que la mesure soit bien gardée, parce que dans leur musique les sauvages n'ont que deux ou trois tons qui reviennent sans cesse.

Les jeux de hasard sont une autre passion, qu'on est surpris de voir porter à l'excès parmi les sauvages : ils en ont plusieurs; celui qui les attache le plus se nomme le *jeu du plat*. On assure qu'ils en

perdent souvent le repos et la raison même, puisqu'ils y risquent tout ce qu'ils possèdent, et qu'ils ne le quittent qu'après avoir perdu leurs habits, leurs cabanes, et quelquefois leur liberté pour un temps.

Ce jeu ne se joue qu'entre deux personnes : chacun prend six ou huit osselets, à six faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc qui tire sur le jaune. On les fait sauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat rond et creux dans lequel ils sont, et qu'on a d'abord fait tourner plusieurs fois. Si l'on n'a point de plat, on se contente de jeter les osselets en l'air avec la main. Lorsque étant tombés, ils présentent tous la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points. La partie est en quarante; et les points gagnés se rabattent à mesure que l'adversaire en gagne de son côté. Cinq osselets d'une même couleur ne donnent qu'un point la première fois; mais à la seconde, on fait raffle de tout : à moindre nombre on ne gagne rien. Celui qui gagne la partie continue de jouer, et le perdant cède sa place à un autre qui est nommé par les marqueurs de sa partie; car on se partage d'abord, et souvent tout le village s'intéresse au jeu : quelquefois même un village joue contre un autre. Chaque partie choisit son marqueur, mais il se retire quand il veut. A chaque coup, surtout aux coups décisifs, il s'élève de grands cris : on croirait les joueurs hors d'eux-mêmes, et les spectateurs ne

sont guère plus tranquilles. Les uns et les autres font mille contorsions, parlent aux osselets, chargent d'imprécations les génies de la partie adverse, et tout le village retentit d'affreux hurlemens. Si la chance n'en devient pas plus heureuse, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain, il ne leur en coûte qu'un petit festin pour les assistans. On se prépare, dans l'intervalle, à retourner au combat. Chacun invoque son génie, et prodigue le tabac à son honneur : on lui demande surtout d'heureux songes. Dès la pointe du jour, on se remet au jeu; mais s'il tombe dans l'esprit aux perdans que ce soient les meubles de leur cabane qui leur aient porté malheur, ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours, et souvent la nuit ne les interrompt pas.

Ces parties de jeu se font quelquefois à la prière d'un malade ou par l'ordonnance d'un médecin : il ne faut qu'un rêve de l'un ou de l'autre. Alors les parens s'assemblent pendant plusieurs nuits, pour s'essayer et pour choisir la plus heureuse main. On consulte son génie, on jeûne, les personnes mariées gardent la continence; le tout pour obtenir un heureux songe. Le matin, on raconte ce qu'on croit avoir vu pendant la nuit, et celui qu'on juge favorisé par son génie est placé près du joueur.

Les missionnaires sont quelquefois pressés d'assister à ces spectacles, parce que leurs génies protecteurs passent pour les plus puissans. L'expé-

rience leur apprend à s'en défendre. Ils ne sont point écoutés dans la confusion; et, lorsqu'ils veulent prendre occasion de quelque incident pour faire sentir aux sauvages la vanité de leur culte, on leur répond froidement : « Vous avez vos dieux et « nous avons les nôtres; il est malheureux pour « nous que les nôtres soient les plus faibles. »

Un autre jeu est celui *des pailles*. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, et de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinairement de deux cent un, et toujours impair. Après les avoir bien remués, en invoquant les génies avec mille contorsions, on se sert d'un os pointu pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend le sien à l'aventure; et le monceau de onze gagne une certaine quantité de points. Il y a d'autres manières de jouer le même jeu, et c'est quelquefois le nombre 9 qui gagne la partie. Le P. Charlevoix, qui vit jouer aux pailles chez les Miamis, « avoue qu'il n'y comprit rien; mais on l'assura, dit-il, qu'il y avait autant d'adresse que de hasard à ce jeu; que les sauvages y sont fort fripons; qu'ils s'y acharnent pendant les jours et les nuits, et que les plus emportés ne le quittent que lorsqu'ils sont nus, et qu'ils n'ont plus rien à perdre. »

Ils en ont un qui les pique peu du côté de l'intérêt, et qui ne mérite même que le nom d'*amusement*, mais dont les suites sont favorables à l'amour. A l'entrée de la nuit, on forme, au milieu d'une

grande cabane, un cercle de plusieurs poteaux. Les instrumens sont au centre. Chaque poteau est couronné d'un petit tas de duvet, dont les couleurs doivent être différentes. Les jeunes gens des deux sexes dansent à l'entour; et toutes les filles ont aussi quelque ornement de duvet, de la couleur qu'elles aiment. Un jeune homme se détache par intervalles, et va prendre, sur un des poteaux, quelques flocons de duvet, de la couleur qu'il remarque à sa maîtresse. Il se les met sur la tête, il danse autour d'elle; et, par divers signes, il lui donne un rendez-vous. Après la danse, un grand festin suit et dure tout le jour. On se retire le soir; et, malgré la vigilance des mères, les filles trouvent le moyen de se rendre auprès de leurs amans.

Les sauvages ont deux autres jeux, dont l'un se nomme *la crosse*. Il se joue avec une balle et des bâtons recourbés, qui se terminent en raquette. On élève deux poteaux pour servir de bornes; et leur distance est proportionnée au nombre des joueurs. S'ils sont quatre-vingts, l'éloignement des poteaux est d'une demi-lieue : les joueurs sont partagés en deux bandes, dont chacune a son poteau. Il s'agit de faire parvenir la balle à l'un des adversaires, sans qu'elle tombe à terre et qu'elle soit touchée avec la main; car, dans l'un ou l'autre cas, on perd la partie, à moins que la faute ne soit réparée en poussant la balle au but d'un seul trait : ce qui se trouve souvent impossible. L'adresse des sauvages est si singulière à prendre la balle avec leurs crosses,

que ces parties durent quelquefois plusieurs jours. L'autre jeu n'est pas fort différent, mais il a moins de danger. On marque aussi deux termes, et les joueurs occupent toute la distance. Celui qui doit commencer jette une balle en l'air, le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il lui soit aisé de la reprendre pour la jeter vers le but; mais tous les autres ont le bras levé; et celui qui peut la saisir la jette à quelqu'un de la troupe, qui ne la reçoit que pour la jeter à un autre. Il faut, avant d'arriver au but, qu'elle ne soit jamais tombée des mains de personne; et la troupe dont l'un des acteurs la laisse tomber, perd la partie. Les femmes s'exercent aussi à ce jeu : mais elles ne forment qu'une seule bande, qui est ordinairement de quatre ou cinq; et la première qui laisse tomber la balle, est celle qui perd.

Leurs chasses mériteraient le nom de divertissemens, par le plaisir qu'ils y prennent, si leur utilité et mille travaux pénibles dont elles sont toujours accompagnées ne devaient les faire regarder d'un autre œil. La plus célèbre, quoique la moins difficile, est celle du castor. On remet la description et les propriétés de cet animal à l'article de l'histoire naturelle; mais il ne serait pas aisé d'expliquer les circonstances de la chasse aux castors, si l'on ne commençait par donner quelque idée de leur domicile, et de la manière dont ils sont établis. Tout le monde sait que les castors sont des amphibies qui vivent comme en société. On en

trouve quelquefois ensemble jusqu'à trois ou quatre cents, qui forment une espèce de bourgade. Ils savent choisir un lieu qui leur convienne, c'est-à-dire, où les vivres soient en abondance, surtout l'eau; et s'ils ne trouvent point de lac ou d'étang, ils y suppléent en arrêtant le cours d'un ruisseau ou d'une petite rivière, par une digue qu'ils construisent avec une admirable industrie. Leur premier soin est d'aller couper des arbres au-dessus du lieu qu'ils ont choisi pour bâtir. Trois ou quatre castors attaquent un gros arbre, et parviennent à l'abattre avec leurs dents : leurs mesures sont prises avec tant de justesse, que, pour s'épargner un peu plus de peine à le voiturer après l'avoir mis en pièces, ils savent toujours le faire tomber du côté de l'eau; il ne leur reste ensuite qu'à rouler ces pièces vers l'endroit où elles doivent être placées. Elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins longues, suivant la nature et la situation du lieu; car l'instinct de ces architectes s'étend à tout. Quelquefois ils emploient de gros troncs d'arbres qu'ils portent à plat; quelquefois les pieux dont ils composent leur digue n'ont que la grosseur de la cuisse, ou sont même plus menus : mais alors ils sont soutenus de bons piquets, et entrelacés de petites branches; et, de toutes parts, les vides sont remplis d'une terre grasse, si bien appliquée, qu'il n'y passe pas une goutte d'eau. C'est avec leurs pates que les castors préparent cette terre; et leur queue ne leur sert pas seulement de truelle pour maçon-

ner, mais encore d'auge pour voiturer ce mortier : ce qu'ils font en se traînant sur leurs pates de derrière. Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, ils le prennent avec les dents; et pour l'employer, ils se servent alternativement de leurs pates et de leur queue. Les fondemens de ces digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur, et vont en diminuant jusqu'à deux ou trois : on admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y sont gardées. Le côté du courant d'eau est toujours en talus, et l'autre côté parfaitement à-plomb. Nos meilleurs ouvriers ne feraient, dit-on, rien de plus solide ni de plus régulier.

Le même art est observé dans la construction des cabanes : elles sont ordinairement construites sur pilotis, au milieu des petits lacs que les digues ont formés, quelquefois sur le bord d'une rivière, ou à l'extrémité d'une pointe qui s'avance dans l'eau. Leur figure est ronde ou ovale; elles sont voûtées en anse de panier, et les parois ont deux pieds d'épaisseur. Les matériaux ne sont pas différens de ceux des digues; mais ils sont moins gros, et l'enduit intérieur de terre glaise n'y laisse pas entrer le moindre air. Les deux tiers de l'édifice sont hors de l'eau. C'est dans cette partie que chaque castor a sa place marquée; il prend soin de la revêtir de feuillages ou de petites branches de sapin. Jamais on n'y voit d'ordures : outre la porte commune et une autre issue par laquelle ces animaux sortent, il y a plusieurs ouvertures par lesquelles

ils se vident dans l'eau. Les cabanes ordinaires servent de logement à huit ou dix castors. Il s'en trouve, mais rarement, qui en contiennent jusqu'à trente. Elles sont toujours assez près les unes des autres pour avoir entre elles une communication facile.

Tous ces ouvrages sont achevés à la fin de septembre, et jamais l'hiver ne surprend les castors dans leur travail. Chacun fait ses provisions. Tandis qu'ils vivent dans la campagne ou dans les bois, ils se nourrissent de fruits, d'écorce et de feuilles d'arbres : ils pêchent aussi des écrevisses et quelques poissons. Mais lorsqu'ils commencent à se pourvoir pour un temps où la terre couverte de neige ne leur fournit rien, ils se bornent au bois tendre, tel que le peuplier, le tremble et d'autres de la même qualité : ils le mettent en piles, disposées de manière qu'ils puissent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. On observe constamment que ces piles sont plus ou moins grandes, suivant que l'hiver doit être plus ou moins long : c'est pour les sauvages un indice de la durée du froid, qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois, un castor le découpe en petites pièces fort menues; et les apporte dans sa loge; car chaque castor n'a qu'un magasin commun pour toute la famille. Comme la fonte des neiges cause de grandes inondations lorsqu'elle est dans sa force, ces animaux quittent alors leurs cabanes : mais les femelles y reviennent aussitôt que les eaux sont

écoulées; et c'est alors qu'elles mettent bas. Les mâles continuent de tenir la campagne jusqu'au mois de juillet; temps auquel ils se rassemblent tous pour réparer les brèches que l'eau peut avoir faites à leurs édifices : si leurs cabanes ou leurs digues ont été détruites par les chasseurs, ils en font d'autres. Cependant plusieurs raisons les portent souvent à changer de demeure, comme le défaut de vivres, les fréquens ravages des chasseurs et ceux des animaux carnassiers, contre lesquels ils n'ont point d'autre défense que la fuite; mais il y a des lieux pour lesquels ils prennent tant d'affection, que, malgré les inquiétudes qu'ils y éprouvent, ils ne peuvent les quitter. Le P. Charlevoix observe que, sur le chemin de Mont-Réal au lac des Hurons, par la grande rivière, on trouve tous les ans un logement de castors, et qu'ils le réparent ou le bâtissent chaque été dans le même lieu, puisque le soin constant des voyageurs qui y passent les premiers après l'hiver, est de rompre la digue, pour se procurer l'eau nécessaire à leur navigation, sans quoi ils seraient obligés de faire un portage. Du côté de Québec, d'autres castors, aussi réguliers, fournissent d'eau un moulin à planches, par leur travail annuel.

La prodigieuse quantité de ces animaux, que les premiers Français trouvèrent au Canada, fait juger qu'avant leur arrivée l'ardeur des sauvages n'était pas grande pour cette chasse. Elle était néanmoins en usage; le temps et la méthode en étaient

réglés; mais des peuples qui se bornaient alors aux pures nécessités de la vie, ne faisaient pas la guerre à d'innocens animaux jusqu'à les détruire. C'est de nous qu'ils ont reçu des passions qu'ils ignoraient, et qu'ils ont appris à les satisfaire aux dépens de leur repos. La chasse du castor ne paraît pas difficile. L'industrie qu'il fait éclater dans son logement et dans le soin de sa subsistance, semble l'abandonner pour sa sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs, c'est-à-dire, depuis le commencement de novembre jusqu'au mois d'avril, parce qu'alors, comme tous les autres animaux, il a plus de poil et la peau plus mince. Les sauvages ont quatre méthodes, les filets, l'affût, la tranche et la trappe : ils joignent ordinairement la première à la troisième, et rarement ils emploient la seconde. Le castor a les yeux si perçans, et l'oreille si fine, qu'il est difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau, où il plonge d'abord, et dont il ne s'écarte pas beaucoup en hiver : on le perdrait même quand il aurait été blessé d'un coup de flèche ou de balle, avant que de s'être jeté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-dessus lorsqu'il meurt d'une blessure. Ainsi, les méthodes communes sont celles de la trappe et de la tranche.

Quoique ces animaux aient fait leurs provisions pour l'hiver, ils ne laissent point de faire quelques excursions dans les bois pour y chercher une nourriture plus fraîche et plus tendre. Les sauvages

dressent des trappes sur leur chemin, à peu près telles que nos 4 de chiffre, et mettent pour amorce de petits morceaux de bois tendre et fraîchement coupé. Le castor n'y a pas plus tôt touché, qu'il lui tombe sur le corps une grosse bûche qui lui casse les reins; et le chasseur qui survient l'achève sans peine. La tranche demande plus de précaution. Lorsque l'épaisseur de la glace est d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache. Les castors ne manquent point d'y venir pour respirer avec plus de liberté : on les y attend; on remarque même leur approche au mouvement qu'ils donnent à l'eau, et rien n'est plus facile que de leur casser la tête au moment qu'on la découvre. Si l'on ne veut point être aperçu de l'animal, on jette sur le trou de la bourre de roseaux ou des épis de typha; et lorsqu'il est à portée, on le saisit par une pate, on le jette sur la glace, et quelques coups l'assomment avant qu'il soit revenu de son étourdissement. Si la cabane est proche de quelque ruisseau, il en coûte encore moins. On coupe la glace en travers pour y tendre un grand filet, ensuite on va briser la cabane. Tous les castors qu'elle contient ne manquent point de se sauver dans le ruisseau, et se trouvent pris dans le filet; mais on les y laisse peu, parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Ceux qui bâtissent leurs cabanes dans les lacs ont, à trois ou quatre cents pas du rivage, une autre retraite qui leur tient lieu de maison de cam-

pagne, pour y respirer un meilleur air. Alors les chasseurs se partagent en deux bandes, l'une pour briser la cabane des champs, l'autre pour donner en même temps sur celle du lac. Les castors d'une cabane veulent se réfugier dans l'autre, et coûtent peu à tuer dans le passage. En quelques endroits on se contente de faire une ouverture aux digues : les castors se trouvent bientôt à sec, et demeurent sans défense. S'ils n'aperçoivent point les auteurs du mal, ils accourent pour y remédier; mais comme on est préparé à les recevoir, il est rare qu'on les manque, ou du moins qu'on n'en prenne pas plusieurs. Quelques relations assurent que, s'ils découvrent les chasseurs ou quelques-unes des bêtes carnassières qui leur font la guerre, ils plongent avec un si grand bruit en battant l'eau de leur queue, qu'on les entend d'une demi-lieue, apparemment pour avertir tous les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat si fin, que, dans l'eau même, ils sentent de fort loin les canots; mais on ajoute qu'ils ne voient que de côté, et que ce défaut les livre souvent aux chasseurs qu'ils veulent éviter. Enfin on assure qu'un castor, après avoir perdu sa femelle, ne s'accouple point avec une autre. Les sauvages empêchent soigneusement que leurs chiens ne touchent aux os des castors, parce qu'ils sont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dents qui résistent.

Avant l'arrivée des Européens, c'était la chasse de l'ours qui tenait le premier rang dans l'Amé-

rique septentrionale. Elle était précédée d'anciennes cérémonies, qui s'observent encore dans les nations qui n'ont point embrassé le christianisme. C'est toujours un chef de guerre qui en règle le temps, et qui se charge d'inviter les chasseurs. Cette invitation est suivie d'un jeûne de huit jours, pendant lesquels il n'est pas même permis de boire une goutte d'eau, car les jeûnes des sauvages consistent dans une privation absolue de toutes sortes de boissons et d'alimens. L'extrême faiblesse que cette excessive abstinence doit leur causer n'empêche point qu'ils ne chantent pendant tout le jour. Ils jeûnent, et plusieurs se découpent même la chair en divers endroits du corps, pour obtenir des esprits la connaissance des lieux où les ours seront cette année en plus grand nombre. Ce sont leurs rêves qui les déterminent; c'est-à-dire que, pour les faire bien augurer de leurs chasses, il faudrait que chacun eût vu en songe des ours dans le même canton. Mais, pourvu que cette faveur soit accordée plusieurs fois à quelque habile chasseur, tout le monde feint d'avoir eu le même rêve, et l'on ne balance plus sur la marche.

Après le jeûne et le choix du lieu, il se fait un grand festin pour ceux qui veulent être de l'expédition; mais personne ne doit s'y présenter sans avoir pris le bain, qui consiste à se jeter dans une rivière, quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'elle ne soit pas glacée. Ce festin n'est pas de ceux dont il ne doit rien rester; au contraire, la longueur du

jeûne n'empêche point qu'on n'y soit fort sobre. Le chef qui en fait les honneurs ne touche rien; et pendant que les autres sont à table, il s'occupe à vanter le succès de ses anciennes chasses. Ensuite la troupe se met en marche dans l'équipage de guerre, et parmi les acclamations de toute la bourgade. Aussi la chasse ne passe-t-elle pas pour un exercice moins noble que la guerre; et l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un guerrier, parce que la chasse fournit toutes les nécessités qui bornent les désirs des sauvages. Mais, pour obtenir la réputation d'habile chasseur, il faut avoir tué douze grandes bêtes en un jour. On observe que ces peuples ont deux avantages singuliers pour cet exercice : premièrement, rien ne les arrête; buissons, fossés, ravines, étangs et rivières, il n'y a point d'obstacle qui les empêche d'avancer par la plus droite ligne. En second lieu, il n'y a point d'animaux qu'ils n'égalent à la course : on assure que, ramenant quelquefois des ours qu'ils ont lassés, ils les conduisent devant eux avec une houssine, comme on mène un troupeau de moutons.

Cette chasse se fait en hiver. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres; ou s'ils en trouvent d'abattus, ils se font, de leurs racines, une tanière dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces deux secours leur manquent, ils font un trou en terre capable de les contenir, avec beaucoup de précaution pour en fermer l'ouverture.

Quelquefois ils se cantonnent si bien au fond d'une caverne, qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Mais, quelque retraite qu'un ours ait choisie, il ne la quitte point de tout l'hiver. On n'est pas moins sûr qu'il n'y porte aucune provision, d'où l'on doit conclure qu'il y est sans boire et sans manger. Ceux qui assurent qu'il tire de ses pates, en les léchant, une substance qui le nourrit, ont eu sans doute l'occasion de vérifier un fait si singulier. Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin de courir pour la chasse de l'ours en hiver; il n'est question que de reconnaître les lieux où ils se tiennent à couvert. Aussitôt que les chasseurs s'en croient sûrs, ils forment un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre; ensuite ils avancent en se resserrant, et chacun cherche un de ces animaux devant soi. Des furets tels que des sauvages n'en laissent guère échapper; et, tapis comme ils les trouvent, il ne leur est pas difficile de les tuer. La même scène recommence le lendemain à quelque distance, et se renouvelle chaque jour pendant toute la chasse. Dès qu'un ours est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe, souffle dans le fourneau, et, lui remplissant ainsi de fumée la gueule et le gosier, il conjure l'esprit de cet animal de ne pas s'offenser de sa mort; mais comme l'esprit ne fait aucune réponse, le chasseur, pour savoir si sa prière est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, et le garde jusqu'à la fin de la chasse. Alors on fait un grand feu

dans la bourgade, et toute la troupe y jette ces filets avec grande cérémonie. S'ils y pétillent et se retirent comme il doit naturellement arriver, c'est une marque certaine que les esprits des ours sont apaisés. Autrement on se persuade qu'ils sont irrités, et que la chasse ne sera point heureuse l'année d'après, si l'on ne prend soin de se les réconcilier par des présens et des invocations.

Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, non-seulement les sauvages se nourrissent de leur chair pendant l'expédition, mais ils en rapportent assez pour traiter leurs amis et pour nourrir long-temps leurs familles. Les missionnaires ne vantent pas beaucoup cet aliment. Dans la belle saison, les ours, qu'on ne tue alors qu'au sommet des arbres, où ils grimpent pour manger le raisin et les fruits, s'engraissent et deviennent de fort bon goût; cependant ils sont toujours un peu huileux : mais on assure que la chair d'un oursin ne le cède guère à celle d'un agneau.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs, après une heureuse chasse, ferait juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue et sanglante guerre. On chante dans toute la bourgade, et les chasseurs chantent eux-mêmes qu'il faut être hommes pour vaincre des ours. Ces applaudissemens sont suivis d'un grand festin, dont on ne doit rien laisser; et, pour premier service, on présente le plus grand ours qu'on ait pris. Il est servi tout entier avec ses en-

trailles, sans être écorché; mais la peau est assez grillée pour ne pas résister beaucoup aux dents des sauvages. Ils croiraient s'attirer l'indignation des esprits s'il en restait quelque chose. Le bouillon de la chaudière, ou plutôt la graisse fondue et réduite en huile, les os, les nerfs tout doit disparaître. Aussi quelqu'un des convives en crève-t-il toujours, et la plupart en sont fort incommodés.

Tous les voyageurs assurent que ces animaux ne sont dangereux ici que lorsqu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque blessure; cependant on ne s'en approche point sans précautions. Rarement ils attaquent; ils fuient même à la vue d'un homme, et celle d'un chien suffit pour les faire courir bien loin. Observons que les chiens, dont les sauvages mènent un grand nombre à leurs chasses, et qu'ils élèvent soigneusement pour cet usage, paraissent tous de la même espèce. Ils ont les oreilles droites et le museau allongé, à peu près comme les loups. On vante leur attachement et leur fidélité pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, et qui ne les caressent jamais.

La chasse de l'orignal plaît d'autant plus aux sauvages, que cet animal a la chair d'un excellent goût, et la peau forte, douce et moelleuse. On ne le croit pas différent de l'élan d'Europe; mais il est ici de la grosseur d'un cheval ou d'un beau mulet. Une tradition commune à toutes ces nations bar-

bares leur fait croire qu'entre tous les orignaux de leurs forêts, il en existe un d'une monstrueuse grandeur, auprès duquel tous les autres ne paraissent que des fourmis. On lui donne des jambes si hautes, que huit pieds de neige ne l'embarrassent point dans sa course : sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes. La nature l'a pourvu d'une espèce de bras qui lui sort de l'épaule, et dont il se sert comme nous faisons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'autres orignaux qui forment sa cour, et qui lui rendent tous les services qu'il exige d'eux. Les Japonais et les Chinois mêmes ont de pareilles chimères. L'orignal aime les pays froids; il broute l'herbe en été, et l'hiver il ronge les arbres. Pendant que les neiges sont hautes, ces animaux s'assemblent en troupes sous les plus grands arbres des forêts, pour s'y mettre à couvert du mauvais temps, et ne quittent point cette retraite aussi long-temps qu'ils y trouvent à manger. C'est alors qu'on leur donne la chasse, ou lorsque le soleil prend assez de force pour fondre la neige. Dans ce dernier temps, la gelée de la nuit formant comme une croûte sur la surface de la neige fondue pendant le jour, l'orignal, qui est pesant, la casse du pied, s'écorche la jambe, et ne se tire pas aisément des trous qu'il se creuse. Mais lorsqu'il est libre, ou qu'il y a peu de neige, on ne l'approche point sans danger : la moindre blessure le rend furieux; il se précipite sur les chasseurs, et les foule aux pieds. L'expé-

rience ne leur a pas fait trouver d'autre moyen pour s'en garantir, que de lui jeter leur habit, sur lequel il décharge toute sa fureur, tandis que, se tenant cachés derrière quelque arbre, ils prennent leurs mesures pour l'achever. Sa marche ordinaire est un grand trot, qui égale presque la course d'un bœuf sauvage : mais les chasseurs sont encore plus légers que lui.

Dans les parties septentrionales du Canada, cette chasse est sans danger. Les chasseurs se divisent en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots, qui, se tenant à quelque distance les uns des autres, forment un demi-cercle assez grand, dont les deux bouts touchent au rivage; l'autre demeure à terre, embrasse d'abord un grand terrain, et lâche les chiens, pour faire lever tous les orignaux qui sont renfermés dans cet espace. Il devient facile de les pousser en avant jusqu'à la rivière ou au lac; ils s'y jettent, et l'on tire dessus de tous les canots. Mais la méthode commune des sauvages est d'enfermer un espace de forêt d'une enceinte de pieux entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une ouverture assez étroite, où ils tendent des lacets de peau crue. Cet espace est de forme triangulaire; et de l'angle d'entrée, ils tirent un autre triangle beaucoup plus grand : ainsi, les deux enclos communiquent entre eux par un de leurs angles, et ne sont différens que sur un point; c'est que le second demeure ouvert à la base par où les chasseurs font entrer leurs bêtes en les poussant

devant eux. Lorsqu'ils les y ont engagées, ils continuent d'avancer sans rompre la ligne, en se rapprochant toujours et jetant des cris. Les bêtes renfermées des deux côtés, et poussées par derrière, ne peuvent fuir que dans l'autre enclos. Plusieurs, en y entrant, se trouvent prises par les cornes ou par le cou, et font de grands efforts pour se délivrer. Les unes emportent les lacets, d'autres s'étranglent, ou, du moins, donnent aux chasseurs le temps de les tirer. Celles qui s'échappent n'en demeurent pas moins captives dans un trop petit espace pour éviter les flèches qu'on leur décoche de toutes parts.

Le caribou, dont on a déjà décrit la chasse sur les bords de la baie d'Hudson, ne se tue guère autrement dans la Nouvelle-France; c'est-à-dire, qu'on l'attend au passage des rivières, ou qu'on abat des arbres pour l'embarrasser dans sa marche. Mais il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup peuplé; son vrai pays est la baie d'Hudson, où l'on a remarqué, sur le témoignage de Jérémie, qu'on en rencontre des troupeaux de plusieurs mille. Ils se rapprochent de la mer en été, pour s'y rafraîchir et se dérober aux maringouins, dont ils sont persécutés dans les bois. Comme ils ne font que passer sur le rivage de la baie, il reste à savoir jusqu'où ils s'avancent au midi, surtout lorsqu'on nous assure qu'ils ne paraissent jamais en grand nombre dans les colonies de France et d'Angleterre. Le père Charlevoix rapporte, comme un événe-

ment extraordinaire, que, peu d'années avant son voyage, il en avait paru un sur le cap aux Diamans, au-dessus de Québec : « Il fuyait apparemment les chasseurs; mais, s'apercevant bientôt qu'il n'était pas en sûreté sur le cap, il ne fit presque qu'un saut de là dans le fleuve. C'est, suivant l'expression du voyageur, tout ce qu'aurait pu faire un chamois des Alpes. Ensuite il passa le fleuve à la nage avec la même vitesse : mais il fut aperçu de quelques habitans du pays, qui l'attendirent et le tuèrent sur la rive. »

La Hontan décrit quelques chasses curieuses, auxquelles il assista. « Je partis, dit-il, au commencement de septembre, pour aller à la chasse en canot, sur les rivières et les étangs qui se déchargent dans le lac Champlain. J'étais avec trente ou quarante sauvages, fort habiles pour cet exercice. On commença par se poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de circuit; nos cabanes furent dressées; et les sauvages firent sur l'eau, en divers endroits, des huttes de feuillage. Ils ont des peaux d'oies, d'outardes et de canards, séchées et remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous, sur un petit bout de planche légère, qu'ils laissent flotter aux environs des huttes, où ils se renferment trois ou quatre, après y avoir amarré leurs canots. Dans cette posture, ils attendent les oies, les canards, les outardes, les sarcelles, et d'autres espèces d'oiseaux dont le nombre est surprenant. Ces animaux viennent se poser près

des figures. Les sauvages tirent alors dessus, et ne manquent point d'en tuer beaucoup. Ensuite ils se jettent dans leurs canots pour les prendre.

« Après quinze jours de cette chasse, las de ne manger que des oiseaux de rivière, nous fîmes la guerre aux tourterelles, dont le nombre est si prodigieux, que pour sauver les biens de la terre, l'évêque de Québec a pris plus d'une fois le parti de les excommunier. Nous nous postâmes à l'entrée d'une prairie, où les arbres étaient plus couverts de ces oiseaux que de feuilles. C'était le temps auquel ils passent du nord au midi. Mille hommes auraient pu s'en rassasier pendant vingt jours. J'étais au bord d'un ruisseau, où je tirai aussi sur des bécasses, sur des râles, et sur certains oiseaux fort délicats, de la grosseur d'une caille, qu'on nomme *battans* ou *faulx*. Nous tuâmes quelques rats musqués, dont les testicules jettent en effet une forte odeur de musc. Soir et matin on les voit sur l'eau, le nez au vent. Les fonteriaux, qui sont de petites fouines amphibies, s'y prennent de même. Je vis encore d'autres quadrupèdes qu'on nomme *sifflewrs*, parce que, dans les beaux jours, ils sifflent au bord de leurs terriers. Leur grosseur est celle du lièvre, avec moins de longueur. On estime peu leur chair ; mais la peau en est curieuse. Mes sauvages me donnèrent le plaisir d'en entendre siffler un, qu'ils tuèrent ensuite d'un coup de fusil. Ils cherchèrent avec soin des tanières de carcajoux, et bientôt ils en découvrirent quelques-unes. Avant

présenta devant nous plus d'une douzaine de cerfs, qui prenaient le chemin de l'isthme, plutôt que de se précipiter dans des lieux couverts de fange, d'où ils n'auraient pu se dégager. Enfin nous retournâmes au parc, près duquel plusieurs sauvages étaient demeurés ventre à terre pour fermer la porte du carré, lorsque les cerfs y seraient en assez grand nombre. Nous y en trouvâmes trente-cinq; et si le parc eût été fermé avec plus de soin, nous en eussions pris le double, car les plus légers n'eurent pas de peine à sauter par-dessus les pieux. Le carnage fut très-grand, quoique les femelles fussent épargnées, parce qu'elles étaient pleines.

« Cette chasse fut suivie de celle des ours. J'admirai beaucoup l'espèce d'instinct qui faisait distinguer aux sauvages les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. En marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, ils criaient *Voici l'ours*. Les moins éloignés s'assemblaient autour de l'arbre. Un d'entre eux donnait quelques coups de hache au pied du tronc, et l'animal sortant de son trou, était aussitôt criblé de balles.

« J'eus le plaisir, en cherchant des ours, de voir sur des branches d'arbres quantité de martres et de chats sauvages. On tire à la tête de ces animaux farouches pour ne pas nuire à leur peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant, fut la stupidité des gelinottes de bois, qui, perchées en troupes sur les arbres, se laissaient tuer à coups de fusil les unes après les autres. Nos sauvages les abattent ordinai-

rement à coups de flèches, parce qu'elles ne valent pas, disent-ils, une charge de poudre, qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver, avec une espèce de chiens qui, les sentant sans les voir, se mettent à japper au pied de l'arbre. Je m'approchais, et je n'avais pas de peine à découvrir ces oiseaux. Après le dégel, je fis avec quelques Canadiens deux ou trois lieues exprès dans le lac, pour le seul plaisir de voir et d'entendre le battement de ces gelinottes. C'est une chose des plus curieuses : on entend de toutes parts un bruit qui ressemble à celui du tambour, et qui dure une minute. On est ensuite un demi-quart d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'avance vers le lieu d'où le bruit paraît venir; il recommence, et l'on continue d'avancer jusqu'à la vue d'un arbre ordinairement abattu, pourri et couvert de mousse, où l'on découvre la malheureuse gelinotte, qui appelle vraisemblablement son mâle, en battant les ailes l'une contre l'autre. Ces tendres indications ne durent que pendant les mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. On observe que c'est toujours sur le même arbre qu'elles commencent le matin à la pointe du jour, et qu'elles finissent à neuf heures, et que le soir elles recommencent une heure avant le coucher du soleil, pour ne finir qu'à la nuit. »

Le même voyageur donne aussi la description d'une chasse d'orignaux dont il fut témoin. « Elle se fait, dit-il, sur la neige, avec des raquettes qui

forment un grand carré; et leur première opération est de mettre le feu devant eux aux herbes qui sont alors sèches et fort hautes. A mesure que le feu gagne, ils avancent en se resserrant. Les bœufs, que le feu épouvante beaucoup, fuient toujours, et se trouvent à la fin si serrés les uns contre les autres, qu'on les tue jusqu'au dernier. On assure qu'un corps de chasseurs ne revient jamais sans en avoir abattu quinze cents ou deux mille. Mais dans la crainte de se rencontrer et de se nuire, les différentes troupes conviennent de leur marche et du lieu des chasses. Il y a des peines établies contre ceux qui violent ce règlement et contre ceux qui, s'écartant de leur poste, donnent moyen aux bœufs de s'échapper : elles consistent à dépouiller les coupables, à leur ôter leurs armes, et même à renverser leurs cabanes. Les chefs ne sont pas exceptés de ces lois.

La plupart des autres animaux dont les sauvages aiment la chasse, soit pour leurs peaux, qui sont recherchées dans le commerce, soit pour se nourrir de leur chair en hiver, se prennent sur la neige avec des trappes et des collets. Tels sont les chevreuils, les chats-cerviers, les fouines, les écureuils, les porcs-épics, les hermines, les lièvres, les lapins et quelques espèces particulières au pays, qui sont comprises dans ce qu'on nomme la menue pelleterie.

Les grandes pêches sont celles de la baleine, du morse, du phoque et du marsouin; mais quoiqu'on y emploie quelques sauvages, et qu'on ne

puisse douter que les nations voisines de la mer et de l'embouchure des grands fleuves n'eussent autrefois leurs méthodes, il paraît que la plupart de ces peuples, resserrés aujourd'hui dans l'intérieur des terres, s'occupent moins de la pêche maritime que les colonies européennes. Celle de la baleine était fort négligée des Français mêmes, alors maîtres du fleuve Saint-Laurent, où ces animaux remontent quelquefois en grand nombre. On a vu que les Basques, qui la faisaient autrefois, l'interrompirent mal à propos pour se livrer au commerce de la pelleterie, qui, sans demander tant de dépenses et de fatigues, rapportait alors plus de profit. D'ailleurs ils n'avaient pas pour cette pêche toutes les commodités qu'on peut espérer depuis qu'il y a des habitations fort avancées dans le golfe. On a tenté de la rétablir au commencement du dix-huitième siècle, mais avec peu de succès, par l'inconstance ou la mauvaise conduite des auteurs de l'entreprise. Cependant personne ne désavoue qu'elle ne pût faire un objet considérable dans le commerce des colonies européennes, et que l'embarras, le péril et la dépense n'y fussent beaucoup moindres que sur les côtes de Groënland.

Les phoques, qui sont en abondance à l'embouchure du fleuve, et dont l'huile et la peau sont fort utiles, donnent peu de peine à les pêcher. Ils entrent dans les anses avec la marée. Quand on a reconnu celles qu'ils fréquentent, on les ferme de filets et de pieux, en laissant un assez petit espace

par lequel ces animaux se glissent. Dès que la marée a toute sa hauteur, on bouche soigneusement ce passage; et lorsqu'elle se retire, les phoques, demeurant à sec, ne donnent que la peine de les assommer. On les suit aussi en canot dans les lieux où l'on en voit beaucoup, et lorsqu'ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés on les prend sans peine; s'ils sont tués roides, ils vont d'abord à fond, mais on a de gros chiens qui sont exercés à les pêcher jusqu'à sept ou huit brasses de profondeur. Les phoques sont en si grand nombre sur les côtes de l'Acadie, que, dans un seul jour, on y en a pris sept ou huit cents. Denis, qui l'assure, ajoute que la pêche s'en fait au mois de février, lorsque les petits qui naissent à terre, et que la mère y ramène pour les faire téter, ne vont presque point encore à l'eau. A la vue des pêcheurs, les pères et les mères prennent la fuite, en faisant un fort grand bruit, pour avertir leurs petits du danger qui les menace; mais leur marche est encore si lente, qu'ils sont tués facilement d'un coup de bâton que les pêcheurs leur donnent sur le nez.

On prend aujourd'hui peu de morses sur les côtes du golfe Saint-Laurent; et les Anglais, qui avaient établi une pêche à l'île de Sable, n'en ont pas tiré beaucoup de profit; mais dans le golfe et le fleuve, l'abondance des marsouins est surprenante. Ils remontent jusqu'au port de Québec. Le père Charlevoix parle de deux pêches établies au-

dessous de cette ville : l'une dans la baie de Saint-Paul, et l'autre sept ou huit lieues plus bas, vis-à-vis d'une habitation qu'on appelle *Camourasca*, du nom de certains rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau. « Les frais, dit ce voyageur, n'en sont pas grands, et le profit irait fort loin si les marsouins étaient des animaux d'habitude ; mais, soit instinct ou caprice, ils trompent souvent toutes les mesures, et prennent une autre route que celle où le pêcheur les attend. D'ailleurs ces pêches, qui ne peuvent enrichir que des particuliers, diminuent celle des anguilles, qui est d'une grande ressource pour les habitans. »

La pêche du marsouin diffère peu de celle du phoque. En basse marée, on plante, dans la vase ou dans le sable, des piquets à peu de distance les uns des autres, auxquels on attache des filets en forme d'entonnoirs, et l'on met sur tous les piquets de gros bouquets de verdure. Quand la marée monte, les marsouins donnent la chasse aux harengs, qui gagnent toujours les bords, et sont d'ailleurs attirés par la verdure qu'ils aiment beaucoup : ils passent dans les filets et se trouvent enfermés. La marée ne commence pas plus tôt à baisser, qu'on a le plaisir de voir leur embarras et les mouvemens inutiles qu'ils se donnent pour sortir. Enfin ils demeurent à sec, et souvent les uns sur les autres en si grand nombre, que d'un seul coup de bâton, on en assomme plusieurs.

Dans toutes les parties du fleuve où l'eau est

salée, c'est-à-dire, depuis le cap Tourmente jusqu'au golfe, on pêche presque toutes les espèces de poissons qui vivent dans l'Océan. Ils se prennent à la seine et aux filets. Les sauvages ont une adresse merveilleuse à darder toutes sortes de poissons, surtout dans les rapides. Ils n'emploient que cette méthode pour l'esturgeon, qui est ici un fort gros poisson de mer et d'eau douce. Deux hommes sont aux deux extrémités d'un canot : celui qui tient l'arrière gouverne; l'autre est debout, tenant à la main un dard attaché par une longue corde à l'une des barres du canot. Dès que le sauvage voit l'esturgeon à portée, il lui lance son dard en tâchant de prendre le défaut des écailles. Le poisson blessé fuit avec l'instrument dans sa plaie, entraîne assez rapidement le canot, et meurt ordinairement à moins de cent cinquante pas.

Depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières, on pêche dans le fleuve une quantité de grosses anguilles qui descendent du lac Ontario, où elles prennent naissance dans les marais au bord septentrional de ce lac. On a observé qu'elles rencontrent des marsouins qui leur donnent la chasse; et la plupart voulant retourner au lac, c'est apparemment ce qui en fait prendre un si grand nombre. Dans l'étendue d'un terrain que la haute marée couvre, et qu'elle laisse à sec en se retirant, on place, de distance en distance, des coffres de bois appuyés contre une palissade de claies d'osier qui ne laisse aucun passage. De grands éperviers de

même matière et de même structure son enchâssés dans ces coffres par le bout le plus étroit; et l'autre bout, qui est fort large, est adossé contre les claies sur lesquelles on met par intervalle des tas de verdure. Lorsque la marée a tout couvert, les anguilles, qui cherchent toujours les bords et que la verdure attire, se rassemblent en grand nombre le long de la palissade, entrent dans les éperviers qui les conduisent dans les prisons qu'on leur a préparées, et souvent, d'une seule marée, tous les coffres s'en trouvent remplis.

Cette peinture du caractère et de la vie des habitans de l'Amérique septentrionale, paraît suffire pour les faire connaître et pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *sauvages*. Le père Charlevoix, qui ramène toutes ses recherches et ses réflexions à cette idée, convient que l'opposition de leurs usages aux nôtres a pu leur faire donner d'abord le nom de *barbares*, dans le sens que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins; mais il ne cesse point de répéter, qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la dernière inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de méprisable, puisque, dans leur grossièreté naturelle, ils étaient sages et heureux. C'est depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à se dépraver. L'usage des liqueurs fortes leur a causé plus de mal que toutes les guerres : il les a rendus intéressés; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient

dans leurs sociétés domestiques et dans le commerce de la vie. Cependant, comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, le même voyageur ajoute que les maux qu'ils ressentent de l'ivrognerie n'ont pas encore tourné en habitude. « Ce sont, dit-il, des orages qui passent, et dont la bonté de leur caractère, jointe au fond de tranquillité d'âme qu'ils ont reçue de la nature, leur ôte presque le souvenir aussitôt qu'ils sont passés. »

Il représente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie sur ces peuples. Dans son voyage sur la rivière de Saint-Joseph, il vit arriver, avec une grosse quantité de cette liqueur, les députés des Miamis et des Pouteouatamis, deux nations établies sur cette rivière, qui revenaient de vendre leurs pelleteries aux colonies anglaises. « Le partage de l'eau-de-vie se fit à la manière ordinaire, c'est-à-dire que chaque jour on en distribuait autant qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer, et tout fut bu en moins de huit jours. On commençait à boire dans les deux villages dès que le soleil était couché, et toutes les nuits la campagne retentissait de cris et d'horribles hurlemens. On eût dit qu'une escouade de démons s'était échappée de l'enfer, ou que les deux bourgades étaient acharnées à s'entr'égorger; plusieurs hommes furent estropiés. J'en rencontrai un qui s'était cassé le bras en tombant, et je lui dis que sans doute il serait plus sage une autre fois; il me répondit que cet accident n'était rien, qu'il serait bientôt guéri, et qu'il recommencerait à boire

aussitôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge, ajoute le pieux observateur, ce qu'un missionnaire peut espérer au milieu de ce désordre, et ce qu'il en coûte à un honnête homme qui s'est expatrié pour gagner des âmes à Dieu, de se voir forcé d'en être témoin et de ne pouvoir y apporter de remède. Ces barbares reconnaissent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine et les détruit; mais lorsqu'on veut leur persuader qu'ils devraient être les premiers à demander qu'on leur retranchât une boisson si funeste, ils se contentent de répondre: C'est vous qui nous y avez accoutumés; nous ne pouvons plus nous en passer, et si vous nous en refusez, nous en irons chercher chez les Anglais.»

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laisse pas d'avouer qu'ils mènent une vie dure; mais on répond que sur ce point rien n'est pénible que par comparaison. La liberté dont ils sont en possession les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils sont heureux, premièrement parce qu'ils croient l'être; en second lieu, parce qu'ils jouissent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels, enfin parce qu'ils ne désirent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos commodités, de nos richesses et de nos magnificences les ont peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, et qu'on promena non-seulement dans cette grande ville, mais dans toutes les maisons royales, n'y admirèrent rien; ils auraient préféré leurs villages à

la capitale du plus puissant royaume de l'Europe, s'ils n'y eussent vu des boutiques de rôtisseurs, qui leur plûrent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes sortes de viandes. Au reste, on ne doit pas dire que, s'ils sont enchantés de leur vie grossière, c'est qu'ils ne connaissent point les agrémens de la nôtre. Quantité de Français ont vécu comme eux, et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs, quoique fort à leur aise dans la colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner, tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un seul sauvage qui ait pu se faire à notre manière de vivre. Les missionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfans sauvages au berceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de soin, qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaissance des usages de leurs pères, et que toutes ces précautions ont été sans fruit. La force du sang l'a toujours emporté sur l'éducation. A peine se sont-ils vus en liberté, qu'ils ont mis leurs habits en pièces et qu'ils sont allés au travers des bois chercher leur nation dont ils ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous.

Le P. Charlevoix rapporte, « qu'un Iroquois, qu'on avait nommé *la Plaque*, célèbre par sa bravoure, vécut plusieurs années avec les Français, et que, pour le fixer, on le fit même lieutenant dans nos troupes; que cependant il n'y put tenir, et qu'il retourna dans sa nation, n'emportant de nous que nos vices, et n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il

y avait apportés. Il aimait éperdûment les femmes; il était bien fait; sa valeur et ses actions lui donnaient un grand relief; il avait beaucoup d'esprit et des manières fort aimables. Ses désordres allèrent si loin avec les femmes, qu'on délibéra, dans le conseil de son canton, si l'on ne s'en déferait pas; mais on conclut, à la pluralité des voix, de le laisser vivre, parce qu'étant extrêmement courageux, il peuplerait le pays de bons guerriers. »

Observons, en finissant cet article, ne fût-ce que pour éclaircir ce qui peut avoir causé de l'étonnement dans les Relations de Raleigh et de Keymis, qu'il se trouve, dans la partie septentrionale du continent de l'Amérique, des nations qu'on a nommées Têtes-Plates, parce qu'elles ont en effet le front fort aplati et le haut de la tête un peu allongé. Cette conformation n'est pas l'ouvrage de la nature: on nous apprend que ce sont les mères qui la donnent aux enfans dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant sur le front et sur le derrière de la tête deux masses d'argile, ou de quelque autre matière pesante, qu'elles serrent un peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît qu'une opération si violente fait beaucoup souffrir les enfans; on leur voit sortir, dit-on, par les narines, une matière épaisse et blanchâtre; mais ces accidens, ni leurs cris, n'alarment point les mères, jalouses de leur procurer un agrément dont elles s'étonnent que les autres nations ne sentent

point le prix. Au contraire, quelques races d'Algonquins, qu'on nomme les Têtes-de-Boule, font consister la beauté dans la rondeur de la tête, et le soin des mères est aussi de donner cette figure à celle de leurs enfans.

LIVRE TREIZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Suivant la division ordinaire des deux parties de l'Amérique, celle qu'on distingue par le nom de septentrionale se prend ordinairement à l'isthme de Panama. Mais il ne s'agit ici que de l'histoire naturelle des contrées qui sont au nord du 39e degré de latitude septentrionale, au sud du lac Érié, c'est-à-dire, proprement à l'entrée du Canada.

On est supris de lire et d'entendre que, dans un pays aussi proche du soleil que les provinces les plus méridionales de France, le froid soit extrême, et si long, qu'il empiète beaucoup sur le printemps. Avant la fin de l'automne, les rivières s'y trouvent remplies de glaçons, et bientôt la terre est couverte de neiges qui durent six mois, et s'élèvent toujours à la hauteur de six pieds. Il n'y a point de voyageur qui ne fasse une description touchante de ce qu'il a souffert d'un climat si rude : « Rien n'est plus triste, dit le P. Charlevoix dans son style naïf, que de ne pouvoir se montrer à l'air sans être glacé, à moins que d'être fourré comme les ours. D'ailleurs, quel spectacle qu'une neige qui vous éblouit, et qui vous cache toutes

les beautés de la nature ! plus de différence entre les rivières et les campagnes; plus de variété : les arbres mêmes sont couverts de frimas; il pend à toutes leurs branches des glaçons sous lesquels il n y a point de sûreté à s'arrêter. Que penser, lorsqu'on voit aux chevaux des barbes de glace d'un pied de long? et comment voyager dans un pays où, pendant six mois, les ours mêmes n'osent quitter leurs retraites? Aussi n'y ai-je jamais passé d'hiver sans avoir vu porter à l'hôpital général quelqu'un à qui il fallait couper un bras ou une jambe gelés. Si le ciel est serein, il souffle de la partie de l'ouest un vent qui coupe le visage. Si le vent tourne au sud ou à l'est, le temps s'adoucit un peu; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne peut voir à dix pas en plein midi. S'il survient un dégel dans les formes, adieu les chapons, les quartiers de bœuf et de mouton, la volaille, le poisson, qu'on tenait en réserve dans les greniers, sur la foi de la gelée. Ainsi, malgré les rigueurs du froid, on est réduit à souhaiter qu'il ne discontinue point. »

Il peut être vrai, comme on le prétend, que les hivers du Canada aient encore été plus rudes il y a cent ans; mais tout le monde convient que, tels qu'ils sont aujourd'hui, l'hiver de France le plus piquant n'en approche point. A la vérité, le mois de mai n'est pas plus tôt arrivé, qu'il faut changer de langage. La douceur de cette fin du printemps, d'autant plus agréable qu'elle succède à tant de

rigueurs; la chaleur de l'été, qui fait voir en moins de quatre mois les semences et les récoltes; la sérénité de l'automne, pendant lequel on jouit d'une suite de beaux jours; tous ces avantages, auxquels on peut joindre celui de la liberté, qui est comme le partage du pays, fait une compensation fort agréable pour les habitans.

On demande d'où peut venir une température si différente de celle de France, sous des parallèles qui sont tout-à-fait les mêmes?

Un jésuite romain, le P. Bressani, qui avait passé une partie de sa vie dans la Nouvelle-France, a traité cette question en physicien; et le P. Charlevoix confirme sa doctrine, en y mettant quelques restrictions. Il croit, par exemple, que le missionnaire italien se trompe, lorsqu'il ne veut pas qu'on attribue les froids excessifs du Canada aux montagnes, aux bois et aux lacs du pays. Ces trois causes, suivant le jésuite français, doivent y contribuer; car il n'y a rien, dit-il, à répliquer contre l'expérience, qui rend sensible la diminution du froid à mesure que le pays se découvre, quoiqu'elle ne soit pas proportionnée à ce qu'elle devrait être, si l'épaisseur des bois en était la principale cause. Il y en a donc de plus puissantes; et là-dessus les deux jésuites s'accordent.

Une seconde cause que l'on assigne aux grands froids du Canada (et c'est la véritable), est le voisinage de la mer du Nord, qui, pendant plus de huit mois de l'année, se trouve couverte de glaces

énormes. Il ne neige, au Canada, que du vent nord-est, c'est-à-dire, du côté des glaces du nord; et, quoique le froid semble moins vif pendant la chute des neiges, elles doivent contribuer beaucoup à refroidir les vents d'ouest et de nord-ouest dans l'immensité de pays qu'elles couvrent, et que ces vents traversent.

Cette rigoureuse température n'empêche point qu'une si grande région ne soit bien peuplée de toutes sortes d'animaux; les uns, qui la quittent en hiver, pour chercher un air plus doux; les autres, que la nature a rendus capables de supporter un froid excessif, ou qu'elle a favorisés d'un admirable instinct pour s'en garantir. On doit le premier rang au plus singulier, qui est le castor.

Il n'était pas inconnu en France avant la découverte de l'Amérique, puisqu'on trouve, dans les anciens titres des chapeliers de Paris, divers règlemens pour la fabrique des chapeaux de bièvres. Castor et bièvre sont différens noms du même animal; mais soit que le bièvre européen soit devenu rare, ou que son poil n'ait pas la même qualité que celui du castor américain, on ne parle plus guère du premier que par rapport au *castoreum*. Jamais même on ne l'a vanté comme un animal curieux, faute apparemment de l'avoir observé de près, ou peut-être, parce qu'il n'a que les propriétés des castors terriers, qui forment une autre espèce. Le castor du Canada est un quadrupède amphibie, qui peut vivre néanmoins sans aller

dans l'eau, et qui ne peut même y être long-temps, mais qui a besoin quelquefois de s'y baigner. Les plus grands castors ont un peu moins de quatre pieds, sur environ quinze pouces d'une hanche à l'autre, et pèsent soixante livres. La couleur de cet animal est différente, suivant la différence des climats où il se trouve. Dans les parties du nord les plus reculées, ils sont ordinairement tout-à-fait noirs; mais on y en voit quelquefois de blancs; ils sont bruns dans les pays plus tempérés, et leur couleur s'éclaircit à mesure qu'ils avancent vers le sud. Chez les Illinois, ils sont presque fauves, et l'on y en voit même de couleur de paille. On observe que plus ils sont noirs, moins ils sont fournis de poil, et par conséquent leur dépouille est moins estimée. Leur poil est de deux sortes par tout le corps, à l'exception des pates, où il est fort court: le plus grand est long de huit à dix lignes, il va même jusqu'à deux pouces sur le dos, mais il diminue avec proportion jusqu'à la tête et jusqu'à la queue; il est rude, gros, luisant, et donne à la bête sa couleur entière. Regardé avec le microscope, le milieu en paraît moins opaque; d'où l'on conclut qu'il est creux, et qu'il ne peut être d'aucun usage. L'autre est un duvet très-fin, fort épais, long d'un pouce au plus; et c'est celui qu'on emploie. On le nommait autrefois, en Europe, laine de Moscovie: il fait proprement l'habit du castor; le premier ne lui sert que d'ornement, et peut-être l'aide-t-il à nager.

On donne au castor quinze ou vingt ans de vie. La femelle porte quatre mois; et sa portée ordinaire est de quatre petits : quelques voyageurs en ont fait monter le nombre jusqu'à huit; mais cette fécondité paraît rare. Elle a quatre mamelles. Les muscles de cet animal sont extrêmement forts, et d'une grosseur qui n'a point de proportion à sa taille. Ses intestins, au contraire, sont fort délicats, ses os très-durs, et ses deux mâchoires, presque égales, sont d'une grosseur extraordinaire; chacune est garnie de dix dents, deux incisives et huit molaires. Les incisives supérieures ont deux pouces et demi de long, les inférieures en ont plus de trois, et suivent les courbures de la mâchoire; ce qui leur donne une force surprenante dans de si petits animaux. On remarque aussi que les dents des deux mâchoires ne se répondent pas exactement; mais que les supérieures débordent en avant sur les inférieures : de sorte qu'elles se croisent comme les deux tranchans d'une paire de ciseaux; enfin, que la longueur des unes et des autres est précisément le tiers de leurs racines. La tête d'un castor offre à peu près la figure de celle d'un rat de montagne; il a le museau un peu allongé, les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues par dehors, sans poil en dedans. Ses jambes sont courtes, surtout celles de devant, et n'ont pas plus de quatre pouces de long; les ongles en sont taillés de biais, et creux. Les pieds de derrière sont plats, garnis de membranes entre les doigts; ainsi

le castor peut marcher, mais avec lenteur, et nage aussi facilement que tout autre animal aquatique. D'ailleurs, par sa queue, il est tout-à-fait poisson; ce qui l'a fait déclarer de cet ordre par la Faculté de médecine de Paris, et ranger, par la Faculté de théologie, au nombre des animaux dont la chair peut être mangée les jours maigres. Le P. Charlevoix assure que Lémery s'est trompé, lorsqu'il n'a fait tomber cette décision que sur le train de derrière du castor, et qu'elle regarde le corps entier; mais les Canadiens ne peuvent guère profiter de cette indulgence. On voit à présent peu de castors près des habitations. Les sauvages en gardent la chair, après l'avoir fait boucaner; ce qui ne lui ôte point un goût sauvage, qu'elle ne perd qu'après avoir été cuite à l'eau. Avec cette préparation, elle prend une si bonne qualité, qu'il n'y a point, dit-on, de viande plus légère, plus délicate et plus saine : on la croit même aussi nourrissante que celle du veau. Bouillie, elle demande quelque chose qui en relève le goût; mais à la broche, elle se mange sans autre apprêt.

Ce que le castor a de plus remarquable, est sa queue; elle est presque ovale, large de quatre pouces dans sa racine, de cinq au milieu, et de trois pouces à l'extrémité, épaisse d'un pouce, et longue d'un pied. Sa substance est une graisse ferme, ou un cartilage tendre, qui ressemble à la chair du marsouin, mais qui se durcit quand elle est conservée. Elle est couverte d'une peau écailleuse,

dont les écailles sont hexagones, et d'une demi-ligne d'épaisseur sur trois ou quatre lignes de long, appuyées les unes sur les autres comme celles des poissons. Une pellicule très-délicate leur sert de fond; de la manière dont elles sont enchâssées, elles s'en tirent aisément après la mort de l'animal.

Près de l'anus du castor se trouvent des poches qui contiennent le castoréum. C'est une liqueur onctueuse, qui ressemble au miel. Sa couleur est d'un jaune pâle, son odeur fétide : elle se condense en vieillissant, et prend la substance du suif. Cette liqueur est résolutive, et fortifie les nerfs. On l'emploie dans les affections hystériques et hypocondriaques, dans l'épilepsie, le tétanos, etc.

C'est sans fondement qu'on a cru, sur la foi des anciens naturalistes, que le castor, lorsqu'il se voit poursuivi, coupe ses prétendues testicules et les abandonne aux chasseurs pour sauver sa vie. C'est de son poil, observe le missionnaire, qu'il devrait plutôt se dépouiller, car le reste est bien moins précieux; cependant il doit le nom de *castor* à cette fable. Sa peau, dépouillée du poil, n'est pas non plus à négliger; on en fait des gants et des bas. Mais comme il est difficile d'enlever le poil sans la découper, on n'emploie guère que celle des castors-terriers. Dans le commerce, on nomme *castor sec* la peau de castor dont on n'a point encore fait usage, et *castor gras* celle que les sauvages ont employée. Après l'avoir bien grattée en dedans, et frottée avec la moelle de certains animaux, qui la

rend plus souple, ils en cousent plusieurs ensemble pour en faire une sorte de mante, qu'on nomme *robe*, et dont ils s'enveloppent, le poil en dedans. En hiver, ils ne la quittent ni le jour ni la nuit. Le grand poil tombe bientôt, et le duvet qui reste ne manque point de s'engraisser; ce coton devient beaucoup plus propre à l'usage des chapeliers, qui ne pourraient pas même employer le sec s'ils n'y mêlaient un peu de gras. On ajoute que, pour être dans toute sa bonté, il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois. Les sauvages ne se seraient pas imaginé que leurs vieilles hardes pussent être si précieuses; mais c'est un avantage qu'on n'a pu leur cacher long-temps. Un particulier qui avait eu la ferme du castor, s'en trouvant beaucoup de reste, et cherchant à s'en faciliter la consommation, imagina d'en faire filer et corder avec de la laine; et de cette composition, il fit faire des draps, des flanelles, des bas au métier, et d'autres ouvrages de même nature. Son entreprise eut peu de succès, et servit à faire connaître que le poil du castor ne convient qu'à la fabrique des chapeaux. Cependant l'exemple des Français ayant trouvé des imitateurs en Hollande, il s'y est conservé une de ces manufactures, d'où l'on voit encore sortir des draps et des droguets; mais ces étoffes sont chères et n'en sont pas de meilleur usage : le poil de castor se détache bientôt, et forme à la superficie un duvet qui leur ôte tout leur lustre. Les bas qu'on en a faits avaient le même défaut.

Quelques voyageurs donnent aux castors, comme aux abeilles, un roi ou un chef qui les commande, opinion difficile à vérifier, et prise apparemment des sauvages, qui les croyaient autrefois des animaux raisonnables, auxquels ils supposaient un langage particulier, un gouvernement, des lois et des commandans pour le travail. Entre les punitions des paresseux, ils mettaient l'exil; et l'on croit trouver l'explication de cette idée dans l'espèce de castors qu'on nomme *terriers*, qui vivent en effet séparés des autres, et se logent sous terre, où leur unique travail est de se faire un chemin couvert pour aller à l'eau. On les distingue à différentes marques, telles que leur maigreur et le peu de poil qu'ils ont sur le dos. D'ailleurs, il s'en trouve plus dans les pays chauds que dans ceux où le froid est vif; et l'on a déjà remarqué qu'ils ont plus de ressemblance que les autres avec les castors ou les bièvres de l'Europe, où l'on sait qu'ils se retirent dans des creux et des cavernes le long des rivières. Il s'en trouve en Allemagne sur l'Elbe, en France, sur le Rhône, l'Isère et l'Oise; mais ils sont plus communs en Pologne.

L'orignal, qui tient le second rang pour les avantages qu'on tire de sa chasse, n'est différent de l'élan que par sa grosseur, qui est celle d'un cheval. Il a la croupe large, la queue d'une petitesse extrême, puisqu'on ne lui donne que la longueur du doigt; le jarret fort haut, les jambes et les pieds du cerf. Un long poil lui couvre le garrot, le cou et le haut

du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, et sa manière de l'étendre en avant lui donne une mauvaise grâce. Son muffle est gros et rabattu par le haut. Ses narines sont très-grandes. Enfin, son bois est beaucoup plus large que celui du cerf; et n'est guère moins long, mais il est plat et fourchu comme celui du daim. Il se renouvelle tous les ans, sans qu'on ait encore observé s'il prend chaque fois un accroissement qui marque les années. Le poil de l'orignal est mêlé de gris-blanc et de rouge-noir; il devient creux dans la vieillesse de l'animal, ne se foule point et ne perd jamais une sorte d'élasticité qui le fait toujours redresser : on en fait des matelas et des selles de chevaux. Sa chair est légère, nourrissante et de très-bon goût; sa peau forte, douce et moelleuse : elle se passe en chamois, et l'on en fait des buffles d'autant plus estimés qu'ils pèsent très-peu. Les sauvages regardent l'orignal comme un animal de bon augure.

Outre les chasseurs, qui font une rude guerre à l'orignal, il a deux autres ennemis qui ne lui laissent pas plus de repos. Le plus terrible est le carcajou, espèce de glouton, d'un poil roux et brun. Lorsqu'il peut s'approcher d'un orignal, il saute dessus, s'attache à son cou, et de ses dents il lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de s'en garantir, qui est de se jeter promptement à l'eau, que son ennemi ne peut souffrir; mais s'il est éloigné des rivières, il succombe avant d'y pouvoir arriver. Les missionnaires mêmes assurent

que le carcajou, qui n'a pas l'odorat des plus fins, mène trois renards à cette chasse, et qu'il les emploie pour la découverte; que dès qu'ils ont éventé leur proie, deux de ces rusés chasseurs se rangent à ses côtés; que le troisième se place derrière elle, et que la poussant tous trois avec une adresse surprenante, ils la conduisent vers le carcajou, qui s'accommode avec eux pour le partage; enfin, qu'une autre ruse de cet animal est de grimper sur un arbre, où, se couchant de son long sur une branche avancée, il attend qu'un orignal passe, et saute dessus lorsqu'il le voit à portée.

Le bœuf du Canada ou bison est plus grand que celui de l'Europe. Il a les cornes basses, noires et courtes; deux grandes touffes de crin, l'une sous le museau, et l'autre sur la tête, d'où elle lui tombe sous les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Il a sur le dos une bosse qui commence sur les hanches, et va toujours en croissant jusque sur les épaules. Toute la bosse est couverte d'un poil fort long, un peu roussâtre, et le reste du corps d'une laine noire qui est fort estimée. On assure que la dépouille d'un bœuf est de huit livres de laine. Ces animaux ont le poitrail fort large, la croupe assez fine, et la queue fort courte. On ne leur voit presque point de cou, mais leur tête est plus grosse que celle des nôtres. Ils fuient ordinairement à la vue d'un homme, et celle d'un chien leur cause la même frayeur. Ils ont l'odorat si fin, que pour s'approcher d'eux à la portée du fusil,

on est obligé de prendre le dessous du vent; mais un bœuf qui se sent blessé devient furieux, et se précipite sur les chasseurs : il n'est guère plus traitable lorsque les vaches ont mis bas leurs veaux. La chair du taureau est de fort bon goût, mais si dure, qu'on ne mange guère que celle des vaches. Leur peau, qui est la meilleure de l'univers, se passe aisément, et quoique très-forte, elle devient aussi moelleuse que le meilleur chamois. Les sauvages en font des boucliers, qui sont à la fois extrêmement légers et presque impénétrables aux balles.

Vers la baie d'Hudson, il se trouve une autre espèce de bœufs, qu'on a nommés *bœufs musqués*, parce qu'ils jettent une si forte odeur de musc, que dans certaines saisons il est impossible d'en manger. « Ces animaux, dit Jérémie, ont la laine très-belle, et plus longue que celle des moutons de Barbarie. J'en apportai en France, et je m'en fis faire des bas, qui étaient plus beaux que des bas de soie. Les bœufs musqués, quoique plus petits que les nôtres, ont les cornes beaucoup plus grosses et plus longues. Leurs racines se joignent sur le haut de la tête et descendent à côté des yeux presque aussi bas que la gueule, d'où le bout remonte en haut et forme comme un croissant. J'en ai vu de si grosses, que, séparées du crâne, les deux ensemble pesaient soixante livres. Ces bœufs ont les jambes fort courtes, de sorte qu'en marchant leur laine traîne toujours par terre; ce qui les rend si difformes, qu'on a peine à distinguer d'un peu loin de

quel côté est la tête. Ils ne sont pas en grand nombre, et les sauvages les auraient bientôt détruits, s'ils attachaient à cette chasse. D'ailleurs on les tue dans le temps des neiges à coups de lance, sans qu'ils puissent fuir avec des jambes si courtes. »

Le cerf est le même au Canada qu'en Europe, ou ne diffère que par un peu plus de grandeur.

Le caribou, dont on a parlé plusieurs fois, est le même animal que le renne. La Hontan décide que c'est une espèce d'âne sauvage.

Cette grande région n'a point d'animal plus commun que le chevreuil. Sa figure ne diffère point de celle des nôtres; mais dans sa jeunesse il a le poil rayé de diverses couleurs, ensuite ce poil tombe; et il en revient un autre de la couleur ordinaire des chevreuils. Cet animal s'apprivoise avec une facilité surprenante. Une femelle, devenue domestique, se retire dans les bois lorsqu'elle est en chaleur, et dès qu'elle a reçu les caresses du mâle, elle revient chez son maître. Elle retourne au bois pour se délivrer de ses petits, elle les y laisse et les visite régulièrement; mais elle a le même soin de revenir se montrer à son maître; et lorsqu'on juge à propos de la suivre, on prend ses faons qu'elle continue de nourrir. On s'étonne que les Européens du Canada n'en aient pas des troupeaux entiers dans leurs habitations.

Les bois sont remplis de lynx ou loups-cerviers. On les représente comme d'habiles chasseurs, qui ne vivent que des animaux qu'ils poursuivent jus-

qu'à la cime des plus grands arbres. Leur chair est blanche et ne fait pas un mauvais aliment. Leur poil et leurs peaux sont une des plus belles fourrures du pays; mais on estime encore plus celles de certains renards noirs des montagnes du nord, comme les renards noirs de Moscovie et du nord de l'Europe l'emportent aussi sur les autres. Il y en a de plus communs, dont les uns ont le poil noir ou gris, mêlé de blanc; les autres tout gris, et d'autres d'un rouge tirant sur le roux. Il s'en trouve, en remontant le Mississipi, dont le poil est argenté. On raconte que toutes les espèces de renards ont une manière fort plaisante de donner la chasse aux oiseaux de rivières : ils s'avancent un peu dans l'eau, ils se retirent ensuite, et font cent cabrioles sur le rivage : les canards, les outardes et d'autres oiseaux aquatiques que ce jeu amuse, s'approchent de l'ennemi, qui se tient d'abord tranquille lorsqu'il les voit à portée : il remue seulement la queue pour les attirer plus près, et ces imbécilles animaux donnent dans le piége, jusqu'à ne pas craindre de la béqueter; alors le renard saute dessus et ne manque point sa proie. Le P. Charlevoix nous apprend qu'on a dressé, avec assez de succès, des chiens au même manége, et que les mêmes chiens font une rude guerre aux renards.

On décrit l'opossum sous le nom d'enfant du diable, ou de bête puante, parce que l'urine qu'elle rend lorsqu'elle est poursuivie, empeste l'air dans

un grand espace. C'est d'ailleurs un fort joli animal. Il est de la grandeur d'un petit chat, mais plus gros, d'un poil clair, tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue. Cette queue est touffue comme celle du renard, et se redresse comme celle de l'écureuil.

Le rat musqué a tant de ressemblance avec le castor, qu'à l'exception de la queue, qu'il n'a pas moins longue que les rats d'Europe, et des testicules, qui renferment un musc exquis, on le croirait un diminutif de la même espèce : il a toute la structure du corps, et surtout la tête du vrai castor. On lui trouve aussi beaucoup de rapport avec le rat des Alpes. Son poids est d'environ quatre livres. Il se met en campagne au mois de mars, et sa nourriture alors est de quelques morceaux de bois, qu'il pile avant de les manger. Après la fonte des neiges, il vit de racines d'orties, ensuite des tiges et des feuilles de la même plante. En été, il ne mange guère que des fraises et des framboises, auxquelles succèdent d'autres fruits pendant l'automne. Dans ces deux dernières saisons on voit rarement le mâle sans sa femelle. Mais à l'entrée de l'hiver, ils se séparent, et chacun fait de son côté son logement dans un trou, ou dans le creux d'un arbre, sans aucunes provisions. On assure que pendant toute la durée du froid ils demeurent sans manger.

Les rats musqués bâtissent des cabanes à peu près

de la forme de celles des castors; mais on y remarque beaucoup moins d'art. Leur situation ne demande point de chaussée, parce qu'elle est toujours au bord de l'eau. Le poil du rat musqué entre dans la fabrique des chapeaux avec celui du castor. Sa chair est de fort bon goût, excepté dans le temps qu'il recherche sa femelle : il s'y répand alors un goût de musc qu'on ne peut lui faire perdre.

L'hermine du Canada est de la grosseur de nos écureuils, mais un peu moins allongée. Son poil est d'un très-beau blanc; mais l'extrémité de la queue, qu'elle a fort longue, est d'un noir de jais. Les martres sont moins rouges que celles de France, avec le poil plus fin : leur retraite ordinaire est dans les bois, d'où elles ne sortent que tous les deux ou trois ans en troupes nombreuses; et le temps de leur sortie annonce une bonne année de chasse, c'est-à-dire, des neiges fort abondantes. Le putois serait peu différent de la fouine, s'il n'avait le poil plus noir, plus long et plus épais. Ces deux animaux font la guerre aux oiseaux sauvages et domestiques. Le rat de bois est le double des nôtres en grosseur : il a la queue velue, et le poil d'un très-beau gris argenté : on en voit même de tout blancs. La femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme, où elle met ses petits, pour fuir avec eux lorsqu'elle est menacée de quelque danger. On nous apprend que la fourrure des fouines, des loutres, des putois, des rats de bois, des hermines, des martres et des pekans, espèce

de chats sauvages de la grandeur des nôtres, est ce qui se nomme dans le commerce la menue pelleterie.

On distingue ici trois espèces d'écureuils : les rouges, qui ne diffèrent point des nôtres; les suisses, qui sont un peu plus petits, et dont le poil est rayé en longueur, de blanc, de rouge et de noir, et les écureuils volans, qui ont le poil d'un gris obscur; ce nom leur vient de leur extrême agilité, qui les fait sauter d'un arbre à l'autre, à plus de quarante pas. On attribue cette propriété à deux peaux fort minces qu'ils ont des deux cotés, entre les pates de derrière et celles de devant, et qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Le nombre des écureuils est prodigieux dans tout le pays, parce qu'on leur fait peu la guerre.

Le *porc-épic* du Canada est de la grosseur d'un chien médiocre., mais plus court et moins haut. C'est le même que celui de la baie d'Hudson.

La seule différence des lièvres et des lapins de ce pays aux nôtres, est qu'ils ont les jambes de derrière plus longues. Leur poil est très-fin, et pourrait être employé dans la fabrique des chapeaux, si ces animaux ne muaient continuellement : l'hiver, ils grisonnent, et sortent rarement de leurs tanières, où ils vivent des plus tendres branches du bouleau : l'été, ils ont le poil roux. En toute saison, les renards leur font une cruelle guerre; et pendant l'hiver, ils sont fort recherchés des sauvages, qui les prennent sur la neige avec des

collets, lorsqu'ils sortent pour chercher leur nourriture.

Un climat si rude ne peut attirer beaucoup d'oiseaux; cependant il s'y en trouve de plusieurs sortes, dont quelques-unes sont particulières au pays. On y voit des aigles de deux espèces : les plus gros ont la tête et le cou presque blanc : ils donnent la chasse aux lapins et aux lièvres, les enlèvent dans leurs serres, et les emportent. Les autres sont gris et se contentent de faire la guerre aux oiseaux; les deux espèces la font aussi aux poissons. Le faucon, l'autour et le tiercelet sont les mêmes qu'en France; mais on trouve ici une espèce de faucons qui ne vivent que de pêche.

Cette grande contrée a trois sortes de perdrix : les grises, les rouges et les noires, toutes plus grosses qu'en France. Les dernières ont la tête et les yeux du faisan, et la chair brune : elles sont les moins estimées, parce qu'elles sentent trop le raisin, le genièvre et le sapin. Toutes ont de belles et longues queues, qu'elles ouvrent en éventail, comme un coq d'Inde; les unes mêlées de rouge, de brun et de gris; les autres de gris-clair et de gris-brun.

Les bécassines du pays sont excellentes, et le petit gibier de rivière est partout dans une extrême abondance; mais les bécasses y sont rares, du moins vers le nord; car elles sont plus communes chez les Illinois et dans toutes les parties méridionales. Denis assure que la chair des corbeaux n'est

pas moins bonne ici que celle des poules; d'autres n'en font pas le même éloge, ou le restreignent aux corbeaux de l'Acadie. Le corbeau du Canada est plus gros que le nôtre, plus noir, et jette un cri différent. Au contraire, l'orfraie y est plus petite, et son cri moins désagréable. Le chat-huant canadien ne diffère du français, que par une petite fraise blanche autour du cou, et par un cri particulier; sa chair est si bonne, qu'on la préfère à celle de la poule. La chauve-souris est plus grosse ici qu'en France. Les merles et les hirondelles y sont des oiseaux de passage, comme en Europe; mais la couleur des premiers tire sur le rouge. On distingue trois sortes d'alouettes, dont les plus petites sont de la grosseur du moineau. Enfin le moineau même n'est pas tout-à-fait semblable au nôtre.

On distingue au Canada jusqu'à vingt-deux espèces de canards, dont les plus beaux et les meilleurs se nomment *canards branchus*, parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est d'une variété fort brillante. Les cygnes, les poules d'Inde, les grues, les poules d'eau, les sarcelles, les oies, les outardes, et tous les grands oiseaux de rivières, sont partout en abondance, excepté vers les habitations, dont on ne les voit point approcher. Le pays a des grues de deux couleurs : les unes blanches, les autres gris-de-lin, et l'on vante leur chair, pour le goût qu'elle donne aux potages. Les piverts sont ici d'une grande beauté, fort variée par la différence de leurs cou-

leurs. Le rossignol du Canada, quoique à peu près le même que celui de France, n'en approche point pour le chant; et le roitelet, au contraire, chante très-bien. Le chardonneret n'a pas la tête aussi belle qu'en Europe. Tous les bois sont remplis d'une espèce d'oiseaux jaunes, de la grosseur d'une linotte, qui ont le gosier assez fin, mais le chant fort court et sans variété : ils n'ont pas d'autre nom que celui de leur couleur. On donne la préférence à l'oiseau qu'on a nommé *blanc*, parce qu'il est de cette couleur sous le ventre, quoique cendré sur le dos : c'est une espèce d'ortolan. Le mâle ne cède en rien au rossignol, tandis que la femelle, dont la couleur est plus foncée, ne chante pas même en cage. Cet oiseau mérite aussi le nom d'ortolan pour le goût. On ne sait ce qu'il devient en hiver, mais il est toujours le premier qui se fait voir au printemps, et la neige ne commence pas plus tôt à fondre, qu'il paraît en troupes, dans les lieux qu'elle laisse à sec.

Ce n'est qu'à cent lieues de Québec, au sud, qu'on commence à voir des *cardinaux*. La douceur de leur chant, l'éclat de leur plumage, qui est d'un beau rouge incarnat, avec une petite aigrette sur la tête, en font un des plus beaux oiseaux du monde. On lui donne pour rival en couleurs l'*oiseau-mouche*, qui tire ce nom de sa petitesse. « Ayant appris qu'on avait nourri quelque temps des oiseaux-mouches avec de l'eau, j'en gardai un, dit le P. Charlevoix, pendant vingt-quatre heures :

il se laissait prendre et manier; mais il contrefaisait le mort. Dès que je l'avais lâché, il reprenait son vol, et ne faisait que papillonner sur ma fenêtre. J'en fis présent à un de mes amis, qui le trouva mort le lendemain, apparemment d'une petite gelée qui s'était fait sentir pendant la nuit. Il y a beaucoup d'apparence que ces petits animaux se retirent aux premiers froids, vers la Caroline, où l'on n'en voit qu'en hiver. Ils font leurs nids au Canada : rien n'est si propre que ces petits ouvrages; ils les suspendent à une branche d'arbre, tournés avec une justesse qui les met à l'abri de toutes les injures de l'air. Le fond est de petits brins de bois, entralacés en manière de panier, et le dedans est revêtu de je ne sais quel duvet, qui paraît de soie. Les œufs sont de la grosseur d'un pois, avec des taches jaunes sur un fond blanc. On dit que la portée ordinaire est de trois, et quelquefois de cinq.

Un oiseau fort avantageux au Canada, mais qui ne fait qu'y passer dans les mois de mai et de juin, est celui qu'on y nomme *tourte*. Ces oiseaux sont plus petits que nos gros pigeons, dont ils ont les yeux et les nuances de la gorge. Leur plumage est d'un brun obscur, à l'exception des ailes, qui ont des plumes d'un très-beau bleu. Il semble qu'ils ne cherchent qu'à se faire tuer : s'ils voient une branche sèche sur un arbre, c'est celle qu'ils choisissent pour s'y percher; et la manière dont ils s'y rangent, donne toujours la facilité d'en abattre une demi-

douzaine, au moins, d'un coup de fusil. On a trouvé le moyen d'en prendre un grand nombre en vie; et l'usage est de les nourrir jusqu'aux premiers froids, pour les tuer alors, et les conserver gelés pendant tout l'hiver.

Entre les serpens du Canada, on ne distingue que le serpent à sonnettes. On en voit d'aussi gros que la jambe humaine, quelquefois même de plus gros, et d'une longueur proportionnée. Mais les plus communs ne sont pas plus gros ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. On connaît l'âge de ce serpent par le nombre des écailles mobiles de sa queue. En remuant, il fait le même bruit que la cigale; et la ressemblance est si parfaite, qu'on y est trompé : c'est de ce bruit que le reptile tire son nom. Sa morsure est mortelle, si l'on n'y remédie sur-le-champ. La racine du polygala seneca, qui lui sert d'antidote, ne demande point d'autre préparation que d'être pilée ou mâchée, et soigneusement appliquée sur la plaie. Au reste, il est rare que le serpent à sonnettes attaque un passant, s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu moi-même, dit le P. Charlevoix, un à mes pieds, qui eut assurément plus de peur que moi; car je ne l'aperçus que lorsqu'il fuyait; mais ceux qui ont le malheur de mettre le pied sur lui, sont piqués d'abord; et s'il est poursuivi, pour peu qu'il ait le temps de se reconnaître, il se replie en rond, la tête au milieu, et s'élance d'une grande roideur contre son ennemi. Les sauvages ne laissent pas

de lui donner la chasse, et mangent sa chair, qu'ils trouvent fort bonne : j'ai même ouï dire à des Français qui en avaient goûté, qu'elle n'est pas désagréable; et l'expérience prouve qu'elle n'est pas nuisible. »

A l'égard des poissons, dans les parties du fleuve Saint-Laurent où l'eau est salée, on trouve toutes les espèces qui vivent dans l'Océan. Le saumon, le thon, l'alose, la truite, la lamproie, l'éperlan, le congre, le maquereau, la sole, le hareng, l'anchois, la sardine, le turbot, et quantité d'autres s'y prennent en abondance, à la seine et aux filets. Dans le golfe, on pêche des fletans, trois sortes de raies, des lencornets, des goberges, espèce de morue, des plies, des requins et des chiens de mer, qui sont une autre espèce de requins. Le lencornet est d'un fort bon goût, mais il rend la sauce toute noire. L'esturgeon remonte très-haut dans le fleuve Saint-Laurent.

Les huîtres sont en abondance pendant l'hiver, sur toutes les côtes de l'Acadie; et la manière de les y prendre est fort singulière : on fait à la glace un trou dans lequel on enfonce deux perches liées en forme de tenailles, dont elles ont aussi le jeu, et rarement on les retire sans quelques huîtres. Enfin, dans plusieurs endroits, surtout vers l'Acadie, les étangs sont remplis de truites saumonées, longues d'un pied, et de tortues de deux pieds de diamètre, dont la chair est excellente, et l'écaille supérieure rayée de blanc, de rouge et de bleu.

Tous les voyageurs parlent d'un poisson des lacs, qu'ils nomment *poisson blanc*, et dont ils vantent beaucoup la délicatesse. La Hontan le met au-dessus de toutes les espèces connues, et prétend que, pour être mangé dans sa perfection, il ne doit être que rôti, ou cuit à l'eau sans aucune sauce. Les sauvages, dit-il, préfèrent, dans leurs maladies, le bouillon du poisson blanc à celui de la viande. On ne nous en donne point la description, non plus que celle de l'*achigan* et du *poisson doré*, que le P. Charlevoix nomme les plus estimés du fleuve Saint-Laurent. Les autres rivières, surtout celles de l'Acadie, ne sont pas moins richement peuplées.

Nous ne répéterons pas ici les détails que Charlevoix, La Hontan et Denis donnent sur les phoques, qu'ils nomment *loups-marins*, parce que ces animaux sont décrits dans d'autres parties de notre abrégé. Les marsouins abondent aussi à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et le remontent jusqu'à Québec. On les distingue en gris et blancs. Les marsouins blancs ne rendent pas moins d'une barrique d'huile, qui diffère peu de l'huile du loup marin. On ne mange point leur chair : mais celle des marsouins gris, que les matelots nomment *pourcelles*, passe pour un assez bon mets. On fait des boudins et des andouilles de leurs boyaux. La fressure est excellente, et la tête est meilleure que celle du mouton, mais moins bonne que celle du veau. La peau des uns et des autres se tanne, et se passe en façon de maroquin. D'abord elle est aussi

tendre que du lard, et n'a pas moins d'un pouce d'épaisseur. A force d'être grattée, elle devient comme un cuir transparent; et, quelque mince qu'on puisse la rendre, jusqu'à pouvoir servir à faire des vestes et des hauts-de-chausses, elle est toujours si forte, qu'on la croit à l'épreuve des coups de feu. Il s'en trouve de huit pieds de long sur neuf de large; et rien n'est, dit-on, d'un meilleur usage pour couvrir les impériales de carosses.

Les morues, dont cette partie de l'océan est comme l'empire naturel, sont des poissons trop connus pour demander une description. Fixons-nous à quelques remarques sur leurs principales propriétés. Tout est bon dans une morue fraîche: elle ne perd même rien de sa bonté, et devient seulement un peu plus ferme après avoir été deux jours dans le sel: mais les pêcheurs seuls mangent ce qu'elle a de plus fin, c'est-à-dire, la tête, la langue et le foie qui, délayés dans l'huile et le vinaigre avec un peu de poivre, lui font une sauce exquise. Comme il faudrait trop de sel pour conserver toutes ces parties, on jette à la mer ce qui n'en peut être consommé dans le temps de la pêche. Les plus grandes morues n'ont pas plus de trois pieds; et celles du grand banc sont les plus fortes. Il n'y a peut-être point d'animal qui ait la gueule plus large, ni qui soit plus vorace à proportion de sa grandeur. Il dévore tout, jusqu'à des têts de pots cassés, du fer et du verre. On a cru long-temps qu'il les digérait, mais on est revenu de cette erreur, qui

n'était fondée que sur ce qu'on lui avait trouvé dans le corps des morceaux de fer à demi usés. Personne n'ignore aujourd'hui que le *gau*, nom que les pêcheurs donnent à l'estomac de la morue, se retourne comme une poche, et qu'en le retournant, ce poisson se décharge de tout ce qui l'incommode.

Ce qu'on nomme *cabeliau*, en Hollande, est une morue assez commune dans la Manche, et qui ne diffère des morues de l'Amérique, que parce qu'elle est moins grande. On se contente de saler celle du grand banc; et c'est ce qu'on appelle *morue blanche*, ou, plus communément, *morue verte*. La merluche, qui n'est autre chose que la morue sèche, ne peut se faire que sur les côtes, et demande non-seulement de grands soins, mais beaucoup d'expérience. Denis assure que, de son temps, tous ceux qui faisaient ce commerce en Acadie s'y ruinaient, non que la morue n'y soit fort abondante, mais parce que cette pêche ne se faisant que depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août, ils ne comprenaient pas qu'elle devait être sédentaire; sans quoi les frais nécessaires pour l'entretien des matelots venus de France, qu'on employait à faire la merluche, étaient si longs, qu'ils absorbaient tous les profits. Au contraire, des pêcheurs établis dans le pays, qu'on aurait employés le reste du temps à scier des planches et à couper des bois, auraient été d'un double avantage pour leurs maîtres.

Le *fletan* est une espèce de grande plie, dont on juge que ce que nous nommons *flet* est le diminutif. Sa longueur ordinaire est de quatre à cinq pieds, et sa largeur d'environ deux sur un d'épaisseur. Il a la tête fort grosse : tout en est exquis et fort tendre. On tire des os un suc plus fin que la meilleure moelle. Ses yeux, qui sont extrêmement gros, et les bords des deux côtés, qu'on nomme *relingues*, sont des morceaux délicats. On jette le reste du corps à la mer pour engraisser les morues, dont le fletan est le plus dangereux ennemi : il ne fait qu'un repas de trois de ces poissons.

Dans les vastes forêts du Canada, les arbres n'acquièrent jamais la grosseur à laquelle ils parviennent dans les États-Unis. Les recherches des voyageurs et des naturalistes ont prouvé que ces deux grands pays possédaient à peu près les mêmes espèces d'arbres et d'arbustes; la plupart sont aujourd'hui cultivés en Europe, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité; il est donc superflu de suivre Charlevoix dans ses descriptions prolixes, et néanmoins défectueuses qu'il fait des arbres du Canada, auxquels il joint ceux des colonies anglaises et même de la Louisiane. Il suffira de nommer ces végétaux qui sont généralement connus.

La famille des arbres à feuilles acéreuses, ou toujours verts, est la plus nombreuse dans les forêts du Canada; ce qui frappe le plus en arrivant dans ce pays, dit Charlevoix, c'est la hauteur et la grosseur surprenante des pins, des sapins, des cèdres

(genevriers). Les pins sont le pin de Weymouth ; le jaune, le taeda, l'épineux, le chétif; le pin des marais; on retire de la plupart du goudron et du brai, quelques-uns donnent d'excellentes mâtures. Les uns croissent dans les terres arides, d'autres dans les marais.

Parmi les sapins, le baumier de gilead qui croît ordinairement dans les terres humides et noires, contient sous son écorce de petites vésicules remplies d'un suc résineux souverain pour les plaies et les fractures; les jeunes pousses des *hemlock-spruce*, ou sapin du Canada, de la sapinette blanche et de la sapinette noire, servent à faire de la bière; leur bois est massif, excellent pour la charpente.

Le genevrier, ou cèdre rouge, et le thuya du Canada, donnent aussi de bon bois et de la résine.

Le cyprès de la Louisiane, nommé aussi cyprès chauve et cype, se trouve jusqu'au Mexique; il est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui excède presque tous les arbres des forêts de cette contrée, où il est fort commun. Il s'en trouve qui, près de terre, ont jusqu'à trente pieds de circonférence; mais à six pieds de hauteur, elle diminue d'un tiers. Plusieurs chicots, qui sortent de la racine, à quatre ou cinq pieds de distance, depuis un pied de haut jusqu'à quatre, ont leur tête couverte d'une écorce rouge et unie, mais ne poussent ni branches, ni feuilles. Cet arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau, depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur : ce qui n'empêche point que son

bois ne soit incorruptible, excellent pour la fabrique des bateaux, pour la charpente, et pour couvrir des maisons.

Le cyprès à feuilles de thuya est connu au Canada sous le nom de sapin blanc. C'est un arbre de première grandeur. Plusieurs botanistes regardent le mélèze d'Amérique comme étant de la même espèce que le mélèze de Sibérie.

L'Amérique septentrionale offre un grand nombre d'espèces de chênes : le cendré et le verdoyant ne perdent jamais leurs feuilles ; les chênes à feuilles de saule, rouge, écarlate, de catesby, à lobes obtus, aquatique, velouté, quercitron, à feuilles de châtaigner ou prinus blanc, donnent la plupart d'excellent bois de charpente et des écorces précieuses pour les tanneries.

On compte dans l'Amérique septentrionale, sept espèces de bouleau, deux espèces d'aune, deux charmes, un hêtre, un châtaignier, le chincapin, un platane, un orme, deux micocouliers, neuf peupliers, un saule, neuf frênes, six érables, un mûrier, quatre noyers, cinq sumacs, quatre alisiers, un sorbier, neuf néfliers, deux rosiers, trois cerisiers, un prunier, qui ne se trouvent pas dans l'ancien continent.

C'est de l'écorce d'une espèce de bouleau (*betula papyrifera*) que les sauvages fabriquent leurs canots ; ils en cousent plusieurs morceaux ensemblent, et revêtent les coutures de résine.

L'érable le plus remarquable est celui dont on

perce le tronc pour en obtenir une liqueur qui, concentrée par l'évaporation au moyen du feu, donne un sirop épais. On la verse alors dans des moules, et l'on a ainsi des pains ou des tablettes d'un sucre roux et presque transparent, qui est assez agréable si l'on a su atteindre le degré de cuisson convenable.

Le catalpa, le bignonia radicans, ou jasmin de Virginie, le calycanthus ou arbre aux anémones, le faux acacia ou robinier, l'acacia rose, le tulipier, le laurier-tulipier ou magnolia, dont nous possédons plusieurs espèces, l'assiminier, le tupelo, l'arbre de neige ou chionanthus, le sassafras, le laurier-benjoin, sont des arbres de la partie tempérée de l'Amérique septentrionale plutôt que du Canada. Nous les avons naturalisés chez nous, de même que le chèvrefeuille écarlate, le cirier ou *myrica cerifera*, et un grand nombre d'autres arbrisseaux : celui qui porte le nom d'arbre du mal aux dents (*tooth-ake-tree* en anglais), *zanthoxylum fraxinifolium*, possède, dit-on, la vertu que son nom indique ; on le nomme aussi clavalier, ou frêne épineux.

L'apalachine est une espèce de houx (*ilex cassine*); ses feuilles se prennent en teinture comme le thé. Les sauvages du pays leur attribuent un grand nombre de propriétés, et ne vont jamais en guerre sans s'être assemblés pour en boire. Leur méthode est de griller les feuilles, à peu près comme le café se grille en Turquie, et de jeter de l'eau dessus,

dans des vases où ils les laissent infuser long-temps. Elles donnent à l'eau, non-seulement une couleur roussâtre, mais une force qui les enivre. Les Espagnols de la Floride font usage aussi de cette liqueur, mais avec plus de modération, et se trouvent bien de ses vertus.

Le vinaigrier des voyageurs est un sumac. Cet arbrisseau très-moelleux produit un fruit aigre, en grappes, et couleur de sang de bœuf, qu'on fait infuser dans l'eau, pour en faire une assez bonne espèce de vinaigre. La *pemine*, ou obier d'Amérique (*viburnum edulis*), autre arbrisseau, croît le long des ruisseaux et des prairies; son fruit, qu'il porte aussi en grappes, est d'un rouge très-vif. L'*atoca* est l'airelle canneberge; la plante rampe dans les marais. Il est âcre; mais, adouci par le sucre, il fait de fort bonnes confitures. D'autres espèces d'airelles, des groseillers et des framboisiers, donnent aussi des fruits bons à manger.

Les grains et les légumes qui se cultivent le plus parmi les sauvages, sont le maïs, le haricot, les citrouilles et les melons. Ils ont une espèce de citrouilles plus petites que les nôtres, et d'un goût sucré, qu'on fait cuire entières, à l'eau ou sous la cendre, et qu'on mange sans autre préparation. Les melons ordinaires et les melons d'eau étaient connus dans le pays avant l'arrivée des Européens. Le houblon et le capillaire sont aussi des productions naturelles du Canada; mais le capillaire y est meilleur et croît beaucoup plus haut qu'en Europe. La

belle plante que nous nommons *soleil*, et qui est fort commune dans les champs, croît à sept ou huit pieds de hauteur, et porte une fort grosse fleur, de la forme de celle du souci. Les sauvages font bouillir sa graine pour en tirer une huile dont ils se graissent la chevelure.

Le gingeng du Canada est absolument le même que celui de la Mongolie que nous avons déjà décrit.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE. — AMÉRIQUE.

LIVRE X.

Floride. — États-Unis de l'Amérique septentrionale.

CHAPITRE PREMIER. Floride..... *Page* 1
CHAP. II. Anciennes colonies anglaises, aujourd'hui États-Unis de l'Amérique septentrionale..... 13
CHAP. III. Nouvelle-Angleterre. New-York..... 80
CHAP. IV. Caroline..... 120
CHAP. V. Géorgie..... 132

LIVRE XI.

Établissement des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale.

CHAP. PREMIER. Baie d'Hudson. Ile Royale..... 154
CHAP. II. Canada *ou* Nouvelle-France..... 218

LIVRE XII.

Caractère, usages, religion et mœurs des habitans de l'Amérique septentrionale..... 311

LIVRE XIII.

Histoire naturelle de l'Amérique septentrionale..... 491

FIN DE LA TABLE.

160
.L1
v.1

Stanford University Libraries
3 6105 014 736 545

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.